



HAL
open science

Les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers à la fin des quotas : étude réalisée dans le Sud-Manche

Ugo Legentil

► **To cite this version:**

Ugo Legentil. Les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers à la fin des quotas : étude réalisée dans le Sud-Manche. Géographie. 2016. dumas-01834672

HAL Id: dumas-01834672

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01834672>

Submitted on 10 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers à la fin des quotas

Etude réalisée dans le Sud-Manche

Juin 2016

UNICAEN
UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Ugo Legentil - Master 1
Spécialité Art-Eso
Département de Géographie
UFR S.E.G.G.A.T

Ugo LEGENTIL

Master 1 – Spécialité Art-Eso

Département de Géographie

UFR S.E.G.G.A.T.



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Mémoire de Master 1

« Les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers face à la fin des quotas »

Sous la direction conjointe de
Michaël Bermond et de Maxime Marie

Juin 2016

Photographie de couverture : U. Legentil, Décembre 2015

*Toute utilisation, reproduction, diffusion, publication ou retransmission du contenu
de ce mémoire est strictement interdite sans l'autorisation préalable de son auteur.*

Remerciements

Ma gratitude s'adresse particulièrement à Michaël Bermond et à Maxime Marie, dont la sollicitude et les avis m'ont guidé et soutenu au cours de ce travail de recherche. Je tiens également à remercier tous les professeurs de l'UFR de Géographie de l'Université de Caen-Normandie, pour leur bienveillance, exprimée au long de ces quatre dernières années.

Je remercie vivement tous les professionnels des structures encadrantes. Ils ont contribué à la construction de ma réflexion sur le sujet. J'ai été très sensible à l'accueil et à la disponibilité que m'ont réservé les éleveurs laitiers.

Enfin, je suis très reconnaissant pour mes proches, pour mes parents, qui m'accompagnent tout au long de mes projets. A Margaux, qui m'épaule et me réserve de précieux conseils.



« L'enrichissement du sol par le chaulage, plus tard les engrais chimiques (on ne chaulé plus), l'ouverture de voies de communication, la concurrence des usines tuant les industries rurales ont sonné le glas des vieux genres de vie. La transformation s'est faite en deux étapes ; d'abord pour la nourriture de l'homme, le blé remplace le seigle, il y a reculé du sarrasin ; puis la culture se fait de plus en plus pour l'élevage d'animaux jeunes et l'herbe envahit tout : les labours se font rares, bien qu'une grosse partie se fasse pour les animaux (les hommes cessent de consommer orge et avoine, il faut importer du blé) ; racines et prairies artificielles sont peu en comparaison de l'herbe : Bocage et Cotentin sont de vastes prairies (dans le Bocage, en gros 10 % de forêts, 70 à 75 % en herbe, le reste en labours) ; on peut presque parler d'une monoculture de l'herbe encore que moins poussée qu'au Bessin ou au Pays d'Auge. Cotentin et Bocage sont tenus aujourd'hui pour des pays riches, plus riches, disent certains, que les Plaines : l'élevage paie mieux que les céréales. »

R. MUSSET, 1960, *La Normandie*, p. 183.



Sommaire

Remerciements.....	5
Sommaire	9
Introduction générale	11
I- Problématiques et objet d'étude	13
1.) REFLEXION ET MISE EN MOTS D'HYPOTHESES DE TRAVAIL	14
2.) ASPECTS HISTORIQUES	16
II- Méthodologie et présentation du terrain d'étude	29
1.) APPROCHES THEORIQUES.....	30
2) METHODOLOGIE	33
3) TERRAIN D'ETUDE ET ETAT D'AVANCEMENT	37
III- Contextualisation et analyse par thèmes.....	57
1) LES QUOTAS LAITIERS	58
2) LA CONTRACTUALISATION.....	64
3) L'INFLUENCE DES LAITERIES.....	67
4) LA CRISE AGRICOLE	74
5) LE FONCIER	84



IV- Les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers à la fin des quotas	101
1) GROUPE 1	105
2) GROUPE 2.....	110
3) GROUPE 3.....	113
4) GROUPE 4	117
4.5) GROUPE 5	120
Conclusion générale	128
BIBLIOGRAPHIE	132
Liste des acronymes	139
Liste des figures	140
GLOSSAIRE	142
ANNEXES	145

Introduction générale

Les crises agricoles, porcines et laitières ont mis en évidence un problème de société. Les éleveurs revendiquent une revalorisation des prix des produits agricoles. La fin des quotas laitiers, effective depuis le 31 Mars 2015, met aussi en abîme, le lien entre prix des produits et revenus agricoles. Les mouvements de protestations portent au regard, un malaise entre producteurs et entreprises de collecte, de transformation et de distribution. Le lien de confiance s'effrite aussi entre le pouvoir décisionnel et les agriculteurs en difficultés. Les affrontements entre agriculteurs et forces de l'ordre, à Bruxelles, sous les fenêtres du Parlement Européen, le 7 septembre 2015, témoignent de ce climat difficile. A ce jour, le mécontentement des éleveurs ne semble toujours pas avoir été entendu par l'Europe et l'Etat. Dans ce contexte de fortes tensions, internes au monde agricole, il convient de nous interroger sur la place qu'occupe la fin des quotas, et ses répercussions, sur la structuration de l'élevage laitier.

La fin des quotas laitiers, associée à l'effondrement du prix du lait, a aboli 30 ans de contingentement de la production par l'Etat. Cette restructuration de la Politique Agricole Commune (PAC) traduit la volonté de l'Union Européenne (UE) de tourner son agriculture vers le libre-échange et la politique du marché. Elle met les agriculteurs, face à la libéralisation capitaliste mondiale, et les confronte à un marché à plus petite échelle. L'Europe libérale remet ainsi en question, l'existence d'une agriculture diversifiée. Elle prône, par cette restructuration autour des quotas, l'uniformisation de l'offre laitière. Elle transfère, dans le même temps, une partie de son pouvoir aux entreprises privées. Nous parlons alors d'une « privatisation » de la demande à l'échelle des entreprises d'aval. Ce nouveau cadre de la production, associé à la crise du lait, révèle des stratégies d'adaptation différenciées, des éleveurs et des industriels.

➤ **Des enjeux territoriaux concernant la mutation des systèmes de production et la gestion des volumes produits**

La confrontation des agriculteurs, à un nouveau contexte productif, induit des transformations, plus ou moins différenciées, des systèmes de production agricole. En effet, face aux crises de productions agricoles, nous remarquons, la migration de certains systèmes productifs vers les cultures céréalières ou vers l'agriculture biologique.

La distribution des systèmes de production agricole, vit elle une modification par la fin des quotas et la crise du lait ? Cet enjeu est considérable. Il concerne des questions de démographie agricole, de production alimentaire, paysagère, de prix, etc.. Il met en perspective l'évolution des pratiques, des usages agricoles et de leurs conséquences dans l'organisation et la nature de la structure sociale du territoire.

Entre 1984 et 2011, les quotas laitiers étaient fixés par le ministère de l'agriculture pour chaque département. Après le premier Avril 2011, les quotas ont été fixés par bassins de production. Ils pouvaient alors être transférés, d'un département à l'autre au sein d'un même bassin. A l'heure de la fin des quotas, ce découpage géographique n'est plus de mise.



Les droits à produire sont transférés aux industries de collectes et de transformations, qui fixent les volumes demandés. Ces volumes varient pour chaque laiterie (privées ou coopératives) et pour chaque producteur. Nous sommes passés d'une gestion Etatique (départementale puis par bassin) à une gestion des volumes par les entreprises privées.

Ce transfert décisionnel des droits à produire, à l'échelle locale des industries d'aval, soulève un certain nombre de questions. Les laiteries poursuivent-elles l'augmentation des volumes alloués aux producteurs ou limitent-elles la production ? Font-elles uniformément évoluer leur demande de lait ? Pouvons-nous lire des stratégies différenciées ?

Le lien entre offre et demande, c'est-à-dire entre producteur et laiterie, est primordial dans la transformation des systèmes de production. Les laiteries privées vont-elles continuer à collecter le lait chez les producteurs les moins performants ? Offrent-elles des perspectives d'avenir lisibles et satisfaisantes pour tous les producteurs de lait ?

Nombre de questions se posent alors à nous. Elles montrent des enjeux territoriaux autour de l'adaptation des systèmes de production agricole, fortement influencés par les stratégies de développement des entreprises de collecte. Les liens laiteries-producteurs, producteurs-producteurs ou encore laiteries-laiteries vont être interrogés.

Au-delà de ces rapports aux industries d'aval, c'est bel et bien l'évolution des systèmes de production qui est ici questionnée. **Quelles sont, alors, les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers face à ce nouveau contexte productif ?**

Dans un premier temps, nous vous exposons les problématiques de recherche et l'objet d'étude qui se développe autour de l'évolution historique du cadre de la PAC et des quotas laitiers. En second lieu, nous vous présentons nos approches théoriques, méthodologiques ainsi que notre terrain d'étude. Dans une troisième partie, nous contextualisons la fin des quotas laitier autour d'une analyse transversale, par thème. Enfin, quatrièmement, nous vous exposons une analyse par groupe, relevant d'une typologie, qui constitue le cœur de l'analyse.

Première partie

Problématiques et objet d'étude



1.) Réflexion et mise en mots d'hypothèses de travail

Cette recherche a pour objectif, l'analyse des transformations des systèmes de production. Il s'agit, dès à présent, de formuler des hypothèses de travail. Par ces dernières, nous tentons d'éclaircir notre démarche. Elles amènent une structure à l'ensemble de la recherche. Il s'agit de répondre à ces questionnements par un travail empirique, c'est-à-dire par la confrontation des hypothèses par la statistique et par la réalité observable sur le terrain.

Notre problématique principale s'articule autour des stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers, du Sud-Manche, à la fin des quotas.

A grande échelle, il s'agit de se demander s'il existe des adaptations des producteurs. Si oui, quels agriculteurs répondent à cette transformation ? Pouvons-nous distinguer des groupes plus ou moins sensibles à celle-ci ? Comment cette adaptation se met-elle en place ? Par quels moyens concrets ?

A plus petite échelle, nous nous demandons si la fin des quotas laitiers n'accélère-t-elle pas la restructuration du secteur agricole du Sud-Manche ? Pouvons-nous lire une spécialisation accrue et/ou une concentration des exploitations laitières sur ce terrain ?

Face à la privatisation des quotas et aux crises successives que traverse l'élevage, les éleveurs laitiers se tournent-ils vers d'autres productions ou vers d'autres moyens de produire ? Observons-nous une intensification des pratiques d'élevages, de cultures ou, au contraire une extensification ? L'agrandissement des ateliers lait ou hors-sols, prend-t-il le pas sur l'optimisation du système de production et la maîtrise de charge ? Les agriculteurs vont-ils vers une spécialisation dans l'élevage laitier ou vers la diversification de leurs productions ?

Nous voulons savoir, si les stratégies d'adaptation des agriculteurs sont uniformes ou si l'on peut repérer des différences. Nous étudions si ces dernières semblent justes ou injustes, afin de pouvoir conclure à des inégalités sociales. Après enquête sur le terrain, nous précisons leurs natures (compétences, marges de manœuvre, etc.).

Au-delà de l'adaptation des éleveurs laitiers, il faut penser la réaction mise en œuvre par les industriels. Allons-nous vers une concentration de l'offre laitière ? Les industries d'aval gardent-elles le pouvoir quant à fixer le prix d'achat du lait ? Quelles stratégies différentes sont lisibles entre coopératives et laiteries privées ? Ainsi, les réponses à ces questions doivent être traitées afin de mieux saisir les choix opérés par les producteurs.

➤ Définir l'adaptation

Loin des théories Darwiniennes, ou d'un propos déterministe, l'adaptation doit être aujourd'hui saisie comme : « *le fruit de choix délibérés afin d'échapper aux contraintes du milieu*⁽¹⁾ [...] s'appuyant davantage sur la notion d'ajustement » (SIMONET G. (2009), p. 8). Cette conception découle des réflexions de l'école de Chicago en matière de géographie sociale.

Il s'agit de saisir ici, les stratégies techniques que les agriculteurs mettent en place, pour répondre à un « nouveau » contexte productif. Nous parlons alors d'adaptation (action de s'adapter), de stratégie d'adaptation, comme un ajustement face à la contractualisation des quotas.

Nous définissons l'adaptation comme une mise en correspondance de l'appareil productif avec la réalité (Cf. Glossaire). Par exemple, par le biais de cette adaptation, l'agriculteur se met en conformité et s'intègre à l'agriculture dominante. A petite échelle, la profession s'harmonise autour d'un modèle productif auto-entraîné, fortement dépendant des industries d'amont et d'aval (ex : Industrie Agro-Alimentaire (IAA)).

L'adaptation s'initie dans une phase de changement, face à une nouvelle situation ou à des circonstances précaires. Nous parlons ici de « réponse de crise ». L'agriculteur voit la non-opérabilité (présente ou future) de son système productif et anticipe son dysfonctionnement. Il met en œuvre des stratégies, plus ou moins marquées, afin de réduire le contexte d'incertitude dans lequel il s'inscrit.

L'adaptation est, à notre sens, un processus linéaire, permanent, et non une rupture. Il est actualisé au quotidien mais connaît des variations d'intensité. L'adaptation est donc une réadaptation au plus proche des contraintes de la réalité.

➤ **Quelle inscription temporelle de l'adaptation ?**

Nous nous intéressons à des stratégies d'adaptation. Leur inscription temporelle doit être définie. Il est inapproprié, de prendre en compte, des évolutions ayant eu lieu avant la mise en place des quotas laitiers. Notre échelle d'étude temporelle s'est définie au fur et à mesure des campagnes d'entretiens. La fin des quotas peut avoir été anticipée, ou par la négative. Nous avons choisi d'exclure les transformations précédentes à 2003 (date annonçant les prémices de la fin des quotas). Le pas de temps maximum retenu est de 13 années.

(1) Entendons par le concept de milieu, le milieu social et la structure spatiale qui en découle. Les faits sociaux étant préexistants, antécédents aux faits géographiques (HERIN R., 2014).



2.) Aspects historiques : l'évolution du cadre politique et économique de l'agriculture européenne et française depuis le milieu du 20^{ième} siècle

A la fin du 19^{ième} siècle, la France était ancrée dans une conception agrarienne du secteur agricole (« *ordre éternel des champs* », R. Maspétiol, 1946). Les agriculteurs étaient alors valorisés pour leur courage et leur persévérance dans les travaux manuels des champs. L'Hexagone était dans le même temps « figé » dans le protectionnisme agricole par le biais de tarifs douaniers élevés. La crise économique mondiale de 1929 a entraîné l'adoption de mesures de protection du marché intérieur français, censées favoriser la production nationale et pousser à la baisse les prix des denrées agricoles dans le contexte d'une forte demande.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, naît dans le pays une volonté de reconstruire le secteur agricole, en le modernisant, afin de s'éloigner de l'*agrarisme** et de promouvoir une agriculture française moderne solide (**agrarisme* : « *Courant idéologique présentant l'agriculture et le monde rural comme des ensembles économiques et sociaux spécifiques et solidaires.* », Le LAROUSSE, 2016).

La création de la Communauté Economique Européenne (CEE) en 1957, par le traité de Rome, favorise l'intégration économique et la mise en place d'un « marché commun ». Il définit une première PAC véritablement créée en 1962. Les deux objectifs de la CEE sont : d'un côté, de favoriser la productivité, la rentabilité et la compétitivité du secteur agricole : ils « *incitent à la modernisation agricole* » (VERHERTBRUGEN J-M., 1993). D'un autre côté, il apparaît nécessaire de stabiliser le marché.

2.1.) La PAC : confrontations et orientations politico-économiques

La PAC peut se décomposer, historiquement, en deux grandes parties : pré- et post-1992.

En effet, la première PAC se voulait protectrice et modernisatrice. La seconde est marquée par le désengagement de l'Etat providence, la libéralisation accrue du marché et l'émergence de problématiques non marchandes, rattachées à l'agriculture moderne du 21^{ième} siècle. A partir de 2003 et jusqu'à nos jours, une troisième phase de la PAC peut être envisagée. Nous relierons ces évolutions, de l'échelle Européenne à l'échelle des politiques agricoles Françaises.

➤ D'une politique unificatrice, modernisatrice et protectrice...

L'Union européenne défend, sur les décennies d'après-guerre, l'idée d'une convergence et d'une harmonisation au sein des structures de productions agricoles. En France, cette uniformisation se fera autour de l'exploitant familial moyen.

La volonté de création d'une PAC vient d'un double intérêt : national et européen. En effet, l'intérêt géopolitique guide la France à l'initiation de la PAC. Le pays se doit, au sortir de la guerre, de s'imposer et de faire partie intégrante de la construction européenne, pour pouvoir exister et développer son économie pour le marché mondial. Pour l'Europe, la priorité est la survie et le développement d'une économie de marché forte, face à l'hégémonie des Etats-Unis (EU). Aussi, remarquons dès lors que les orientations prises par la PAC se feront au regard du rapport de l'Europe avec les EU.

La PAC se place comme « *une « sorte de plus petit commun multiple des politiques nationales » [...] un aboutissement, une mise en commun partielle de politiques nationales qui lui préexistaient* » (BOURGEOIS L. et POUCH T. (1993), p. 368). Elle rassemble les Etats autour d'une cause commune et se doit de s'intégrer aux politiques agricoles nationales traditionnelles préexistantes. J-C. BUREAU (2007) nous dit alors que la PAC serait « *le résultat de marchandages autour d'intérêts nationaux* » (p. 17). Cette organisation supranationale sert de bouclier face aux fluctuations du marché mondial et permet la création d'une zone de libre-échange. BOURGEOIS et POUCH (1993) la définissent comme « *une composante organisationnelle du capitalisme européen, un ensemble de pays qui définit des objectifs identifiables et partagés* » (p. 373), en permettant de limiter l'incertitude économique.

La PAC répondra, dans un premier temps, à un triple objectif « sécuritaire » à savoir : - l'augmentation de la productivité ; - la suffisance alimentaire ; - la sécurité d'approvisionnement.

Deux autres objectifs sociaux essentiels s'y additionnent : - la stabilisation des marchés (autours de prix bas) ; - l'amélioration du revenu des agriculteurs.

La PAC occupe donc un rôle primordial, c'est « *un pivot de la construction européenne* » (THOYER S., 2007, p. 71 et PFLIMLIN A., 2010, p. 229), une politique emblématique : « *ciment et moteur de l'Europe* » (DELORME H., 2004). Elle est régit selon quatre principes fondateurs : - le marché unique (libre circulation) ; - la préférence communautaire (suppression tarifs douaniers) ; - les prix uniques garantis ; - la solidarité financière (par le Fond Européen d'Orientation et de Garanties Agricole (FEOGA)).

Les armes de la PAC sont le FEOGA et les Organismes Communs de Marché (OCM). Le FEOGA, créé lui aussi en 1962, comprend un volet-orientations, destiné à soutenir le premier pilier de la PAC (marché, prix et OCM), et un volet-garanties favorisant le second pilier de la PAC à savoir le développement rural. Depuis 2007, il est divisé en deux : le Fond Européen Agricole de Garantie (FEAGA) et le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Les OCM encadrent et soutiennent les marchés depuis 1967 avec la création du premier OCM céréales. Aujourd'hui on ne parle plus que d'un OCM puisque qu'ils ont tous (21) fusionné en 2007.



Les Etats européens mettent alors en place des politiques agricoles nationales d'aides à l'investissement. Nous parlerons alors d'un « protectionnisme modernisateur ». En effet, les producteurs sont protégés du marché puisque l'UE est garante des revenus. Elle subventionne ses exportations (ex : lait) pour stabiliser les prix. Est également mise en place, la politique des prix garantis. Dans le cadre de la première PAC, les excédents produits et non-absorbés par le marché sont ainsi achetés par le FEOGA et stockés jusqu'à une remise en circulation dans les périodes de faiblesse de l'offre. Ce mécanisme permet ainsi la régulation des prix et le maintien d'un prix rémunérateur aux producteurs. Il s'agit, parallèlement à la modernisation agricole, de protéger l'Europe des fluctuations des marchés agricoles. L'agriculture se modernise et s'inscrit dans un élan de productivité sans précédent. La PAC, de ce point de vue, aurait presque trop bien fonctionné puisque l'autosuffisance alimentaire et la création d'excédents (années 1980) ont été atteintes. S'en est suivi, une chute des prix agricoles. Elle est due à une hausse importante des quantités produites entraînant une hausse plus que proportionnelle des coûts de production (ex : recours aux consommations intermédiaires).

Cependant, bien vite, les stocks de denrées alimentaires (ex : poudre de lait, beurre) s'accumulent et deviennent problématiques. Leur conditionnement, leur achat au prix fort et leur vente à des prix moins élevés, font un poids lourd pour la PAC. C'est ainsi que la première PAC trouve ses limites, à la fin des années 1970, par la saturation des marchés (demande largement inférieure à l'explosion de l'offre). En 1982, le budget du FEOGA, pour le soutien des prix garantis, explose. Aussi, dans les années 1980, les politiques d'inspiration keynésiennes laissent place aux politiques libérales néo-classiques. C'est, ici, un changement du cadre de la PAC vers une « *dérégulation de la gestion du capital* » (DELORME H. (2007), p. 16). L'Etat Providence se désengage progressivement et limite son intervention à la stabilisation des marchés.

La PAC, a toutefois réussi à placer l'Europe au premier rang en matière de productions agricoles, elle a su organiser et harmoniser la profession. Des critiques environnementales, productives et extérieures (agricultures des pays émergents *versus* protectionnisme européen) rendent cependant caduque le cadre de la première PAC qui va donc subir, en 1992, une profonde refonte tant au point de vue de ses objectifs que de ses orientations.

➤ ... A la libéralisation et à l'apparition d'une sensibilité environnementale

Le nouvel objectif affiché de la seconde PAC est la promotion du développement rural (second pilier). Elle se définit par une augmentation de la compétitivité, une préservation paysagère et environnementale et par une diversification économique, une hausse des revenus et du nombre d'emploi. La profonde transformation de la PAC est venue des réformes successives de 1992, 1999 et 2003.

Nous sommes entrés dans une conception libérée, libéralisée de la PAC. En effet, selon H. NALLET (2007) « *les dirigeants européens ont décidé de soumettre de plus en plus l'agriculture européenne aux exigences du marché [...], les profondes modifications apportées à la PAC prenaient le*

visage avenant du royaume enchanteur du marché [...] » (p. 49). En effet, la grande réforme de Mai 1992, décidée dans le cadre des négociations du cycle de l'Uruguay, a eu pour principaux objectifs de supprimer le financement aux exportations et les dépenses liées aux stockages massifs de denrées agricoles. Ceux-ci avaient pour finalité, la réduction de l'écart entre l'offre et la demande. En 1993, la baisse importante du soutien aux prix garantis (notamment sur l'OCM céréale) témoigne de ce changement de cap de la PAC. Cette réforme vient du nouveau compromis trouvé par l'U-E et les E-U dans le cadre d'un non-respect, par la PAC (préférence communautaire), des accords du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT). Selon GUYOMARD H. et MAHE L-P. (1995) cette réforme s'est faite au profit de l'économie à court terme et au détriment du champ politique et environnemental (voir p. 658). Cette seconde PAC s'est faite sous-influence première d'intérêts commerciaux où « *le mercantilisme a pris le pas sur le libéralisme* » (p. 660) (intérêts néo-mercantiles).

Notons que dès les années 1990, avec en 1983 le sommet de Fontainebleau, l'UE s'était déjà engagée dans la limitation de l'inflation budgétaire :

Exemple : - Système des QMG (Quantités Maximales Garanties) pénalisant les surproductions ; - système des « stabilisateurs », initié en 1988 (plafonnement de l'offre).

Les suppressions progressives du soutien des prix agricoles, de la protection à l'importation et des subventions aux exportations (accords de Marrakech – avril 1994, puis Agenda 2000 – 1999) témoignent de cette restructuration et réorientation de la PAC. Ajoutons que les accords de Marrakech et la rencontre de Blair House (novembre 1992), entre les EU et l'UE, ont porté un compromis bilatéral en faveur d'une « autorisation » d'aides européennes compensatoires. En effet, les réformes de la PAC ont été compensées, pour partie, par la mise en place d'aides directes provisoires et des mécanismes de contrôle de l'offre comme les quotas de production, le gel des terres, la prime à l'herbe, au boisement et prairies permanentes, etc.. Ces aides ont été justifiées comme une compensation légitime à l'augmentation des contraintes due à la libéralisation de la PAC.

De l'apparition des aides directes à la production, a découlé un effet pervers de restructuration du secteur agricole, autour du foncier, par l'apparition de gains de productivités, eux même issus de surcompensation des pertes de revenus. Le facteur travail a ainsi été mis sous le joug du facteur foncier et de la rente foncière. Ainsi, en juin 2003, les paiements compensatoires (aides directes) ont été découplés de la production (base années précédentes 2000-2002). Ces paiements découplés, désormais liés au foncier, ont été progressivement réduits et transférés sur le second pilier de la PAC, à savoir le développement rural (« modulation », incitation à la MFA*, Cf. ci-après).

L'émergence en 1996 de la *MultiFonctionnalité de l'Agriculture (MFA) est le témoin d'un nouveau virage pris par l'agriculture communautaire, en quête de légitimité (déclaration de Cork). Cette nouvelle notion de MFA se définit en tant qu'« *accompagnement social de l'ajustement des structures attendu de la libéralisation des marchés agricoles* » (DELORME H. (2006), p. 11). Elle justifie le soutien européen au secteur agricole par les externalités positives produites par l'agriculture (sociales, environnementales, paysagères, etc.). Dans le même temps, la PAC met en place des aides directes aux agriculteurs. Ils ont vu leurs prix



de vente constamment amputés par la concurrence, due à la libéralisation et à l'ouverture économique européenne au marché mondial. Ces aides sont conditionnées par le respect du nouveau cadre que définit la MFA. Cette dernière s'oriente autour de trois fonctions agricoles : - économique et productive ; - territoriale et environnementale ; - sociale.

L'analyse de l'apparition de la MFA est intéressante. En effet, c'est la nouvelle référence qui oriente le cadre de la seconde PAC, elle témoigne des premières volontés de « verdissement » de la PAC. Elle est développée pour en légitimer sa pérennité en redéfinissant les fonctions de l'agriculture dans le développement national et européen : « *le meilleur respect de l'environnement fondera à l'avenir la légitimité des aides* » (NALLET H. (2007), p. 50). Elle marque ainsi la défaillance de l'ancien système (basé sur l'intensification productive) et émet l'idée d'une disparition progressive de la PAC. En effet, celle-ci devient fébrile comme par exemple face aux abus des soutiens aux exportations et aux importations sans limites (en volumes et/ou valeurs) de pétrole et d'engrais. Cette notion de MFA crédibilise la nouvelle orientation politique et apparaît comme un « effet d'aubaine » pour l'agriculture européenne.

La première PAC, basée sur le productivisme, a été progressivement remplacée par une réorientation des systèmes de production agricole qui privilégie l'augmentation de la valeur ajoutée et l'extensification (développement rural, environnemental, qualitatif). Cela transcrit l'articulation de la PAC d'un modèle intensif vers une « nouvelle agriculture » qui tenterait de s'adapter aux nouvelles exigences sociales (ex : paysages).

Toutefois, il est à noter que la PAC a favorisé, jusqu'à récemment, l'agriculture intensive, l'agrandissement et la spécialisation, du fait des soutiens européens liés à la production (aides, primes).

La hausse des rendements incités par les primes liées au foncier, a entraîné, entre autres, une augmentation de l'utilisation d'intrants. Le choix des agriculteurs les plus aidés, sont la poursuite de l'intensification en grandes cultures (primées) aux dépens de la Surface Toujours en Herbe (STH) et de la part des cultures aux intérêts environnementaux moins rentables (ex : 1999, suppression aides aux oléo-protéagineux : ex : colza – captation nitrates). De ce fait, l'homogénéisation spatiale et la concentration des exploitations continuent. L'augmentation d'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires, par compensation aux baisses de rendements des sols, est le résultat de rotations culturales courtes (maximisation de la rentabilité du foncier). Les aides européennes et nationales, versées dans le cadre de la PAC, ont eu des effets pervers sur la restructuration et l'évolution du secteur agricole. Les aides à l'hectare, découplées de la production mais liées au foncier, ont déterminé « *une rente intégrée au prix du foncier* », montrant alors « *une relation entre le montant du capital et celui des résultats* » obtenus (BOURGEOIS L. (2015), p. 26 et p. 28).

DELORME H. (2006), poursuit, en nous disant que l'inégale répartition des aides européennes, est le « *principal moteur qui permet à la minorité des agriculteurs les mieux dotés et les plus aidés de concentrer à son profit les exploitations* » (p. 129). Autre exemple, le gel des terres (15 % des terres arables), décidé face à l'intensification dans les années 1980, a provoqué une course à l'agrandissement, une augmentation des prix du foncier, et, en même temps,

l'explosion du recours aux intrants pour maximiser les rendements sur des surfaces contraintes. Le gel des terres, outre son coût important, a accru les pressions sur les terres agricoles.

Ainsi, les orientations théoriques qui guident la « PAC verte » ne se lisent pas réellement sur le terrain.

Depuis 2006, les paiements compensatoires, lié à une libéralisation de la PAC et à l'ouverture de l'agriculture européenne aux marchés internationaux, ont été remplacés par le Droit à Paiement Unique (DPU). L'instauration des DPU, sur la période 2006-2014, était novatrice puisqu'il s'agissait d'aides découplées de la production et du foncier. Ces aides aux exploitations agricoles étaient basées sur les années de production précédentes. Au 31 mars 2015 et jusqu'en 2020, les DPU sont remplacés par trois paiements complémentaires réorientant, à leur tour, la PAC.

Le premier de ces trois paiements est le Droit à Paiement de Base (DPB) lié à la surface détenue. Le second, est le paiement vert, qui participe une fois de plus au « verdissement de la PAC » et qui valorise : prairies, diversité des assolements, et Surfaces d'Intérêts Ecologiques (SIE). Enfin, le troisième paiement conditionnel est le paiement redistributif. Il valorise les productions à fortes valeurs ajoutées et/ou génératrice d'emploi. Les externalités positives, environnementales et sociales, sont alors encore plus, mises en avant dans cette nouvelle PAC, version 2015-2020.

Depuis la réforme de 2003, nous pourrions penser que nous sommes entrés dans une troisième PAC. Elle prolonge la seconde avec le renforcement des mesures en faveur de l'environnement. Elle s'en éloigne par l'abandon total des mécanismes de régulation. Elle s'écarte aussi du rapprochement des systèmes d'exploitation par une différenciation nette des stratégies productives.

➤ **La politique agricole française, quelles évolutions parallèles à la PAC ?**

Au sortir de la guerre, la France reconstruit son agriculture et l'Etat providence est là pour motiver cette mutation. L'intervention de l'Etat dans le secteur agricole sera régulière et structurelle avec le soutien à l'investissement dans l'équipement, les intrants, la recherche agronomique, etc.. Il s'agit de mettre en marche le progrès technique par l'investissement, et d'initier une agriculture moderne qui saura répondre à l'autosuffisance alimentaire, à la production d'excédents pour l'exportation (BOURGEOIS L., 2015). En alliant ces deux objectifs, l'Etat veut garantir aux consommateurs des prix bas et aux agriculteurs de meilleurs revenus. La politique nationale s'adapte, dans un même temps à la mutation de l'économie européenne.

Dans la continuité des réformes européennes, l'Etat français décide de mettre en place une agriculture productive et moderne. Les institutions Etatiques portent alors un modèle agricole familial basé sur au moins 2 Unités de Travail Humain (UTH). Les Lois d'Orientations Agricoles (LOA) de 1960 et 1962, vont engager la France dans le



productivisme. Les Indemnités Viagères de Départs (IVD), les aides à l'investissement des nouveaux installés (Dotations aux Jeunes Agriculteurs), couplées à une Surface Minimum d'Installation (SMI) vont dans ce sens. La disparition de la petite paysannerie d'autosubsistance est clairement annoncée. Les pouvoirs publics promeuvent la formation des agriculteurs, l'intensification des pratiques et la restructuration du secteur. L'Etat s'est alors doté d'outils pour guider l'agriculture vers cette voie (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA), Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER), etc.). Avec l'appui des syndicats majoritaires il a porté l'idéologie du modernisme agricole notamment en matière de gestion du foncier (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricole (FNSEA) et Jeunesse Agricole Catholique (JAC)). Nous sommes alors passés du paysan à l'entrepreneur (FREMONT A, 2014).

Les crises environnementales, sociales et culturelles, économiques et politiques du modèle productiviste, des années 1970 aux années 1990, ont sonné le glas de l'interventionnisme. Peu à peu, l'Etat providence et les syndicats ont cédé leurs places aux entreprises privées, aux collectivités territoriales et aux services publics de conseils (ex : Chambres d'Agricultures, Communautés de Communes). La LOA de 1999 et les mesures de la PAC dans les années 2000, transfèrent à l'agriculture des qualités auparavant négligées (ex : protection paysagère et environnementale). Elles inscrivent la « nouvelle agriculture » dans l'économie mondiale.

Aujourd'hui, la France promeut une agriculture d'entreprise et a abandonné les mécanismes de régulation de l'offre (ex : quotas laitiers). La « *machine européenne, aussi bien rodée qu'une trayeuse* » (CHARRIN E. (2010), p. 228) a, par le biais de la PAC, sérieusement restructuré l'élevage laitier français. La compétitivité, la productivité et la concurrence sont promues plus que jamais (compétitivité). Les crises du lait de 2008 et 2015 entachent la troisième PAC et révèlent un malaise entre les politiques (européennes et françaises), les éleveurs et l'industrie amont-aval.

2.2.) Les quotas laitiers

➤ De l'apparition d'un outil de régulation...

A la suite des « montagnes de lait » associées aux crises de surproduction de la fin des années 1970, l'UE a décidé, dans le cadre de la PAC, la création d'un dispositif de plafonnement de la production laitière. En 1977, la taxe de coresponsabilité apparaît, elle est prélevée sur les quantités de lait livrées et est censée amorcer le freinage de la production laitière. Les quotas laitiers sont ensuite apparus, en 1984, pour répondre aux explosions chroniques du budget du FEOGA. Ils ont permis de maîtriser l'offre par l'attribution à chaque exploitation d'un quota laitier fixé par département (jusqu'au premier avril 2011). Entre 2011 et 2015, ces derniers étaient fixés par bassins de production (9

bassins dont le bassin-Normandie : Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime). D'un point de vue territorial, l'Etat a choisi avec les quotas, d'enfreindre un principe d'égalité entre les producteurs. Ils ont permis la redistribution du droit à produire, des agriculteurs cédants, suivant un schéma de restructuration décidé par l'Etat. En réalité, le syndicat d'opposition majoritaire s'est montré vigilant quant à l'action de l'Etat. La restructuration semble avoir d'ailleurs été largement freinée par le système de quotas (LANGER F., 1991).

Au début des années 1990, de nombreuses voix se sont élevées en réaction à l'apparition des quotas. La FNSEA, opposée à la Confédération Paysanne (et dans une moindre mesure à la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL)), refusait catégoriquement leur mise en place. Ces derniers mettaient à mal, la libre production par l'augmentation des pénalités payées par les producteurs en cas de dépassement. Ainsi, le syndicat majoritaire prônait une agriculture française exportatrice qui était freinée par les quotas. L'argument alimentaire fut aussi employé, les quotas n'étaient pas en phase avec les valeurs chrétiennes d'une agriculture qui nourrissait le monde en guérissant la faim. Quoiqu'il en soit, l'Europe a finalement décidé de mettre en place ce système de contrôle de la production.

A l'heure actuelle, face à leur non-renouvellement, les voies qui s'élevaient contre eux il y a 30 ans, réclament leur maintien. Aujourd'hui, les quotas dépendent directement des entreprises laitières de collecte et de transformation. Elles les fixent individuellement en fonction de chaque producteur (CHATELLIER V., 2015 ; VERCHERAND J. *et al*, 2012)

Ce mécanisme de contingentement fut créé pour limiter l'inflation budgétaire. Il permettait la maîtrise des volumes produits tout en assurant, aux éleveurs laitiers, un prix garanti sur le marché commun. Nous pourrions qualifier cette initiative de « stabilisatrice », car elle rapproche les agriculteurs autour d'un même modèle de développement.

Les répercussions concrètes de la mise en place des quotas laitiers étaient multiples :

- La réduction du nombre de producteurs laitiers (plus rapide que la moyenne nationale), est due à l'augmentation de la productivité du travail.

Ex : Depuis 1984, réduction de plus de 80 % du nombre d'exploitations laitières en France.

- Diminution du nombre de vaches laitières dans le cheptel français, lié à la hausse des rendements de lait par tête (passé de 3639 t./animal/an en 1984 à 6710 t./animal/an en 2015).

Ex : depuis 1984, réduction de 50 % du nombre de vaches laitières en France avec, en parallèle, une réduction de la production laitière (en volume) de seulement 7 % (amélioration de la productivité) (CHATELLIER V., 2014, p. 4)

- Appartenance aux tendances générales de diversification des exploitations, de regroupement autour de formes sociétaires (type Groupement Agricole d'intérêt En Commun (GAEC)).



Ajoutons que les quotas laitiers s'inscrivent dans un contexte d'effritement de la cohésion européenne en agriculture. En effet, ils ont fait apparaître des stratégies différenciées entre Etats voulant soutenir leurs agricultures, grâce aux politiques nationales et aux dépens d'une cohérence Européenne : « *a partial renationalisation of ECC milk policy* » (L.-NAYLOR E., 1986, p. 53).

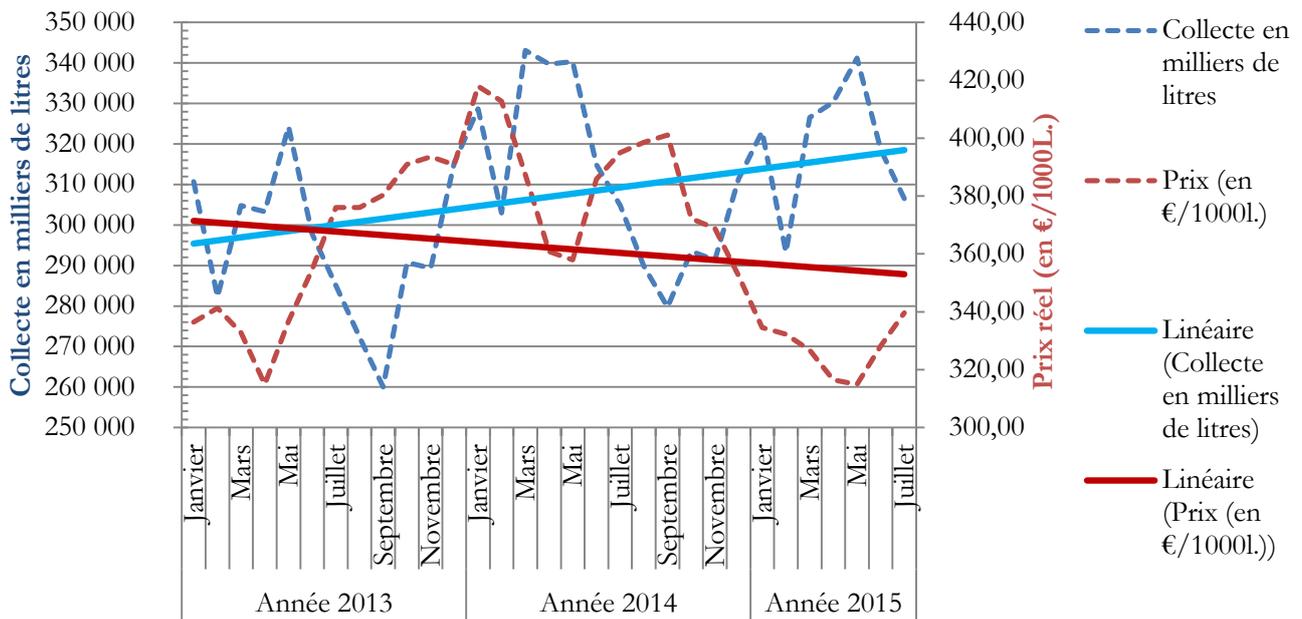
➤ ... aux critiques et à la suppression

L'Agenda 2000 et la réforme de Juin 2003 ont amorcé la suppression des quotas laitiers. La révision de la PAC de 2003 a marqué « *une rupture importante dans le mode d'intervention des pouvoirs publics au sein du secteur laitier* » (CHATELLIER V., 2004, p. 1). Les quotas ont généré des rentes (droits à produire). Ils ont, en quelque sorte, figé et freiné la concentration des exploitations. Ils se sont trouvés « périmés » face au risque de sous-production, induit par la mondialisation des marchés, et l'apparition de nouveaux débouchés notamment vers les « pays émergents ».

Avec la fin progressive des quotas, initiée au début des années 2000, les volumes de lait livrés aux laiteries augmentent. Parallèlement, nous observons une chute des prix et des revenus des éleveurs laitiers (Fig. 1 et 2).

L'augmentation des livraisons à l'industrie, plus que proportionnelle à la hausse de la demande, entraîne une inévitable crise de surproduction et une saturation des marchés. Ainsi, les producteurs de lait se trouvent fragilisés, d'autant plus qu'ils sont spécialisés. La dépendance des éleveurs laitiers les moins productifs aux aides directes, s'est considérablement accrue du fait de la fluctuation des prix du lait. Les subventions, étant fixées depuis le début des années 2000, sur les références laitières ou foncières des années précédentes, ne risquons-nous pas de figer l'élevage laitier français et de transformer les différences existantes en inégalités persistantes ? « *La fixation de références historiques individuelles de droits à primes, conduirait à préserver ces [les] écarts importants entre les systèmes intensifs et extensifs* » (CHATELLIER V., 2004, p. 4).

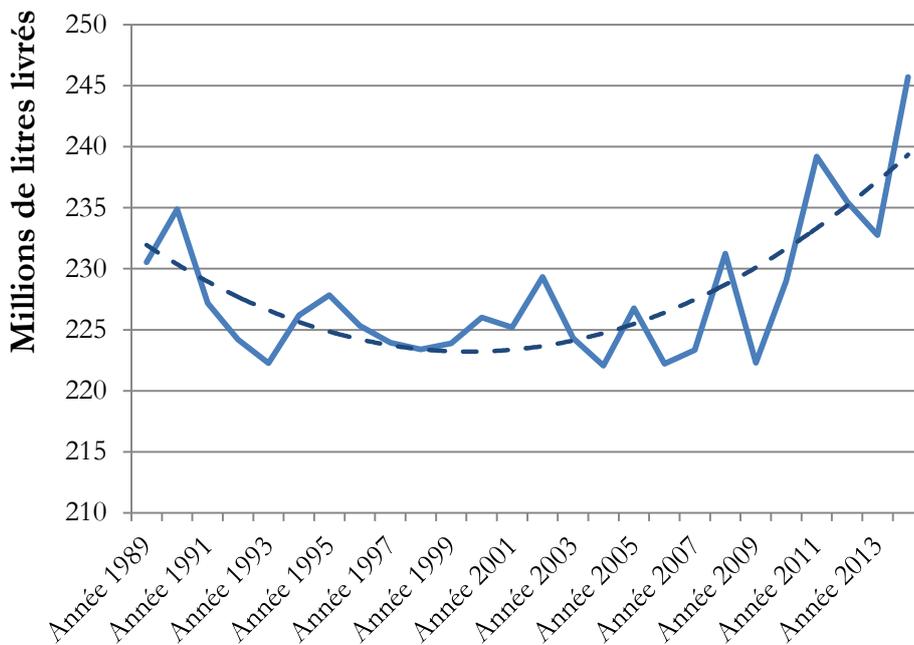
Fig. 1 : Corrélation positive entre prix du lait et volumes français collectés sur les trois dernières années



Sources : Enquêtes Mensuelles Laitières – SSP/FranceAgriMer

Réalisation : U. Legentil, septembre 2015.

Fig. 2 : Livraisons de lait à l'industrie en France de 1989 à 2014



Sources : Agreste - Statistique Agricole Annuelle série longue 1989-2014.

Réalisation : U. Legentil, déc. 2015.



L'assouplissement des quotas et leur disparition progressive (ou du moins leur changement de nature) entraîne une réaffirmation de la spécialisation laitière de l'Ouest Français. Le nombre d'exploitations s'amenuise mais la taille des cheptels augmente.

Les agriculteurs investissent, dans cette course ininterrompue à la modernisation et à la productivité. L'endettement et les charges d'amortissements sont de plus en plus importants. Les investissements colossaux en matériel, animaux, fonciers sont de plus en plus difficiles à assumer. La crise de l'élevage est d'autant plus sévère que les agriculteurs sortent d'une phase d'investissement.

Nous sommes passés d'une régulation par les pouvoirs publics à une régulation par les laiteries. Les quotas laitiers n'ont donc pas totalement disparu : ils ont simplement changé de statut. A partir des réformes agricoles européennes de 2003, nous observons « *une plus grande exposition des producteurs aux signaux des prix* » (DELORME H., 2007, p. 69). La volatilité des prix du lait, liée à la mondialisation du marché et aux variations de l'offre et de la demande, amène les laiteries à se protéger des excès de production, positif ou négatif. Aussi, la responsabilité de la sur- ou sous-production est transférée aux éleveurs sous la forme de pénalités. Le quota annuel par exploitation est divisé en 12. Si l'agriculteur ne livre pas *n* quantité de lait par mois alors il devra payer. La fixation des prix du lait payés à l'agriculteur dépend, aujourd'hui, directement des laiteries.

Face à cette dérégulation, l'UE, pour protéger son secteur laitier, a voulu lutter contre la baisse des prix et des revenus agricoles, par une hausse de la production induite de gains de productivité. Cependant, H. DELORME, 2007, note que le transfert de ces gains de productivité ne profitera pas aux producteurs, mais plutôt aux industries et centrales d'achats situées en aval, tirant les prix à la baisse. En effet, les agriculteurs sont désormais dépendant de la filière aval pour écouler leurs productions : « *très rapidement, un puissant système industriel s'est substitué à cette fourmilière artisanale* » (FREMONT A., 2014, p. 32). Dans un contexte de restructuration linéaire et massive, le producteur doit suivre le mouvement indiqué par l'industrie sous peine d'éviction : « *la poursuite de cette polarisation devrait en outre être encouragée par les industriels de la transformation, soucieux de diminuer leurs frais de collecte* » (ESTIVAL L., 2015, p. 63).

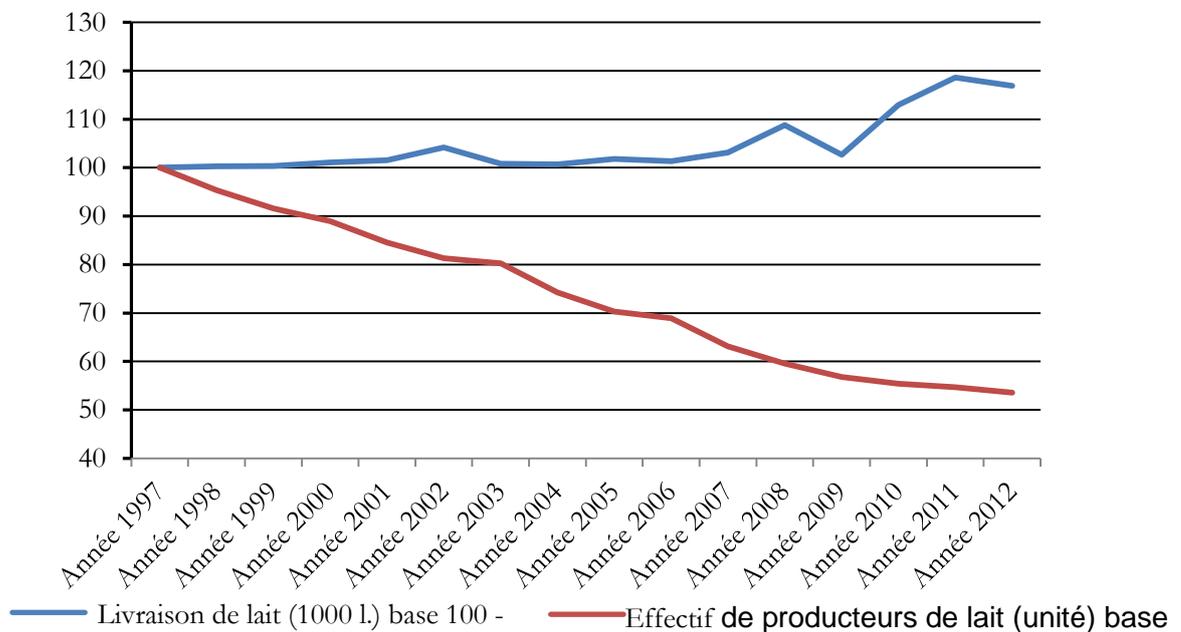
J-C BUREAU, 2007, remarque « *une plus grande exposition des producteurs aux signaux des prix* » (p. 69). En effet, les volumes livrés sont en constante augmentation et le nombre d'éleveurs en grande diminution (Fig. 3).

Les producteurs sont très sensibles aux variations de l'offre puisque leur appareil de production est peu flexible. Il leur est donc difficile de s'adapter à des variations interannuelles du prix du lait.

Pour récapituler, nous pouvons dire que la réforme de 2003, a mis en germe la fin des quotas. La réforme de 2008 a engagé sa poursuite par un desserrement progressif du système de régulation avec, pour exemple, l'augmentation du niveau de quotas d'un pourcent par an (années 2010 : quotas supérieurs à la production). La restructuration du 31

mars 2015, a mis fin à cette « *politique de contingentement* » de l'offre (CHATELLIER V., 2015, p. 7).

Fig. 3 : Evolution des différents indices (base 100 - 1997) concernant l'élevage laitier



Sources : Agreste - Données annuelles sur le lait et les produits laitiers 1997-2012.

Réalisation : U. Legentil, déc.

Remarquons que dans le cadre des « verdissements » successifs de la PAC et du soutien à son second pilier (développement rural), l'impact des quotas sur l'environnement devrait être mis au premier plan. Toutefois, nous observons une situation paradoxale au sein même de l'orientation prise par la PAC. En effet, la « libération » des quotas a entraîné une volonté, par les exploitants, d'augmenter le rendement du cheptel laitier et ainsi d'améliorer leurs revenus face à la baisse des prix. Les orientations des systèmes laitiers vont à contre-courant des objectifs environnementaux. Pour exemple, après la réforme de 1992, la promotion du maïs fourrage (ou « maïs subventionné ») et sa dessiccation, ont entraîné une hausse des surfaces converties aux cultures fourragères au détriment des prairies permanentes (« retournement »). Les externalités négatives, liées à l'agriculture, doivent alors être prises en compte pour une gestion raisonnée des ressources environnementales. Les externalités positives doivent être encouragées.

« L'évolution tendancielle des systèmes agro-industriels "tertiarisés" conduit à des échanges internationaux intenses et instables, favorisant la volatilité des prix mais aussi de fortes exigences énergétiques combinées à un épuisement des ressources "naturelles". » (BERMOND M. et al, 2013, p. 49).



* * *

Deuxième partie

Méthodologie de la recherche et présentation du terrain d'étude



1.) Approches théoriques ; construction idéologique de l'objet d'étude et formulation d'hypothèses explicatives

Partons du postulat de départ que la compréhension, l'interprétation et l'assimilation personnelles des théories ayant cours dans les sciences sociales, déterminent un raisonnement et un positionnement scientifiques infiniment subjectifs. D'une même manière, considérons que chaque démarche scientifique ne peut être que subjective. En effet, le chercheur, même s'il essaie de s'en dégager, appartient à un groupe social, a reçu et reçoit une socialisation profondément individuelle. Aussi, le choix de son approche, de sa méthode, de ses outils, n'est que le résultat de ses choix personnels, eux-mêmes guidés par sa sensibilité propre, ses expériences, ses affections. La démarche scientifique ne peut donc être totalement neutre, nous pouvons alors parler de « fausse neutralité des sciences ».

Une fois que ce constat est fait, il convient de placer notre réflexion dans l'approche théorique qui lui ressemble le mieux, et ce, pour préciser la nature de notre démarche.

➤ A des fins de servir la géographie sociale critique

Nous pensons ici la société avant l'espace. Nous pensons le groupe social, comme l'agrégation d'individualités formant un tout. Il nous faut alors, nous distinguer des sciences de la nature, de la géographie des écosystèmes, et nous inscrire au sein des sciences sociales, de la géographie sociale (GUMUCHIAN H. *et al*, 2000)

La recherche, par l'individu ou par le groupe, d'une mise en conformité avec un nouveau contexte, traduit la recherche d'un équilibre. L'adaptation offre une lecture de la société motivée, par les changements techniques, économiques, idéologiques, etc., par l'évolution des rapports sociaux qui en découlent et qui les motivent. Mettre en lumière ces stratégies d'adaptation c'est 1°- comprendre comment évolue et se structure la société. 2°- Essayer de lire des différences (justes ou injustes) et des inégalités (acceptées ou revendiquées). Il s'agit de passer d'une différence observable à une inégalité sociale. L'adaptation ou l'inadaptation peuvent être contraintes (ex : difficultés financières).

Nous voulons lire une organisation sociale de l'espace à partir des rapports sociaux, et même, des rapports sociaux de production qui participent à produire l'espace. « *L'organisation spatiale d'un territoire, n'est que la forme concrète ou matérielle de l'organisation d'une société donnée, dans la mesure où l'espace est l'expression de la réalité des relations* » (LEDROUT R., 1976). L'idée est de mettre en lumière l'espace social en tant qu'espace de domination, où s'exprime des enjeux et des intérêts antagonistes. Nous nous inscrivons clairement dans la géographie sociale (post-1963). Renée Rochefort énonçait au colloque des Géographes Français de Lyon, avec le « *renversement de l'ordre des facteurs [...] le groupe humain d'abord, l'espace ensuite* ». Elle ajoute en 1982 : « *Ce qui est premier en Géographie sociale, c'est la société et non l'espace* ».

Nous souhaitons, *in fine*, passer d'une connaissance critique à une critique sociale (HERIN R., 2014).

➤ De la géographie sociale à la géographie radicale

Les rapports de domination se construisent, s'inscrivent et se lisent dans l'espace. La société est donc le produit d'un jeu de forces, d'une dialectique, entre acteurs ou groupes sociaux qui défendent leurs idéologies et intérêts propres. Les changements structurels sont révélateurs de stratégies socio-spatiales. Les acteurs se projettent sur l'espace en fonction de leurs intérêts. Aux faits-sociaux s'additionnent des pratiques spatiales. Les faits-sociaux déterminent le rapport des acteurs à l'espace. Nous parlerons alors de phénomènes ou processus « socio-spatiaux ». Pour les étudier avec rigueur scientifique et pseudo « neutralité », ceux-ci doivent être considérés comme des choses : « *Nous ne disons pas, en effet, que les faits sociaux sont des choses matérielles, mais sont des choses au même titre que les choses matérielles, quoique d'une autre manière.* » (DURKHEIM E., DUBET F., 2007). Les rapports socio-spatiaux sont révélateurs de la dialectique société-espace. Elle s'exprime, selon les théories radicales, par le conflit et plus globalement par le changement. Elle se définit, à notre sens, en fonction de rapports socio-spatiaux hiérarchiques et dissymétriques. Les emboitements d'échelles témoignent de cette dialectique verticale des rapports sociaux.

➤ Emprunts à d'autres courants de pensées des Sciences Humaines et Sociales (SHS)

En complément de l'approche sociale critique et radicale, il nous a semblé opportun d'emprunter certains éléments à d'autres courants de pensée des sciences humaines et sociales. En effet, nous nous sommes reconnus dans des traits circonscrits d'autres approches théoriques.

- Influence **limitée** de l'approche fonctionnaliste (facette du néopositivisme).

Dès à présent, disons clairement qu'en aucun cas nous ne nous reconnaissons dans l'approche néo-positiviste, où les phénomènes observables répondraient à des lois de causes à effets, se rapprochant des sciences « naturelles ». Nous avons extrait de la pensée fonctionnaliste un angle d'attaque qui nous semblait intéressant.

Nous nous sommes intéressés à la construction continue et dynamique de la société agricole, par l'entrée de la crise, du dysfonctionnement, du changement. La restructuration de la PAC et les crises du lait (2008, 2015), la détresse de certains agriculteurs, ont éveillé en nous des interrogations sur la société et son (dys-) fonctionnement. La situation de « crise » ou de changement induit une réaction. Il s'agira de la mettre en lumière et de l'expliquer en détails. La fin des quotas laitiers, et l'orientation prise par la politique agricole européenne depuis les années 1990, confrontent les agriculteurs à « *la main invisible du marché* » mondial libéralisé (CHARRIN E., 2010, p. 227). L'UE, dans la direction qu'elle fait prendre aux politiques agricoles nationales, favorise une concurrence au profit des centrales d'achats et



de la grande distribution. Elle évince ainsi les plus petits producteurs et s'auto-renforce sur le marché mondial.

- *Influence comportementaliste et moderniste.*

Nous trouvons pertinent d'essayer de décortiquer les dimensions individuelles des structures spatiales observées. Les « *motivations individuelles* » guident les comportements spatiaux (BAILLY A. et BEGUIN B., 1982, p. 28). Ces derniers constituent de puissants facteurs explicatifs des structures sociales et spatiales observées. Nous empruntons alors à l'approche comportementale (ou béhavioriste) l'intérêt pour l'individu. La seconde phase du travail qualitatif que nous allons mener s'inscrit pleinement dans cette prise en compte des intérêts, volontés et influences individuelles (Cf. 2.2.2) « *L'approche qualitative, seconde et troisième phase : l'enquête par entretiens* ». Il s'agira d'aborder l'univers du lait, en particulier les producteurs, en tant que groupe organisé conscient de ses intérêts, mais aussi, en tant qu'agrégation d'individus opérant des choix personnels. Le comportement individuel serait déterminé par un environnement construit et vice-versa : les faits sociaux produisent l'espace et l'espace traduit, produit les faits sociaux.

Nous envisageons, par la suite, les faits sociaux dans leur globalité. La compréhension de chacune des parties peut faire apparaître un schéma global cohérent (structure). L'espace est appréhendé comme un espace social vécu mais aussi comme un espace géoéconomique. Les mécanismes économiques influencent les stratégies des acteurs en présence. Dans cette géographie économique, on peut reconnaître l'influence du courant dit « moderniste » avec l'idée que la société change en fonction de l'évolution des valeurs qu'elle porte. D'un point de vue méthodologique, il s'agit de prendre du recul et de combiner les méthodes qualitatives et quantitatives pour essayer de retranscrire une analyse plus générale.

➤ Une approche multidisciplinaire

Considérons que nous situons notre approche à la frontière de la Géographie, de la Sociologie et de l'Economie. Des enjeux géographiques et territoriaux, gravitent autour de l'adaptation des systèmes de production agricole. La crise du lait et la fin des quotas ont des incidences sur la structure sociale de l'espace. Cette modification est le principal concept et moteur de notre recherche. Nous sommes inscrit, ici, dans la géographie au sens premier du terme. Sans prétention, nous nous employons à décrire et penser l'organisation de l'espace et du territoire.

Les transformations des systèmes de productions s'associent à la mutation de l'espace social. Les stratégies individuelles et collectives construisent l'espace. Il nous paraît opportun de mobiliser des concepts sociologiques. Les premiers concepts, à souligner, sont le changement social et la causalité. Ils découlent directement de notre inscription dans la démarche dialectique (dynamique sociale et inégalités sociales). Trois autres concepts centraux, à retenir, sont le contrôle social, la domination et la mise en conformité. Ils

s'ajoutent aux conflits, rapports de forces et rapports sociaux. Ces thèmes sociologiques appartiennent plus largement aux sciences sociales et nous les mobilisons autour de la notion d'espace.

Le champ économique a aussi une place importante dans notre réflexion et est associé à une approche diachronique. Il nous sert à saisir le contexte dans lequel s'inscrit l'agriculture. Les principaux concepts utilisés sont l'investissement, le marché, le travail, les coûts de production, etc.

Nous nous situons donc dans une approche hybride entre géographie sociale, sociologie géographique et économie.

2) Méthodologie, les différentes phases de construction de notre réflexion

Prédominance de l'analyse qualitative au sein d'une Mixed-method

Tout au long de ce travail, nous avons établi un protocole strict et ordonné de la démarche méthodologique. Aussi, rappelons les différentes étapes de cette démarche rythmée en 3 grandes parties.

Ajoutons qu'un travail bibliographique est entrepris en amont de l'étude de terrain. Il nous a suivis transversalement tout au long de l'étude. Cette approche bibliographique nous a permis de mieux saisir le cadre multi-scalaire dans lequel évoluent l'agriculture et l'élevage d'hier à demain.

2.1) L'approche quantitative, première phase : analyses de données et productions cartographiques

Nous avons choisi de mener un diagnostic statistique territorial de l'élevage laitier Manchois. Cette première phase nous a permis de révéler, au fur et à mesure, les premiers mécanismes qui nous ont conduits à la formulation d'hypothèse de travail. En effet, le travail statistique, couplé à l'analyse cartographique, permet de dégager des dynamiques spatio-temporelles nécessaires à la compréhension de la structure de l'élevage laitier d'aujourd'hui. Ces premiers résultats ont su nous guider lors des entretiens, notamment auprès des professionnels des structures encadrantes de la profession. L'approche quantitative nous a donné de la matière pour les entretiens que nous avons menés. Elle apporte un bagage important pour pouvoir donner le change à nos interlocuteurs (spécialistes du monde agricole). Cette approche nous a permis de dresser un premier état



des lieux de la situation précédant le terrain. Il s'agit de comprendre la structuration passée et actuelle, les dynamiques du monde agricole. Nous avons complété l'approche quantitative par une approche qualitative, elle-même divisée en deux phases. Comme le travail bibliographique d'amont, la phase quantitative a tenu le rôle de préambule à nos deux campagnes d'entretiens.

2.2) L'approche qualitative, seconde et troisième phase : l'enquête par entretiens

➤ Entretiens des professionnels de structures encadrantes (Cf. ANNEXE 1)

En complément de l'approche quantitative, nous avons mené une première campagne d'entretiens auprès des professionnels des structures encadrantes de la profession agricole (Chambres d'Agriculture, SAFER, laiteries, Littoral-Normand, syndicats, etc.). Ces entretiens nous amènent à mieux saisir l'orientation de l'élevage laitier et les visées de développement sous-jacentes des politiques agricoles. En effet, ces structures orientent concrètement, par leurs activités de conseils et de services, les changements du monde agricole. Pour comprendre l'adaptation des éleveurs, il nous a paru nécessaire d'être informé du contexte politique, économique et social local actuel. Nous avons mené ces entretiens à trois échelles spatiales différentes. A petite échelle, nous avons questionné La SAFER, la Chambre d'Agriculture de Normandie, les laiteries, etc. Nous nous sommes donc intéressés au contexte de l'Ouest laitier, de la Normandie et de la Basse-Normandie. En second lieu, nous avons parallèlement interrogé le département de la Manche auprès de la Chambre d'Agriculture Départementale ou encore des syndicats. Enfin, nous avons, à grande échelle, travaillé sur le Sud-Manche et sur nos communes d'étude. Ce travail, composé de 22 entretiens, réalisés en amont de la démarche de terrain auprès des agriculteurs, a favorisé un « défrichage » du sujet. Nous avons dressé un premier bilan des évolutions récentes de l'élevage laitier dans le contexte de fin des quotas et de crise du lait (Cf. ANNEXE 1, entretiens complémentaires).

Nous avons principalement abordé les thématiques du contexte agricole général et local, de la fin des quotas laitiers, avec le passage à la contractualisation. Les techniques d'élevage, les stratégies d'adaptation des laiteries et agriculteurs ou encore l'avenir du secteur laitier ont également été questionnés. Il nous a paru essentiel de comprendre le contexte agricole, à plusieurs échelles, pour saisir les dynamiques dans lesquelles s'inscrivent les éleveurs laitiers du Sud-Manche.

Nous avons construit un guide d'entretien semi-directif. Nous avons alors orienté le discours vers notre sujet, tout en laissant les enquêtés libres de nous emmener vers leurs domaines de compétences. Nos relances et questions ont fait office de recentrage autour de notre problématique, afin de ne pas trop détourner la conversation.

L'écoute dirigée n'a pas été suffisante pour que la parole se libère de façon « naturelle ». Il nous a donc fallu faire appel aux relances : répétitions, échos (reflets), compléments, interprétations, interrogations, reformulation ou déclarations. Enfin, il a été nécessaire de s'engager activement dans l'entretien pour améliorer l'implication des enquêtés. Des questions polémiques ont été abordées afin de ne pas rester dans un simple question/réponse et de rentrer dans un vrai débat. Nous avons également pris parti dans nos interventions. Sur des questions d'actualité (ex : promotion du modèle productiviste) nous avons toutefois essayé de partager le point de vue de l'enquêté, pour le mettre en confiance et motiver la parole. Les professionnels des structures encadrantes sont formés à la communication, ils se sont montrés relativement prolixes (KAUFMANN J-C., 2014).

Le premier guide d'entretien est simple dans sa structure (Cf. ANNEXE 1). Il met en confiance l'interviewé par la description de son statut, du rôle qu'il occupe, des missions qu'ils mènent au sein de sa structure. Progressivement il se resserre autour de la fin des quotas laitiers et du Sud-Manche. Il cherche à traduire les hypothèses de recherche en réponses concrètes ou encore à reformuler les questions de recherche (BLANCHET A. *et al*, 2012). Il s'agit de structurer le discours de l'enquêté par anticipation et/ou de l'orienter de façon à l'amener vers notre problématique. Ces premiers entretiens nous ont donné une vision extérieure du métier d'agriculteur. Les enquêtés étaient toutefois très imprégnés et hyperspécialisés dans l'évolution du milieu agricole.

Ces entretiens, nous ont permis de formuler des hypothèses concernant les adaptations potentielles des éleveurs laitiers face à la fin des quotas dans ce contexte de crise agricole (adapté d'après GUEDES E., MELLET C., LEGENTIL U., 2014, « Etude de la vente non-déclarée en agriculture à grande échelle : intérêts et pratiques », *in Dossier de GEO554*, p. 16, hors-annexes).

➤ **Les entretiens auprès des éleveurs, le cœur de la démarche (Cf. ANNEXE 2 et 3)**

De Février à Avril 2016, nous nous sommes rendus dans 24 exploitations laitières de deux communes ciblées du Sud-Manche. Nous avons rencontré une multiplicité de personnes qui vivent dans des situations opposées, du confort à la détresse.

Tout comme le premier guide d'entretien, le second se voulait semi-directif et progressif. Dans un premier temps, nous avons voulu libérer la parole. En effet, nous nous sommes parfois retrouvés face à des éleveurs peu prolixes. Aussi, le début d'entretien a été conçu pour entrer en douceur et sans complication dans le dialogue. Les questions, sur l'âge de l'exploitant, sur sa date d'installation ou sur les caractéristiques de son exploitation à l'installation, allaient dans ce sens. Parler du passé, a favorisé l'entrée dans le présent. Par la suite, nous avons articulé le guide autour d'une présentation de l'exploitation (surface, cheptel, productions) puis, par effet d'entonnoir, il nous a fallu aborder les évolutions passées et à venir du système productif, la crise du lait et, enfin, la fin des quotas. Revenir sur le contexte maussade, nous a permis une fois de plus de motiver la parole. Les éleveurs avaient des choses à dire et il a fallu parfois détourner le sujet pour pouvoir obtenir les



informations voulues.

Le choix d'une approche à grande échelle auprès des éleveurs s'est révélé pertinent. Il s'agissait de choisir une échelle adaptée à nos moyens et « à la pertinence du problème à résoudre » (BAILLY A. et BEGUIN B., 1982, p. 89). Suite, aux avis et conseils exprimés au cours des premiers entretiens menés, nous avons choisi, pour la seconde phase de notre approche qualitative, de nous arrêter sur deux communes du Sud-Manche. Nous avons alors effectué un « ratissage » communal (quasi-exhaustif) et tenté d'interroger un maximum d'éleveurs laitiers afin de ne pas seulement suivre nos réseaux de relations. Nous nous sommes prémunis d'un biais méthodologique induit par la poursuite d'un réseau-social. Suivre un réseau peut conduire à l'oubli des marges. Nos connaissances ont créé un lien indispensable pour obtenir des rendez-vous chez certains éleveurs.

➤ **L'intérêt de la mixed-method pour l'analyse géographique des transformations sociales**

Les méthodes d'analyse quantitative, renforcent, à notre sens l'analyse des discours collectés lors d'une campagne d'entretiens. L'analyse statistique et cartographique permet de mieux cerner la conjoncture socio-économique et technique du monde agricole. Elle nourrit l'élaboration et les échanges pendant le temps des entretiens. Elle permet de lire les dernières (ou premières) tendances d'un monde agricole très réactif et mouvant. Enfin, elle assoit ou remet en cause l'approche qualitative et, *de facto*, devient un outil indispensable à la recherche scientifique.

Le choix est de s'inscrire dans cette double approche méthodologique. En tant qu'apprentis-chercheur, appartenant à l'école de Géographie Sociale Caennaise, nous voulons découvrir et utiliser ce principe de méthodologie « mélangée » (par ailleurs enseigné en cours à l'Université).

2.3) Sources d'inspiration atypiques à la recherche scientifique

Au sein de notre bibliographie, nous faisons figurer des films et bandes dessinées qui apportent un regard singulier sur la réflexion menée ici. Ces supports visuels, trouvent leur place au sein de ce travail. Ils nous ont renseignés de points de vue toujours engagés, subjectifs, au sujet de l'élevage. La filmographie employée ici, repose sur un bon nombre de documentaires plus ou moins scientifiques. Ces sources sont complétées par une approche tout aussi atypique. En effet, au cours de cette année, nous avons construit et réalisé un documentaire scientifique dans le cadre des Ateliers Films, mis en place grâce au programme FRESH (Formation et Recherche En Science Sociale), en collaboration avec la Maison de l'Image de Basse-Normandie et la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de L'Université de Caen-Normandie. Cette approche scientifique et artistique nous a fait réfléchir quant à la construction de notre objet d'étude. Le documentaire apporte pour le chercheur un regard décentré concernant sa thématique de recherche. L'accessibilité de la science par la vidéo nous pousse aussi à réfléchir quant à notre

approche ci-présente. La photographie est utilisée dans cette voie. Les clichés capturés et présentés ici, sont des arguments et n'ont pas comme seule vertu l'illustration. La photographie est alors vue comme un réel outil scientifique. Lorsque ce qui est présenté, est en adéquation avec la réalité observée, alors, la photographie rend l'information plus directe. Elle ouvre également la réflexion scientifique à un public plus large.

Nous voulons rendre la forme du mémoire assez ouverte, en faisant régulièrement appel aux croquis, schémas, cartes, tableaux ou encore photographies. Pour appuyer cette démarche, vous trouverez en dernière annexe un récapitulé de presse. La compilation d'articles journalistes locaux et sur une période longue (Ouest-France – 2014-2016) apporte, lui aussi, un autre regard sur le sujet. Les articles recensés débutent en date où la conjoncture était encore favorable aux éleveurs laitiers et se terminent aujourd'hui, où la situation a profondément évolué.

3) Terrain d'étude et état d'avancement

3.1) L'inscription dans un espace spécialisé dans la production laitière

➤ Un emboîtement d'échelles du Grand-Ouest au Sud-Manche

C'est dans le Grand-Ouest, qu'est situé le principal bassin de production laitier français. Les régions Bretagne, Pays-de-Loire et Normandie regroupent l'essentiel de la production laitière française. En 2014, elles concentrent, 53 % de la production laitière métropolitaine (contre 46 % en 2004) (Agreste, Recensement Agricole (RA)).

La Normandie est la deuxième région de France qui a le plus grand nombre de vaches laitières et la troisième dans les livraisons de lait. Elle se place également troisième en terme d'emploi dans les IAA. C'est une région profondément agricole qui dispose de près de 70 % de Surface Agricole Utilisée (SAU). Les plus fortes productions laitières à l'hectare se concentrent sur sa façade Ouest. Elles se trouvent dans l'Ouest du Calvados (Bocage Virois) et sur le département de la Manche (Sud-Manche).

La Manche produit 40 % du lait de Normandie, elle est largement en tête devant les départements du Calvados, de la Seine-Maritime et de l'Orne qui en produisent 19 % chacun (RA, 2010). Le département est le premier département de France en nombre de vaches laitières. Nous pouvons alors nous autoriser à parler de « département spécialisé »



dans la production laitière (Agreste, 2013, Conseil Départemental de la Manche, 2016). La Manche comprend un cheptel à dominante Normand, avec seulement 25 % de Prim'Holstein. Dans les grandes lignes, le département compte 75 % d'herbe et 25 % de maïs.

La SAU du Sud-Manche, quant à elle, comprend plutôt 30 à 50 % maïs pour un cheptel composé au $\frac{3}{4}$ de Prim'Holstein. La production de maïs y est très hétérogène avec des variabilités allant de 5 à 6 tonnes de matière sèche par hectare et par canton (pour en moyenne 22 tonnes/hectare). Les zones de Saint-Hilaire et de Granville sont plus productives en Maïs. Concernant la zone côtière de la Baie du Mont-Saint-Michel, elle se caractérise également par la présence importante d'élevage de chevaux, de maraîchage et de tourisme (pression foncière accrue). Nous notons, ici, un gradient d'intensification Nord-Sud.

Le Sud-Manche regroupe des structures de moins en moins familiales et de plus en plus diversifiées (plus de cultures et plus de hors-sol). Elles évoluent sur un foncier plus cher (ex : Avranchins jusqu'à 15-17 000€ l'hectare). L'importante pression foncière, ressentie sur les prix, entraîne une utilisation intensive de la terre en vue de la rentabiliser au maximum.

Au sein de cette entité, on distingue le Mortainais de l'Avranchin. La zone de Mortain compte plus de vaches, plus de hors-sol avec une mentalité proche Mayenne et Bretagne. Dans l'Est de l'Avranchin, depuis Ducey (zone Pontorson – St James), les exploitations reposent sur une part de céréales et de hors-sol non-négligeable et se rapprochent, également, du modèle Brétiliens (Ille-et-Vilaine). Le hors-sol se concentre néanmoins à majorité sur la zone le Teilleul-Pontorson (surtout volaille et porc). La zone de Villedieu-Saint Pois est la moins productive et serait peut-être en voie de désertification, ou du moins en forte déprise rurale. En zone défavorisée, l'éclatement des structures d'exploitations est plus important. Cela souligne un manque de compétitivité lié à des coûts de mécanisation plus élevés. Cette zone est le témoin d'un gradient d'intensification productive Est-Ouest.

En complément, ajoutons que le Sud-Manche est aussi la zone la plus importante de la Normandie en nombre de robot (environ 7 % des exploitations). Dans ce secteur dynamique, nous retrouvons, en effet, des éleveurs dit « techniques ». En 10 ans, le nombre d'exploitations qui a installé (au moins) un robot de traite, ont bondi de +2100 %. Parallèlement, nous notons une augmentation de +350 % de litres de lait produit par unité de production, en moyenne, sur le Sud-Manche. La Manche reste dynamique et regroupe des entreprises laitières de dimension nationale (ex : Lactalis, Agrial-Eurial). Elles investissent dans des infrastructures de transformation (ex : 2015, tour de séchage d'Isigny-Sainte-Mer dans le Nord-Ouest du Calvados).

Concernant la présence d'élevages en agriculture biologique, il n'y a pas de secteur qui se détache. Cependant, il est à noter qu'ils sont souvent des « reconvertis » et leurs profils en font, la plupart du temps, des bio-intensifs (source : entretiens complémentaires ; Cf. ANNEXE 4).

➤ **Le Sud-Manche, délimitation de notre zone d'étude**

Pour cette étude, nous nous attardons sur le Sud-Manche, c'est-à-dire le tiers-Sud du département de la Manche (Fig. 4). Nous nous concentrons sur l'étude de cette zone productive originale. Elle suit un choix personnel et méthodologique.

Ce choix a été orienté par les caractéristiques propres à cet espace, en termes de système de production. Etudier la fin des quotas, nous est apparu intéressant et pertinent dans cet espace spécialisé dans la production laitière. Ce choix se poursuit par faisabilité à mettre en œuvre notre démarche de terrain. Nous avons également, une bonne connaissance du secteur envisagé ce qui a facilité notre mobilité. Enfin, nous avons des réseaux sociaux préalablement constitué par un long travail d'immersion débuté il y a de cela 21 ans.

Nous délimitons notre espace au Sud et à l'Est par les limites administratives du département. Nous restons donc aux portes de la Mayenne, de l'Orne et du Calvados. Au Nord, nous n'allons pas au-delà l'axe routier Granville-Villedieu-les-Poëles car nous entrons dans le Centre-Manche. Il apparaît que nous sommes, alors, en présence de systèmes productifs moins intensifs et plus herbagés. A l'Ouest, nous nous arrêtons à l'Avranchin, sans aller plus loin dans la dépression formée par le bassin de la Sélune. Les logiques productives de la région de Ducey et de Pontorson sont, à notre sens, sous l'influence directe du modèle productif breton et donc différentes des logiques productives du Sud-Manche *stricto-sensu* (Fig. 5).

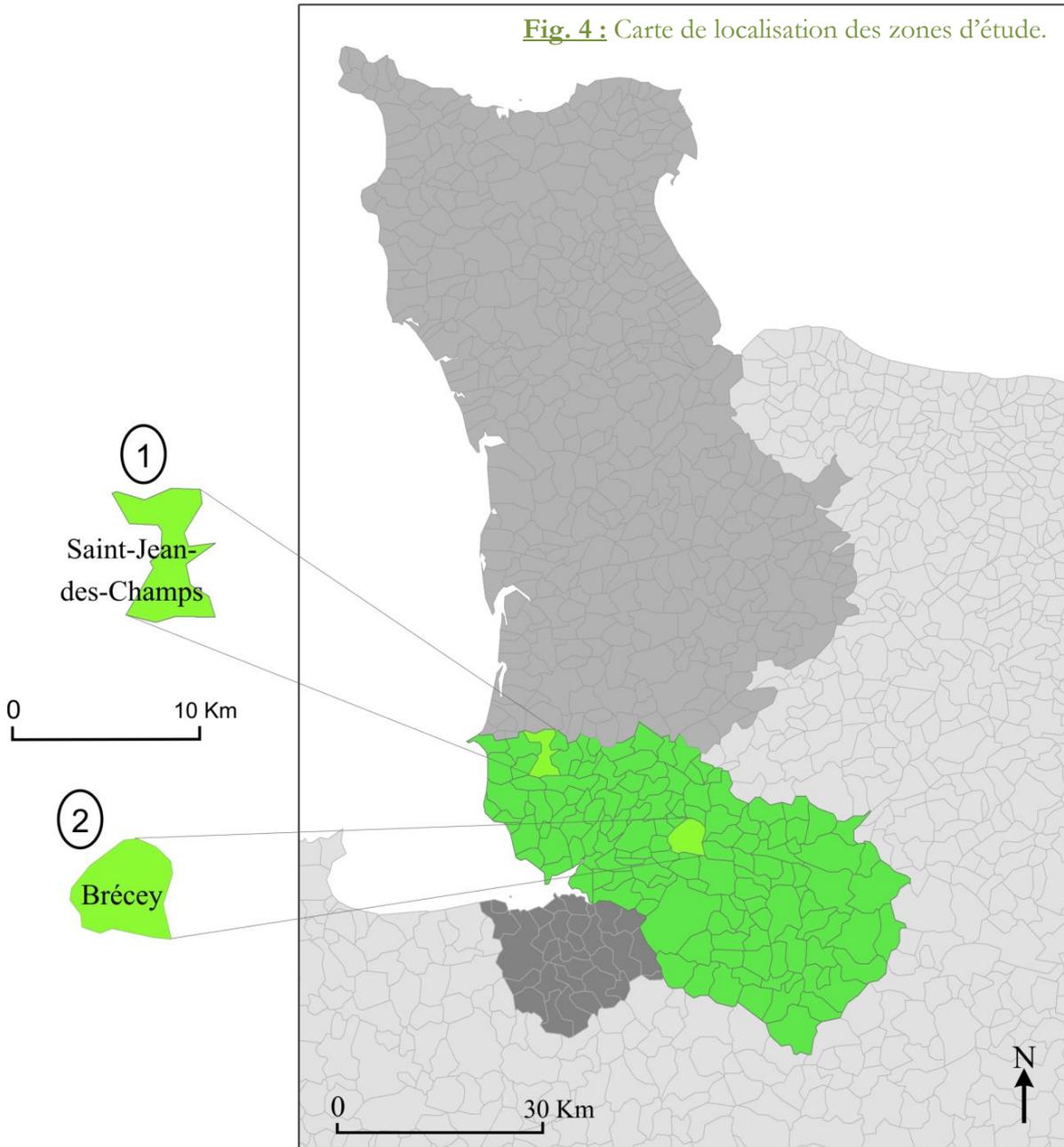
➤ **Des exploitations laitières au sein de communes spécialisées**

A plus grande échelle, nous avons fait le choix d'un « ratissage », quasi-exhaustif, de deux communes du Sud-Manche ci-nommées : (1) Saint-Jean-des-Champs ; (2) Brécey (Fig. 4, 5 et 6). Il s'agit de mener une sorte de « monographie locale » afin d'appréhender les mutations des systèmes de production, initiées par la fin des quotas. Nous nous sommes penchés sur des communes relativement spécialisées dans l'élevage laitier et représentatives de la dynamique locale. Il n'a en aucune façon s'agit de mener une enquête exhaustive sur tout le Sud-Manche. Nous a avons voulu saisir les dynamiques locales, qui dressent un tableau de la situation actuelle et à venir.

A cela, s'ajoutent des entretiens complémentaires auprès d'élevages plus atypiques ou ayant des caractéristiques jusqu'ici peu rencontrées.



Fig. 4 : Carte de localisation des zones d'étude.



Source : BDTopo France.

Réalisation : U. Legentil, Mai 2016, adapté d'après Marie M., 2009.

LEGENDE

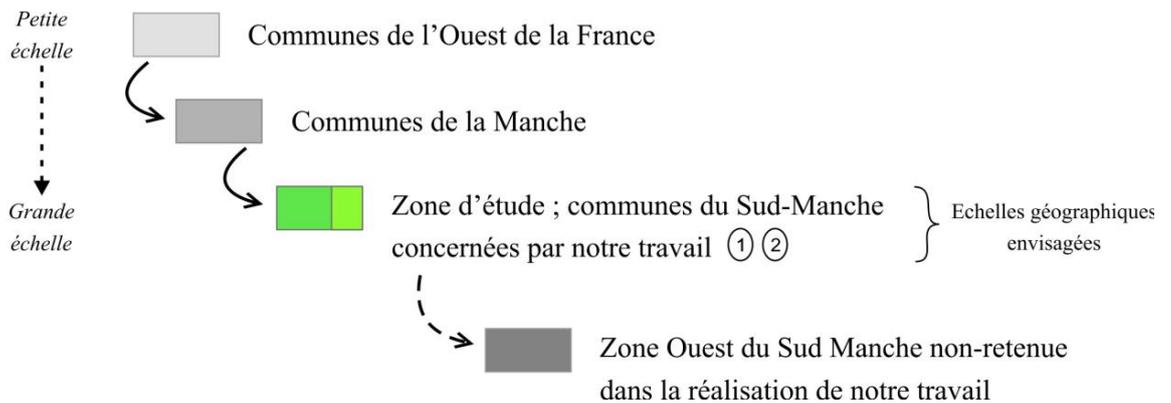
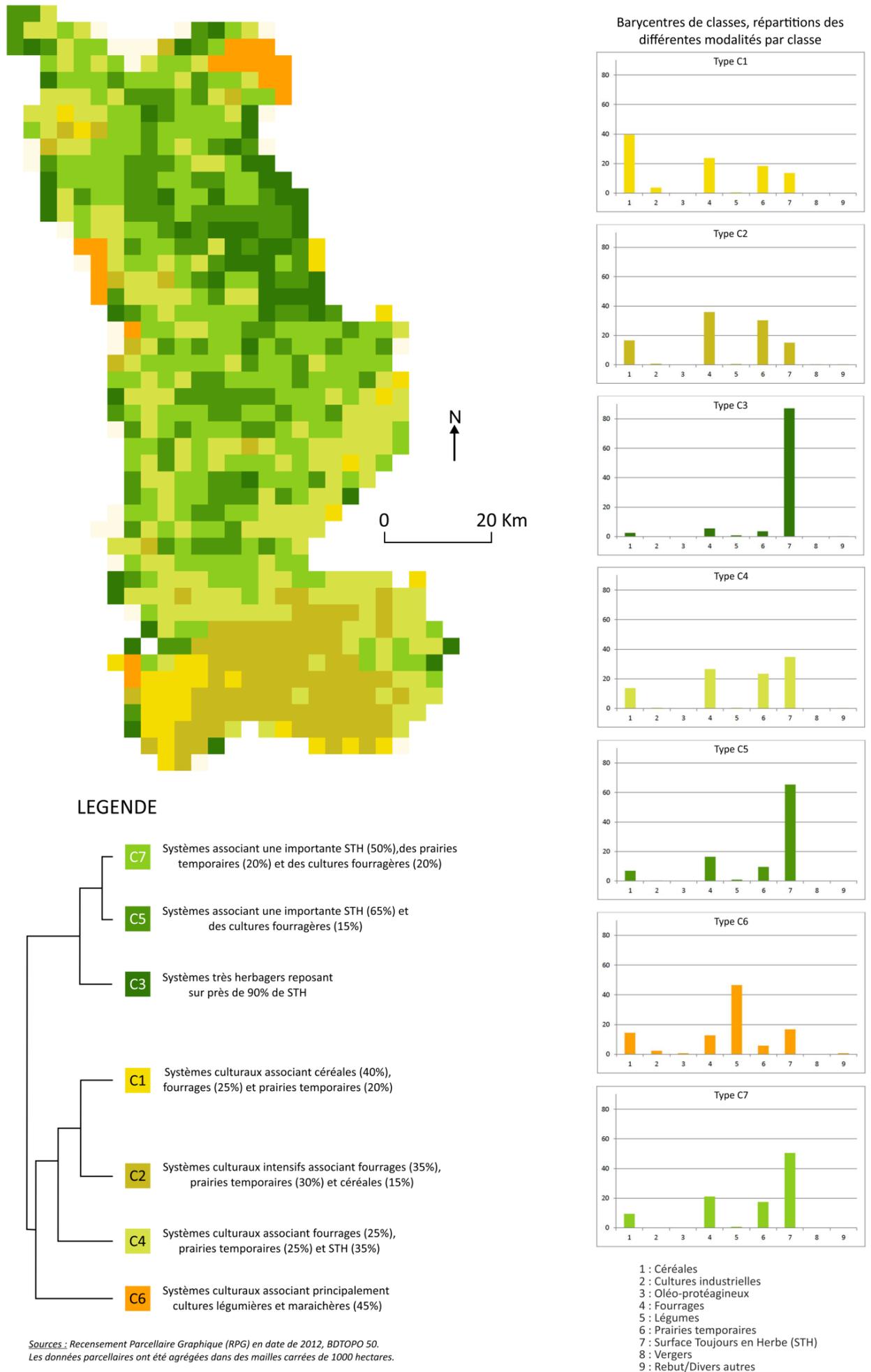


Fig. 5 : Répartition des différents systèmes culturaux du département Manchois





Commentaire

La Manche, terre d'élevage, se caractérise par la présence, dans tous les systèmes cultureux, de STH. Ce département concentre, entre autres, le plus gros cheptel de Vaches Laitières (VL) et le plus grand nombre d'exploitations laitières de France. Cette spécialisation départementale dans l'élevage (bovin) s'explique et se répercute sur l'évolution des systèmes de productions agricoles qui lui sont associés.

Outre la dominance des STH, nous notons avec le **type C1**, la présence de systèmes cultureux diversifiés où nous retrouvons, prioritairement, les cultures céréalières (blé, orge, triticale) : « *La Manche terre à blé* » (entretien complémentaire 7), avec en complément les cultures fourragères (maïs ensilage ou maïs grain) et les prairies permanentes (ensilage d'herbe). Nous notons la présence infime de cultures industrielles. Le **type C2**, se rapproche du premier. Néanmoins, nous renversons l'équilibre avec, en priorité des cultures fourragères (35 %) et des prairies permanentes (30 %) associant également les céréales (15 %). Ces systèmes cultureux sont assez mixtes.

Nous retrouvons le premier type (C1) sur le bassin de la Sélune (Ducey-Pontorson), s'ouvrant sur le Sud et l'Ouest de l'Ille-et-Vilaine mais aussi sur l'Est des Côtes d'Armor. Il est encore sur les marges Sud de la Manche au contact avec la Mayenne. Puis, nous remarquons sa présence plus au Nord, aux pourtours de Flamanville.

Le type C2 correspond aux systèmes intensifs de l'Avranchin et du Mortainais. Les fortes densités agricoles de ces régions maintiennent une importante pression sur le foncier agricole. Ce contexte, allié à de petites structures agricoles et au développement d'atelier hors-sol (diversification dans l'intensification) entraîne une plus forte intensification des pratiques culturales. La nécessité de produire son fourrage et de rentabiliser le peu de foncier disponible pousse, encore plus en avant, les systèmes fourragers basés sur les cultures du maïs et de la prairie permanente pour l'ensilage d'herbe. De plus notons, un maintien sur place voire un développement des cultures céréalières. Elles permettent d'assurer l'alimentation des ateliers hors-sol et le développement des cultures de vente faisant office de filet de sécurité face aux crises agricoles (ex : crise du lait 2008, 2015).

Le **type C3** se distingue de ses vis-à-vis puisqu'il regroupe des mailles ayant près de 90 % de STH, soit des systèmes très herbagers le plus souvent en prairies permanentes. Ces espaces peuvent être difficiles d'accès mécaniquement (tourbières, marais) ou difficiles à valoriser autrement (ex : pauvreté des sols). Nous les retrouvons principalement sur toute la superficie du Parc Régional des Marais du Cotentin, ils s'épanouissent, plus précisément, sur sa partie Nord. Nous notons leur présence (plus résiduelle) sur les pointes de la Hague, de Barneville-Carteret (au Nord), du Carollais et sur les pré-salés de la baie du Mont-Saint-Michel, au Sud (élevage ovin).

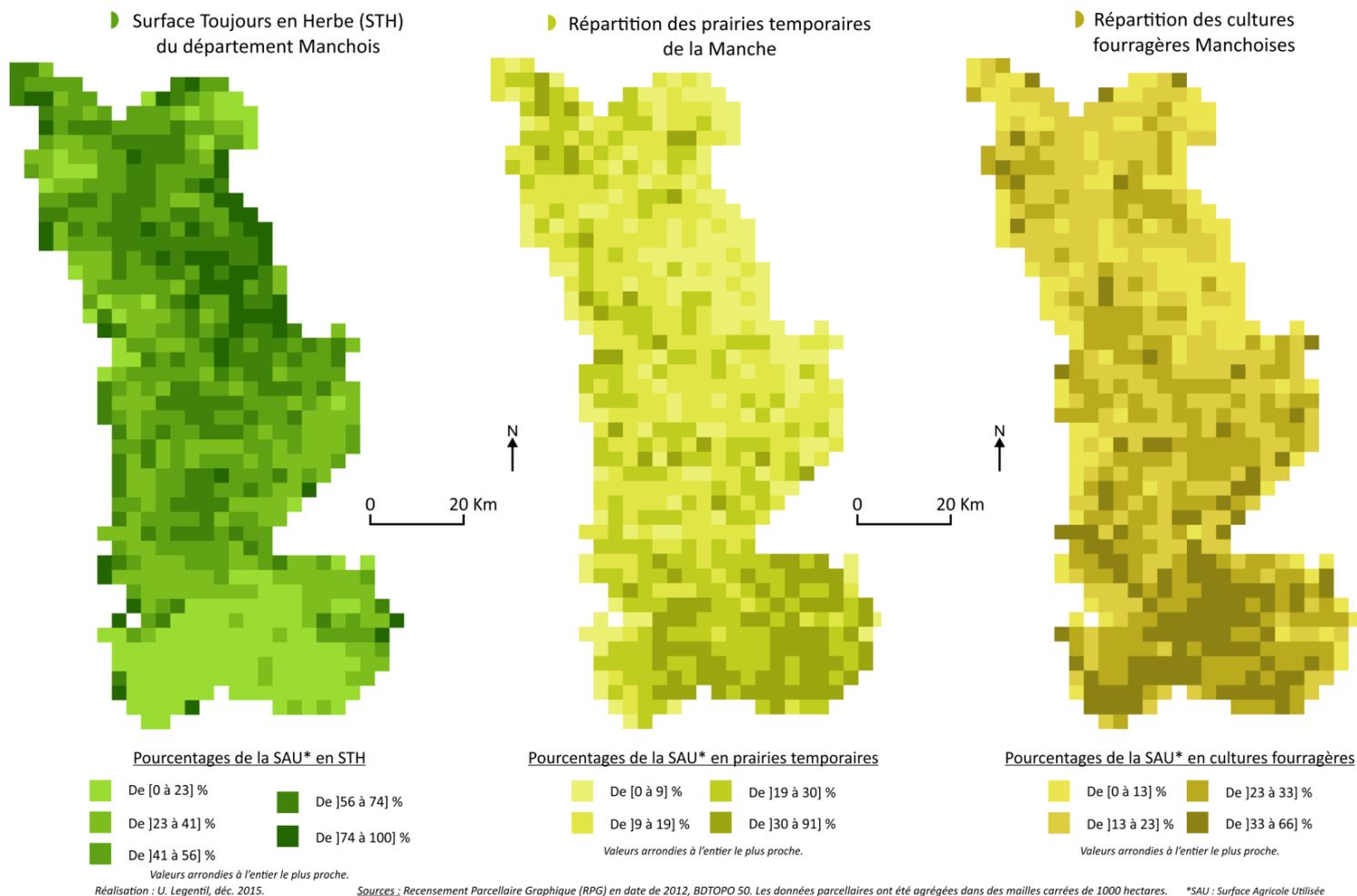
A proximité des types C1 et C2, s'entendent en auréoles les mailles du **type C4**. Elles correspondent à des systèmes productifs mixtes, reposant sur un système fourrager développé autour du maïs et de l'ensilage d'herbe (prairies temporaires). Elles comptent, à la différence du type C2, des STH plus importantes (environ 35 %) ce qui traduit un moindre niveau d'intensification et le recours à plus de pâturages. On les retrouve en arc de

cercle (NO-SE) allant du Granvillais jusqu'au Pays de Barenton en passant par Sourdeval. Elles se localisent également de Percy (SO) à Cerisy-la-Forêt (NE).

Le **type C5** se caractérise, comme le **type C7** par d'importantes STH (respectivement 65 % et 50 %). Ils associent néanmoins, une part de prairies temporaires et de cultures fourragères. Le type C5, se différencie parce qu'il présente principalement STH et fourrages, alors que le type C7 est culturellement plus diversifié. Ils se localisent grossièrement, du Nord au Sud, de Cherbourg au Pays Sourdin, en passant par Bricquebec, Saint-Lô, Coutances. Ces systèmes herbagers-fourragers représentent, à notre sens, de façon subjective, le cœur identitaire de l'agriculture Manchoise.

Enfin, le **type C6**, se caractérise par une spécialisation légumière et maraîchère. Les principales zones de productions se retrouvent sur le Val de Saire (pointe de Barfleur), la façade littorale Ouest proche de Créances et les polders de la baie du Mont-Saint-Michel. Les sols argilo-sableux sont propices aux cultures de poireaux, de navets, de carottes ou encore de choux. Notons que la culture de la pomme de terre semble progressivement laisser sa place à la culture de la salade (Fig. 6).

Fig. 6 : Localisation de différentes pratiques culturales spécifiques au Sud-Manche.





➤ Une évolution exacerbée ?

Nous avons choisi de nous arrêter sur des exploitations spécialisées dans l'élevage laitier. Les éleveurs avaient tous un revenu très fortement dépendant de l'atelier lait. Pour le Sud-Manche, nous avons donc préféré éviter les exploitations spécialisées en bovins viandes ou en cultures de ventes par exemple (ex : région de Ducey). Nous nous sommes focalisés sur deux communes laitières. Une minorité d'exploitations ne présente pas d'atelier lait. Au sein de ces communes, nous avons interrogé les éleveurs qui ont une activité laitière (toujours dominante sur les autres ateliers). Ainsi, présentons nos deux communes d'études.

Nos communes d'étude

❖ Saint-Jean-des-Champs (1)

Cette commune sera notre première zone d'étude. C'est une commune rurale : « n'appartenant pas à une unité urbaine » et « sans zone de bâti continu de 2000 habitants, [...] dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu. » (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), 2016). Elle est située dans l'aire d'influence de Granville (10km) et de La-Haye-Pesnel (7km). Saint-Jean-des-Champs comprend, aujourd'hui, 2 autres communes qui ont fusionné avec elles : Saint-Ursin et Saint-Léger. Elle compte, en 2012, 1348 habitants pour une superficie de 19,4 km² et donc une densité de 69,5 hab./km².

Sur 100 entreprises, en 2012, environ 30 sont des entreprises agricoles. Saint-Jean-des-Champs, comptait, en juillet 2014, 21 agriculteurs-exploitants⁽¹⁾ dont 15 éleveurs laitiers (Fig. 7, 8 et 9 ci-après). La commune de Saint-Jean-des-Champs présente une population agricole plutôt âgée. Elle s'inscrit dans une trajectoire de pré-renouvellement.

❖ Brécey (2)

La seconde commune se situe dans l'Avranchin. Cette commune rurale est sous l'influence d'Avranches (12km), et dans une moindre mesure de Villedieu-les-Poêles (18km). Brécey comprenait, en 2012, 2142 habitants pour une superficie de 21 km² (densité : 102 hab./km²). Brécey s'inscrit comme pôle rural au sein de la Vallée de la Sée qu'elle porte fièrement.

Sur 100 entreprises, en 2012, seulement 12,3 sont des entreprises agricoles. La commune comptait, au 1^{er} janvier 2016, 15 éleveurs laitiers. (Fig. 7, 8 et 9).

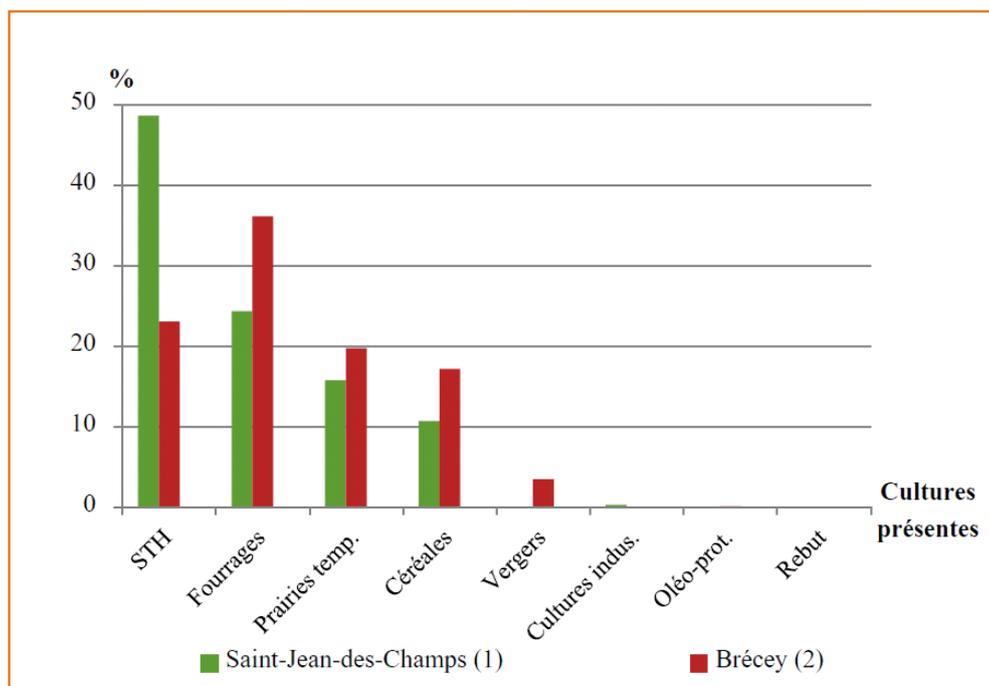
Le canton de Brécey se caractérise par un grand nombre d'installations (11 installations sur 18 mois), souvent sur des GAEC familiaux (parents-fils). La commune s'inscrit alors dans une trajectoire de renouvellement déjà amorcée (Source : INSEE, RP2012, mairies et entretiens ; Cf. ANNEXE 5).

(1) « Exploitation agricole » : une unité de production agricole indépendante, disposant d'au moins 1 hectare de SAU (nous y incluons les exploitations dites « non-professionnelle »). D'après INSEE et RICA (CE).

Fig. 7 : Tableau récapitulatif des cultures des 2 zones d'étude.

Modalités	<i>SJDC (1)</i>		<i>BCY (2)</i>	
	Surfaces (en Ha)	%	Surfaces (en Ha)	%
<i>STH</i>	839,1	48,7	421,0	23,1
<i>Fourrages</i>	420,0	24,4	659,8	36,2
<i>Prairies temp.</i>	271,4	15,8	360,9	19,8
<i>Céréales</i>	184,0	10,7	314,3	17,2
<i>Vergers</i>	0,0	0,0	63,6	3,5
<i>Cultures indus.</i>	4,5	0,3	1,0	0,1
<i>Oléo-prot.</i>	0,0	0,0	2,7	0,1
<i>Rebut/divers</i>	2,2	0,1	0,7	0,0
Total	1721,2	100	1824,0	100

Source : RPG *Réalisation :* U. LEGENTIL, Mai. 2016.

Fig. 8 : Graphique illustratif de la figure 7.

Source : RPG 2012

Réalisation : U. LEGENTIL, Mai 2016.



Nous retrouvons sur les deux communes le trio : STH-Fourrages-Prairies temporaires, complété par les cultures céréalières. Ce système est propre au Sud-Manche et se retrouve bien dans les communes d'étude. Saint-Jean-des-Champs apparaît plus herbagère alors que Brécey est plus céréalière. Ces communes laitières reposent sur un système intensif à base de maïs.

En ce qui concerne la commune de Saint-Jean-des-Champs, nous remarquons que la proportion de maïs fourrage dans la SAU, devrait s'accroître fortement au cours l'année 2016. En effet, au cours du mois de Mai 2016, nous avons remarqué un important « retournement » des STH en labours, semés de maïs. Nous ne pouvons pas confirmer ces observations de terrains par des chiffres, cependant, des échanges récents avec des éleveurs de la commune ont affirmé cette tendance. Cette dernière semble s'appliquer à l'échelle de la zone Granville-Avranches, voire au-delà.

Compléments graphiques concernant nos communes d'étude

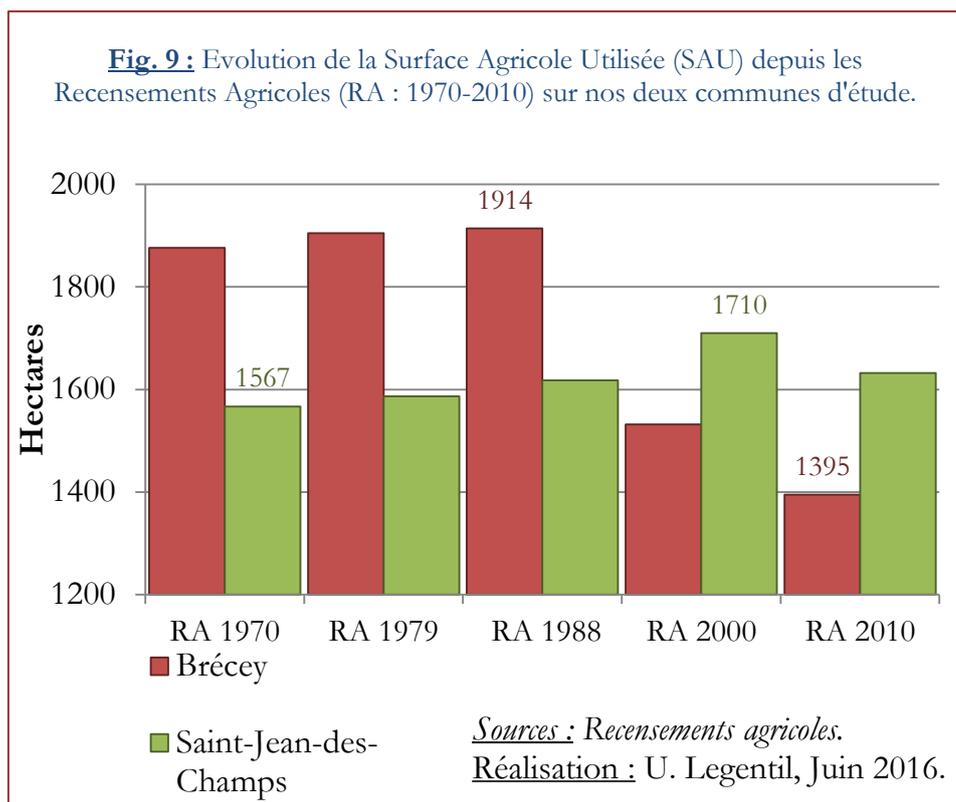
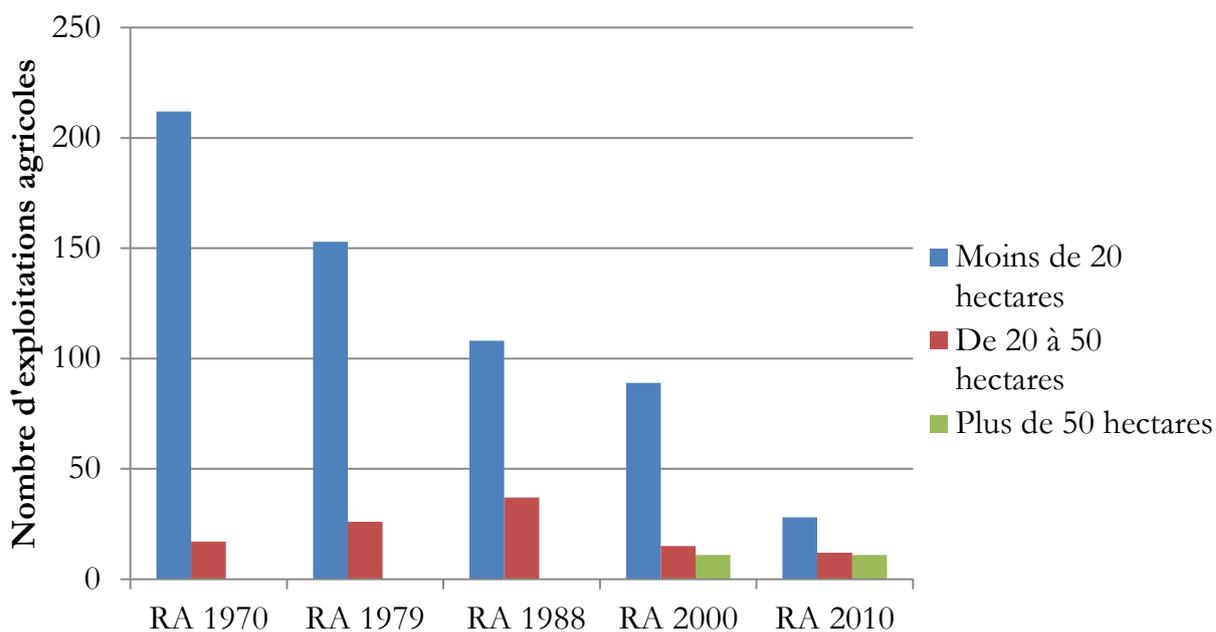


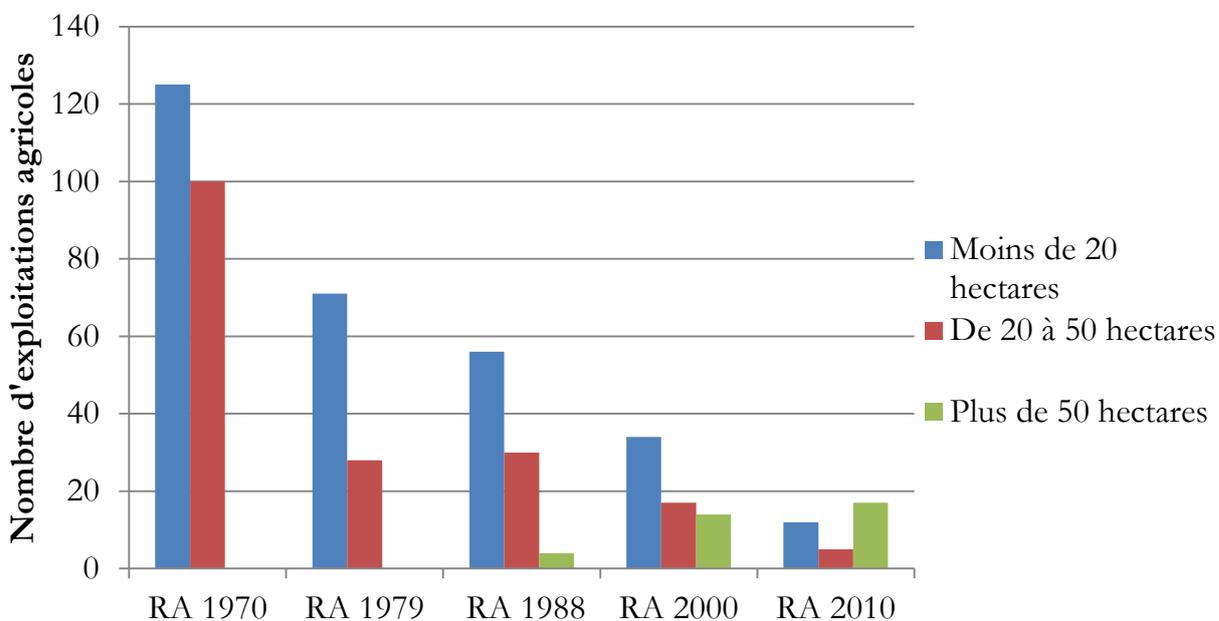
Fig. 10 : Evolution de la SAU sur la commune de Brécey sur la période 1970-2010.



Sources : Recensements agricoles.

Réalisation : U. Legentil, Juin 2016.

Fig. 11 : Evolution de la SAU sur la commune de Saint-Jean-des-Champs sur la période 1970-2010.



Sources : Recensements agricoles.

Réalisation : U. Legentil, Juin 2016.

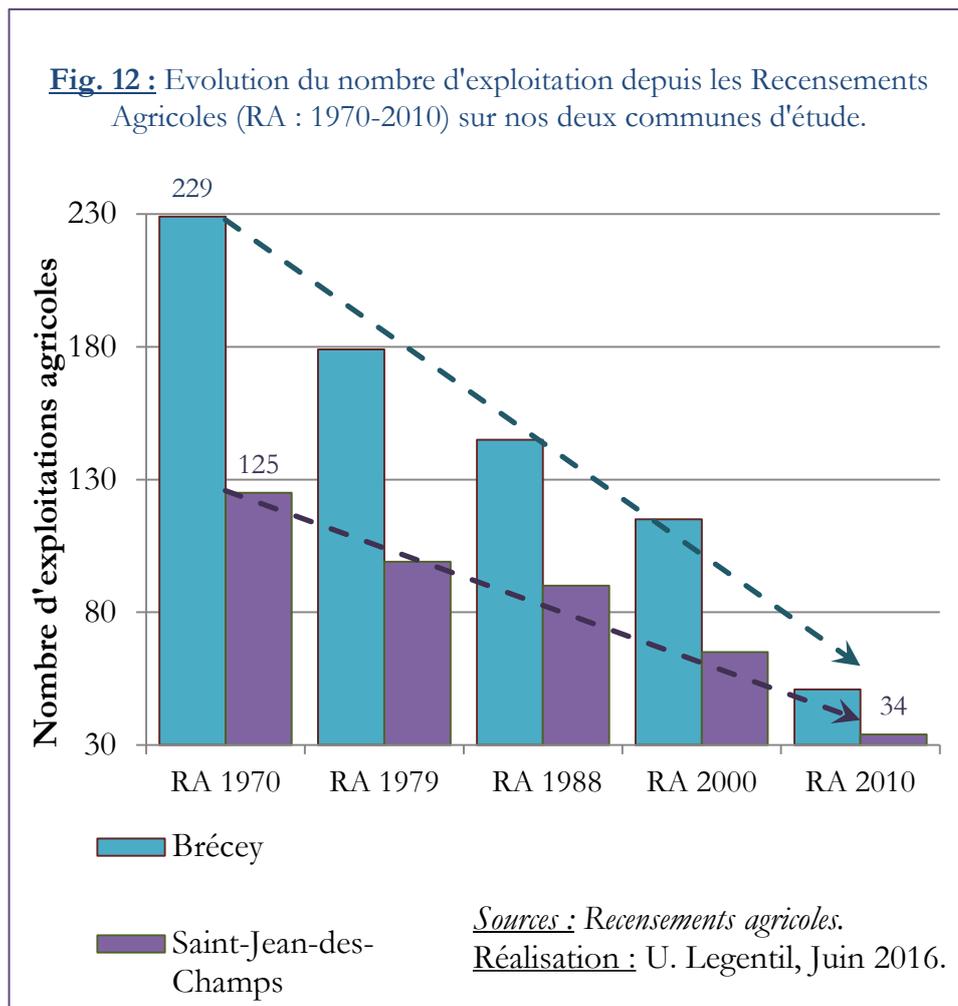


Fig. 13 : Evolution du nombre d'Unité de Travail Annuel (UTA) depuis les Recensements Agricoles (RA : 1970-2010) sur nos deux communes d'étude.

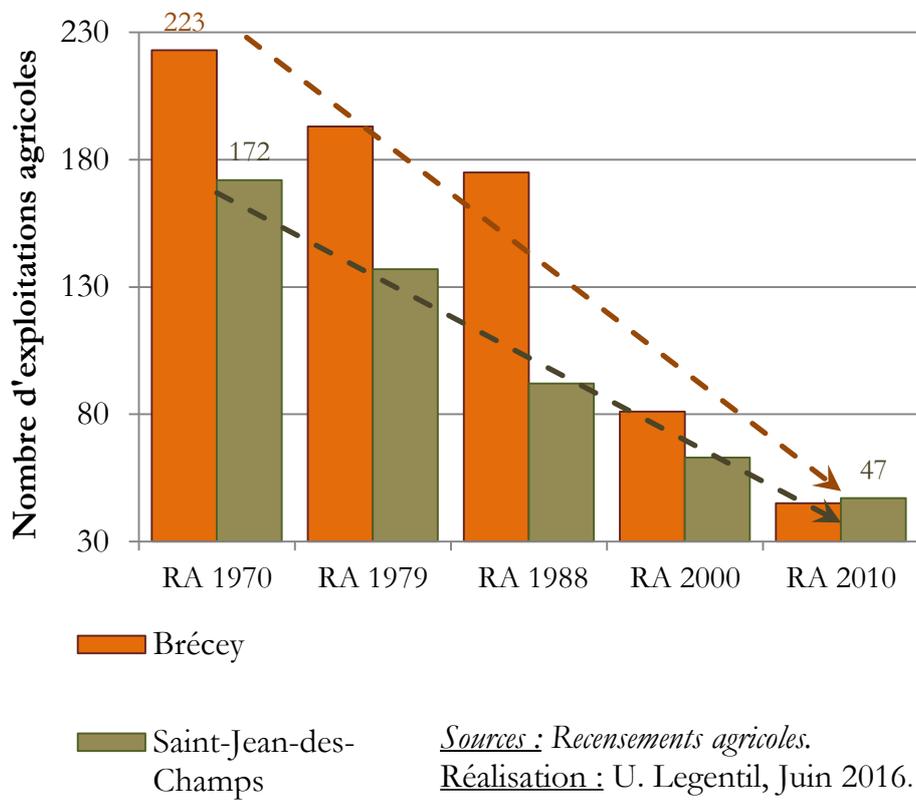
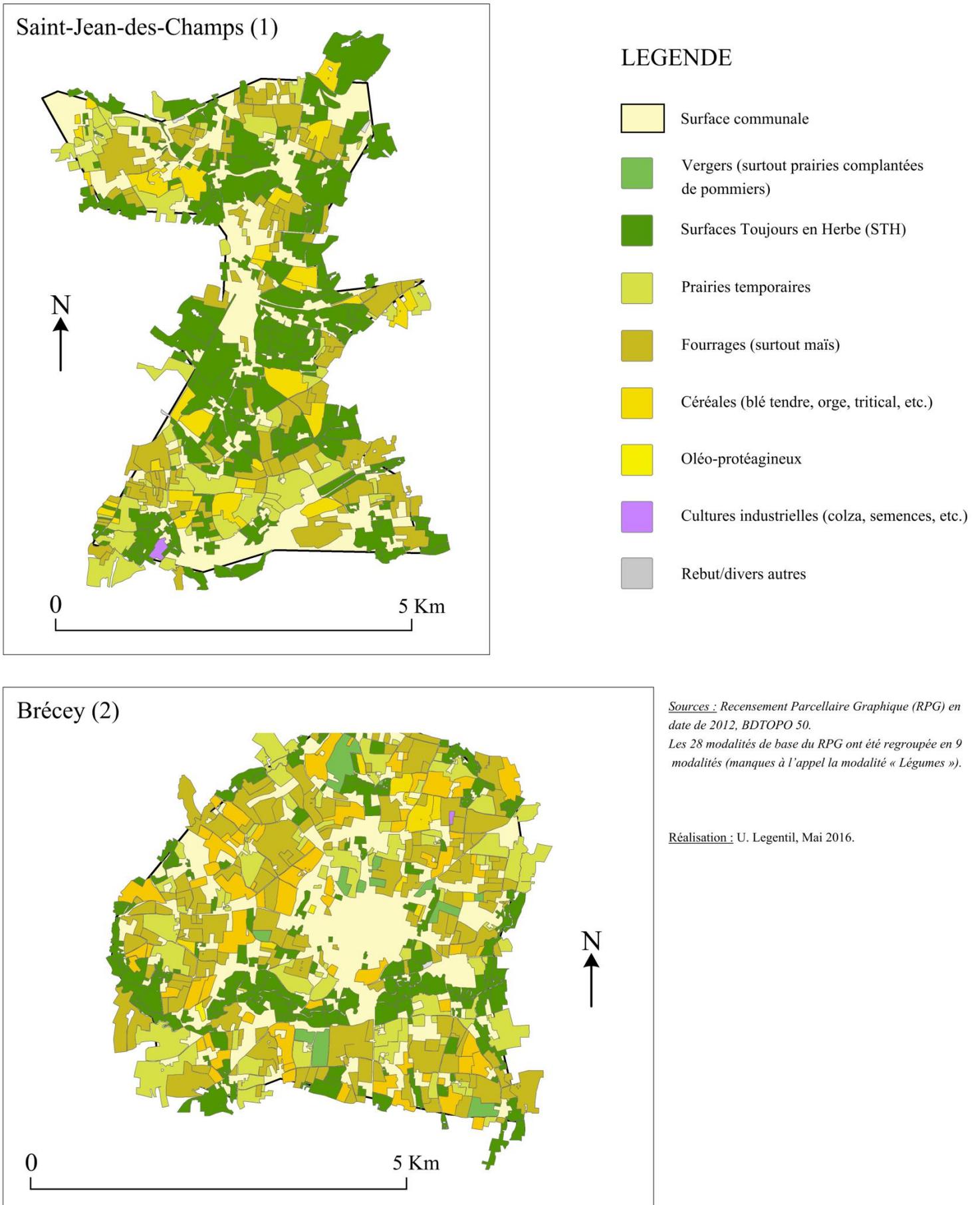




Fig. 14 : Localisation des types cultureux par commune d'étude.



3.2) Diagnostic statistique territorial du Sud-Manche : premiers renseignements

Nous observons, dans la Manche, un recul net de la STH au profit des surfaces fourragères et des prairies temporaires. Le département suit la voie de l'intensification. Il s'appuie sur le maïs ensilage et sur le développement du duo cultural Maïs fourrages – Prairies permanentes. Cette augmentation est étroitement liée à la place prépondérante qu'a pris le maïs ensilage dans les rations bovines et, aux gains de productivité des VL. Le département, par ce changement de rapport aux cultures, suit bel et bien la voie de la spécialisation (Fig. 10 et 11).

Entre 2000 et 2010, la Manche a perdu 23 % de sa STH (- 44 % sur 1989-2010). En parallèle, les terres labourables progressent de 15 % sur la période 2000-2010 (+ 70 % sur 1989-2010) (RA, 1989-2000-2010). Bien qu'ayant les plus petites exploitations et troupeaux de Normandie, nous pouvons observer qu'entre 2000 et 2010, la SAU a diminuée d'environ 4 % et les formes sociétaires ont progressé de 21 % (Agreste, 2013) (Fig. 12).

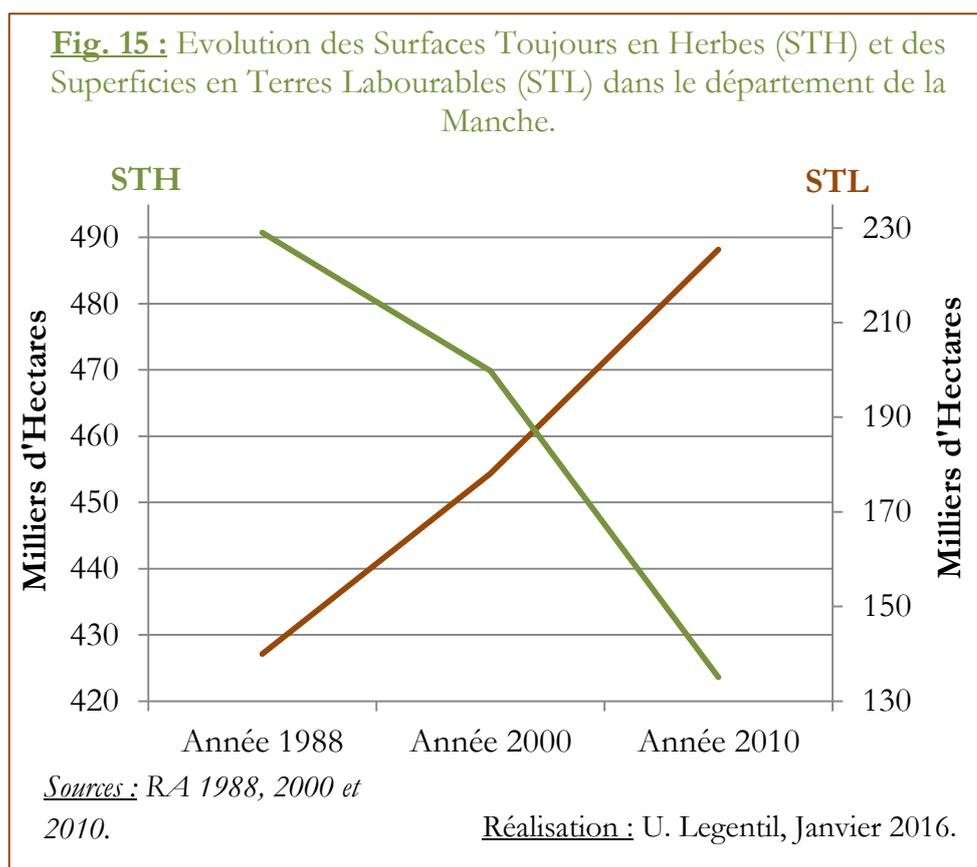
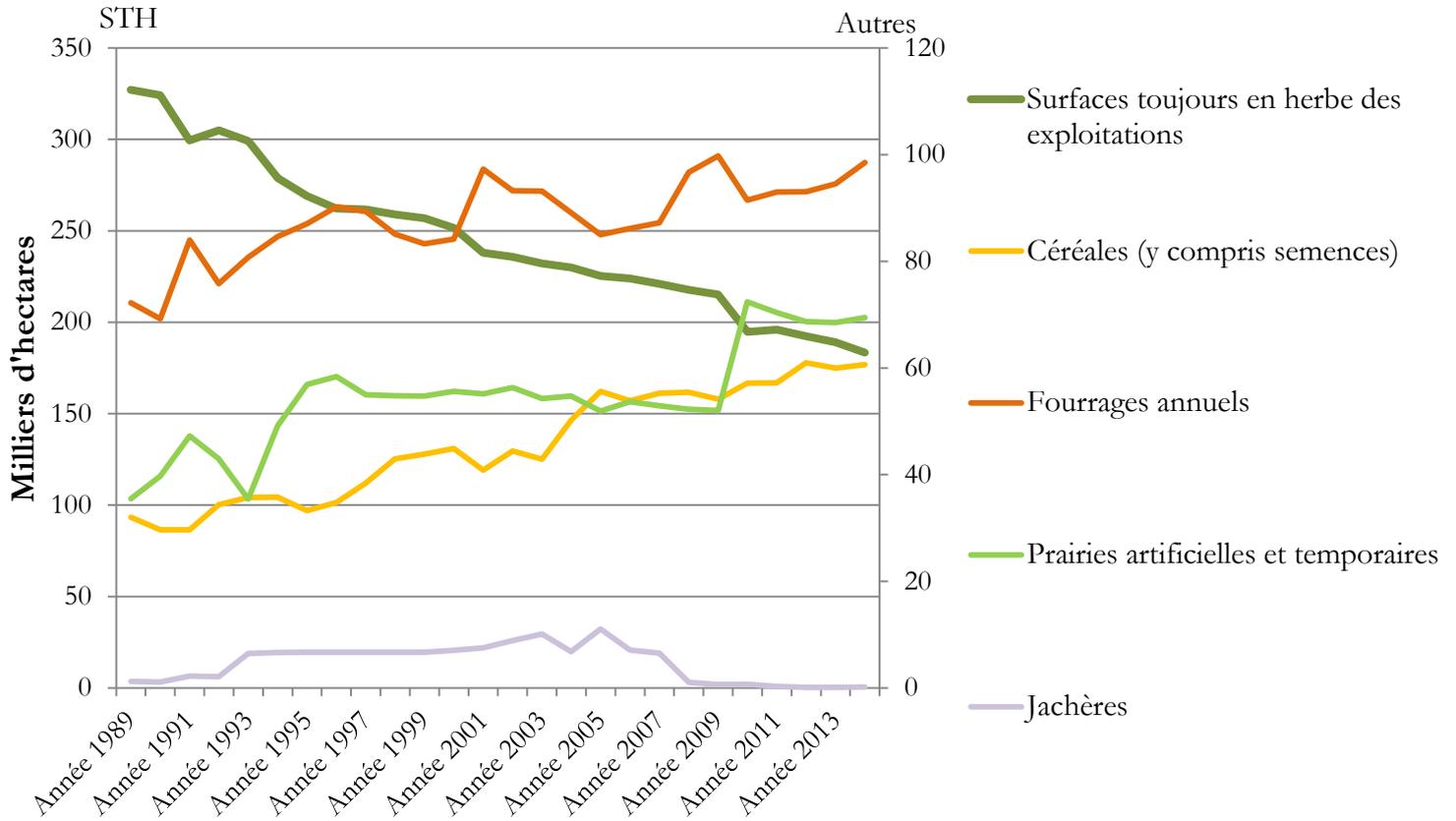




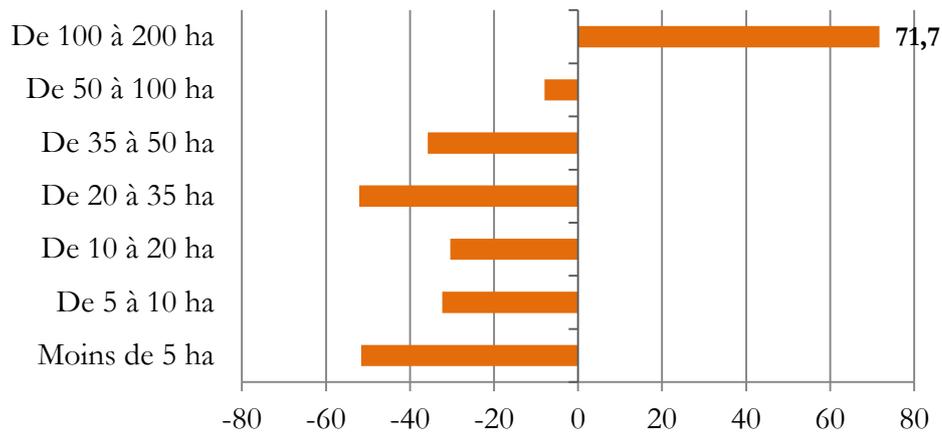
Fig. 16 : Evolution de la SAU Manchoise en fonction des différents MOS, en milliers d'hectares et sur la période 1989-2014.



Sources : Source : Agreste, - Statistique Agricole Annuelle série longue 1989-2014.

Réalisation : U. Legentil, Janvier 2016.

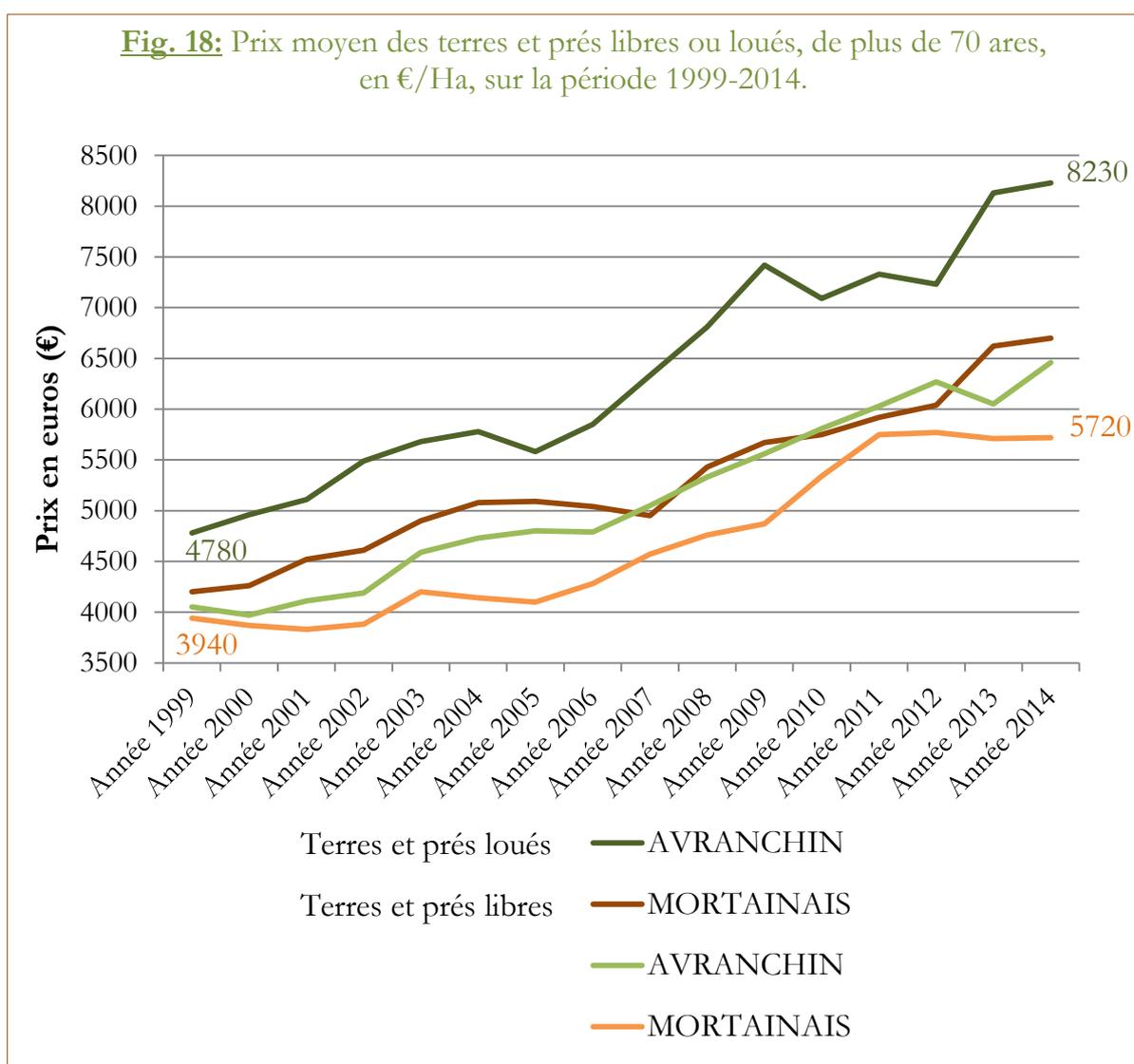
Fig. 17 : Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU Manchoises sur la période 2000-2007



Sources : Source : Agreste, Structure des exploitations agricoles 2000-2005-2007

Réalisation : U. Legentil, Janvier 2016.

Dans le Sud-Manche, la densité d'exploitation est forte et les pressions foncières relativement importantes (Fig. 13). Le département de la Manche est le second département de France en nombre d'exploitations agricoles (Conseil départemental de la Manche, 2016). La faible taille des SAU, conjuguée aux difficultés d'exploiter du foncier, ont orienté les producteurs du Sud-Manche vers l'intensification et vers une « diversification dans l'intensification ». Ainsi, les exploitations agricoles du Sud-Manche se caractérisent par une spécialisation laitière importante (souvent complétée par un second atelier (volailles, porcs, taurillons) (Fig. 14). La politique des quotas laitiers a limité la restructuration et a maintenu en place les petites structures (Fig. 12).

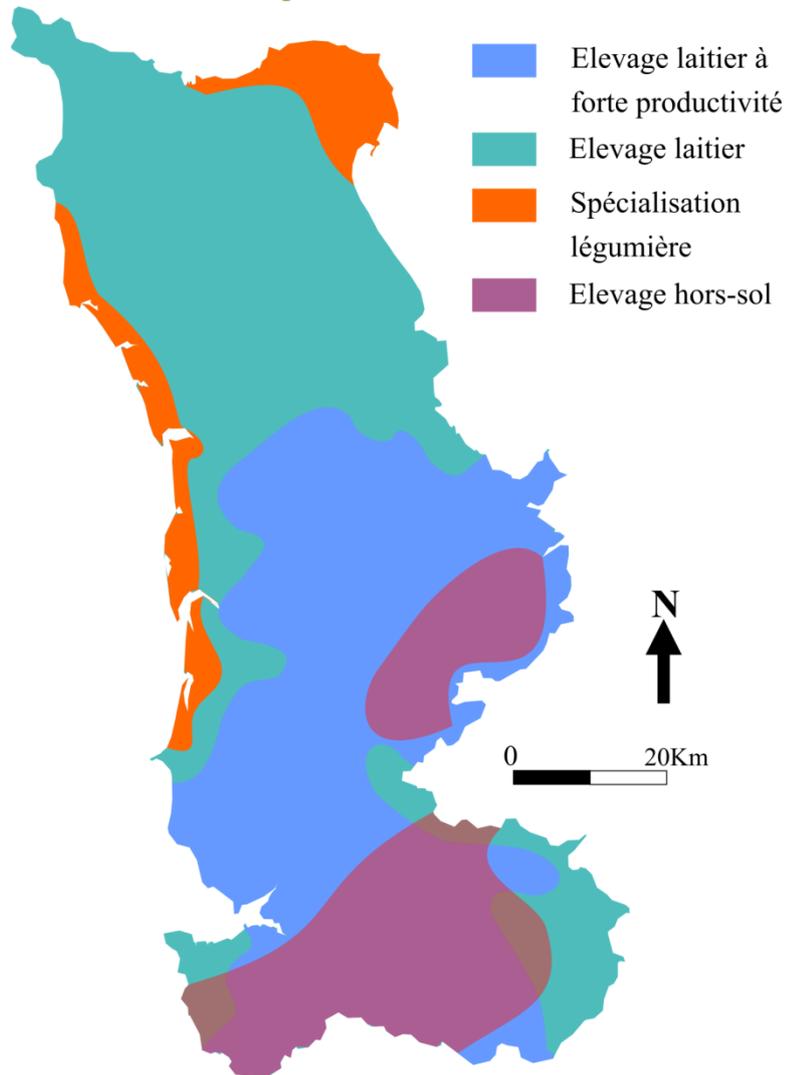


Source : SAFER de Basse-Normandie.

Réalisation : U. Legentil, janv. 2016.



Fig. 19 : Inscription spatiale du Sud-Manche dans la spécialisation laitière et hors-sol



Sources : d'après DDAF de la Manche, 2009 sur Manche.gouv.fr

Réalisation : U. Legentil, déc. 2015.

Les quotas, longtemps couplés au foncier, ont maintenu une densité agricole forte. C'est pourquoi, les éleveurs n'ont pas pu « libérer » leurs productions de lait (manque de droits à produire et faiblesse des cessations d'activités). Ils se sont logiquement tournés vers d'autres sources d'intensification. Les ateliers hors-sol et d'engraissement bovin (limités) ont alors fait office d'outils à la diversification. Ils ont compensé de faibles quotas, et ont permis le développement de formes sociétaires. La main d'œuvre supplémentaire a été intégrée à la ferme par les créations de GAEC ou d'Exploitation A Responsabilité Limitée (EARL). Les agriculteurs ont cherché un complément de revenus qu'ils ont trouvé dans la mise en place d'un atelier complémentaire, basé sur l'élevage « granivore » ou bovins. Cette diversification de la production a ainsi engendré un mouvement d'intensification des productions fourragères. Certaines parcelles ont dû être converties en céréales pour nourrir le nouvel atelier.

Le Sud-Manche marque sa différence avec le reste du département puisqu'on y retrouve, suivant les exploitations, environ 30 à 50 % de surfaces destinées à la production de maïs-fourrage, contre 25 % ailleurs dans le département. Avant les quotas laitiers, la Manche comptait environ 25-30 000 hectares (ha) de maïs fourrage. Aujourd'hui elle compte plus de 100 000 ha.



Fig. 20 : Ensilage de maïs dans le Sud-Manche – *Photographies : U. LEGENTIL, Oct. 2015.*

Le Sud-Manche se caractérise également par un cheptel en Prim'Holstein plus important que la moyenne, avec environ 75 % des troupeaux utilisant exclusivement cette race laitière (entretiens complémentaires). En ce qui concerne la structure démographique des exploitations du Sud-Manche, notons la présence persistante d'exploitations non-professionnelles (exploitants retraités ou ayant une double activité). Elle freine la restructuration et la libération de foncier (BERMOND M., 2004 et MARIE M., 2009 ; Cf. ANNEXE 1).

« Dans ce bocage de l'Ouest de la Basse-Normandie, les petites exploitations laitières, en race normande avec une production d'herbe, ont disparu au profit d'exploitations plus grandes et plus intensives, développant des systèmes à base de vaches Holstein, alimentées au maïs. » (BERMOND M., 2004, p. 138).

Pour répondre à notre problématique, nous allons nous intéresser au contexte actuel. Une analyse par thème (partie 3) permet de cerner les tendances et enjeux qui gravitent, à l'heure d'aujourd'hui, autour de l'élevage.

* * *

Troisième partie

Contextualisation et analyse par thèmes



La compréhension des stratégies d'adaptation, à la fin des quotas, ne peut être complète sans avoir réfléchi et développé différentes thématiques propres à l'élevage laitier. Elles nous fournissent des éléments clés pour comprendre la situation actuelle. Afin de saisir le point de vue des éleveurs, les exemples de la crise laitière ou de la contractualisation, sont traités. L'attitude des laiteries, les concurrences foncières, ou encore le regret des quotas, pèsent dans les choix qu'opèrent les éleveurs sur leurs systèmes de production. Cette analyse transversale s'applique à tous les élevages rencontrés, sans distinction. Nous avons pris le parti de la rendre antécédente à l'analyse du cœur du sujet. Ce choix en améliorera la compréhension. L'analyse par thème est suivie d'une analyse par groupe, qui découle d'une typologie des stratégies d'adaptation des éleveurs à la fin des quotas.

Le premier temps de l'analyse par thème expose un retour en arrière au sujet des quotas, réalisé à travers les entretiens auprès des éleveurs. Nous voyons, deuxièmement, comment les producteurs appréhendent la contractualisation. Cette partie est suivie d'une analyse des stratégies des laiteries à la fin des quotas. Un quatrième point, évoque le contexte de la crise du lait, son impact et les solutions envisagées. Enfin, cette partie s'achève sur une analyse géographique plus directe, au sujet des problématiques foncières à l'œuvre aujourd'hui, sur notre terrain d'étude.

Légende des citations d'entretien : Prénom de l'éleveur : « [...] » (Entretien numéro*)

1) Les quotas laitiers : nostalgie, rancœur et opportunités

Les quotas laitiers sont, à l'heure d'aujourd'hui, perçus comme une ambivalence administrative. D'un côté, ils ont su protéger l'élevage laitier, notamment dans les territoires en déprise agricole. De l'autre, ils ont limité et freiné la production de certains systèmes. Le contingentement administratif de la production sur trente années, a poussé les éleveurs à rechercher du volume en utilisant souvent des moyens informels, ou dérivés.

Bien que les quotas aient freiné la production, voyons, en premier lieu, qu'ils sont regrettés. Dans un second temps, étudions les moyens qu'ont mis en place les éleveurs, pour passer outre le système de quotas et acquérir du volume supplémentaire.

* * *

1.1) Un plébiscite des quotas laitiers protecteurs, malgré le contingentement de la production

➤ La nostalgie d'un système vieux de trente ans

A l'instauration des quotas laitiers en 1984, ce régime de protection a subi de nombreuses plaintes de la part des éleveurs. Plus globalement, leur mise en place a été largement controversée au sein du milieu agricole. Les quotas apparaissaient comme un outil protectionniste, mis en place par l'Europe, qui empêchait les exploitations de se développer. En réalité, l'Europe les a imposés afin de répondre à la crise de surproduction qui impactait le budget agricole européen. Les quotas laitiers étaient le symbole de la fin de la libre production en Europe. Les pénalités aux dépassements de la production, définies par le quota, se sont alors, vues renforcées. La FNSEA, était farouchement opposée à la mise en place des quotas (contrairement à la FNLP). Ce syndicat majoritaire opposait deux arguments en sa défaveur. Il y avait la faim dans le monde et le déséquilibre de la balance commerciale française. L'instauration des quotas était perçue comme irresponsables face au devoir de la France chrétienne agricole de nourrir la planète. De plus les exportations agricoles tenaient une place prépondérante dans le budget de l'Etat français (VERCHERAND J. *et al*, 2012 ; CHATELLIER V., 2015).

Jean-Pierre : « *En 1984, à la mise en place des quotas, j'étais le premier sur les barricades pour dire non aux quotas, quoi hein, et puis finalement, ça nous a quand même apporté une relative sécurité pendant notre carrière, quoi hein, par rapport à une vraie connexion au prix mondial.* » (E4).

Dans les faits, les quotas gérés « à la Française », avaient comme but le maintien d'une activité laitière partout sur le territoire. L'Etat a décidé, d'occuper le territoire, surtout dans les espaces en déprise agricole, comme dans les massifs montagneux. L'apparition de labels de qualités témoigne de cette démarche de préservation du patrimoine agricole laitier des régions rurales en difficultés. Les quotas laitiers ont alors su protéger les éleveurs au sein d'une même entité géographique (département puis bassin laitier). En effet, les quotas n'avaient, en théorie, pas de valeur marchande. Lors de la cessation d'activité, le volume de l'exploitant cédant était transféré, sur dossier, à d'autres éleveurs du même département. Ils ont ainsi limité la restructuration du secteur laitier, à l'échelle des départements, partout en France. Ils ont maintenu sur place une multiplicité d'élevage en limitant la production. Ainsi les exploitations, ayant un petit quota, ont pu résister à la restructuration. La collecte et les prix du lait étaient assurés, pour tous, par l'Etat, sur la quasi-totalité de l'aire quota. La régulation administrative de la production a garanti un prix rémunérateur pendant trente années. La gestion de la production a eu pour but et pour effet, d'avoir un rapport demande-prix toujours tendu (LANGER F., 1991 ; CHATELLIER V., 2015).

Jean-Pierre : « *Du fait qu'on a été limité dans, dans les développements, bon ce qui*



est bien parce que ça a maintenu beaucoup d'agriculteurs, c'était aussi le but des quotas, gérés à la française, c'était l'occupation du territoire. » (E4)

Martine : *« A l'époque, c'était bien quand même les quotas, parce s'il y avait pas eu les quotas, on se serait cassé la figure encore plus vite. C'est vrai, ça permettait quand même d'assurer un revenu et un minimum. [...] Je pense qu'on a quand même ralenti et reculé le phénomène de suppression des petites exploitations. » (E10)*

Néanmoins, la restructuration du secteur laitier, entre 1995 et 2015, est massive. Nous pouvons parler d'une réelle « hémorragie démographique ». Dans les faits, le nombre d'exploitation laitière a diminué de 84 % sur les 20 dernières années. En parallèle, la référence laitière moyenne par exploitation a augmenté de 39 % (FRANCEAGRIMER, 2016).

Au regard des entretiens, un certain nombre d'éleveurs semblent regretter l'ère des quotas. L'annonce officielle de la fin des quotas laitiers, conjuguée à la surproduction européenne et à la baisse des revenus, peuvent en partie expliquer ces regrets à l'égard des quotas. Ainsi, aujourd'hui, des voix s'élèvent de nouveau pour remettre en cause leurs suppressions. Les éleveurs ont l'impression d'avoir été jetés brutalement dans l'arène. Ils se retrouvent sans limite administrative de production, mais aussi sans protection face aux marchés mondiaux. Le désengagement de l'Etat, en matière de politique agricole, va dans ce sens. Il met en exergue la peur des éleveurs face à un avenir à court et long terme non-sécurisé, c'est-à-dire précaire.

Vincent : *« Il faudrait presque revenir aux quotas, ça garantissait le prix... » (E2)*

Patrice : *« Moi je dis : faut mieux avoir des quotas, et avoir un prix rémunérateur. » (E9)*

➤ Les quotas laitiers limitaient-ils les systèmes spécialisés ?

La mise en place des quotas a entraîné la mise en place de pénalités aux dépassements. Ces références ont limité l'augmentation de la production pour certains systèmes (l'attribution de volumes supplémentaires n'étant ni systématique, ni régulière). Les exploitations inscrites dans la voie de la spécialisation laitière, se sont trouvées freinées dans leur développement. Le système a poussé les éleveurs à penser différemment leur façon de produire. Dans le Sud-Manche, où la pression agricole est importante, du fait de la forte densité d'exploitation, les élevages se sont orientés vers une diversification de leur production. L'activité laitière s'est alors souvent vue couplée à des ateliers complémentaires de type céréale, viande ou hors-sol (ex : blé/orge, taurillons, porcs, etc.). Les éleveurs ont cherché une source de revenu supplémentaire car ils étaient limités dans la production et, *in fine*, dans le revenu dépendant de l'atelier lait. Dans cette logique, cette stratégie productive « forcée », a entraîné une intensification des pratiques sur l'atelier lait et sur les ateliers complémentaires.

Dominique : *« Au niveau du lait, comme on a été contraint durant toute notre*

carrière, on a développé la production de taurillons. C'était une source de revenu, dans la mesure où on était limité à produire. » (E4)

Claude : « C'était pas la peine de traire pour payer des pénalités alors on faisait autre chose, on faisait des céréales. » (E22)

➤ **La libération de la production avec la fin des quotas, quelle visibilité sur l'avenir ?**

Les éleveurs soulignent le manque d'anticipation et de perspective d'avenir à l'annonce de la fin des quotas. Pourtant, annoncée depuis 2003, cette refonte de la PAC n'a pas su dire aux éleveurs comment serait l'avenir. En matière de prix du lait, de gestion des droits à produire, ou encore de contraintes environnementales, les éleveurs semblaient, au 31 Mars 2015, en total défaut d'information. La promesse d'une libération de la production avec la fin des quotas fut une chimère vite évincée par la contractualisation. La situation avant 2015 était floue et certains éleveurs ont cru pouvoir produire sans limite. Cependant, l'application nationale de la PAC varie d'un pays à l'autre et, en France, le choix de libérer la production n'a pas été fait. Par rapport aux contrats laitiers les éleveurs expriment un sentiment de flou, de la part des structures encadrantes de la profession. Certains ne voient pas de différence entre quota et contrat. De leur point de vue, ils sont toujours soumis à une référence à produire, conditionnée par les pénalités.

Yohann : « J'pense qu'on a été mal, on nous a promis la lune en disant qu'il allait y avoir la fin des quotas. » (E7)

Nicolas : « Même si y a plus de quotas, on a toujours un quota. Sauf que le prix n'est plus là. » (E16)

1.2) Avec les quotas, comment gagner du droit à produire ?

La période des quotas a posé la question de l'acquisition de volumes. Avant le 1^{er} Avril 2015, les droits à produire n'étaient en théorie pas marchands. Ils étaient sous le joug d'une redistribution sur dossier aux éleveurs appartenant à la même entité géographique (département puis bassin laitier). Malgré cela, nous avons observé que la majorité des éleveurs a pu faire augmenter sa référence.

L'acquisition foncière a fait office de levier pour récupérer du volume. En effet, les quotas ont été longtemps couplés au foncier : la référence laitière était attachée à la surface. Les droits à produire étaient alors transférés d'un exploitant à l'autre dans le cas d'une vente, d'une location ou d'une donation foncières. Pour pouvoir produire plus de volumes, l'éleveur a pu chercher à exploiter de nouvelles terres comprenant du quota. Ainsi, le prix des terres contenant du droit à produire pouvait se négocier à un prix plus élevé que celui



du marché. Le rôle des « pas-de-porte » est aussi à souligner. Ces accords illicites étaient utilisés entre le vendeur et l'acheteur, en amont de la cessation officielle du bien, afin d'en assurer l'acquisition (hors cadre familial). Le montant du « pas-de-porte » pour un bien foncier comprenant une référence laitière importante pouvait alors se négocier à des prix élevés. Par ce fait, le couplage foncier/droit à produire, a donné de manière informelle, une valeur marchande aux quotas (TERRE DE LIENS, 2016).

Yohann : « Tous les ans en fait j'ai repris du terrain, une dizaine d'hectares, avec un peu de lait, donc ça à regonflé le quota quoi. » (E7)

Outre l'achat de terrain, des moyens dérivés, souvent plus techniques ont pu également aboutir à l'augmentation du volume. Certains ateliers complémentaires étaient en théorie, comme le foncier, « chargés » de quotas. L'exemple de l'activité vache allaitante en est un classique. La cessation de cette activité, a pu faire l'objet (jusqu'à la campagne 2013-2014) d'un échange de la Prime au Maintien au Troupeau de Vache Allaitante (PMTVA) en quotas laitiers. Le gouvernement a mis en place une bourse d'échange droits-PMTVA/quotas laitiers : 1 droit PMTVA était égal à 5000 litres de lait (Direction Départementale des Territoires (DDT), Chambre d'Agriculture). Ainsi, en se spécialisant davantage, l'éleveur pouvait retrouver du volume.

Avec la fin des quotas, la référence matière grasse du lait, a été obligée d'un équivalent en droit à produire. Ainsi, les éleveurs ayant une bonne qualité du lait, avec des Taux Butyreux et des Taux Protéique (TBTP) élevés ont pu bénéficier d'une rallonge de leur référence laitière. A cela s'ajoute les attributions des laiteries.

Dans les périodes où la demande laitière était importante, où l'offre n'était pas suffisante, les laiteries ont attribué gratuitement un supplément de volume pour tous les producteurs, afin de répondre aux signaux des marchés. Elles ont motivé la production pour satisfaire leurs débouchés. Les laiteries, ne se sont pas permises de reprendre du volume concédé aux producteurs. Ces derniers ont vu leurs références laitières augmenter au fur et à mesure des attributions. Les laiteries ont également pu accorder du volume au cas par cas, lorsque la référence était faible, pour permettre à l'éleveur d'augmenter un peu sa production.

Patrice : « J'ai voulu arrêter les vaches allaitantes et en arrêtant ça, il me redonnait du droit, du quotas laitier, [...] Tous les ans les laiteries nous redonnent 1 %-2 %-3 % mais voilà, j'ai monté comme ça. » (E9)

Gérard : « Quand les quotas ont été arrêtés, cette référence matière grasse, qui nous permettait de faire un volume supplémentaire, est devenue du quota finalement. » (E12)

* * *

Malgré le frein qu'ils ont représenté pour une partie des producteurs, les quotas laitiers sont aujourd'hui regrettés : Pierre : « J'ai toujours pleuré le lait. » (E8).

En effet, ils garantissaient un prix rémunérateur et une restructuration « en douceur » du secteur laitier. L'arrêt des quotas, l'apparition des contrats et l'exposition aux marchés mondiaux, font regretter aux producteurs la stabilité qu'ils ont connue pendant trente ans.

L'impact de la mise en place des quotas sur les systèmes de production s'est avéré bien réel (ex: diversification). Les éleveurs ont su rapidement trouver des échappatoires face au contrôle des droits à produire. Grâce au foncier, au transfert du quota vache allaitante ou du quota matière grasse, ils ont pu contourner la régulation de l'Etat et retrouver un peu de volume supplémentaire.

Après être revenu sur la période quota, interrogeons-nous, dès à présent, sur le système de contractualisation, qui s'est instauré aujourd'hui.

➤ *L'avis des professionnels des structures encadrantes*

La période des quotas a protégé les producteurs de lait en stabilisant la conjoncture et la structure (le secteur). Ils ont freiné le développement de certaines structures et ont donc limité les divergences productives entre systèmes. Ils ont également permis de mener une politique laitière territoriale, visant à maintenir des exploitations partout sur le territoire. Ce confort a installé une certaine inertie du secteur laitier (et même para-agricole). Aujourd'hui, face à des marchés des produits industriels très instables, nous sommes dans l'attente d'une restructuration importante. Elle est due au décalage complet de dynamique entre le secteur agricole et les marchés.

Ce changement administratif a transféré le pouvoir de l'Etat aux entreprises de collecte, ce qui induit une perte de visibilité sur l'avenir pour les éleveurs.

La fin des quotas a été anticipée par l'administration et par les autres pays Européens bien avant 2003. Ces derniers ont massivement investi notamment au Danemark et aux Pays-Bas, poussés par l'industrie de collecte (grandes coopératives). Cependant, en France, les OP, les laiteries et les producteurs n'y étaient pas du tout préparés (entretiens complémentaires – ANNEXE 1).



2) La contractualisation, entre statu quo et stratégies

Pour les éleveurs rencontrés, le passage des quotas aux contrats, fixés entre les producteurs et les laiteries (privées ou coopératives), est une illusion, un excès de vocabulaire. Cependant, le transfert d'un volume fixé par l'Etat, à un droit à produire fixé par la laiterie, offre de nouvelles opportunités, tant pour les éleveurs que pour les industriels.

Nous verrons dans un premier temps, comment les contrats sont envisagés, dans la continuité des quotas. Dans une deuxième partie, nous étudierons les avantages que permettent les contrats, du point de vue des producteurs et des laiteries.

* * *

2.1) Le passage des quotas aux... quotas ?

Le passage des quotas aux contrats semble concrètement n'avoir rien changé pour les éleveurs. Ils expriment une déception face à ce passage d'une référence à une autre, sans réel gain sur le volume ou sur le prix. Les éleveurs qui s'attendaient à une libération des volumes, ont été âprement déçus par la contractualisation au sens où il s'agit aussi d'un encadrement de la production. Le système n'a quasiment pas changé, les pénalités font office de protection face à la surproduction. Ce n'est cependant plus l'Etat qui régule le marché mais les laiteries qui gèrent leurs approvisionnements par le biais des pénalités. La mise en pratique du système de contractualisation s'est imposée aux éleveurs. Les OP n'étaient pas fortes, car encore peu structurées, quand les contrats ont été proposés par les industriels aux éleveurs. De plus, le syndicat majoritaire a œuvré pour le non-renouvellement des quotas et donc, avec ou malgré lui, il a favorisé l'apparition des contrats.

Martine : « On se doutait bien qu'à la fin des quotas, y aurait pas à produire... Pis après on a vu apparaître les contrats, on a compris. On a dit : c'est une continuité des quotas. » (E10 – Lactalis)

Guy : « Les références sont toujours là. Tu dépasses, on te pénalise. Donc je sais pas, pour moi y a toujours les quotas. » (E21 – Agrial)

2.2) Quelle est l'utilité des contrats dans un contexte de gestion de l'offre laitière ?

Le contrat définit, en premier lieu, un droit à produire. Il correspond à un volume maximal déterminé d'un commun accord par la laiterie et par le producteur. En réalité, les

volumes décidés par les contrats ont repris la référence historique du quota. Pour les laiteries privées, comme pour les coopératives, c'est la dernière référence laitière de l'aire quota qui a fait référence pour la rédaction du contrat (déterminée par FranceAgriMer, avant le 31 Mars 2015). A cette dernière référence s'ajoute celle de la matière grasse. Si le lait produit auparavant était de bonne qualité (TBTP élevés), alors le droit à produire déterminé dans le contrat était plus important (et inversement). Aussi, si l'éleveur n'a pas réalisé plus de 85 % de son quota, sur les deux dernières campagnes laitières, alors la référence de son contrat est calculée sur la moyenne livrée (*source* : Chambre d'Agriculture de Normandie). De plus, notons que certaines coopératives (non-rencontrées) ont mis en place un système de double prix afin de limiter la surproduction (la coopérative doit en théorie collecter tout le lait produit par ses coopérateurs).

Pour les producteurs qui cherchent du volume, l'achat de contrat peut être une solution pour éviter les pénalités et sécuriser le droit à produire. Certaines laiteries appliquent des pénalités aux dépassements. Sans l'achat de contrat, les éleveurs qui cherchent à augmenter leurs productions se trouvent bloqués et contraints à produire moins. La cessibilité marchande des contrats en fait une bonne opportunité pour les éleveurs cédants. Arrivés à l'âge de la retraite, ou voulant sortir de la profession, ils trouvent une plus-value dans la vente de leurs droits à produire. Comme pour le droit à polluer, les droits à produire, sont devenus une marchandise par le biais des contrats. Le passage des quotas aux contrats n'a fait que développer et mettre en lumière ce procédé. Ajoutons que les contrats Lactalis se vendent à un prix plus élevé que les « contrats » Agrial par exemple. En effet, le contrôle stricte des volumes et l'importance des pénalités chez Lactalis, font des contrats un bien prisé. La coopérative Agrial n'a pas mis en place de contrats marchands, mais des équivalences. Elles correspondent à un transfert de part sociale entre cédant et acquéreur. Ainsi, ces parts sociales prennent une valeur marchande. Au-delà de l'interrogation, nous avons pu entendre parler, au cours des entretiens, de l'existence de « pas-de-porte » sur la vente des contrats.

Damien : « *Le volume de lait, en fin de compte, ça tourne entre 15 et 20 centimes du litre de lait, voire 25, ça dépend des endroits. Chez Lactalis c'est plus 25 comme les pénalités sont plus chères.* » (E20 – Agrial)

Comme pour les éleveurs, les contrats ont une réelle utilité stratégique pour les laiteries. En effet, pour réaliser un transfert de contrats d'une exploitation à une autre, l'aval de la laiterie est nécessaire puisqu'elle est cosignataire du contrat. Cependant, laisser la décision finale à la laiterie n'est-il pas risqué ? L'intérêt pour ces structures est stratégique. Si elles souhaitent un jour restructurer leurs parcours et réseaux de collecte, il leur suffira d'attendre la cessibilité du contrat d'une exploitation et d'orienter le droit à produire vers l'exploitation de son choix. Le statut non-sécable des contrats et leurs prix élevés vont dans le sens d'une préférence de collecte des laiteries vis-à-vis des grosses structures agricoles. Ces dernières sont souvent les seules à avoir les capacités d'investissements nécessaires pour acheter des contrats et pour financer un outil de production, capable d'absorber un volume supplémentaire.



Ajoutons, que la non-entente des laiteries au sujet de la cessibilité des contrats impacte clairement les transferts de lait. Un éleveur chez Agrial ne pourra pas acheter un contrat Lactalis, et vice-versa. Chaque laiterie garde la main mise sur son cheptel d'exploitation et surtout sur son volume collecté.

Denis : « On a vendu 50€ la tonne. [...]. Y en a un qui dépassait pas mal cette année alors ça va l'arranger un p'tit peu. Et pis y en a un autre, il a refait sa stabu, et il avait cor' les moyen de faire 200 000-280 000... [...] Ce qu'il y a c'est qu'il faut être à la même laiterie ! Sinon ça aurait été un gendre, mais comme on n'est pas à la même laiterie c'est pas possible. » (E19 – Lactalis)

Jean-Michel : « En faisant zéro avoir cette année je pense qu'ils ont compris qu'ils motivaient un peu à l'achat. Parce que je crois qu'il y a 1 cédant pour 7 acheteurs... Moi dans mon cas si j'avais voulu 30 000 c'était pas possible, c'est minimum 100 000. Donc là tu vois, la politique délibérée de Lactalis c'est de faire en sorte qu' il n'y est pas d'épicerie et que finalement les gros volumes aillent déjà à des exploitations qui sont importantes et bien en place. » (E23 – Lactalis)

* * *

Nous avons vu que le passage des quotas aux contrats n'avait pas vraiment bousculé les choses du point de vue des éleveurs. Les contrats, s'inscrivent bel et bien dans la continuité des quotas. Les éleveurs, qui avaient espéré une libération de la production, ont trouvé un nouveau droit à produire et dépendent désormais des laiteries. Nous sommes alors passés d'une gestion administrative des volumes, à une gestion privée. Le passage aux contrats trouve son utilité pour certains éleveurs et pour les laiteries. A l'avenir, la cessibilité des contrats et le droit de regard des entreprises de collectes présentent un risque potentiel pour l'avenir du secteur laitier. Nous sommes à même de nous demander, si nous nous dirigeons vers la démocratisation des droits à produire, par le biais de contrats cessibles en plusieurs parts ?

Vincent : « D'après le gars de la laiterie là, d'ici à la fin de l'année, on pourra partager le quota s'tu veux. Je pourrais peut-être en vendre à deux ou trois personnes différentes, tandis que pour l'instant, on peut en vendre qu'à une seule personne, ou qu'une seule société. » (E2 – Agrial)

La loi Sapin 2, votée à l'assemblée le 9 Juin 2016, propose dans l'article 30 : l'interdiction de « la cession à titre onéreux des contrats de vente de lait de vache pendant une période de cinq ans à compter de la publication de la loi. » Cette loi tend à faire péricliter la « pratique de marchandisation » des contrats » à l'œuvre, « pendant la période nécessaire à la transition progressive vers de nouveaux équilibres. » (ASSEMBLEE NATIONALE, 2016). Selon cette nouvelle proposition, les contrats ne seront donc plus marchands jusqu'en 2022. Ainsi, les stratégies

lisibles actuellement sont inédites et fugitives. L'annonce de la Loi Sapin 2 n'accélèrera-t-elle pas la vente de contrat d'ici à sa mise en place ?

➤ *L'avis des professionnels des structures encadrantes*

Deux tendances perpendiculaires sont à l'œuvre entre l'achat de contrat et la crise exprimée par l'adhésion au plan de soutiens à l'élevage. Le contrat est un investissement dans un outil qui permet d'accroître les volumes. Il évite à certains éleveurs la pénalité, et assure à d'autres une prime à la cessation. Ils ne sont pas transférables d'une laiterie à l'autre, ils instaurent un rapport figé avec les producteurs. Ils disposent toujours aujourd'hui d'une valeur marchande. Les stratégies des laiteries influencent fortement le rapport des producteurs aux contrats.

A la rédaction des contrats, les OP et syndicats n'ont pas été écoutés. Les laiteries les ont rédigés par et pour elles. Les contrats ont surtout été initiés par les laiteries privées puisque les coopératives disposaient déjà du système coopérative-coopérateurs. Par leur biais, les laiteries assurent leurs besoins et leurs débouchés (entretiens complémentaires – ANNEXE 1).

3) La fin des quotas, mise en perspective avec l'influence des laiteries

Le rapport entre éleveurs et laiteries semble, au regard des entretiens, avoir souffert de la fin des quotas laitiers. En effet, les laiteries ont progressivement pris le dessus concernant les décisions de fixation du prix du lait. La Loi de Modernisation de l'Economie (LME), actée en 2008, a donné aux centrales d'achats et à leurs fournisseurs (ici les laiteries) le pouvoir de fixer les prix. Les laiteries privées, dans l'obligation de présenter des contrats à leurs producteurs, ont pu rédiger des contrats servant leurs avantages (face à la menace de la grande distribution). Cette rédaction apparaît être unilatérale puisque les syndicats ne semblent pas avoir été écoutés. Aujourd'hui, la fin des quotas laitiers et le passage aux contrats, a transféré le pouvoir Régalien aux entreprises de collecte. Les OP, encore mal organisées, n'ont pas le pouvoir de discuter les prix avec force. Ainsi, les éleveurs se retrouvent démunis face à un système de collecte et de fixation des prix qui leur est imposé. Ils pointent alors du doigt l'hégémonie des laiteries.



Dans une première partie, nous étudierons cette question de l'hégémonie des industries de collecte et de transformation. Dans un second temps, nous verrons les différentes stratégies d'actions menées par les laiteries. Dans une troisième partie, nous interrogerons les stratégies des éleveurs.

* * *

3.1.) L'hégémonie des laiteries : la naissance de tensions et de conflits

Au fil des entretiens, les éleveurs expriment une dissymétrie de pouvoir entre les producteurs et l'industrie de collecte-transformation. Il s'agit aussi bien d'une inégalité amont-aval, que d'un conflit d'échelle. Ils s'expriment au travers de la domination de l'industrie, à petite échelle, et de la fragilité du producteur, à grande échelle. Le droit à produire dont dispose chaque producteur est noyé dans la totalité du volume récolté par la laiterie. Sans réel pouvoir de négociation des OP, les laiteries peuvent imposer leurs prix aux producteurs. Ces derniers n'ont pas aujourd'hui de représentant fort. Le « groupe » des éleveurs laitiers se retrouve éclaté et dispersé en une multiplicité d'individus. Ce groupe n'est pas une entité prête à se faire entendre. La structuration actuelle des OP et la non-agrégation des producteurs pérennisent l'inégal rapport de force.

Eugène : « *Qu'est-ce que tu veux faire, tout petit comme t'es. Même avec un bon quota, ça porte pas hein... [...] C'est pas un mystère, les laiteries sont les reines* » (E1– Savencia)

Francine : « *...C'est eux qui commandent et puis c'est tout. On est les pions tu sais, on est les esclaves tu vois. [rires]* » (E6 – Agrial)

Yohann : « *Le lait là maintenant il appartient aux laiteries. En fait, on est mené par le bout du nez quoi !* » (E11 – Lactalis)

Ajoutons, que certaines laiteries, ont fait le choix de ne pas aider l'organisation de la profession. Elles préfèrent le lien individuel avec ses éleveurs, face à face un éleveur – une laiterie. Nous avons noté que cette situation de domination s'exprime tant pour les laiteries privées que pour les coopératives. Agrial a suivi la tendance proposée par les laiteries privées, en revoyant les contrats en faveur de la défense du groupe coopératif et non-pas de la défense des coopérateurs.

La gestion administrative des droits à produire, aujourd'hui privée, donne plus de pouvoir aux laiteries. Le lien entre ces dernières et les producteurs se délitent. Elles sont en perte de légitimité pour une partie du monde de l'élevage. Les différences de stratégie qu'elles mettent en place, avec la fin des quotas, attisent les tensions.

Les situations rencontrées révèlent des tensions exacerbées entre éleveurs et industriels. Le rapport, depuis longtemps défavorable aux éleveurs, devient de plus en plus délétère. Les producteurs ne comprennent pas les stratégies des laiteries d'autant plus qu'elles ne vont pas toutes dans la même direction. Les volontés des laiteries leur semblent déconnectées de leur réalité. Le contexte de crise participe à renforcer les clivages et les animosités. Nous sommes face à une incompréhension de la gestion des volumes par les laiteries.

Vincent : « Je ne vois pas pourquoi il nous redonne 3 % tous les ans sachant qu'il y a trop de lait. [...] Le problème il est là, si tu produis plus et qu'il y a moins de débouchés, je ne vois pas l'intérêt. » (E2 – Agrial)

Ce conflit déteint sur les rapports entre éleveurs puisque qu'au sein de la coopérative Agrial, nous avons pu remarquer ces tensions. Certains éleveurs jugent que l'attitude de leurs collègues-coopérateurs, n'est pas collective. Les éleveurs qui produisent au-delà de leurs références participent à la surproduction. Ils ne jouent pas le jeu de la coopération, de la recherche d'un prix rémunérateur pour tous, et du maintien de la stabilité des prix. Ainsi, naissent des concurrences et des tensions entre éleveurs.

Nicolas : « [Agrial] Ils avaient annoncé 15 % sur 5 ans mais y en a qui sont à plus 40 % dans la coop. Agrial. Ces ceux-là qui font mal ! Tout le monde n'est pas... Coopératif. [rires] Y en a qui produisent à fond les manettes. [...] Pour moi il devrait payer ces gens-là, ils font mal à tout le monde. » (E16 – Agrial)

3.2.) Une uniforme domination mais des stratégies d'action différentes entre laiteries

Les tensions observées sont nourries par la diversité des stratégies productives, employées par les laiteries. Les organismes privés ou coopératifs adoptent, en effet, différentes stratégies d'entreprise face aux marchés. Ces différences renforcent l'incompréhension des éleveurs face à la marche à suivre. Ils ne comprennent pas pourquoi Agrial et Lactalis vont dans des directions opposées. Ils se trouvent floués par ce jeu d'entreprise.

Ces choix stratégiques s'appliquent aux volumes alloués aux producteurs, à l'avis porté sur les contrats cédés et aussi au montant des pénalités. Ainsi, ils ont un impact direct sur les systèmes d'exploitation.

➤ Agrial, une politique d'export de produit industriel

L'entreprise Agrial, depuis trente ans, s'est spécialisée dans les produits industriels à faible valeur ajoutée (ex : beurre, poudre de lait). A petite échelle, la coopérative promeut la



production d'un lait « minéral ». Elle oriente ses producteurs vers une production intensive, à faible valeur ajoutée. Elle a anticipé la fin des quotas par une libération de sa production. Depuis 2014, la coopérative a décidé d'allouer des volumes supplémentaires à ses coopérateurs. Le mot d'ordre général était l'augmentation de 15 % de la production sur 5 ans. Cette libération devait être progressive, avec une attribution de 3 % par an. Chaque éleveur-adhérent pouvait alors espérer augmenter son volume de 3 % par an, sur 5 ans, sans risquer de pénalité. Cette stratégie fut bien entendue par les éleveurs puisqu'en amont, Agrial a demandé à chaque producteur sa capacité à produire davantage. Cette promesse de volume a motivé une hausse de la production.

Cependant, après avoir promis du volume, et à la vue de la chute durable des prix des produits industriels, Agrial a décidé de geler les attributions de 3 %, pour les deux prochaines campagnes (2016-2017). Les producteurs qui ont travaillé, investi, pour répondre à cette demande de volume, se trouvent aujourd'hui lésés par le gel des attributions. De plus, les éleveurs qui dépassent se trouvent sous le joug de la pénalité. Ils vivent alors une double peine liée à ce revirement de situation. La flexibilité des décisions de l'entreprise est en inadéquation avec la flexibilité du système de production laitier. Une certaine inertie caractérise l'élevage laitier, contrairement à l'entreprise, elle est confrontée à la volatilité des marchés.

De ce fait, le rapport entre coopérative et coopérateurs s'est profondément délié. La laiterie est clairement en perte de légitimité pour une partie de ses adhérents. Les motivations du groupe sont déconnectées de celles de certains producteurs, qui ne voient plus Agrial comme une agrégation de producteurs défendant leurs intérêts. Le groupe n'est donc plus une somme d'individus mais une tête dirigeante qui agit pour l'entreprise. La domination du groupe sur les coopérateurs, accroît le sentiment d'impuissance et de révolte qu'ont les éleveurs avec la laiterie.

Jean-François : « C'est la laiterie qui gère, c'est plus nous qui gérons [...]. A l'heure d'aujourd'hui, on ne peut pas rallonger notre référence, ils nous redonnent pas de rallonge. [...] Parce qu'au départ ils nous avaient dit : « vous pourrez produire 7-8 % de plus », puis tout de suite euh... » (E5 – Agrial)

Pierre : « Agrial c'est bien simple, y a encore un mois on m'a dit : « va falloir faire du lait ». Maintenant on n'attribut plus de lait [rires]. » (E8 – Agrial)

Patrice : « C'qu'est dommage c'est qu'Agrial, y a 2-3 ans ils sont venus nous voir pour savoir si on était prêt à faire 15 % de plus. [...] Ils nous incitaient à produire plus. [...] Et puis maintenant, on nous dit « stop ! ». Donc aucune perspective ! » (E9 – Agrial)

➤ Une gestion stricte des volumes par Lactalis

Le groupe privé Lactalis (Besnier) s'est tourné vers une politique d'entreprise opposée à celle d'Agrial. En effet, Lactalis agit en faveur d'un contrôle strict de ses entrées, c'est-à-dire une surveillance accrue des volumes collectés. Les attributions sont généralement plus exceptionnelles qu'ailleurs et la valorisation des produits est un point

principal à respecter pour l'entreprise. Lactalis s'est orienté vers des produits à meilleure valeur ajoutée comme le fromage, le lait de consommation ou les yaourts (qui représentent à eux trois, 71 % du chiffre d'affaire du groupe en 2015 ; *source : lactalis.fr*). Ces produits sont bien valorisés. Les prix ont une plus faible volatilité. L'annonce du rachat de la fromagerie Graindorge par le groupe Lactalis, au 2 juin 2016, renseigne de cette stratégie d'entreprise. Aussi Lactalis tient à préserver ses débouchés et viabilise ainsi son chiffre d'affaire en restreignant la production de lait.

Les éleveurs collectés par Lactalis ont pu comparer cette stratégie rigide, avec la stratégie d'attribution d'Agrial. Ainsi, ils ne comprennent pas pourquoi, avec la fin des quotas, ils ne peuvent pas produire plus alors qu'on autorise à leur voisin 15 % sur 5 ans. Certains d'entre eux ont rêvé d'une libération des volumes et y ont crus avec la fin des quotas. Ils ont cherché à produire plus, sans connaître la stratégie de leur entreprise de collecte et se retrouvent aujourd'hui lésés, avec une régulation par les pénalités.

Catherine : « ...Ils ferment les robinets maintenant, et ceux qu'ont dépassé bah va falloir qu'ils payent... » (E3 – Lactalis)

Didier : « Moi j'suis chez Sofralait, Besnier quoi. Ils ont toujours eu une politique de maintenir les prix. Maintenir les prix en réduisant la production. Parce que y a des coopératives et d'autres, qu'ont donné du lest, qui ont donné un peu plus à produire. » (E11– Lactalis)

Fabien : « Chez Lactalis les litrages sont assez rigoureux, donc ils nous disent de produire tant, on produit tant. On n'a pas trop le droit de dépasser. » (E12 – Lactalis)

➤ Une nouvelle perspective ouverte par Savencia (Bongrain)

L'entreprise et l'OP Savencia n'ont pas souhaité répondre à nos questions. Nos entretiens auprès des éleveurs Savencia précédaient la demande d'entrevue avec la laiterie. C'est pourquoi nous ne connaissons pas la stratégie d'adaptation de Savencia à la fin des quotas.

C'est un groupe privé qui mise lui aussi sur la valeur ajoutée de ses produits (notamment fromage). Il apparaît que l'OP semble beaucoup plus impliquée, que chez Lactalis, dans la fixation des prix du lait et dans l'orientation productive de la laiterie.

Nous avons noté une stratégie relativement récente concernant la gestion et la régulation des volumes entrants. Face à la crise des prix du lait et à un volume collecté trop important, l'entreprise s'est trouvée dans l'incapacité de valoriser l'ensemble de son volume sur les marchés. Ainsi, pour faire marche arrière et revenir à un rapport volume collecté/produits valorisés cohérent, Savencia propose à ses producteurs 20€/1000 litres de lait, au-delà de 6 % sous-produit. La laiterie rémunère l'éleveur pour qu'il réduise sa production et qu'il ne lui fournisse pas sa référence. Ici aussi, cette stratégie, en réponse à la crise du lait, interroge les éleveurs face aux choix de la laiterie et aux stratégies des



entreprises et des élevages concurrents.

Claire : « Si tu veux avoir la prime de 20€ par 1000 litres, il faut faire -6 % de ton contrat...

Franck : ... C'est un peu dommage, les Irlandais, les Danois, les Hollandais ils n'hésitent pas à faire 30 % de plus... On est obligé de compenser en faisant -6 %. C'est quand même pas normal ! » (E18 - Savencia)

3.3.) Les stratégies des éleveurs sont-elles en lien avec les stratégies des laiteries ?

Face aux surproductions et à la chute des prix du lait, les entreprises de collecte envisagent ou mettent en œuvre un régime de pénalité. Tout volume produit au-delà de sa référence est passible d'une pénalité par tranche de 1000 litres. Pour Lactalis, le dépassement induit une pénalité de 286€/1000 litres. Agrial envisage la pénalité si le droit à produire mutualisé est dépassé. Si le volume mensuel total de l'entreprise est dépassé, alors les éleveurs pourront être pénalisés. Cependant, chez Agrial la communication au sujet des pénalités semble assez floue et les éleveurs se retrouvent dans une situation incertaine, sans visibilité.

Les stratégies des entreprises de collecte, au sujet des pénalités, influencent directement le système d'exploitation. Produire durablement un supplément de lait qui coûte plus qu'il ne rapporte n'est pas tenable. Ainsi, les éleveurs agissent et tentent de restreindre leur production. Le montant des pénalités peut d'ailleurs faire varier la production. Une pénalité inférieure ou égale au prix d'achat du lait ne ralentira pas autant la production qu'une pénalité supérieure au prix d'achat.

Jacky : « L'année dernière ils avaient dit « produisez du lait ! » et en fin de compte moi j'ai freiné parce qu'ils m'ont dit : « pénalité ! ». Alors on ne sait pas comment ça va faire les pénalités. [...] On ne sait pas grand-chose aujourd'hui de toute façon. » (E17 – Agrial)

Jean-Michel : « Là je crois qu'ils ont dû changer le montant des pénalités, ils les ont revues à la baisse. Ils s'offrent toujours des portes de sortie et donc ils s'imposent toujours. » (E23 – Lactalis)

Les stratégies individuelles des éleveurs avec la fin des quotas, sont en lien avec les choix des entreprises qui les collectent, notamment en matière d'achats de contrats. Une entreprise comme Lactalis, qui pénalise fortement les dépassements et qui n'attribue pas de pénalité, incite les éleveurs voulant augmenter leur droit à produire, à acheter du contrat. Il devient aussi rentable pour ces éleveurs d'acheter du contrat plutôt que de payer des pénalités.

La coopérative Agrial a redonné une rallonge de contrat. Cependant, la rallonge est aujourd'hui gelée et l'entreprise adopte une stratégie floue face au régime de pénalité. L'achat de contrat est une opportunité, pour le coopérateur, de sécuriser un volume de production supplémentaire. Universellement, l'achat de contrats est voué à être encadré, que ce soit par les laiteries ou par l'Etat. Ce marché, encore ouvert, est perçu comme une chance par les éleveurs qui cherchent du volume et qui ne veulent pas payer de pénalités.

Fabien : « *On a eu l'opportunité et on les a saisiés parce que chez Lactalis... Chez Agrial ça n'aurait pas été pareil. Chez Lactalis on sait que le litrage on ne peut pas l'avoir. Ils ne donnent pas de litrages comme ça. [...] Comme on avait l'opportunité de reprendre du lait, on l'a pris, parce qu'on l'aura peut-être pas d'autres fois avec Lactalis. C'est par rapport à eux qu'on l'a fait.* » (E12 – Lactalis)

Damien : « *A mon avis on a encore pour cette campagne-là où tu peux acheter du lait de ferme en ferme, mais après les laiteries vont avoir la main dessus. C'est leur but.* » (E20 – Agrial)

Le régime de pénalité ou encore l'achat de contrat laitier influence directement les stratégies des éleveurs. Les choix d'entreprises en matière de contractualisation ou encore de pénalisation des dépassements, impactent l'évolution des systèmes d'exploitation laitiers.

* * *

Pour conclure, nous avons vu la grande domination des laiteries, privées ou coopératives, sur les éleveurs. L'organisation des producteurs en OP fortes, pouvant agir sur le prix du lait, est une solution pour renouer le dialogue et ne pas s'enfermer dans le conflit. Le pouvoir dans la main des laiteries représente, à notre sens, un risque majeur quant à la structuration et à la répartition future de la production laitière.

Sylvie : « *On a eu le sentiment qu'ils mettaient le lait un peu où ils avaient envie de le mettre.* » (E5 – Agrial)

Gérard : « *Avec les contrats, est-ce que la laiterie ne va pas décider, au coup par coup, si elle est favorable à la reprise d'un contrat ou pas ? Ça on ne sait pas.* » (E12 – Agrial)

Les idéologies sous-jacentes à cette recomposition seront-elles la préservation des territoires vulnérables et des petites structures d'exploitation, ou encore des modèles alternatifs ? Il y a des raisons de douter que ce modèle de développement soit celui des laiteries. Le transfert du pouvoir de l'Etat aux entreprises ne sera-t-il pas le signal d'une nouvelle hémorragie de l'élevage laitier ? La gestion du marché des contrats par l'Etat semble alors primordiale afin d'assurer un avenir durable et soutenable aux éleveurs.



➤ L'avis des professionnels des structures encadrantes

Les laiteries privées ne cherchent pas à avoir face à elles une OP forte. La situation actuelle leur permet d'avoir le contrôle. Elles ont pris le pouvoir que l'Etat et les OP leur ont offert. Les OP n'ont pas de poids et sont trop nombreuses pour pouvoir participer à la négociation du prix avec les laiteries. Les industries de collecte décident de l'avenir de la localisation de la production laitière. Elles se concentrent, dans le Grand-Ouest, à proximité des lieux de transformation.

Il existe un manque de dialogue (rôle de l'OP) entre laiteries et producteurs, pour réfléchir à l'adaptation du système de production en fonction des besoins des laiteries. Certaines jouent plus le jeu du dialogue que d'autres. L'évolution des stratégies des laiteries privées et des coopératives est hétérogène face à la fin des quotas (respectivement restriction/volume). Les coopératives, avec leur politique de volumes, misent sur des marchés industriels très volatiles et tirent les prix vers le bas.

Quant au lait bio, il ne semble que peu impacté par la fin des quotas. Cependant, le prix du lait bio est calculé sur la base du prix conventionnel et la chute de ce dernier peut donc avoir un impact sur le développement du secteur lait-bio (entretiens complémentaires – ANNEXE 1).

4) La crise agricole et la fin des quotas laitiers : un contexte explosif !

Jean-Michel : « *La crise va être longue, l'embellie s'ra courte !* » (E23)

La mise en place du Plan de Soutien à l'Élevage (PSE), par les Chambres d'Agriculture en vue de soulager certains producteurs en difficulté, témoigne de l'entrée dans une crise laitière sans-précédent quant à sa nature et à sa durée. Les éleveurs sont alors en détresse, ils cherchent avec le PSE des soutiens financiers pour faire face à un contexte productif défavorable (encart ci-dessous). L'adhésion au PSE traduit les difficultés et inégalités internes au monde agricole, mises en évidence dans ce contexte de crise.

- Le **Plan de Soutien à l'Élevage** (PSE) instauré le 22 juillet 2015, a mis en place des mesures d'urgences à l'élevage. Les Chambres d'agriculture ont alors été missionnées par l'Etat pour répondre aux crises agricoles (notamment laitière et porcine). Elles mènent ainsi une étude au cas par cas, en grande partie basée sur l'endettement fournisseur.

Les mesures d'urgences du PSE consistent en mesures sociales et fiscales :

- Mesures sociales : - remise partielle des cotisations sociales ; - étalement des cotisations ; - option n^{-1} (ex : pour 2016 : calcul cotisation sur l'année 2015 et non-plus sur les années 2013-2014-2015)
- Mesures fiscales : restitution totale ou partielle de la taxe foncière, de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés, de la taxe d'habitation, de la redevance audiovisuelle publique.
- Mesures liées à l'endettement bancaire : - restructuration bancaire ; - année blanche ; - activation garantie BPI (Banque Publique d'Investissement) (détails ANNEXE 1 – entretien 3).

Ainsi, nous pouvons nous demander quelles sont les raisons et les solutions à la crise laitière ? Dans une première partie, nous étudierons les raisons exogènes et endogènes expliquant la situation actuelle. Dans un second temps, nous tenterons de mettre en lumière la réalité observée sur le terrain afin de pouvoir trouver des solutions à un avenir morose.

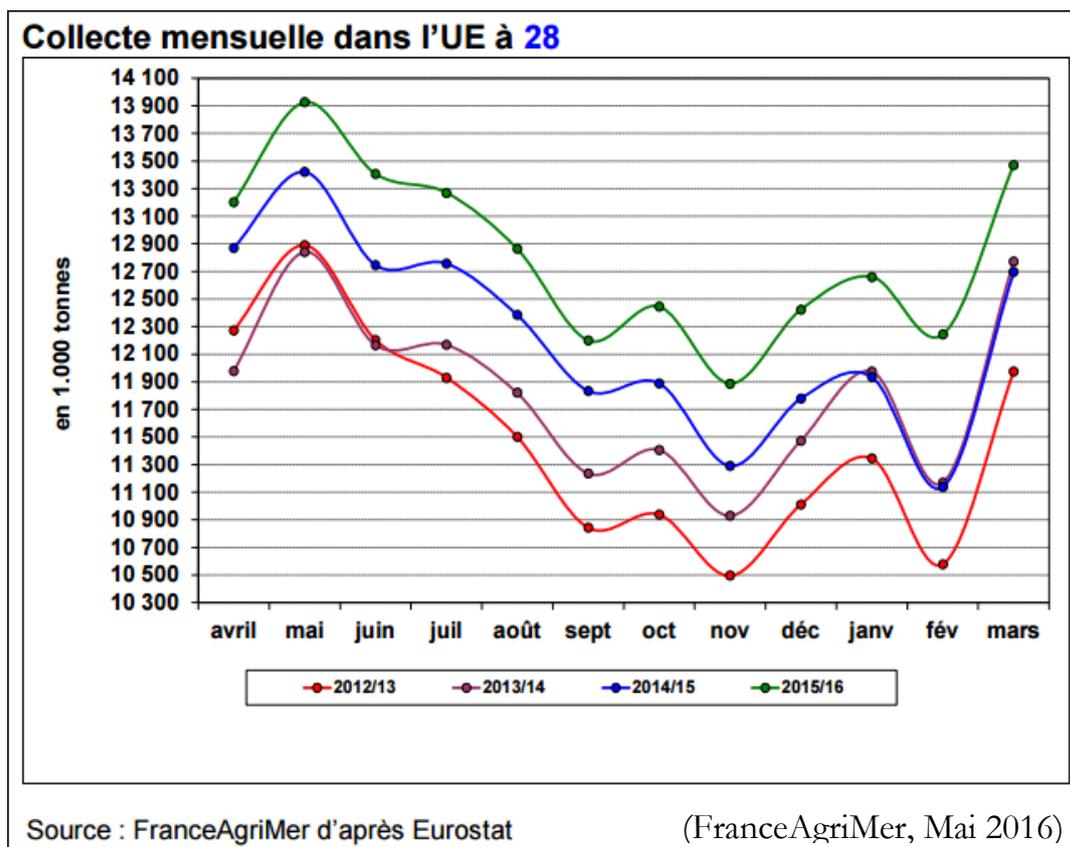
* * *

4.1) Des raisons exogènes et endogènes à la fragilisation des systèmes d'élevage laitier

Depuis la libération des quotas au 1^{er} Avril 2015, nous avons observé une forte chute (durable) des prix du lait. Du jour au lendemain, nous avons assisté à une augmentation sans précédent des volumes produits en Europe. Le non-renouvellement des quotas laitiers a poussé les éleveurs européens dans la voie de la production à outrance. Les pays du Nord de l'Europe (Pays-Bas, Danemark, Irlande et Allemagne) ont largement anticipé la fin des quotas et n'attendaient que le feu vert administratif pour faire exploser leurs productions. Après avoir inondé le marché depuis Avril 2015, ces pays libèrent leurs stocks. Cette logique est profondément liée à une volonté d'éviction de la concurrence des grands pays producteurs de lait qui trouvent leurs bénéfices sur la quantité (Fig. 16).



Fig. 21 : Augmentation de la collecte européenne de lait (Avril 2012- Mars 2016).

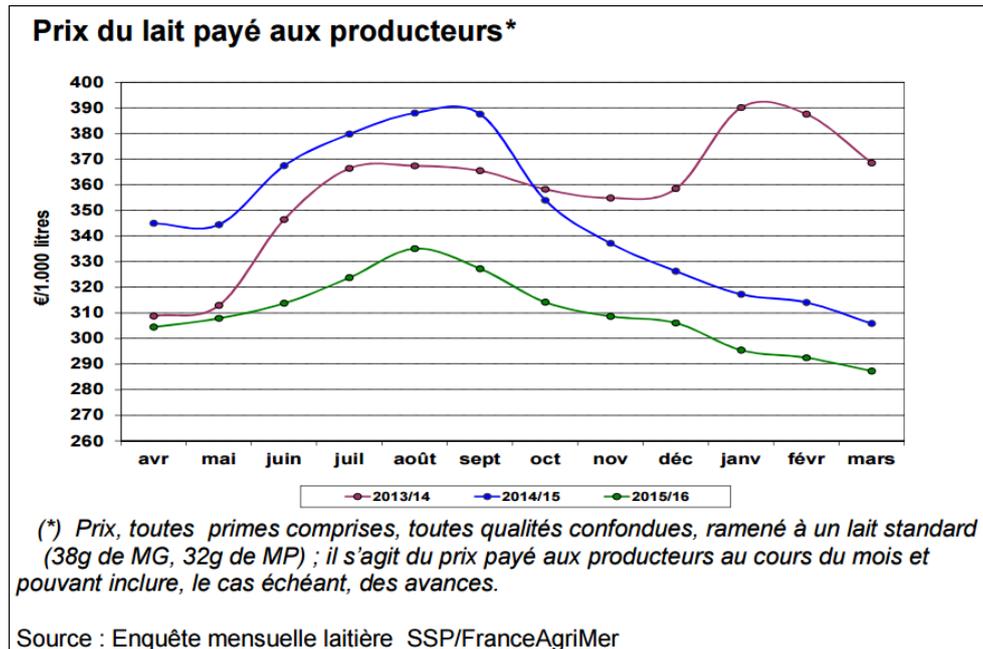


Le graphique ci-dessus, nous montre l'explosion de la collecte au sein de l'UE en Avril 2015. Il nous révèle aussi que l'augmentation de la production n'est pas terminée avec une année 2015 encore plus excédentaire que l'année 2014. Notons tout de même le ralentissement succinct de la production sur les mois de Janvier, Février et Mars 2015.

Les éleveurs rencontrés pointent du doigt la surproduction européenne, des pays du nord. Les prix se sont effondrés face au tsunami de lait et à une stagnation de la demande européenne et mondiale. Cette faiblesse de la demande peut s'expliquer par l'influence de l'embargo russe et des importations chinoises qui diminuent. La chute des prix du lait a des répercussions directes sur les revenus de l'élevage laitier (Fig. 17).

Patrice : « Les chinois qui n'achètent plus, l'embargo Russe, donc voilà : moins de débouchés, des stocks importants, une production européenne voire mondiale plus importante, donc pas de débouchés. » (E9)

Le graphique ci-dessous met en lumière une importante chute des prix payés aux producteurs depuis Aout 2015 jusqu'à aujourd'hui (courbe verte).

Fig. 22 : Chute européenne des prix du lait (Avril 2013- Mars 2016).

(FranceAgriMer, Mai 2016)

La crise de surproduction, responsable de la chute des prix est simultanée avec la fin des quotas. Les éleveurs la mettent alors clairement en lien avec la crise. La baisse des prix du lait induit une baisse de rentabilité des exploitations. Les éleveurs ayant un prix de revient* au 1000 litres, supérieur au prix du lait, se retrouvent dans des systèmes non-rentables où ils produisent à perte. Avec les prix du lait actuel, pour une majorité d'éleveur, il coûte de travailler. Les salaires sont alors revus à la baisse voire inexistant.

Jean-François : « On ne s'attendait pas à une chute des prix du litre de lait comme ça ! [...] Vu le prix du lit' de lait, on se prend une claque dans la gueule. Ça c'est clair ! »
(E5)

Ajoutons à cette chute des prix du lait, un second point qui n'est pas sans peser dans la crise de l'élevage actuel. A la vue des entretiens, les éleveurs expriment une injustice quant aux contraintes environnementales qu'ils subissent. Cette pression, sur les systèmes de productions agricoles, comparée aux autres pays européens, apparaît plus importante en France. Les normes imposées sont plus nombreuses et plus strictes. Les éleveurs investissent, plus que leurs concurrents européens, dans un outil de production respectueux de l'environnement. Cela engendre des coûts supplémentaires pour les éleveurs français. Cet argent dépensé par la mise aux normes, aurait tout aussi bien pu être dépensé sur

***Prix (ou coût) de revient** : ensemble des coûts d'un produit, de sa production à sa vente. La production à perte est effective quand le prix de vente d'un produit est inférieur à son coûts de reviens.

Prix d'équilibre : prix satisfaisant à la fois l'offre (producteur) et la demande (acheteur). Il stabilise donc le marché.

(LERAUX B., M1 Marketing stratégique et opérationnel, IGR-IAE – Université de Rennes 1 et U. LEGENTIL)



d'autres postes. Ainsi, les charges environnementales plus élevées en France semblent pénaliser les exploitations qui ne peuvent faire face à la concurrence européenne soumise à d'autres règles. Les normes environnementales jouent sur la compétitivité des exploitations. Faut-il favoriser l'élevage français ou, au contraire, renforcer la réglementation ailleurs en Europe ?

Ainsi, les normes environnementales augmentent les coûts de productions des exploitations et rendent la concurrence difficile, voire inégale. Cet aspect est d'ailleurs éloigné des théories économiques néoclassiques prônant une concurrence pure et parfaite entre les différents acteurs. Cette inégale concurrence ne permet pas aux éleveurs de s'adapter aussi vite qu'ils l'auraient voulu à un contexte changeant. Elle limite l'absorption de la chute des prix par les éleveurs, puisque ceux-ci ont des coûts de production plus élevés et donc des marges plus faibles.

Jean-Pierre : « Dans tous les autres pays, on n'a pas vu autant de contraintes en termes d'environnement que chez nous. » (E4)

Outre cette inégalité en matière de production, les éleveurs pointent du doigt l'industrie para-agricole d'aval. Ils ont l'impression que la distribution des profits se fait à la faveur de l'industrie et que la baisse des prix se répercute sur leur salaire. Les éleveurs et les industriels ne vivent pas la crise de la même façon. Les premiers voient leurs marges s'amenuiser, voire disparaître. Les seconds n'appliquent peut-être pas une baisse similaire à leurs marges et leurs salaires mais répercuteraient la mauvaise conjoncture sur les producteurs. En effet, au cours de l'année 2015, une majorité des laiteries a réalisé des bénéfices, alors qu'une partie des éleveurs ne se versent plus de salaire. Nous pouvons alors supposer l'accaparement des bénéfices par les industriels. Les centrales d'achat sont la deuxième critiquée. Elles ne joueraient pas non-plus le jeu, en s'octroyant de bonne marge.

Yohann : « J pense aussi qu'les laiteries et les GMS [Grandes et Moyennes Surfaces] s'en mettent aussi plein les poches quoi. » (E7)

Au-delà des raisons extérieures aux systèmes de production, nous avons également reconnu des facteurs aggravants, explicatifs de la crise laitière, au sein des exploitations.

Dans un premier temps, il convient de noter que la santé financière de l'exploitation, conditionne sa résistance à la crise. Les entreprises qui ont récemment réalisé des investissements se trouvent quelquefois dans une situation délicate face à la baisse des rentrées d'argent. Les taux d'amortissement, sont calculés sur un prix moyen du lait, généralement supérieur à celui que nous connaissons aujourd'hui. Les emprunts pèsent sur les systèmes de production puisque la capacité à les rembourser est devenue faible, voire inexistante. L'investissement réalisé sur un prix du lait trop élevé, a un effet déstabilisateur et fait naître un risque financier non-négligeable. Plus la structure est grande, plus les investissements sont importants. La situation, dans ce type de structure, peut alors se détériorer plus vite qu'ailleurs.

Jean-Pierre : « Pour les gens qui sont déjà dans des systèmes un peu fragiles, 2 ans comme ça et puis ils passent sous la table. [...] Soit y a un manque de compétences, ou alors

des investissements un peu trop coûteux, un peu trop ambitieux, ou alors des mauvais coups de pas de bols. [...] Pas de technicité et ils produisent rien donc c'est obligé que ça marche pas ! Si t'as 40 vaches à 3000 litres, aujourd'hui ça marche plus quoi ! [...] Dès que tu es un peu en situation de fragilité, une crise comme ça tu peux te retrouver balayer. » (E4)

Nicolas : « Au niveau taux d'emprunt on est encore assez élevé, le fait que le lait à baissé, au niveau trésorerie ça nous pénalise beaucoup. Donc c'est un peu tendu. » (E16)

Le contexte actuel de crise, a d'ailleurs tendance à geler l'investissement et à reporter les échéances de prêts. Les éleveurs proches de la retraite et qui n'ont souvent plus d'annuités, se trouvent alors dans une situation plus confortable que les jeunes installés et/ou que les récents investisseurs.

Eugène : « C'est pour ça qu'aujourd'hui on arrive à s'en sortir financièrement malgré la crise, puisqu'on a plus d'emprunt ! Forcément celui qu'est beaucoup chargé en emprunts... T'en a entendu parler hein, les gens meurent de faim... » (E1)

Les éleveurs évoquent parfois l'idée d'un cercle vicieux avec l'investissement. Dans une optique de développement, ou même simplement de mise aux normes, les exploitations nécessitent des investissements de plus en plus engagés.

Ajoutons que la crise pèse d'autant plus sur les producteurs que nous sortons d'une phase d'investissement (schéma ci-après) La chute des prix du lait fait suite à une très bonne année (2014) et à une phase d'investissement sur fond propre importante (peu d'emprunt). Les agriculteurs se trouvent alors dans une phase d'amortissement.

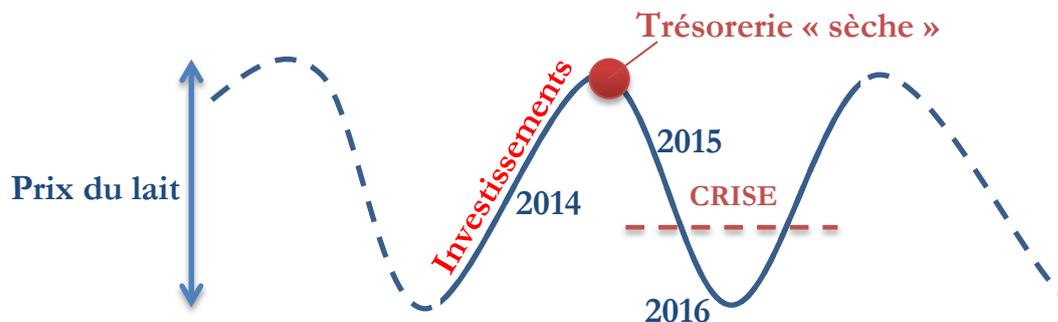


Fig. 23 : Schématisation de l'évolution de la conjoncture laitière entre 2014 et 2016.

Il apparaît au cours des entretiens que certaines exploitations se sont fragilisées à travers la crise de 2009. Cette fragilité se renforce face à un nouveau contexte difficile. Certains exploitants ne sont pas sortis indemne de la brutale chute des prix du lait en 2009. Cette année-là, ils ont perdu une part importante de la trésorerie, et parfois, des finances privées. L'arrivée d'une seconde crise, moins violente mais plus pérenne, n'augure rien de bon pour ces exploitations. Aujourd'hui les banques arrêtent de financer et certains systèmes se retrouvent proches de l'impasse.

Vincent : « On est à peine remis de la précédente qu'il en vient une deuxième... »



(E2)

Pour toutes les exploitations, c'est l'imbrication de facteurs externes et internes au système de production qui induit une déstabilisation de l'activité. Elle provoque également la situation de crise que traverse actuellement l'élevage laitier.

4.2) Un contexte précaire, avec quelles solutions pour l'avenir ?

Les éleveurs se trouvent aujourd'hui dans des situations économiques, matérielles et psychologiques délicates. Les situations rencontrées sont difficiles. Les producteurs se trouvent bousculés par la non-rentabilité de leur système et par sa remise en cause permanente. Comment agir quand on ne peut pas disposer des moyens utiles pour changer les choses ? Financièrement, une partie des éleveurs rencontrés puisent dans les fonds privés pour payer les fournisseurs ou rembourser les crédits. Cette insuffisance économique et matérielle, additionnée à la non-attribution de volumes, peuvent être perçues comme d'importantes contraintes ou échecs.

La surcharge de travail par UTH, est souvent un autre problème. Les éleveurs ne peuvent pas embaucher ou rémunérer leur salarié et se retrouvent débordés par le travail. Ainsi la conduite du troupeau ou des cultures est moins bien assurée et subviennent alors des problèmes sanitaires ou de rendements. Les systèmes qui s'en sortaient avec un prix du lait rémunérateur se trouvent aujourd'hui en péril. Ils sous-exploitent leurs fonciers, leurs bâtiments ou leurs troupeaux. La suractivité peut aussi être un moyen de fuir la réflexion au sein d'une réalité qui reflète un avenir incertain. L'affaiblissement du lien social, qui découle de cette surcharge de travail (absence aux réunions, aux invitations, etc.), est aussi un facteur de fragilisation des éleveurs. La déconnection aux réseaux provoque un isolement à la fois géographique et social.

Jean-Pierre : « *A chaque fois les gars qui font des sorties de routes c'est ça... Ils sont à fond dans le boulot, ils n'ont même plus le temps de réfléchir... [...] c'est de la folie. T'as des gars qui bossent 15h par jour, tu te demandes si c'est possible.* » (E4)

Didier : « *J'suis hyper inquiet parce qu'on a beau serrer, serrer, serrer, les boulons... Puis là j'arrive à saturation. Je travaille énormément, 7 jours sur 7. On travaille pour sauver notre peau. [...] Le problème c'est que ça fait 24 ans que t'es installé, tu bosses comme un fou et tu te dis : « faut qu'on arrête ! »... » (E11)*

Cette double peine, qui pèse à la fois sur le travail et le capital, se fait alors ressentir sur le moral. Les éleveurs sont, pour une bonne partie, en détresse ; la conjoncture les fragilise. Ils sont face au mur. Les difficultés rencontrées mettent à mal les perspectives d'avenir. Les agriculteurs abandonnent les projets. Ainsi, dans cette ambiance délétère qui semble s'acharner sur leur condition, nous les avons sentis proches de la rupture. Elle peut s'exprimer, universellement, par le *burnout* ou pathologiquement par la dépression voire la tentative de suicide. Ainsi le lundi 1^{er} Février 2016, un éleveur de Saint-Loup (proche

d'Avranches) s'est donné la mort à l'âge de 52 ans. L'ouverture d'une « ligne de détresse » par la Chambre d'Agriculture de la Manche, fin 2015, témoigne de la dureté de cette situation. (SPOLJAR P., 2014).

Yohann : « *Si ça ne bouge pas, la fin de l'année risque d'être difficile, même avant. A mon avis t'en a beaucoup qui vont mettre la clé sous la porte. J'en ferais peut-être partie, je n'en sais rien, je n'espère pas mais ça va tellement vite...* » (E7)

Pierre : « *Quand t'es tout seul, tu passes la journée à soigner tes bêtes, et puis c'est bien, tu rentres chez toi, tu en as marre, tu te mets devant la télé et puis c'est bien, à dix heures tu te couches et tu recommences à six heures et demi le lendemain matin. Vlà ta vie ! Et puis comme tout va mal, tu te dis on ne va pas prendre le vacher, ni un weekend, ni rien du tout, on fait rien parce que c'est comme ça...* » (E8)

Les éleveurs essayent de faire face à un avenir incertain. Ils sont tous cependant convaincus de l'accélération de la restructuration de l'élevage laitier avec la fin des quotas. Les agriculteurs soulignent la difficulté de la situation et ne doutent pas d'une éviction d'une partie d'entre eux, dans ce contexte. La cessation d'activité est en effet une résultante des crises conjoncturelles, cependant, les petites exploitations semblent plus enclines à disparaître que les grosses structures. Les exploitants qui livrent des volumes relativement faibles, ressentent un sentiment de rejet exprimé par l'industrie et par leurs collègues des grosses structures.

La réduction des points de collecte fait partie des objectifs recherchés par les entreprises de collecte afin de diminuer leurs frais et donc leurs coûts de production. Ainsi, il leur est moins rentable de se déplacer dans des structures qui produisent et livrent peu de lait. A l'inverse elles trouvent un avantage à venir collecter les structures plus importantes. Le modèle d'agriculture décidé pour l'avenir, repose donc sur quelques entreprises laitières de taille importante par commune. En France, nous trouvons à la tête de ces mégastructures des managers-chefs d'entreprise, qui dirigent une équipe de salariés et capables de dégager des volumes importants. Dans cette voie, les impacts sociaux, économiques, écologiques ou encore fonciers, se négocieront à petite échelle.

Vincent : « *J'ai l'impression qu'on veut éliminer le plus de fermes possible, n'avoir que des grandes fermes. J pense que le problème il est là. [...] Des fermes comme la mienne tu sais, on sera rayé de la carte d'ici quelques années.* » (E2)

Guy : « *C'est vrai que l'année 2016, ça va être une année assez bouleversante pour tout le monde quoi. [...] La restructuration des fermes tout de suite c'est impressionnant* » (E21)

Les éleveurs soulignent la perte de légitimité du modèle conventionnel/industriel. Ils semblent, en majorité, enfermés dans un système verrouillé, où l'industrie leur dicte comment produire. Ils ne peuvent pas refuser le dictat qu'elle leur impose. Les agriculteurs étaient auparavant « fonctionnaires de l'Etat ». Ce dernier assurait la production, les primes



et les revenus. Aujourd'hui ils sont « ouvriers de l'industrie ». Rappelons qu'ils ne fixent ni le prix d'achat du lait, ni le volume à produire (et sa valorisation) et qu'ils n'ont pas le choix de changer de laiterie. Sommes-nous alors aujourd'hui dans une logique de production égalitaire, équitable et qui profite à tous ?

Martine : « *Ce n'est plus l'Europe, ce n'est plus « un système d'état » ou de gouvernement qui gère ça, ce sont des entreprises privées ! Et puis il y a beau y avoir des lois, elles font ce qu'elles veulent ! On est parti dans un système de politique du « gros copain ». [...] On va vers un libéralisme qu'est n'importe quoi ! [...] Les petits, tout le temps qu'on survit, on n'a pas le droit à l'erreur !* » (E10)

Face à cette situation, les producteurs rencontrés envisagent, malgré tout, des solutions pour l'avenir. La première d'entre elle est la revalorisation du prix du lait. L'intervention des pouvoirs publics semble alors plus que requise pour annihiler le mécanisme de marché. Cette option pourrait être vue comme une sorte de marche arrière et de retour à l'interventionnisme d'Union ou d'Etat. Cependant, une hausse du prix du lait pourrait se faire de manière détournée par le volume ou par la qualité. La reconnaissance par les industriels de la qualité du lait, pourrait être une solution.

Une autre hypothèse serait de ne plus permettre la surproduction non-pas à l'échelle de chaque laiterie, mais à l'échelle Européenne puis nationale. Un consensus européen sur le dépassement des références par pays doit alors être trouvé. Les pénalités devront être exemplaires (par leurs montants), et redistribuées aux « bons élèves de l'Europe ». Ajoutons que cette vision serait largement favorable à la France et défavorable à tous ses concurrents d'Europe du Nord.

Jean-François : « *Faudrait qu'on ait un prix revalorisé et on l'a pas. Puis on en parle pas de revaloriser le prix du litre de lait.* » (E5)

Martine : « *Ce que je demande, c'est une reconnaissance de la qualité de notre lait, à l'échelle européenne. [...] La surproduction est un problème. Arrêtons de permettre la surproduction de certains.* » (E10)

Une éleveuse rencontrée a exprimé l'idée de réorienter les aides à l'élevage. D'un côté, les aides exceptionnelles, versées par le gouvernement, aux éleveurs, représentent à leurs yeux une somme modique. D'un autre côté, elle questionne sur l'aide apportée aux systèmes fragiles plutôt qu'aux systèmes en bonne santé. Elle propose de renforcer les systèmes aujourd'hui viables.

Marie : « *Il faut aider ceux qui travaillent bien à être encore plus compétitif, à être encore meilleur ! Il faut récompenser les entreprises qui vont bien. Il ne faut pas soutenir les gens qui travaillent le plus mal. [...] On ne veut pas de pansements, on veut vraiment une gestion de fond de la filière.* » (E15)

Au-delà de ces solutions externes aux systèmes de production, des leviers peuvent être actionnés sur les exploitations. La maîtrise de la technique et des coûts de production, est une des clés à la sortie de crise. Cependant ces aspects nécessitent une anticipation des choix, en amont et à moyen terme.

Didier : « *En fait, il faut arriver à être très bon techniquement, mais pour être techniquement bon, il faut être bien installé.* » (E11)

Pascal : « *Mais je pense que faudra que les gens revoient un peu leurs coûts de production. C'est je dirais, aujourd'hui, le seul moyen de s'en sortir.* » (E14)

Franck : « *S'ils nous baissent les quantités comme ça, vaudra mieux aller vers la Normande. Elle est valorisée par les taux.* » (E18)

* * *

Comprenons ainsi que la crise laitière est une crise de surproduction européenne, engendrée par la fin des quotas. L'embargo russe et la demande chinoise qui périclité, accentuent cette situation. Ces différents facteurs entraînent une chute des prix du lait et des revenus agricoles liés. Les éleveurs, déjà fragilisés par les investissements et la crise de 2009, se trouvent dans des situations encore plus compliquées. Les éleveurs font face à un présent et à un futur précaire. Dans l'attente d'une restructuration importante, ils proposent des pistes de réflexion sur quelques solutions à la crise.

En ouverture à cette réflexion, certains se projettent dans l'avenir du secteur laitier. Certains éleveurs abordent la possibilité de s'agrandir et donc d'investir. D'autres nous parlent d'entrer dans une démarche 100 % qualité, avec moins d'investissement, et pourquoi pas en filière courte. Nous ne sommes pas dans la même optique de développement. Les choix stratégiques des entreprises et des différents gouvernements depuis plus de quinze ans, nous montrent que nous sommes ici plutôt engagés dans la première voie, celle de l'agrandissement (PREUX T., 2012).

Pierre : « *On nous dit « faut faire des trucs de qualité », du pâturage, du bio. Mais faut pas rêver, dans les grosses fermes le pâturage n'existe plus. [...] On nous dit faut faire des trucs de qualité, et le paradoxe c'est qu'on nous dit « il faut grossir » !» (E8)*

Martine : « *Les chambres d'agriculture, quand un jeune s'installe, [...] elles les poussent à faire des bâtiments, à investir énormément.* » (E10)

Marie : « *Alors grandir c'est une des solutions, à condition de le faire bien. Vouloir s'agrandir c'est dangereux aussi, il faut toujours investir [...]. Ce qu'il faut à la tête de ces exploitations, c'est plus le bouseux du coin c'est un manager qui gère une entreprise [...]. Après y a des gens qui pourront aller dans une filière courte mais ça va rester une minorité parce que les gens, ils vont quand même aller faire leurs courses au supermarché.* » (E15)



A l'échelle Européenne, trois solutions à la crise sont à l'ordre du jour. M. Datin, député européen, propose une régulation de l'offre par un régime d'indemnité aux producteurs. Ceux qui produisent moins de 5 % de leur référence, vont se voir récompensés. A l'inverse, les producteurs qui dépassent les 5 % seraient soumis à des pénalités. La seconde solution, exposée par l'*European Milk Board*, est l'autorisation du stockage privé et la réduction de la production (individuelle puis collective), dans le cadre d'une explosion de l'offre. Enfin, la Confédération Paysanne, demande la mise en place d'un système de double prix (minimum et maximum) et une réduction obligatoire des volumes produits (MARS, 2016).

➤ L'avis des professionnels des structures encadrantes

La crise du lait est liée à un effondrement des prix du lait et des revenus. Cette crise mondiale est liée à la surproduction européenne. L'Europe a sous-produit par rapport à ses capacités de production, mais a surproduit par rapport aux marchés. Il s'ajoute à cela, l'embargo russe et une demande chinoise en berne. La crise est d'autant plus forte que l'investissement qui la précède a été important et les éleveurs se retrouvent financièrement pris à la gorge (trop d'amortissement). Une réponse à la crise, a été la mise en place du PSE par les chambres d'agriculture.

La sortie de crise passe par un travail sur la technique avec une réduction des coûts de production. Notamment par le regroupement parcellaire autour des sièges d'exploitation (entretiens complémentaires – ANNEXE 1).

5) Le foncier dans l'après-quota, un délitement accru du lien social ?

Face à la fin des quotas couplés au foncier, nous pouvons nous dire aujourd'hui que les pressions foncières viendraient à diminuer. Cependant sur le terrain, il apparaît que ces pressions sont loin de disparaître et qu'elles ont même trouvé une autre origine. Le découplage des quotas du foncier n'a donc pas sonné le glas des vieilles rivalités de terrain, d'autant plus que nous nous trouvons dans un espace à forte densité agricole.

Dans un premier temps, nous verrons qu'il a existé et qu'il existe toujours des

tensions en matière de foncier agricole dans le Sud-Manche. Dans une deuxième partie nous verrons que ce ne sont plus directement les droits à produire qui motivent la recherche de foncier, mais les surfaces d'épandage.

* * *

5.1) D'importantes concurrences foncières qui se répercutent sur les systèmes de production

Nous avons constaté que les pressions foncières passées et actuelles, étaient bien réelles sur nos deux communes d'étude. Pour les éleveurs rencontrés, le foncier semble cristalliser les tensions et nourrir des velléités de conflit interne à la profession. Les exploitants évoquent de réelles difficultés pour en acquérir. Ils ont encore plus de mal pour en trouver à des prix raisonnables. Les prix du foncier agricoles, rencontrés sur nos deux communes d'étude sont en effet compris entre 10 000 et 15 000€ l'hectare. La forte densité agricole caractéristique du Sud-Manche renforce cette situation. Aussi, les agriculteurs cédants, se font « démarcher » par nombre d'agriculteurs voisins qui espèrent obtenir de la terre. Un souci de localisation est en effet bien présent puisque le coût d'exploitation d'une parcelle proche ou distante, n'est pas du tout le même. Plus l'on s'éloigne de ses parcelles, plus leur rentabilité s'amenuise. La rareté des biens libres et l'importante demande font des parcelles libres, des prises de choix. Cet inégal rapport offre/demande entraîne une hausse importante des prix qui impacte directement la rentabilité des systèmes. L'éleveur, le plus à même d'investir, à un prix élevé, pourra acquérir du terrain. Tant en matière de foncier que d'achat de contrat, les structures relativement importantes et bien assises, arrivent à passer en priorité puisqu'elles sont les seules à avoir les capacités d'investissements et d'amortissement requises.

Eugène : « On est une génération où on avait du mal à trouver du terrain. Il fallait se battre pour arriver à récupérer de la terre, ça a misère longtemps pour en avoir. » (E1)

Vincent : « Je pense que les gens n'ont jamais assez grand, s'ils pouvaient te manger ils te mangeraient. Regarde le voisin, sans le savoir je pense qu'il a ma terre sous surveillance au cas où je la vendrais. » (E2)

Marie : « Récupérer de la surface ici c'est pas facile. [...] Toute la pression qu'il peut y avoir dans le milieu agricole est à 99 % sur le foncier. » (E15)

Ajoutons que ces pressions semblent être plus importantes, ou plus verbalisées, sur la commune de Brécey que sur celle de Saint-Jean-des-Champs. La pression agricole (liée au nombre d'installation) et la qualité agronomique des sols peuvent, à notre sens, expliquer cette différence. Les rendements à l'hectare conditionnent, pour partie, le prix des terrains (Cf. ANNEXE 6).



Franck : « La Vallée de la Sée c'est vrai qu'elle est assez prisée. C'est des bonnes terres [...] Forcément dès qu'y en a à vendre ça se bagarre. » (E18)

Vous trouverez ci-après, un exemple de distribution foncière où la concurrence entre éleveurs laitiers est bien présente (Fig. 19 et 20). Cet exemple, sur la commune de Saint-Jean-des-Champs, est tiré de la compilation et du croisement de plusieurs entretiens.

Fig. 24 : Restitution d'observation de terrain – Planche 1/2

Enjeux fonciers autour de la distribution et des convoitises parcellaires

Exemple observé sur la commune de Saint-Jean-des-Champs

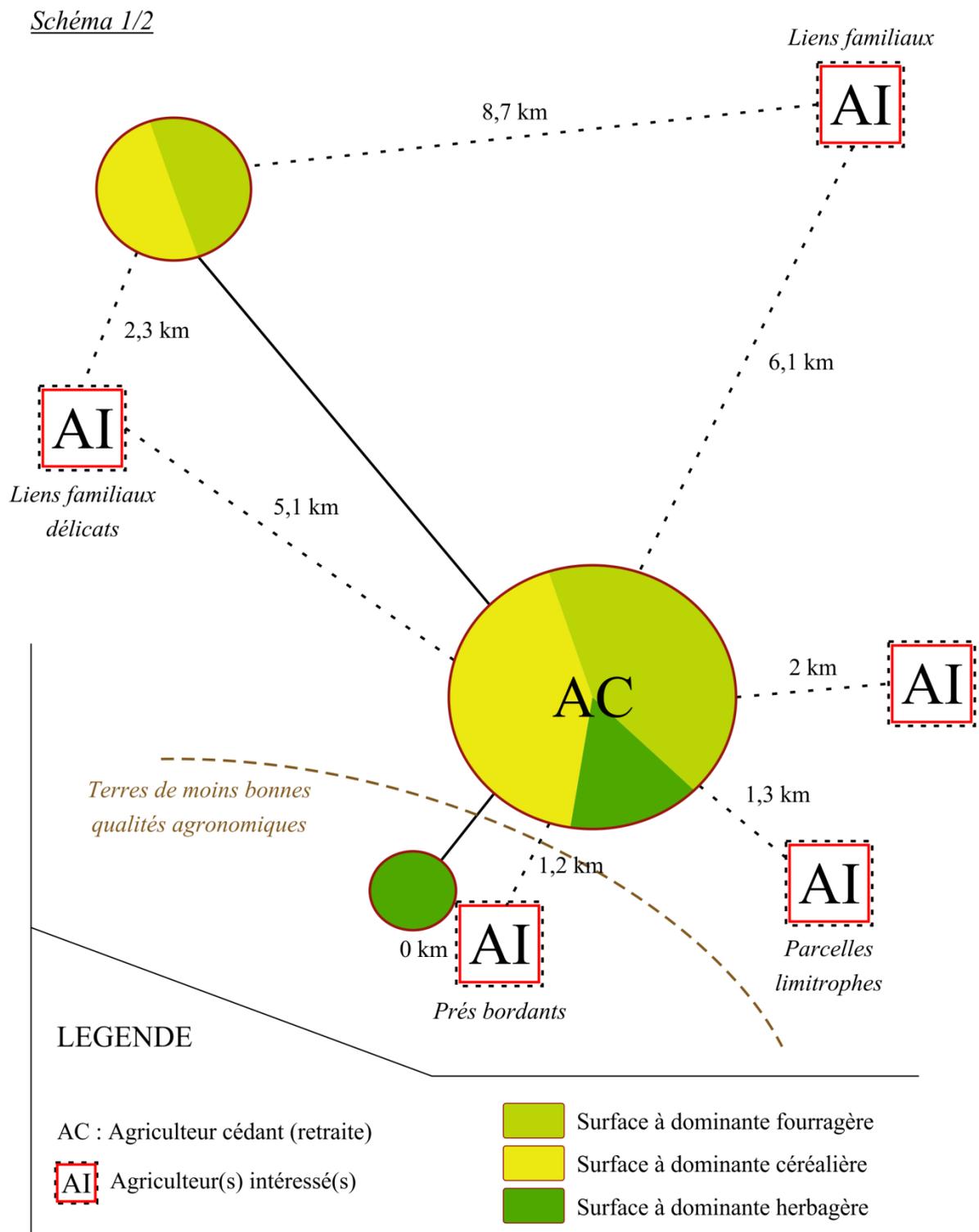
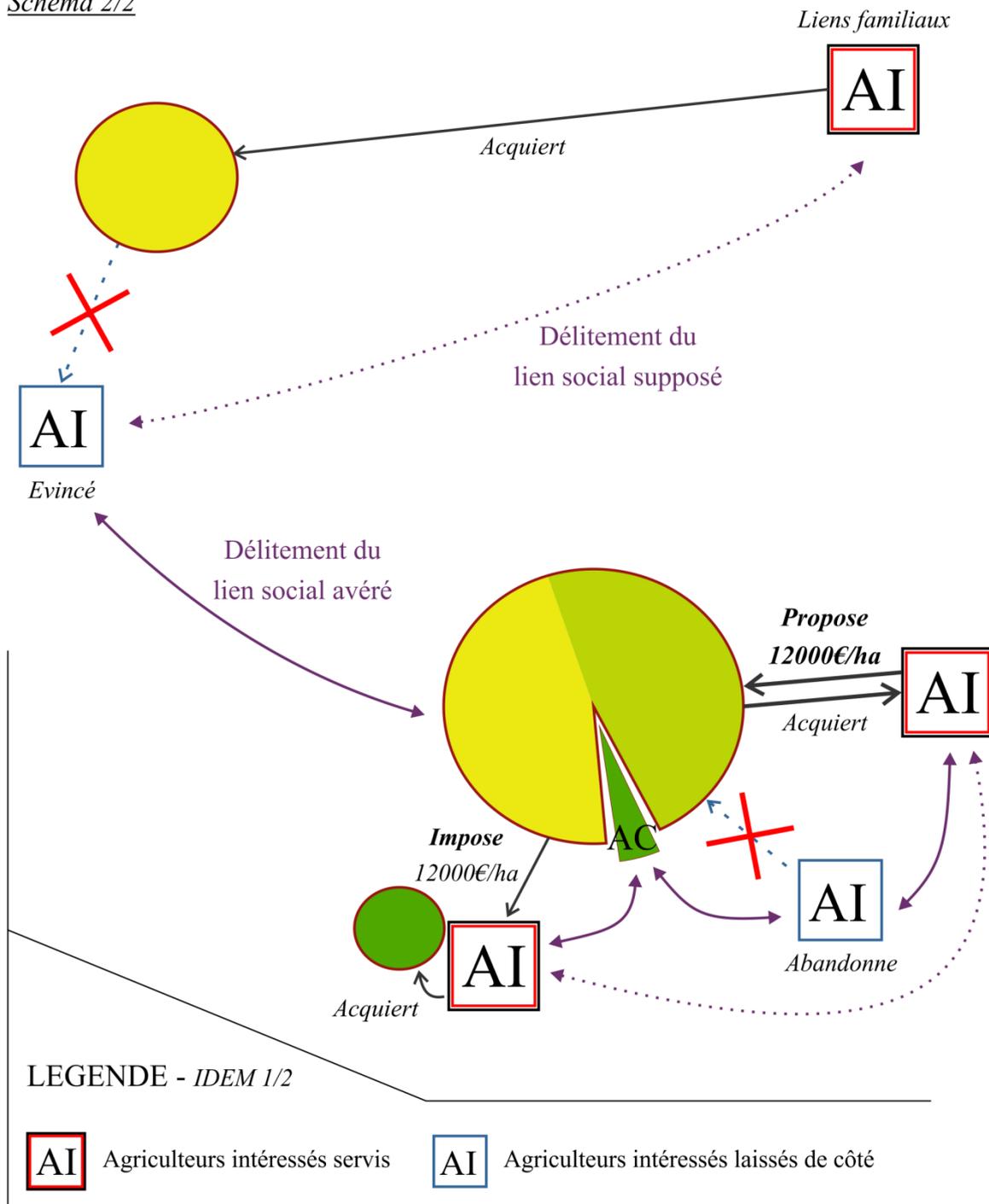


Fig. 25 : Restitution d'observation de terrain – Planche 2/2

Enjeux fonciers autour de la distribution et des convoitises parcellaires
Exemple observé sur la commune de Saint-Jean-des-Champs

Schéma 2/2





5.2) La recherche de surfaces d'épandage, un nouveau moteur aux pressions foncières ?

Avec l'apparition du second pilier de la PAC et de la MFA en 1996, l'Europe s'est tournée vers la protection de l'environnement. Par ce fait, les règles, lois et normes environnementales se renforcent petit à petit depuis plus de trente ans. Le découplage des droits à produire du foncier et même le non-renouvellement pur et simple des quotas, auraient pu nous faire croire à une baisse d'intensité de la pression foncière, puisque la production n'est plus directement liée à la terre. Longtemps les éleveurs ont, en effet, recherché de la surface pour gagner du droit à produire. A l'heure d'aujourd'hui, nous observons la persistance des pressions foncières en milieu rural. La modification de la durée de stockage des effluents animaux, peut expliquer ce phénomène (Fig. 21).

		De 2001 à 2014		Depuis le 01/01/2014	
		Type d'effluent	Temps passé à l'extérieur des bâtiments	Durée de stockage générale	Durée de stockage en zone A
Bovins lait	Fertilisant azoté de type 1 (fumier)	< 3 mois	4 mois	5,5 mois	
		> 3 mois		4 mois	
	Fertilisant azoté de type 2 (lisier)	< 3 mois		6 mois	
		> 3 mois		4,5 mois	

Fig. 26 : tableau récapitulatif de la durée de stockage minimale des effluents d'élevage bovin-lait.

Pour la Manche, département défini en zone réglementaire A, la durée de stockage d'un fertilisant azoté de type 2 (lisier), pour un troupeau résidant moins de 3 mois complets à l'extérieur des bâtiments d'élevage, est passée de 4 mois à 6 mois, au premier Janvier 2014 (*source* : Code Rural et Directive Nitrate).

L'allongement de la durée minimale de stockage, induit, pour une capacité égale, un supplément d'effluents non-anticipé par les éleveurs. Il s'agit d'avoir plus d'effluents à épandre pour une même capacité de stockage. Ainsi, pour rester dans la norme, l'éleveur a le choix d'augmenter sa capacité de stockage, c'est-à-dire de réaliser des travaux pour une fosse à lisier plus grande par exemple. Il peut aussi changer son système et favoriser le fumier-paillé plutôt que les effluents liquides afin de pouvoir étendre en plein champs sur une durée plus importante. Il peut décider de mettre son troupeau hors-bâtiments plus de 3 mois. L'éleveur peut faire le choix de rechercher de la surface. En effet, si le foncier disponible est plus important, alors l'exploitant peut y épandre plus de quantité de fertilisants azotés. L'allongement de la durée de stockage pousse donc les agriculteurs à rechercher plus de surface. Les éleveurs qui ont un chargement en bâtiment Unité de Gros Bovin/m² important, se trouvent encore plus en recherche de surfaces pour épandre.

Nous sommes passés, avec la fin des quotas laitiers, à une recherche foncière pour le droit à produire (et pour les subventions), à une recherche de terre pour les surfaces d'épandages. Le foncier, autrefois lié aux quotas, était un prétexte au volume. Aujourd'hui, les éleveurs courent à la terre de façon plus intensive, puisque chaque hectare gagné sert à

décharger un maximum d'effluents, afin de gagner en capacité de stockage et, *in fine*, en capacité de production. Le foncier, auparavant lié au volume et indirectement au système de production, est mis en connexion directe avec l'appareil productif. Ainsi PREUX T., DELAHAYE D. et MARIE M., (2016), soulignent aussi que « *le découplage des aides à la production en 2006, puis la suppression des quotas laitiers en 2015, ont ouvert la voie à de nouveaux rapports au foncier agricole, **davantage perçus comme facteurs de production** que comme support de subventions* » (p. 3). La hausse de la production laitière, par augmentation de la taille du cheptel, amène une quantité d'effluents supplémentaires, que le foncier peut prendre en charge et valoriser. Les fertilisants azotés (lisier, fumier) font leur office d'engrais. Ainsi, l'acquisition de terres agricoles est d'un double intérêt : elle permet de rehausser la production et de valoriser les hectares.

Jean-Pierre : « *Y a de la pression sur les surfaces d'épandages [...]. Maintenant on est vraiment au taquet en surfaces d'épandage, en normes UGB.* » (E4)

Jean-François : « *Y aura toujours une pression foncière. Ce qui dit plus d'animaux, dit plus d'effluents d'élevage à maîtriser, donc plus de surfaces d'épandage.* » (E5)

Nicolas : « *On peut produire plus de lait mais faut plus de vache et après on n'aura pas assez de surfaces pour épandre.* » (E16)

La taille du cheptel dépend désormais directement de la suffisance ou de l'insuffisance foncière. Nous avons, en effet, rencontré des exploitants qui ne pouvaient pas agrandir leur cheptel car ils ne disposaient pas de surfaces pour épandre. Ces limites foncières induisent une modification directe du système de production. Les éleveurs qui veulent accroître leur production laitière peuvent choisir de « noircir » le troupeau (Prim'Holstein). C'est-à-dire de rechercher une productivité par tête plus importante. Un changement progressif de race, une attention particulière portée sur la génétique ou sur l'alimentation du troupeau, peuvent alors faire office de solutions. Une fois ce cap passé, la limite foncière devient encore plus contraignante pour l'éleveur. Dans le Sud-Manche nous retrouvons parfois des exploitations ayant fait le choix de la diversification face à une forte pression agricole et en vue de sécuriser le revenu. La suppression d'un atelier complémentaire bovin peut alors être la solution ultime afin d'échapper à la saturation des infrastructures de stockage des effluents. Cette pression sur le foncier, alliée à la problématique des surfaces d'épandage peut alors conduire à une spécialisation laitière poussée et intensive. De ce fait, elle met nécessairement l'élevage dans une position plus exposée face aux marchés.

Si l'éleveur ne choisit pas la spécialisation, il peut s'orienter vers un système sans lait. La réduction de l'activité laitière est une solution face aux pressions foncières.

Jean-Pierre : « *Là on ne peut pas augmenter de vaches sans augmenter de foncier. Ou alors il faut supprimer l'atelier taurillons. On supprime les taurillons et ça nous redonne de la capacité...* »



Dominique : ...si on ne peut pas produire plus de lait, on fera plus de culture. »
(E4)

Damien : « On allait arriver en saturation d'effluents, donc il aurait fallu faire un peu moins de céréales pour faire un peu plus de maïs. » (E20)

* * *

Nous pouvons affirmer que la fin des quotas a changé l'appréhension du foncier par les éleveurs. Nous sommes passé d'un foncier qui avait le rôle d'attribuer du droit à produire, à un foncier qui permet de dé-saturer l'outil de production en terme de surfaces d'épandages. Les pressions foncières peuvent conduire les éleveurs vers la spécialisation ou au contraire, vers l'abandon de l'activité laitière. Il semble ne pas y avoir d'entre deux possible.

Nous n'assistons pas à la fin des pressions foncières. La « chasse » au foncier reste un élément primordial à saisir pour comprendre les dynamiques de cet espace intensif et spécialisé. L'acquisition de surfaces à épandre et cultivables, peut également répondre à une double logique :

- assurer la pérennité de son système en travaillant sur les coûts de production, avec, par exemple une diminution d'achat d'intrants (autosuffisance paillage et fourrage) ;
- permettre une diversification de l'activité pour assurer le revenu (vente de céréales).

Les éleveurs les moins performants prennent en modèles les systèmes intensifs qui cherchent à s'agrandir. Ainsi Pierre, le douzième agriculteur rencontré, nous dit : « *Moi je ne cours pas mais si je cours c'est parce que j'essaye de suivre tant bien que mal les autres !* » (E8).

➤ *L'avis des professionnels des structures encadrantes*

Les quotas laitiers et l'importante concurrence dans le Sud-Manche poussent les éleveurs à rechercher du foncier. Aujourd'hui, les nouvelles installations accentuent cette dynamique. Un gradient d'intensification agricole et de prix du foncier s'observe du Nord au Sud du département de la Manche.

Les parcelles éloignées représentent de lourdes charges pour l'exploitant (frais de mécanisation, frais de déplacement, conflits d'usage, etc.). Dans la Manche, en particulier dans le Sud-Manche où les prix du foncier sont élevés, les avantages du regroupement de parcelles sont importants. Il s'agit, à l'échelle communale, de travailler sur la « fonctionnalité de l'espace ». Le remembrement ancien, associé à des quotas longtemps liés au foncier, ont entraîné l'achat de terres, loin du siège d'exploitation. Ces parcelles éloignées sont souvent moins bien travaillées et valorisées (ex : épandage minimum – sous-exploitation). Pour y remédier, ces agriculteurs effectuent des choix souvent irraisonnés en matière de matériel agricole. Le poids des investissements n'est pas contrebalancé par la productivité des parcelles éloignées. La valorisation de ces terres par le pâturage pose également des problèmes en termes de logistique et de transport (entretiens complémentaires – ANNEXE 1).

* * *

A travers l'analyse par thème, nous avons donc pu voir que les quotas laitiers sont aujourd'hui amèrement regrettés. Ils ont été supplantés par le système de contrat. Pour les éleveurs comme pour les laiteries, la réalité est tout autre. Les éleveurs peuvent encore ouvertement acheter du droit à produire. Les laiteries ont su trouver dans les contrats, un nouveau pouvoir. Elles décident de l'allocation des volumes et de la restructuration du secteur. Enfin, nous avons vu que nous étions dans un contexte de crise aussi bien conjoncturelle que foncière. Les situations rencontrées sur le terrain, témoignent d'une réelle détresse sociale, à laquelle s'ajoute un climat délétère en matière de recherche foncière.

Aussi, nous avons souhaité compléter cette analyse par thème par un cahier photographique. Les images récoltées éclairent et traduisent les situations observées.



- CAHIER PHOTOGRAPHIQUE -

La sélection, présente ci-après, ne se veut pas exhaustive. Les photographies sont utilisées comme argument suite à la première partie de l'analyse (par thème), et non comme une illustration. Elles sont capturées durant la campagne d'entretien menée du 10/2015 au 04/2016, et sont ordonnées suivant la date de prise de vue.



Photo 1 – La corvée d’ensilage, rassemblement nécessaire qui participe à préserver le lien social dans un contexte de forte tension et de mise en concurrence accrue des éleveurs [U.L., 10/15]



Photo 2 – Installation du Robot De Traitement (RDT) et spécialisation laitière. L’exploitation se centre sur le robot et s’organise autour de lui par son système d’affouragement, d’alimentation, de reproduction, etc. Il promet l’augmentation de la productivité par vache et la réduction de la charge de travail sur le poste traite [U.L., 02/16].



Photo 3 – Les bâtiments sont réaménagés au service de la traite robotisée. L'abandon de l'aire-paillée au profit du couchage en logette devient primordial. L'emplacement du RDT et des bâtiments nécessite un parcellaire groupé pour permettre le pâturage. Dans la majeure partie des cas, l'abandon progressif du pâturage est la suite logique de l'adoption du robot [U.L., 02/16].



Photo 4, 5 et 6 (page précédente) – La crise du lait et, à plus petite échelle, de l'élevage s'est exprimée au Salon International de l'Agriculture de Paris en Février dernier. Le ras-le-bol des éleveurs laitiers Normand et Bretons s'est fait entendre dans la capitale [U.L., 02/16].



Photo 7 – Le travail sur les coûts de production se fait jusqu'au bout ! Ici, les niches à veaux sont remplacées par une simple cuve à eau (1000 l.) découpée et de laquelle on a retiré le corset. Le fonctionnement est, semble-t-il, aussi opérant, pour environ 100€ de moins par unité [U.L., 03/16].



Photo 8 – Technologie de surveillance au service de l'éleveur. Le détecteur de vêlage fonctionne grâce à l'implantation d'une sonde thermique au sein de le vagin de la vache amouillante. Lorsque celle-ci perd les eaux, le choc thermique déclenche l'envoi d'un signal sur le smartphone de l'éleveur [U.L., 03/16].



Photo 9 – Sans système en logette, le paillage quotidien de la stabulation est nécessaire pour maintenir un bon état sanitaire. La pailleuse projecte, l'éleveur gagne du temps [U.L., 03/16].



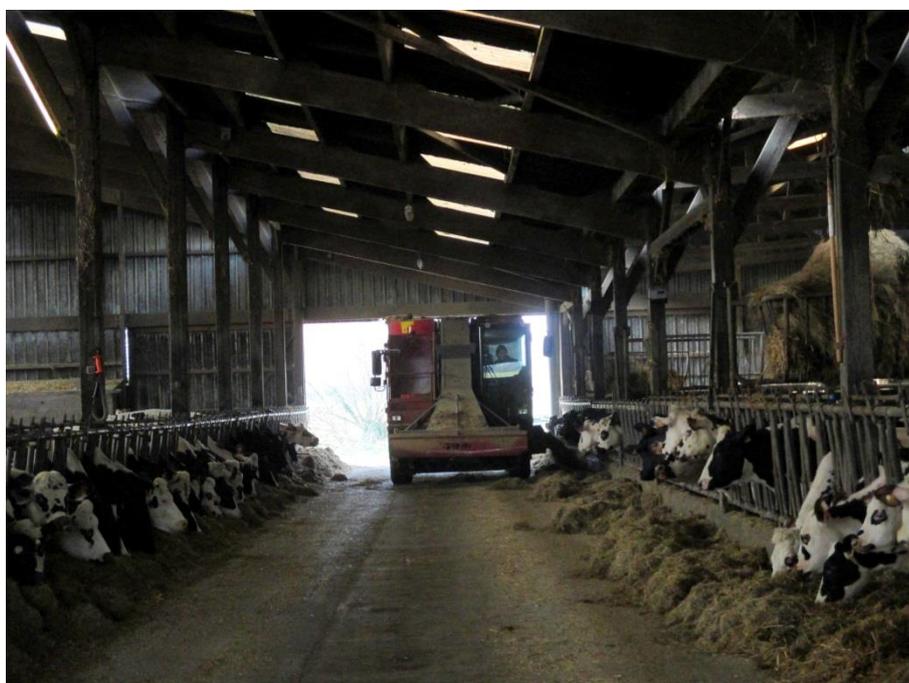
Photo 10 et 11 – La cuisine : mélange des aliments de base et des correcteurs. Ils seront ensuite ajoutés au maïs ensilage et au foin pour préparer la ration [U.L., 03/16].



Photo 12 et 13 – La désileuse automotrice passe par la cuisine pour chercher la préparation puis part au silo de maïs et enfin prend le foin [U.L., 03/16].



Photo 14 – La suite est la distribution du mélange aux vaches. Le désilage grâce à la machine, nécessite une vingtaine de minutes, au lieu de 2 heures auparavant. Le temps de travail est ainsi allégé et permet à l'éleveur d'occuper un autre poste sans avoir recourt à un salarié [U.L., 03/16].



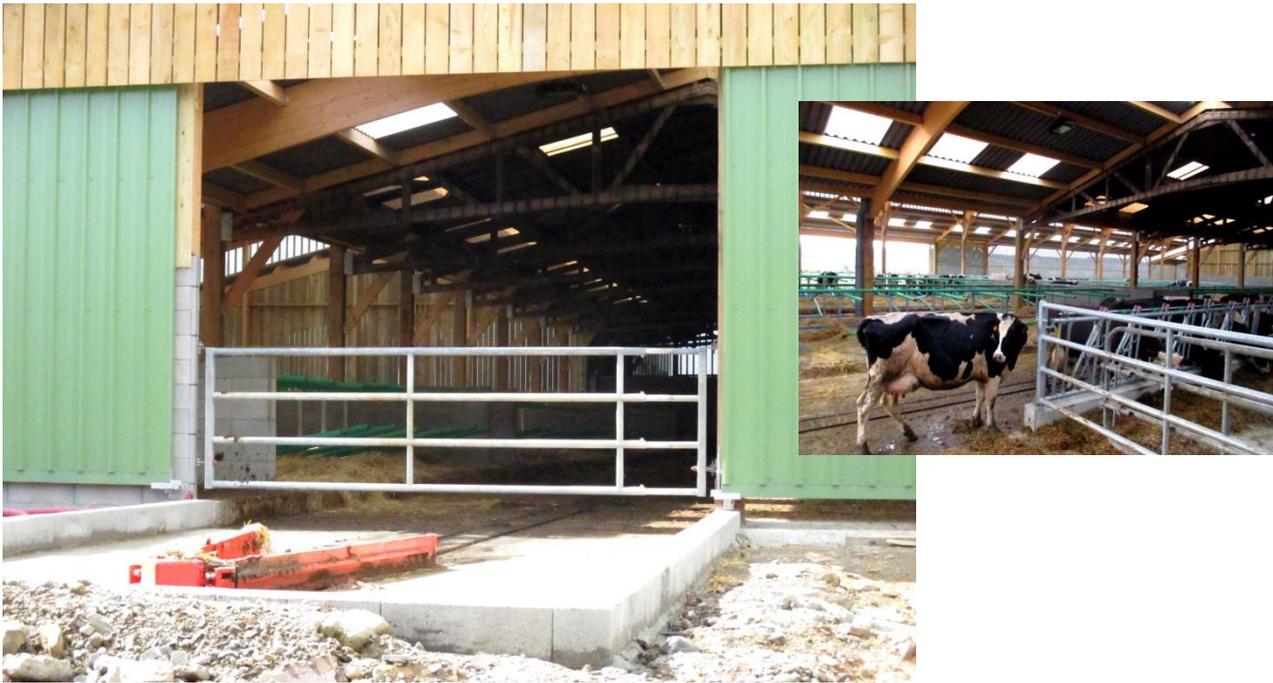


Photo 15 et 16 – L'investissement dans un nouveau bâtiment d'élevage et dans l'installation de logettes permet d'améliorer les conditions de travail et les conditions sanitaires. Dans le contexte actuel quelles voies choisir ? Un investissement supplémentaire (ex : RDT) ou une cure d'austérité ? [U.L., 03/16].



Photo 17 – La sélection génétique toujours plus poussée ! Après la race Prim'Holstein la recherche se porte sur la Red'Holstein, plus résistante et tout aussi productive [U.L., 03/16].



Photo 18 et 19 – Choix radical d'un troupeau exclusivement en Jersiaises afin de valoriser au maximum le lait et de le transformer à la ferme. Le pâturage est aussi rationalisé et moins « abîmé » par ces vaches légères [U.L., 03/16].



Photo 20 – Ici aussi, la transformation à la ferme et la valorisation du lait sont les objectifs recherchés. Lait bio transformé en « CARA-MEUH ! » au profit de nombreux touristes venus dans la Baie du Mont-Saint-Michel [U.L., 04/16].

* * *



Quatrième partie

Les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers à la
fin des quotas

Essai de typologie et analyse par groupe



Afin de répondre à notre problématique, nous choisissons de dresser une typologie des différentes stratégies d'adaptation observées sur le terrain. L'analyse des entretiens a clairement fait ressortir différents groupes que nous avons ensuite théorisés.

Au regard du matériel qualitatif à disposition, nous avons mené, transversalement une analyse des thèmes périphériques à la recherche. Il s'est agi de contextualiser l'étude sans discriminer le discours d'aucun éleveur.

Dans cette quatrième partie, nous discriminons plusieurs groupes d'éleveurs qui répondent avec divergence à la fin des quotas. Entre eux, les différences sont notables en matière de stratégies. Grâce à la typologie, présente ci-après, nous pouvons répondre à notre problématique et rendre sa compréhension plus accessible. Elle synthétise l'abondance de matériaux qualitatifs à notre disposition.

Cette typologie de processus se nourrit du contexte autant que de critères objectifs. Elle se veut descriptive et basée sur une différenciation des logiques d'actions. L'objectif de cette typologie est la classification des systèmes d'exploitation en fonction des différentes stratégies d'adaptation observées. Les critères retenus à l'élaboration de la typologie sont issus de l'analyse quantitative et qualitative de la seconde série d'entretiens, menée auprès des éleveurs laitiers. La typologie révèle les particularités en commun des systèmes analysés et propose de les classer en plusieurs unités homogènes. La méthode utilisée est double :

- l'agrégation des individus par groupe, selon des caractéristiques communes
- l'agrégation autour d'un ou de plusieurs individus choisis comme « attracteurs », ou comme représentatif du groupe.

Une multiplicité de variables discriminantes caractérise ainsi les groupes-types formés et leur donne une cohérence. Les individus au sein des groupes se ressemblent alors que les groupes sont différents entre eux.

Les attributs discriminants choisis sont la structure d'exploitation (orientation productive, moyens de production, caractéristiques technico-économiques). S'y ajoute le fonctionnement et la performance, ou encore la projection de ces systèmes dans le temps. Ces caractéristiques des systèmes de production ont été couplées aux propos des exploitants. Elles révèlent une dimension qualitative qui va au-delà de simples critères objectifs. Notre ressenti à l'analyse des entretiens a donc pesé dans la répartition des individus. Leur positionnement, les uns par rapport aux autres, a également fait l'objet d'une attention particulière, basée sur la même méthode (Chambre d'Agriculture d'Aquitaine, 2011 ; DEMAZIERE D., 2013 ; JOLLIVET M., 1965 ; Cf. tableau récapitulatif ANNEXE 3).

La finalité de cette typologie est la compréhension de la structuration et de l'évolution des systèmes de production laitiers face à la fin des quotas. Elle vise à analyser et à montrer les enjeux territoriaux sous-jacents à la mutation des systèmes d'élevage laitier.

Nous avons repris chaque entretien et sélectionné les élevages en fonction des différentes stratégies d'adaptation. Cinq groupes se sont progressivement détachés de cette analyse. Le croisement de nos choix avec les entretiens complémentaires (ANNEXE 1),

nous a également permis de vérifier cette classification basée, sur les entretiens des éleveurs laitiers (ANNEXE 2).

Nous vous présentons, sous forme de schéma, la typologie utilisée pour l'analyse. Le schéma ci-dessous (Fig. 22) est composé de quatre axes qui définissent quatre orientations productives. Chaque élevage présent, y est associé à un groupe. Au sein de chaque groupe, nous avons une fois de plus positionné les éleveurs les uns par rapport aux autres. Chacun des groupes comprend sa propre stratégie d'adaptation, une tendance lisible par les entretiens. Les stratégies sont couplées aux dénominations des axes et sont définies par et en fonction d'eux. Nous avons aussi ajouté des axes complémentaires qui détaillent l'orientation générale des systèmes de productions des élevages (diversification, spécialisation).

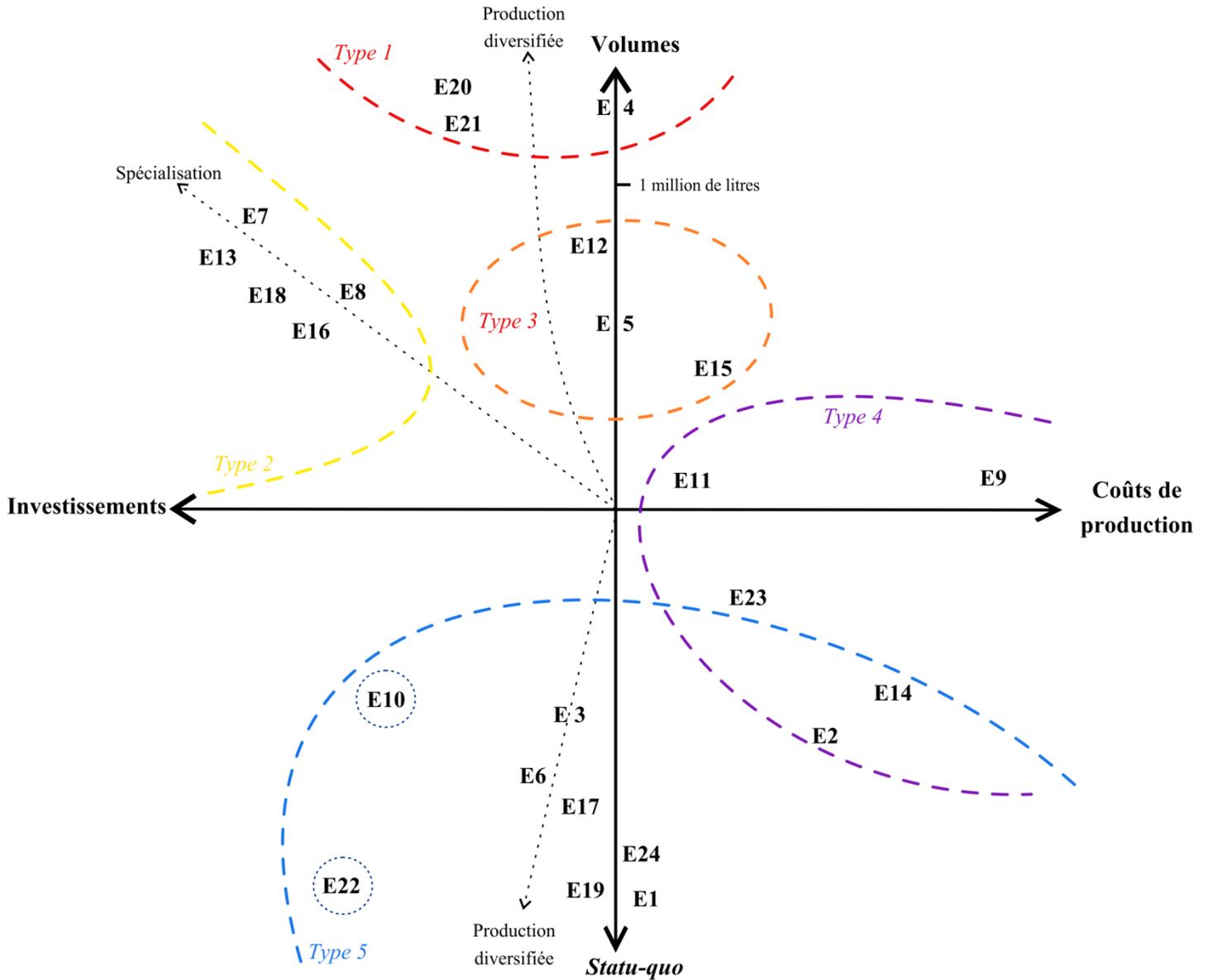
Les cinq groupes se trouvent à la croisée de quatre tendances. La première concerne la recherche de volume, c'est-à-dire de droit à produire. C'est l'augmentation de la quantité produite. La seconde est l'investissement. Les éleveurs ont investi pour modifier leur système de production en prévision de la libération des quotas. Le troisième axe représente, à l'inverse, la recherche de coûts de production. Les éleveurs recherchent la rentabilité et donc la diminution des dépenses sur l'exploitation. Enfin le quatrième axe désigne le(s) *statu quo(s)*. Il décrit une stratégie attentiste face à la fin des quotas.

Le développement suivant est constitué de cinq parties, correspondant respectivement aux cinq groupes exposés. Dans chacune des présentations, ci-dessous, vous retrouvez un récapitulatif statistique de chaque groupe. Enfin, nous compléterons cette analyse, par l'avis des professionnels des structures encadrantes de la profession.



Fig. 27 : Les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers à la fin des quotas

Essai de typologie



LEGENDE

E* : Elevage/entretien numéro*

- Type 1* Groupe des leaders - Investissements massifs et à la pointe du progrès technique, souvent originaux et anticipés. Production basée sur plusieurs ateliers complémentaires du lait.
- Type 2* Groupe des suiveurs - Eleveurs misant sur des investissements en vue d'accroître le volume produit et ainsi diluer les charges de structures. Système souvent (très) spécialisé-lait.
- Type 3* Groupe des mixtes - Eleveurs travaillant à la fois sur les investissements et sur les coûts de production. Système équilibré, remis en cause perpétuellement.
- Type 4* Groupe des économes - Attention portée aux coûts de production et bien souvent sur la qualité du lait (TB, TP, QMA). Expérience du métier nécessaire.
- Type 5* Groupe des attentistes - Volonté de laisser aller et attitude de laisser faire face à un contexte maussade. Eleveurs en fin de carrière (souvent sans repreneur).

Exploitation en réelle crise, ayant de réelles difficultés structurelles depuis plusieurs années. Agriculture souvent familiale-traditionnelle en décalage avec la réalité économique actuelle.

1) Groupe 1 – Les leaders, des entreprises familiales bien en place et innovantes

Point statistique

Le **groupe 1** (leader – performeur) regroupe des exploitants agricoles ayant en moyenne 44 ans et qui font reposer le fonctionnement de leurs entreprises sur 3 UTH, voire davantage. Bien souvent, il s'agit d'éleveurs ayant un repreneur familial (fils) et évoluant au sein d'un GAEC familial. Ce premier groupe se distingue par la plus grande SAU des cinq, avec 125 hectares. Ces systèmes intensifs reconnaissent les pourcentages les plus importants en maïs (fourrage) : 45 % ; et en céréales (blé, orge) : 24 %. Nous remarquons alors, la plus faible surface en herbe moyenne, avec moins d'1/3 (31 %) de la SAU. Ajoutons que le prix à payer, pour une SAU importante, est un parcellaire dispersé. En effet, les parcelles proches du siège d'exploitation ne représentent que 40 % de la SAU totale.

Ils ont le plus grand effectif de vaches laitières avec 107 têtes de moyenne et environ 400 bovins sur le total de l'exploitation. Ces systèmes sont également diversifiés dans leurs productions. En effet, on y retrouve souvent le panel des productions bovines : taurillons-bouvillons, veaux de boucherie, vaches allaitantes, etc. Ces entreprises agricoles affichent également le contrat qui comprend le plus de litre de lait à produire, avec une référence moyenne dépassant 1,3 million de litres. La productivité des vaches, exclusivement des Prim'Holstein, est poussée à 10 515 litres en moyenne. Aussi, notons que nous avons ici exclusivement rencontré des éleveurs qui livrent uniquement au groupe coopératif Agrial. Ce dernier point met en perspective l'influence des stratégies et de l'accompagnement des coopératives, vis-à-vis des types d'exploitations développés par les éleveurs.

* * *

1.1) Entre saturation de l'outil de production et maintien d'une diversité productive

Les éleveurs laitiers appartenant au premier groupe se caractérisent par une importante diversification productive. En effet, nous retrouvons, sur les 3 exploitations, un ou des ateliers complémentaires du lait qui occupent un volume de production important. Nous relevons des ateliers taurillons, veaux de boucheries, vaches allaitantes, etc. Nous avons également dans ce groupe le seul exploitant de l'échantillon à disposer d'un atelier hors-sol (porc naisseur). Ces structures ont anticipé les augmentations de production et ont surinvesti pour pouvoir, aujourd'hui, absorber cette libération des volumes en saturant l'outil de production.



Face aux quotas régulateurs, les chefs d'exploitations ont dû trouver des solutions pour maintenir, voire faire augmenter, leurs revenus : ils les ont trouvés dans la diversification. Le développement d'un atelier taurillons a permis de valoriser les veaux mâles et d'en tirer une bonne valeur ajoutée après engraissement. Nous pouvons nous demander si les éleveurs qui déclarent avoir évolués dans un environnement contraignant, auraient pu développer davantage leurs exploitations sans les quotas ? Certaines de ces structures reposent sur des exploitations familiales, assises et performantes, depuis plusieurs générations. Aussi, nous pouvons subodorer que les quotas ont réellement freiné ce type d'exploitation. Cependant, les exploitations créées *ex-nihilo*, après l'instauration des quotas, auraient pu chercher d'autres productions que le lait, si elles avaient été réellement limitées dans leur développement.

Jean-Pierre : « *Toute notre carrière professionnelle, on a été contraint, on l'a fait sous le régime des quotas, on n'a pas pu se développer. On a été obligé de limiter notre production toute la durée de notre carrière quasiment. C'est pour ça qu'on a développé à côté du lait, l'atelier taurillons, pour diversifier, puis créer un autre atelier...* »

Dominique : « *... Puis du revenu complémentaire !* » (E4)

Ces exploitants saturent aujourd'hui leurs bâtiments avec : un atelier complémentaire (autre source de revenu), l'élevage de tous les veaux (mâles et femelles) ou encore l'achat d'animaux. Il s'agit également de saturer le foncier. Il faut alors avoir un chargement d'UGB maximal, avec une quantité d'effluents juste à la limite environnementale, pour ne pas être bloqué au niveau des surfaces d'épandage. Il s'agit de chercher la meilleure rentabilité possible des mètres carrés de bâtiments et des hectares de foncier à disposition. Cette stratégie d'entreprise est mise en œuvre afin d'écraser les charges fixes, et d'avoir un rapport coûts de production/volume produit, intéressant. Les éleveurs qui cherchent à augmenter de volumes, réfléchissent à la voie de la spécialisation et donc à l'éviction d'un ou des ateliers complémentaires, afin de recentrer l'activité sur le lait.

Damien : « *Si t'as moins de rentrée d'argent, si t'as les bâtiments, les capacités de faire, bah faut faire plus pour diluer tes charges.* » (E20)

➤ Une maximisation de la rentabilité

Les éleveurs s'inscrivent dans une double recherche de volumes. L'outil de production est, ici, saturé. Cette maximisation de la rentabilité est induite de la libération des volumes de production, anticipée depuis quelques années. Les éleveurs de ce premier groupe, ont libéré leurs productions de façon sans précédent, et incomparablement aux autres groupes. En effet, ils ont cherché à produire au-delà de leurs références, sans modération. Les laiteries donnent le feu vert pour produire. Cette augmentation de la production se traduit, concrètement, par l'augmentation du cheptel en place, c'est-à-dire grâce à l'élevage de tous les veaux, et surtout de toutes les femelles (les veaux mâles peuvent être valorisés en viande). Nous assistons donc, à l'accroissement de la capacité productive de l'exploitation par l'augmentation du nombre de têtes en place, au sein du

cheptel. La faiblesse des cours de la viande bovine, a d'autant plus engagé les éleveurs dans ce sens. En effet, le prix de vente d'un veau de 8 jours à 4 semaines est si peu rémunérateur, qu'il a mieux valu pour ces éleveurs garder tous les veaux, en vue d'accroître la production par la taille du cheptel (moyenne nationale d'un veau mâle de race laitière : 62€/tête – Janvier 2016 – *FranceAgriMer*). Ajoutons enfin, que la chute des prix du lait a accentué ce phénomène puisqu'elle amène ces éleveurs à produire plus de quantité pour pallier à la faiblesse des prix. L'augmentation productive se fait alors, non-seulement par le nombre d'animaux du cheptel, mais aussi par l'augmentation de la productivité par vache.

Jean-Pierre : « *On a multiplié par 3 notre production en 3 ans quasiment, donc forcément, on a été moins rigoureux, on a moins trié les vaches [...].* »

Dominique : « *Oui parce que comme on voulait produire du volume, on a tout gardé.* » (E4)

Damien : « *Si le cours du lait et la vente des animaux étaient chers, pour nous c'était plus valable de vendre des élèves et de ne pas produire le lait. Mais comme le marché n'est pas du tout porteur, on s'est dit : autant produire le lait, les garder plus longtemps et, à long terme, ça va nous refaire un peu plus d'argent.* » (E20)

Guy : « *On sait qu'le lait ne sera pas tellement plus cher [...]. Pour nous ça va être la quantité qui va nous sauver. Tu sais des vaches à 4-5000 l. par an, il n'en faut plus. Il faut des vaches à 10-12 000.* » (E21)

1.2) Une attention portée aux coûts de production et à la qualité

Remarquons encore, qu'au sein de ce premier groupe, les éleveurs ne négligent pas leurs coûts de production variables. Les achats d'intrants pèsent lourdement sur les systèmes de production intensifs. Les grosses structures ont des volumes importants à acheter en extérieur (ex : aliments, compléments azotés, paille, etc.) et peuvent essayer de rechercher une sorte d'indépendance face aux fournisseurs. Les éleveurs essaient alors de jouer sur les économies d'échelles sur le prix des intrants. Ils achètent de gros volumes, par anticipation, et au moment où les cours sont favorables, pour pouvoir avoir une marge de manœuvre à la négociation.

Guy : « *En aliment, on prend par 30 tonnes quand on peut. Pour avoir un prix de 30 tonnes, en vrac. [...] Et ça fait 3 ans qu'on est en matières premières.* » (E21)

La fin des quotas laitiers, associée à la chute des cours du prix du lait, a induit une réaction auto-protectrice des éleveurs. Ils ne laissent pas de côté la valorisation du lait à la qualité et travaillent aussi sur les taux (TBTP) et les cellules (QMU). La présence de taux et la faiblesse du nombre de cellule agissent directement, à la hausse, sur le prix du lait. La



prise d'importance de la qualité dans ces systèmes où le volume est roi, se traduit sur l'affouragement des vaches et, de facto, sur les cultures.

Damien : « *En ce moment, on ne gère plus les taux. Avant comme on avait une référence matière grasse élevée, on ne regardait pas trop les taux [...]. Maintenant, le but recherché est le taux pour être mieux payé. Donc on modifie l'alimentation des vaches pour avoir plus de taux.* » (E20)

Guy : « *Suite au lait qu'est pas cher, on n'a pas cherché à monter trop la productivité. Comme on dépassait, on a préféré lever un peu le pied au niveau du lait, et avoir un peu plus de taux pour avoir du lait payé plus cher. [...] On a acheté de la betterave pour mettre exprès à nos vaches, et on a gagné en taux un p'tit peu et la forme tout, les vaches, c'est nickel ça.* » (E21)

1.3) L'investissement comme moteur de l'entreprise laitière : contrats et innovations

Face à un dépassement du contrat avec la laiterie et sous réserve de pénalités, les éleveurs ont fait le choix d'acheter du contrat afin de ne pas payer des pénalités. Ils investissent dans des contrats laitiers, qui sont en quelques sortes un droit à produire supplémentaire, auprès de la laiterie. L'amortissement de cet investissement supplante le paiement des pénalités et, a l'avantage de sécuriser les débouchés des producteurs, auprès de la laiterie.

Ces rachats de volumes se sont fait grâce aux cessations d'activités, et donc à la vente de contrats d'autres éleveurs, qui arrivent généralement en fin de carrière. Ces derniers réalisent une plus-value et une prime de départ, sur la vente de leurs contrats.

Jean-Pierre : « *Du fait qu'en 2011, mon fils a repris la moitié de l'exploitation au voisin, on a repris du lait.* » (E4)

Damien : « *Vu le prix du lait aujourd'hui qui n'est pas forcément favorable. Payer des pénalités derrière, ça fait encore un lait moins cher. [...] Du coup on a racheté du lait, sur internet.* » (E20)

Guy : « *Faut mieux s'assurer sa référence. [...] De toute façon là on a dépassé de 100-120 000 litres... Donc le but est d'acheter du lait.* » (E21)

A la suite de l'achat de contrat et de l'augmentation du volume produit, les éleveurs ont adapté leur outil de production. En effet, face à la croissance des effectifs et à la recherche de gains de productivité, l'un d'entre eux a, d'ores et déjà, choisi de passer en traite robotisée. Cela lui permet de gagner du temps de travail, puisque le volume horaire alloué à la traite est réduit. Le RDT évite, ou retarde l'embauche d'un salarié, quand sur l'exploitation la charge de travail devient trop importante. Cette innovation de procédé permet également d'augmenter la productivité par vache. Les vaches traites plus de deux

fois par jours, grâce au RDT, ont tendance à produire plus de lait que les vaches moins traitées, et donc moins stimulées (système classique en salle de traite avec deux traites par jours). Notons, toujours dans l'innovation, que ces éleveurs utilisent aussi leurs bâtiments pour rentabiliser leurs outils. Chez deux d'entre eux, sont présents des panneaux solaires sur les toits. L'électricité vendue permet, en partie de financer l'exploitation, et de faire avancer les projets.

Guy : « On a racheté du quota. Et suite à rachat de quota on a investi dans des robots de traite. [...] Le robot lui il va jamais être malade, il va travailler les jours fériés et l'weekend, tout le temps, lui il va rien dire. [...] Le robot ça permet aussi de vendre plus de lait par vache. Aujourd'hui on est à 30 kilos, on va passer à 34 kilos par vache. Sans rien faire. » (E21)

↳ **Pour résumer**

Damien : « On a refait un bâtiment génisses d'élevage et un bâtiment pour soulager les autres qu'étaient déjà saturés. Avec le prix qui a baissé, on s'est dit : pour tout rentabiliser autant racheter du lait puis re-remplir tous les bâtiments. » (E20)

* * *

Ces éleveurs, très techniques et compétents, ont anticipé la fin des quotas laitiers par une hausse massive des volumes produits. Ces systèmes laitiers sont restés diversifiés. Les ateliers complémentaires font office de réserve en cas de spécialisation laitière plus poussée (ex : places et/ou effluents). Ils servent également à sécuriser le revenu en cas de crise sectorielle.

Les solutions adoptées, face à la fin des quotas, sont relativement audacieuses et innovantes (contrats, robots, panneaux solaires, etc.). Ce premier groupe sort du lot par l'innovation et la performance de ses systèmes de production. L'anticipation en amont des investissements et la compétence, en font des systèmes solides, qui passent la crise.



Groupe 1 – Guy (entretien 21)

- 43 ans, installé en 1996.
- GAEC à 2, conjointe agricultrice.
- Dispose de 130 hectares dont 50 en maïs, 32 en céréales et au moins 40 en herbe.
- Plus de 300 bovins recensés comprenant :
 - 100 vaches laitières, toutes Prim'Holstein (environ 10 500 litres par vache et par an).
 - Un atelier taurillons.
 - Un atelier veaux de boucherie labélisés au lait doux (100/an).
 - Un atelier vaches allaitantes (14/an).
- Présence d'un atelier hors-sol truie-naisseur complémentaire (150/an) et vente de blé.
- Un volume produit supérieur à 1,1 millions de litres de lait, collecté par Agrial à un prix total de 310€ les 1000 litres (270€ du Prix De Base (PDB) au 31/03/16).
- Investissements importants dans 2 robots de traite et la mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments d'exploitations.

2) Groupe 2 – Les suiveurs, investisseurs spécialisés

Point statistique

Le **groupe 2** (suiveurs) est presque aussi intensif. Les exploitants sont plutôt jeunes avec une moyenne d'âge de 41 ans. Ils évoluent à deux UTH avec une SAU moyenne de 95 hectares (2^{ième} plus élevée). Sur leur SAU, nous comptons, en moyenne, 35 % de maïs (2^{ième}) et 20 hectares de céréales (juste en dessous de la moyenne de l'effectif). Nous retrouvons le second plus faible pourcentage de surface en herbe avec 41 % développés sur la SAU.

Nous observons, un effectif moyen de vaches laitières, beaucoup moins lourd que précédemment (74 V.L.) qui peut s'expliquer par la forte spécialisation de ces systèmes dans l'activité laitière. La diversification des productions bovines gonfle les effectifs. Cependant, nous trouvons des vaches qui ont une importante productivité moyenne, avec 8 020 l./V.L./an. Les systèmes de production sont basés sur un cheptel à dominante Prim'Holstein. Notons ici le troisième plus gros volume de droit à produire avec environ 550 000 litres.

Les groupes 1 et 2 se distinguent par la présence exclusive d'éleveurs, qui ont obtenu au moins 1 diplôme agricole au cours de leur formation.

* * *

2.1) Les investissements, outils essentiels à la hausse des volumes

Ce second groupe se caractérise par des éleveurs, qui ont fait le choix de l'investissement, parfois à regret, face à la libération des volumes de production, annoncée depuis une dizaine d'année. Ces investissements sont en lien direct avec la volonté de produire plus et d'intensifier la production. Nous retrouvons des éleveurs qui ont misé sur les quantités produites et qui avaient, pour la plupart, négligé la chute des prix. L'augmentation des investissements, rendue possible par le recours à l'emprunt, lui-même basé sur un prix du lait favorable, a entraîné ces exploitations face à un mur de difficultés. Les montants d'investissement ont été calculés sur des prix du lait supérieur aux prix actuels (environ 250€ la tonne au prix de base en Avril 2016), et leurs remboursements s'avèrent délicats. Ces entreprises se retrouvent aujourd'hui en danger, puisqu'elles sont toutes face à des remboursements d'emprunt importants.

Ces investissements vont souvent dans le sens de meilleures conditions d'exercice du métier. Ils sont nécessaires pour faire face à un déficit de main d'œuvre et de place, lié à une inflation de la production. La saturation excessive des bâtiments d'élevage induit, quant à elle, une hausse des coûts sanitaires (promiscuité, développement bactériologique, etc.).

Pierre : « *Le bâtiment n'est plus adapté donc, là je voulais en faire un, j'ai commencé les travaux mais j'arrive pas à obtenir de prêt auprès des banques. [...] Là en quantité de lait je ne peux pas évoluer, alors que j'ai tout pour le faire, sauf l'outil de travail, le bâtiment.* » (E8)

Nicolas : « *On a une désileuse automotrice, c'est la première dans le coin... Comme y a de plus en plus de vaches, plus en plus de lait, moins de personnel, on essaye de trouver des moyens pour réduire le temps de travail.* » (E16)

Ces systèmes se sont orientés vers une politique de volume, avec un sentiment de libération à la fin des quotas. Les techniques utilisées pour accroître le volume, ont pu être interne au système d'exploitation avec l'augmentation de la productivité par vaches (ex : alimentation, génétique) ou l'agrandissement du cheptel (élevage génisse, sexage). Cet accroissement productif s'est aussi fait par le biais de moyens extérieurs au système d'exploitation. Nous voyons alors l'originalité de ces systèmes qui ont recherché, par tous les moyens, à produire plus. Ces techniques d'acquisition de droit à produire ont été l'achat de contrats, la transformation de la référence matière grasse en droit à produire, ou encore les DJA (notamment dans le cas de l'installation d'un descendant sur l'exploitation familiale), etc.



Yohann : « Comme on avait le droit, avec nos laiteries de traire ce qu'on voulait, moi comme j'avais les animaux j'ai traité quoi. » (E7)

Nicolas : « On avait acheté des p'tites génisses de 8 jours, et puis on avait acheté des vaches en lait. [...] Pour être prêt à bondir au 1^{er} Avril 2015. » (E16)

Franck : « Quand faut du volume faut d'la noire ! Quand il faut faire du volume et puis que les bâtiments ne sont pas suffisants, c'est la solution : plus de lait par vache. » (E18)

2.2) Une spécialisation laitière accrue, poussée par l'industrie ?

Ce groupe rassemble des éleveurs globalement très-spécialisés dans l'élevage laitier et dont une grande part des revenus dépend de cet atelier. La production laitière est quasi-exclusive, les éleveurs ont abandonné les autres productions. La présence passée d'une production de viande (bœufs ou taurillons) est encore visible.

Ce second groupe poursuit le premier avec un idéal de volume-prix. Ce qui les différencie est l'envergure des investissements, leur nouveauté mais aussi leur maturation. Les éleveurs du groupe 2 anticipent beaucoup moins l'avenir et les mauvaises passes que les éleveurs du groupe 1. Nous ne retrouvons pas dans le groupe 2 des productions diversifiées, ni même la compétence technique associée, ou encore le travail sur les charges des premiers.

L'analyse des entretiens, met aussi en lumière un sentiment de pression aux volumes venant des laiteries. Comme nous l'avons vu, l'anticipation de certaines laiteries à la fin des quotas a favorisé une politique de volume incitative auprès des producteurs (ex : Agrial).

Yohann : « J'ai pris le choix d'arrêter de faire des veaux de boucherie, au lieu d'embaucher un salarié, et de me spécialiser dans le lait. [...] On nous a fait croire qu'on aurait le droit de traire plus ou moins ce qu'on voulait... » (E7)

Pierre : « Si je veux faire ma référence, en 2019 normalement, j'ai 400 000 litres de lait à faire. C'est pour ça j'avais le bâtiment. » (E8)

Ces éleveurs sont, avant tout, motivés par une volonté d'entreprendre. Ils témoignent, par l'investissement, d'un réel dynamisme face à un contexte incertain. Ils ont fait le choix depuis quelques années, de réduire les ateliers complémentaires et de se spécialiser dans le lait. Cette spécialisation est mise en œuvre par l'investissement, dans un outil de production capable d'absorber une hausse importante des volumes produits. En effet, à la spécialisation s'associe une politique de volume calquée sur le modèle du premier groupe mais avec une moindre maturation des projets.

Groupe 2 – Franck (entretien 18)

- 50 ans, installé en 1989, avec 118 000 litres de lait, 30 vaches et 25 hectares.
- EARL à deux, conjointe présente sur l'exploitation depuis 1996. Main d'œuvre salariée présente 1 jour par semaine.
- Dispose de 82 hectares dont 30 en maïs, 23,5 en céréales et 11,5 en herbe.
- Vente de blé (15ha/an) et d'orge (10t./an)
- Troupeau mixte d'environ 120 têtes, comprenant 60 vaches laitières, à 60 % Prim' Holstein et à 40 % Normande (environ 8000 litres par vache et par an).
 - Présence supplémentaire d'un atelier veaux gras et vente de génisses croisées.
- Un volume produit de plus de 437 000 de litres de lait, collecté par Savencia – Bongrain à un prix total de 298€ les 1000 litres (257€ du PDB au 29/03/16).
- Investissements dans une stabulation en logette.

3) Groupe 3 – Mixtes, une dynamique d'investissement conjointe au travail sur les coûts de production

Point statistique

Le 3^{ème} groupe (mixtes) est plus hétérogène par l'orientation de son système de production face à l'arrêt des quotas. Avec un âge moyen des exploitants de 38 ans, ce groupe est le plus jeune de l'échantillon. Nous pouvons retrouver ici, des JA, parfois en couple, qui ont recours à une main d'œuvre salariée régulière. Cela explique la présence moyenne de 3 UTH. La SAU reste importante mais diminue par rapport au groupe précédent, avec 84 hectares (échantillon 82 ha). Cette surface comprend une part relativement importante d'herbe (52 %) et de céréale (23 %), au détriment du maïs. Les exploitants de ce 3^{ème} groupe ont le plus faible taux de maïs dans leur SAU (26 %). En



valeur, ils arrivent cependant à la troisième place derrière les groupes 1 et 2. Ces derniers ont respectivement presque 20 et 10 % de plus de maïs sur leurs SAU. En comparaison aux autres groupes, le faible taux de maïs s'explique, en partie, par une plus grande taille de SAU.

Ce groupe reste intensif, nous y retrouvons le 2^{ème} effectif moyen de VL, avec 86 têtes, pour une production de 7 500 litres, et une référence de presque 600 000 litres de lait. Nous sommes, ici, face à des structures en voie de spécialisation qui suivent la tendance des groupes 1 et 2. Néanmoins, ils affichent peu cette orientation productive car ils sont également attentifs à la maîtrise des coûts et à la planification des évolutions à venir.

3.1) L'investissement : un vecteur nécessaire à la spécialisation, utile face à la fin des quotas

Avec la fin des quotas, les éleveurs attendaient une libération de la production laitière. Les exploitants du troisième groupe, ont anticipé cette évolution et l'ont associé à une chute des prix du lait. Pour maintenir leurs revenus, ils ont choisi d'investir. Ces investissements, comme pour les groupe 1 et 2, leurs ont permis d'absorber le surplus de lait qu'ils se sont mis à produire. Ces investissements ont pu être réalisés dans le progrès technique (ex: RDT) ou encore dans de nouveaux bâtiments. L'augmentation des volumes produits se fait, en même temps que des gains de compétence en matière d'alimentation, de pratiques culturelles, ou encore, de conduite du troupeau. L'arrivée des nouvelles technologies sur les exploitations, fait partie intégrante de ce gain de compétence.

Jean-François : « *Au point de vue lait, on a changé notre système, il y a 2 ans, on a robotisé l'exploitation.* » (E5)

Fabien : « *Nous, on a cherché du volume parce qu'on savait que les prix allaient baisser. Il fallait de toute façon produire plus pour un même nombre de personne.* » (E12)

Les éleveurs se concentrent sur l'activité laitière et, comme le second groupe, ils réduisent la part des ateliers complémentaires pour ne garder que le lait. Ce « centrage » sur le lait se fait par l'augmentation de la production laitière au détriment d'autres ateliers. La sélection génétique permet, entre autres, d'augmenter la productivité par vache. Pour un même effectif, il s'agit de produire plus de lait. Elle permet, pour les exploitants qui ont fait le choix de ne pas investir dans un nouveau bâtiment, de continuer à évoluer sans bousculer leurs systèmes. Différentes stratégies productives peuvent se lire en fonction des choix opérés en matière de génétique. D'un côté, la spécialisation du cheptel, en Prim'Holstein, assure un gain de place (plus grande productivité par tête), moins d'épandage, moins de temps passé à la traite et moins d'infrastructures (ex: fumière). D'un

autre côté, un troupeau mixte, qui comprend des vaches Normandes, affichera une production laitière avec de meilleurs TBTP et QMU, et une valorisation du lait meilleure.

Gérard : « *Etant donné qu'on a augmenté la production laitière, on a diminué les veaux de boucherie.* » (E12)

L'alimentation peut également être un moyen d'augmenter la productivité par vache en travaillant sur la constitution de la ration (ex : part de complément azoté). La hausse de la production peut aussi être appuyée par la simple augmentation du nombre de vaches productrices de lait (sous-réserve de places disponibles). Dans cette voie, l'élevage des veaux femelles ou le maintien en place de vaches en fin de carrière, peuvent faire office de solution.

Fabien : « *On a élevé beaucoup plus, depuis déjà un bon moment. Donc techniquement, on a raccourci les âges aux vêlages, on a réformé un petit peu moins... On a aussi augmenté nos litrages par vaches...* » (E12)

Marie : « *On a plutôt tendance à noircir le troupeau pour avoir moins d'animaux et produire plus de lait avec le même effectif.* » (E15)

3.2) Le début de l'autarcie, voyage vers les coûts de production

Ce qui différencie ce groupe du précédent, c'est l'accent porté sur les coûts de production. Malgré les investissements et la recherche de volume, ce troisième groupe ne les laisse pas de côté. Les éleveurs opèrent des choix éclairés vers la réduction des charges. Tout ce qui vient de l'extérieur et qui coûte, tant à être réduit. Le moment d'achat des intrants (ex : aliments, compléments, engrais, semences) ou encore la vigilance sanitaire, sont des leviers d'action qui permettent de réduire les coûts, sans trop impacter la production. Contrairement aux deux groupes précédents, nous ne sommes pas dans une logique de réduction des coûts unitaires par le volume (économie d'échelle).

La recherche des coûts de production s'opère parfois de façon plus drastique sur ces exploitations, avec une restructuration du parcellaire et/ou de la production. Au-delà de la spécialisation, certains on fait le choix de supprimer une activité agricole adjacente pour limiter les coûts de production. La rentabilité de l'activité supprimée n'est pas jugée assez bonne. L'éviction d'une activité présente sur le foncier, induit une réorganisation des assolements, ou une révision des types de cultures utilisées, sur la surface disponible. La gestion du parcellaire, notamment la préoccupation d'un parcellaire groupé, témoigne aussi d'une volonté de réduire les coûts de production. En effet, un parcellaire groupé autour du siège d'exploitation permet des gains de temps et d'argent.

Sylvie : « *On a fait le choix de rationaliser notre travail en limitant deux productions. On a supprimé deux productions...* »



Jean-François : ... *Le seul souhait qu'on pourrait avoir, c'est d'essayer encore de mieux restructurer [...]. Si c'était dans un ilot compact, ça permettrait de mieux rationaliser le travail et d'éviter les coûts.* » (E5)

Fabien : « *On travaille sur les charges. [...] On essaie d'avoir un coût alimentaire pas trop cher.* » (E12)

Marie : « *On économise par tous les bouts, sur les intrants [...]. On joue un peu sur tous les bords : sur les frais véto, sur l'achat de paille, on a beaucoup travaillé sur l'achat au bon moment.* » (E15)

Ce troisième groupe se caractérise par des systèmes souvent relativement « fermé ». Nous avons ressenti la volonté des exploitants de s'auto-subvenir. La production du blé est pensée pour les besoins en paille. Les aliments sont produits sur l'exploitation et l'achat de compléments à l'extérieur est réduit au maximum. De même, dans la conduite du troupeau, l'éleveur recherche l'autarcie. Il cherche à se prémunir du développement de maladie venant de l'extérieur. Nous retrouvons alors une idéologie s'écartant du productivisme, à la recherche d'une production laitière relativement raisonnée par rapport aux 2 premiers groupes. Dans cette optique, le groupe 3 se rapproche du groupe 4.

Jean-François : « *Avoir une autarcie sur l'exploitation, c'est mieux pour éviter de trop acheter, de toute façon, on voulait éviter de faire de l'achat extérieur en animaux pour éviter les maladies. [...] C'est une priorité pour nous ça.* » (E5)

Les exploitants mettent en place une organisation du système de production, à même de valoriser le lait et le foncier au mieux. Un petit atelier complémentaire de veaux de boucherie ou de taurillons, consomme la place et surface disponibles. Il fait office de variable d'ajustement face aux fluctuations des prix. Quand le prix du lait est bas, les éleveurs gardent plus d'élèves pour faire consommer le lait impur, qui contient une QMU importante. Cela permet de livrer un lait de bonne qualité à la laiterie et d'avoir une prime sur les taux (TBTP) et les cellules (QMU).

Gérard : « *[Veaux de boucherie] 20 en continu c'est pas mal. Ça permet de faire consommer le lait, qui quelques fois ne peut pas être livré.* » (E12)

Marie : « *Je préfère produire un peu moins mais maintenir mon coût de production et puis que ça fonctionne à peu près proprement, plutôt que de vouloir absolument faire du volume, du volume.* » (E15)

Les exploitations, de ce troisième groupe, se trouvent à mi-chemin entre les groupes 2 et 4, tiraillées entre l'investissement et les coûts de production. Comme pour le premier

groupe, nous avons l'impression d'avoir ici des systèmes de production, en perpétuelle remise en question. Les chefs d'exploitations sont « ouverts », et essaient de jauger l'avenir du secteur laitier et de leur environnement. Ils ne prétendent pas rechercher l'investissement pour le volume. Ce qui caractérise les trois premiers groupes, selon différents niveaux d'intensité, avec un gradient G2-G1-G3 est pourtant cette politique de volume (Cf. typologie). Le troisième groupe se détache des deux premiers, par l'attention qu'il porte aux coûts de production, élément qui définit le groupe suivant.

Groupe 3 – Jean-François (entretien 5)

- 50 ans, installé en 1994 avec 170 000 litres de lait, 30 vaches et 34 hectares.
- EARL à 2, conjointe agricultrice.
- Présence d'un mi-temps salarié.

- Dispose de 86 hectares dont 32 en maïs, 17 en céréales et 37 en herbe.

- 100 vaches laitières recensées, à 70 % Prim' Holstein, le reste en Normande (environ 8 500 litres par vache et par an).
 - Un atelier taurillons supplémentaire.

- Dispose d'un droit à produire de 496 000 litres de lait pour un volume produit d'environ 550 000 litres, collecté par Agrial.

- Investissements importants dans 1 robot de traite.

4) Groupe 4 – Les économes

Point statistique

Le **groupe 4** (économes) regroupe des exploitants plus âgés d'une moyenne d'âge de 49 ans. Ce groupe se caractérise par la plus faible main d'œuvre avec seulement 1 UTH de moyenne. Cette situation se confirme par les 59 hectares de SAU, la plus petite moyenne des 5 groupes. On y retrouve la plus faible part de céréale (13 %) et la plus forte propension d'herbe avec 59 %. Le maïs reste présent (28 %) mais c'est clairement la culture de l'herbe qui est mise en avant et qui est travaillée. La valorisation de terres, difficilement



labourables, par le pâturage explique en partie ces chiffres. Les systèmes de production sont réellement tournés vers une gestion autonome de l'affouragement et vers la pâture. Nous retrouvons souvent des ateliers en race mixte, qui sont à même de valoriser le pâturage par les taux. De plus, nous avons à faire à des parcelles relativement groupées. Environ 67,5 % des parcelles groupées se trouvent autour du siège d'exploitation.

La production laitière est au diapason de l'exploitation : raisonnée. Nous y retrouvons un cheptel de VL relativement restreint autour des 50 têtes pour un droit à produire moyen de 352 000 litres. Ajoutons que la productivité des vaches est quasiment équivalente à celle du groupe précédent avec en moyenne 7 225 litres par vache.

* * *

4.1) Un travail sur les coûts de production accompagne la fin des quotas

Dans ce 4^{ième} groupe sont rassemblés des systèmes qui travaillent principalement sur les coûts de production. Réduire les charges sur le système permet d'avoir un meilleur revenu, sans avoir un nombre d'animaux ou d'hectares élevé. Nous retrouvons des systèmes de production basés sur une gestion économe des intrants. L'idée première est de produire un maximum sur l'exploitation afin de limiter sa consommation extérieure (ex : affouragement, alimentation). Le retour au pâturage, aux pratiques traditionnelles et à l'attention portée au troupeau, vont dans le sens d'une réduction des coûts (ex : sanitaires).

Ces exploitations sont relativement spécialisées dans le lait, avec la présence marginale de quelques bovins (bœufs, taurillons), similaire au groupe 2. Cette activité est anecdotique mais nécessaire, la majeure partie du revenu dépend de l'activité laitière.

L'adaptation à la fin des quotas se fait moins ressentir ici. Les 3 groupes précédents avaient vraiment anticipé la fin des quotas. Ils se sont engagés dans des évolutions techniques, organisationnelles, dans des changements visibles. Les éleveurs de ce 4^{ième} groupe sont plus sceptiques et travaillent sur leurs coûts de production. Il n'y a pas une absence d'adaptation ici, elle est cependant moins facile à saisir. En l'attente des conséquences de la libération des volumes, les éleveurs ont décidé d'aller plus en avant vers l'autonomie et l'autosuffisance. Les seuls investissements réalisés relèvent de la nécessité. Le contexte de crise du lait a renforcé cette situation de travail sur les coûts, dans l'attente de jours plus cléments.

Patrice : « La libération des quotas, j'appréhendais un peu, je n'étais pas confiant. De ce fait, je n'ai pas investi, j'ai produit au maximum sans investir de trop. » (E9)

Pascal : « On fait tout notre aliment nous-même. [...] ça fait un an et demi au moins qu'on n'a pas eu le véto, pas une mammite de l'hiver ! Pourquoi changer ? » (E14)

4.2) Une démarche à la qualité en opposition à l'idéologie du volume

Ajouté à la réduction des coûts, ce groupe s'inscrit dans une démarche qualité importante. L'anticipation de la chute des prix, a motivé ces éleveurs à travailler sur la qualité. Indépendamment du PDB, ils peuvent jouer sur la qualité du lait et sur sa valorisation auprès de la laiterie. Même dans la crise, la prime à la qualité ne connaît pas de diminution similaire à celle du prix de base. Une conjoncture défavorable, motive la démarche qualité. Cet aspect marque le groupe et le distingue des 4 autres.

Ce travail, appuyé par la génétique ou la sélection, peut s'effectuer au niveau du renouvellement du troupeau. Les races rustiques, comme la Normande, sont alors privilégiées puisqu'elles assurent une bonne qualité du lait et une bonne longévité. Les éleveurs, ayant moins de capacités de financement, peuvent se retrouver dans cette voie. En effet, l'investissement est faible et sur le long terme. L'élevage des veaux femelles, en génisses, puis en vaches laitières, peut devenir une bonne alternative.

Patrice : « *Je Normandise plus que je Steinise [...]. C'est une race qui est moins fragile et qui produit quand même du lait, des taux, de la qualité meilleure, plus élevée que de la Prim'Holstein. Là en période de crise, c'est intéressant, on a quand même une plus-value sur le lait.* » (E9)

Didier : « *Je me suis mis à élever un maximum de génisse [...]. Elever des génisses c'est aussi pour essayer de produire du lait de qualité. On est toujours payé à la qualité donc plus on s'améliore techniquement, meilleur on est.* » (E11)

Ces éleveurs s'inscrivent également, en opposition au modèle conventionnel intensif. Ils préfèrent s'éloigner des investissements massifs et des productions à gros volumes. Ils appréhendent la fin des quotas laitiers, comme une possibilité de promouvoir un type d'agriculture raisonné, à grande échelle, et socialement durable. Aussi, ils promeuvent des pratiques, notamment culturelles, plus respectueuses de l'environnement et traditionnelles. La tradition n'est pas vue comme un archaïsme mais plutôt comme une opportunité retrouvée, de produire mieux. Ils travaillent la culture de l'herbe et l'autonomie protéique. De ce fait, nous sommes tentés de rapprocher ce groupe des agriculteurs biologiques.

Pascal : « *Est-ce qu'on veut vivre avec 50 vaches ou on en veut 100 pour ne pas vivre ? [...] L'ensilage d'herbe, on est reparti là-dessus. [...] On est une région où on devrait avoir plus d'herbe que ça. Le problème c'est que l'herbe il faut être toujours en train de surveiller... Le maïs quand c'est fait, les gens ils sont tranquilles. [...] Mais bon ça réduit les coûts aussi l'ensilage d'herbe, c'est ce qui coûte pas cher l'herbe.* » (E14).



Ce quatrième groupe de producteurs est clairement orienté vers un travail sur les coûts de production. Dans cette logique, la recherche d'indépendance vis-à-vis de l'extérieur est primordiale. Ces éleveurs s'éloignent, par l'idéologie qu'ils portent, en adoptant ces systèmes économes, de l'agriculture conventionnelle. Face à la fin des quotas, ils se sont dirigés vers la rentabilité de leur système productif, sans investir, et sans rechercher de volumes.

Groupe 4 – Patrice (entretien 9)

- 41 ans, installé en 1996 avec 250 000 litres de lait, 40 vaches et 70 hectares.
- EARL simple, conjointe travaille à l'extérieur.
- Recours à une main d'œuvre de remplacement.
- Dispose de 72 hectares dont 22 en maïs, 10 en céréales et 40 en herbe.
- Compte 57 vaches laitières, à 75 % Normande, le reste Prim Hosltein (environ 7000 litres par vache et par an) ; intérêt pour la génétique et le génotypage.
- Volume produit de 400 000 litres de lait, collecté par Agrial à un prix total de 310-320€ les 1000 litres (270€ du PDB au 23/02/16).
- Agrandissement du poste de traite, de la stabulation (1 travée) et réaménagement des boxes de vêlages.

4.5) Groupe 5 – Attentistes, ou la volonté du laisser faire

Eugène : « Y en a qui cherche à produire et d'autres qui veulent rester comme ils sont [...]. » (E1)

Point statistique

Le 5^{ème} **groupe** concentre les exploitants les plus âgés, avec une moyenne d'âge de 57 ans. Ils vivent en couple sur l'exploitation (2 UTH). Ils disposent de la plus petite SAU

moyenne avec 59 hectares qui comprennent en moyenne, 28 % de maïs, 21 % de céréales et 51 % d'herbes. Ces systèmes sont à la fois classiques et intensifs et représentent les systèmes de production laitière du Sud-Manche ayant eu cours, les trente dernières années.

Les éleveurs ont le plus petit effectif de VL moyen, avec 44 têtes et un contrat de 288 124 litres, soit le plus petit des 5 groupes. La productivité par vache est aussi la plus faible des 5, avec 5822 litres par vache. Nous retrouvons souvent des cheptels orientés soit pur-Normand, soit pur-Prim'Holstein.

* * *

5.1) La proximité de la retraite comme frein à l'adaptation

Les éleveurs de ce cinquième et dernier groupe ne se sont pas adaptés à la fin des quotas. Nous avons remarqué une attitude de laisser faire face à la fin de cette période. Contrairement au groupe précédent, leurs choix n'étaient pas d'attendre une meilleure visibilité mais seulement d'attendre tout court. La majorité d'entre eux arrivent à proximité de la retraite. Ils ne recherchent, ni le volume, ni l'investissement, ni le coût de production. Face à la libéralisation croissante de la production laitière et son inscription au sein du marché mondial, ces chefs d'exploitations, en fin de carrière, laissent faire.

Eugène : « *J'arrête au mois de décembre, c'est la dernière ligne droite !* » (E1)

René : « *On va essayer de rester comme on est, on restera pareil sans trop puiser dans les réserves.* » (E6)

Jacky : « *Moi je vais de toute façon aller en roulette jusqu'à la retraite.* » (E17)

5.2) L'absence de repreneur et la crise laitière : deux autres variables qui entérinent la situation

Cet immobilisme, face à un changement important au sein du secteur, aurait cependant pu être contré par un projet de reprise. En effet, l'idée de transmission (parfois générationnelle) motive les anciens. Elle ouvre une porte sur l'avenir et ils n'hésitent plus à s'engager.

Si nous revenons au groupe 1, nous remarquons toujours la présence d'un fils à la suite des parents. Cette situation peut expliquer, et justifier les investissements réalisés par les éleveurs du premier groupe, déjà avancés dans leurs carrières professionnelles.



L'absence d'un futur repreneur, acte la décision de statu quo et de laisser-aller, face à un contexte maussade et changeant.

Jacky : « Je ne recherche plus rien du tout, non, non. [...] J'arrive à la fin de toute façon, il n'y a pas de repreneur normalement... » (E17)

Philippe : « Ce n'est pas maintenant que je vais me mettre à faire du lait, à 55 ans comme je suis tout seul et qu'il n'y a pas de reprise. » (E24)

Ces agriculteurs proche-retraite se remettent toutefois en cause. La saturation des bâtiments et le besoin de réinvestir dans du matériel deviennent de vraies questions quand on aborde la dernière ligne droite de sa carrière. Cependant, nous avons pu noter que la situation de crise, appuie leur décision. Au-delà de les conforter dans leurs choix, la crise pousse certains éleveurs à anticiper la cessation d'activité.

Vincent : « J'avais prévu d'arrêter. Au départ pas forcément cette année. Puis comme l'occasion se présente, si je peux vendre mon quotas j'arrête. [...] Moi si le fils était resté, je pense que j'aurais investi davantage, mais comme ça ne l'intéressait pas, le problème ne s'est pas posé. » (E2)

René : « Est-ce qu'il faut refaire un bâtiment 4 ans avant la retraite ? Tout se met en question. J'aurais 10 ans de moins, pourquoi pas. Tout de suite non, je ne le fais pas. » (E6)

Groupe 5 - Bis, éleveurs modestes en situation de grande difficulté.

Point statistique

Le **sous-groupe 5-bis** correspond à deux exploitations atypiques qui ne s'adaptent d'aucune manière à la conjoncture mais qui sont en grande difficulté. Ces systèmes ne tentent pas de résister mais subissent le contexte. Nous retrouvons des exploitants basés sur 2 UTH et 75 hectares de SAU en moyenne. Les chefs d'exploitation ont 53 ans d'âge moyen. Si l'on compare ce sous-groupe au reste de l'échantillon, nous notons les plus petites surfaces en maïs (21 % de la SAU) alors que paradoxalement, nous avons la plus forte part de surface destinée aux céréales (27 %). L'herbe représente quant à elle 52 % de la SAU. Nous avons des systèmes qui ont, *a priori*, des bases intensives. Cependant, il est à noter, que la productivité par vache est faible, avec une moyenne de 5 700 litres par vache. Le cheptel moyen est de 55 vaches (exclusif : soit Noire, soit Normande) et le contrat de 306 500 litres.

4.5.3) Genoux à terre

Ce groupe détaché du groupe 5, comprend deux exploitations traditionnelles, pour

lesquelles l'appareil productif balbutie. Il nous est possible de l'inclure dans le groupe 5, car nous retrouvons des éleveurs en fin de carrière et qui ne se sont pas non-plus adaptés face à la fin des quotas. Ces critères objectifs nous poussent à les laisser au sein de ce groupe 5. A l'analyse des entretiens, ces deux exploitations, au profil similaire, apparaissent comme en déprise. Elles sont dans une situation de grande fragilité, avec un appareil de production très daté et une appréhension du travail différente des autres systèmes de production. La crise de 2009 a laissé des marques sur ces fermes. Ces exploitations sont marquées par d'importants problèmes sanitaires qui ont profondément bouleversé leur production laitière.

Ces éleveurs ont exprimé un malaise quant à l'agriculture d'aujourd'hui, qu'elle soit conventionnelle ou biologique. Ils ne se trouvent plus en phase avec celles-ci.

Claude : « Ça vivoche comme ça... [...] Je ne sais pas comment ça va faire : soit je vends tout, je prends la prime pour le lait, soit je continu... [...] ça ne sert plus à rien, éccœuré du système. » (E22)

* * *

Le cinquième groupe est caractérisé par la non-volonté d'entreprendre. La proximité de la retraite des éleveurs, conjuguée à l'absence de repreneurs et à la crise du lait, n'incitent pas les producteurs à réagir face à la fin des quotas. Bien au contraire, ces facteurs entérinent la décision de statu quo. Ajoutons que, dans ce contexte, l'attractivité du métier est faible. La reprise d'une exploitation nécessite, aujourd'hui, un endettement massif, peu engageant pour les JA. Au sein de ce groupe, notons une forte hétérogénéité de situation. Cependant, nous observons, dans leur rapport aux investissements et aux coûts de production, une relative diversité.

Concernant le groupe 5-Bis, il est à remarquer que ces éleveurs n'ont pas anticipé la fin des quotas. Ils se trouvent dépassés par l'agriculture qui les entoure et leurs situations témoignent d'une grande précarité.



Groupe 5 – Portrait du 9^e éleveur rencontré (entretien 6)

- 58 ans, installé en 1979 avec 90 000 litres de lait, 25 vaches et 27 hectares.
- GAEC à 2, conjointe exploitante sur ferme.
- Dispose de 90 hectares dont 32 en maïs, 16 en céréales et 40 en herbe.
- Environ 150 bovins recensés comprenant :
 - 58 vaches laitières, toutes Prim' Holstein (environ 7 400 litres par vache et par an). Présence de Brucellose sur le cheptel.
 - Un atelier taurillons (20/an)
- Un volume produit de 430 000 litres de lait, collecté par Agrial (anciennement Elle-&-Vire) avec 271€ du PDB au 17/02/16.
- Investissements nécessaires dans la mise aux normes (2008-2009) et dans un tracteur.

* * *

Notre grille d'analyse par groupe fonctionne car les éleveurs se trouvent au sein d'un même système de fixation des prix du lait et répondent donc à une même logique productive. Aussi, nous avons rencontré un éleveur en agriculture biologique. Il ne fait pas partie de la typologie. Il convient, dès-lors, d'analyser sa situation.

Agriculture biologique, améliorer la qualité

Sur la totalité des entretiens réalisés, nous avons croisé une unique exploitation en Agriculture Biologique (AB). Aussi, l'adaptation à la fin des quotas laitiers ne semble pas avoir eu d'incidence particulière sur ce système de production. En effet, la fixation des prix dans l'agriculture biologique est quasi-dépendante de celle du système conventionnel. La crise laitière qui s'applique à ce dernier, a aujourd'hui pas ou peu d'impact sur les exploitants en AB.

Ces exploitants mettent en avant leurs produits. C'est cette motivation qui guide leurs choix en termes de système de production. Les éleveurs rencontrés misent sur la

qualité de leur lait et non sur le volume produit. Ils ont meilleur compte de produire moins, mais mieux. Ils choisissent la rationalisation du système de production. L'idée est de produire avec le plus de qualité pour être bien valorisé auprès de la laiterie. Les éleveurs optimisent leurs systèmes en chassant les coûts de production. Ils investissent seulement quand c'est nécessaire et non pas en vue de l'agrandissement de l'exploitation.

Sébastien : « On cherche de toute façon au maximum la qualité, plus que le volume. [...] On ne va pas dire qu'on sacrifie la qualité pour faire plus de quantité. [...] On est dans un système où de toute façon on ne peut pas courir après le volume facilement, et c'est pas le but [...], on cherche à optimiser notre système comme il est aujourd'hui, sans chercher à se développer forcément plus. » (E25)

* * *

Point statistique – Tableau récapitulatif

Moyenne	Age	UTH	SAU (ha)	Maïs (ha)	Céréales (ha)	Herbe (ha)	V.L.	Contrat (L)	Litre/vache	PDB (€)	Prix total (€)	Groupement parcellaire	Eloignement maximal (km)
Echantillon	49	1,9	82	27	17	37	65	485 171	7 628	269	311	67%	7
Groupe 1*	44	3	125	57	30	38	107	1 033 333	10 515			40%	7
Groupe 2*	41	2	95	33	19	39	74	549 400	8 020			64%	11
Groupe 3	38	3	84	22	19	43	86	598 667	7 500			80%	5
Groupe 4	49	1	59	17	8	34	50	352 000	7 225			70%	5
Groupe 5	57	2	69	20	15	35	44	288 124	5 822			74%	6
Groupe 5 - Bis	53	2	75	16	20	39	55	306500	5 700			50%	12
			%	Maïs	Céréales	Herbe							
			E	33	21	46							
			G1	45	24	31							
			G2	35	20	41							
			G3	26	23	52							
			G4	28	13	59							
			G5	28	21	51							
			G6	21	27	52							

Fig. 28 : Tableau récapitulatif de l'ensemble des statistiques des groupes

Au travers de cette analyse, nous constatons des dissemblances entre groupe. Nous avons pu réellement lire différentes stratégies d'adaptation à la fin des quotas.

Le premier groupe, s'oriente sur les volumes, avec une recherche, par l'investissement, d'une référence maximale. Nous y retrouvons des éleveurs très techniques, diversifiés, qui réalisent des investissements novateurs. Le second, est tourné vers la spécialisation laitière par l'investissement. Ces éleveurs recherchent en priorité le volume. Ils semblent suivre les tendances du groupe précédent. Le troisième groupe est à mi-



chemin entre les deux précédents. Les éleveurs recherchent la performance par l'investissement et par les coûts de production. Le quatrième groupe se focalise cette rationalisation des coûts. L'optimisation du système par la réduction des dépenses, est une réelle voie trouvée face à la fin des quotas. Ces éleveurs recherchent la valorisation du lait. Enfin, le cinquième groupe, se caractérise par une attitude de laisser-faire. Il comprend une majorité d'exploitants proches de la retraite. Nous retrouvons deux exploitations en réelle difficultés (groupe 5 – bis), qui semblent dépassées par les événements. Vous trouverez en ANNEXE 7, un autre exemple d'analyse croisée au sujet des contrats, des laiteries et de la typologie retenue.

Cette analyse s'est appliquée aux élevages dits « conventionnels ». L'unique élevage en bio rencontré sort du lot. Le contexte, dans lequel il évolue, est par nature différent de celui des conventionnels. Ainsi d'autres stratégies s'appliquent à cet élevage laitier.

A l'avenir, il serait intéressant de s'interroger sur l'élevage laitier bio, dans ses spécificités et ses points communs avec l'élevage laitier conventionnel.

* * *

➤ L'avis des professionnels des structures encadrantes

Les exploitants en fin de carrière ne recherchent pas l'agrandissement mais la performance de leurs systèmes par la maîtrise des charges. Une réduction de la productivité par vache entraîne une baisse de la production mais aussi une diminution du coût (ex : intrants, frais d'élevage). Le productivisme demande des investissements parfois difficiles à rentabiliser (ex : génétique, robotisation). Un éleveur qui dispose d'un cheptel en place, d'une bonne génétique et de surfaces pour produire son fourrage (autonomie protéique), sera en mesure d'augmenter sa productivité à un coût abordable.

Le travail sur le produit peut aussi être une voie à la rentabilisation du système de production. Les primes matières grasses et la vente d'animaux pour la viande (souvent les même races productrices de bon lait), sont des avantages non-négligeables quand on ne peut pas jouer sur les volumes.

Ex 1 : race unique : Prim'Holstein = gain de place (plus productive), de temps et moins d'infrastructures (ex : moins d'effluents à stoker et à épandre).

Ex 2 : troupeau mixte : race Normande améliore les taux et valorisation plus le lait.

Les JA ont anticipé la fin des quotas par la recherche de volumes supplémentaires. Elle se traduit par un agrandissement de l'exploitation et par des besoins en investissements pas forcément anticipés (matériel, bâtiment, main d'œuvre, etc.). Agrandir, ne concentre pas l'exploitant sur son activité mais cela lui permet de diluer les charges de structure. Il se fait souvent par la mise en place de formes sociétaires de type GAEC. C'est la voie aujourd'hui privilégiée, par les éleveurs, face à la fin des quotas. Ce choix s'accompagne de surdimensionnement des investissements ou d'achat de contrat. Ainsi, depuis 10 ans, le volume livré a plus que doublé.

Le choix d'une activité diversifiée ou spécialisée peut faire office de levier d'action. Dans la diversification, les prairies, au loin, sont valorisées par l'élevage (suppléments trésorerie), mais il consomme de la surface. La spécialisation concentre l'éleveur sur l'atelier lait et induit des gains de charge et de productivité (environ 4-5€/1000 l.). Cette deuxième voie est la tendance actuelle (entretiens complémentaires – ANNEXE 1).



Conclusion générale

La maturation théorique, la démarche méthodologique et, avec elles, le choix d'un terrain d'étude adapté à notre problématique, nous ont apporté, sur le plan personnel de nombreuses satisfactions. Le mémoire de recherche est une entreprise individuelle qui a su nous inculquer, autonomie, patience et persévérance.

Cette expérience de recherche nous permettra, à l'avenir, de nous prémunir de biais méthodologiques. En effet, des limites sont à apporter à ce travail. Le nombre d'entretiens aurait pu être étoffé, afin de fournir une analyse plus rigoureuse. D'autres communes d'étude, plus ancrées dans le Sud-Manche, auraient pu être mobilisées. Cependant, au vue du temps imparti, nous avons préféré envisager un travail à plus grande échelle, ce qui nous a permis d'avoir une démarche méthodologique réalisable dans de bonnes conditions. Aussi, revenons synthétiquement sur les différentes phases de notre démarche afin d'en tirer les leçons plus générales et au sujet de l'élevage laitier du Grand-Ouest.

L'orientation prise par la PAC depuis le milieu du 20^{ième} siècle, a poussé l'agriculture européenne vers le productivisme et la performance économique. La PAC protectrice a connu des déboires, avec les crises de surproductions agricoles. Elle a répondu par la mise place les quotas laitiers (1984). La « nouvelle PAC libératrice » connaît aujourd'hui, en France, une profonde remise en question, autour des mêmes interrogations des surproductions européennes. Les Etats européens ne protègent plus leurs agricultures. Elles se trouvent en prise directe avec la réalité du marché.

La crise laitière, ajoutée à la contractualisation des quotas, met en germe une restructuration importante de l'élevage. Outre « l'hémorragie démographique » que connaît l'agriculture, le producteur laitier français est remis en question. L'éleveur moyen, du Sud-Manche, n'est pas aussi compétitif que ses voisins d'Europe du Nord. Bien qu'hyperspécialisé, autour d'un système cultural et d'une gestion foncière atypique, il doit trouver son chemin dans ce contexte libéral mondialisé. Quelles sont alors les premières stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers ?

Au vu de la première phase d'analyse réalisée, il apparaît que ces stratégies d'adaptation sont largement influencées par le contexte. La contractualisation, la position des laiteries ou encore la crise du lait sont autant de variables, qui redistribuent les cartes en matière d'adaptation, au système regretté des quotas. Aussi, le schéma ci-dessous, essaie de synthétiser le rapport entre le contexte et l'adaptation des éleveurs.



L'adaptation des éleveurs laitiers est plurielle. Cependant, retenons que les systèmes aujourd'hui les plus résistants sont, d'un côté les grosses structures innovantes, assises sur des investissements conséquents. De l'autre, les structures relativement petites qui travaillent depuis plusieurs années, sur la maîtrise des coûts et l'optimisation du système de production. Ainsi, nous allons, pour les premières, vers une spécialisation et une intensification accrues. Pour les secondes, nous nous orientons vers des systèmes résilients, qui pratiquent une agriculture raisonnable et raisonnée. Assistons-nous alors à une dualisation de l'élevage laitier ? (Cf. Fig. 25, ci-après).

Aujourd'hui, certains éleveurs n'ont pas les moyens d'évoluer. Ils pourront s'orienter, dans un premier temps, dans la voie de la diversification. A moyen terme, il ne serait pas surprenant de voir ces systèmes abandonner le lait et/ou progressivement quitter le monde de l'élevage.

Nous allons donc, vers un futur précaire, tant pour les éleveurs que pour les territoires où se concentre la production laitière. Le marché et les entreprises privées sont devenus co-gestionnaires des producteurs de lait. Par leur biais, ils gèrent nos paysages, nos dynamiques de société. L'élevage est aujourd'hui clairement dirigé dans la voie de la concentration et de l'intensification. Les territoires, quant à eux, s'orientent vers la spécialisation. Le Sud-Manche dans quelques années, ne sera-t-il qu'un vaste plateau de maïs fourrage ? Les vaches n'auront-elles pas gagné leurs confortables logettes, 24h/24, au détriment des pâturages ?

Nombre de questions inquiétantes et d'intérêts géographiques se posent alors à nous. Les idéologies sous-jacentes, au développement de l'agriculture, ont-elles le pouvoir de décider de l'avenir de la structuration de l'espace ? Le consommateur-citoyen se satisfait-il de cet avenir précaire et d'oppression ?

A l'avenir, ces problématiques feront peut-être échos à d'autres sujets de recherches, au sein de la Géographie Sociale et au-delà.

Fig. 30 : La dualisation de l'élevage laitier du Sud-Manche avec la fin des quotas ?

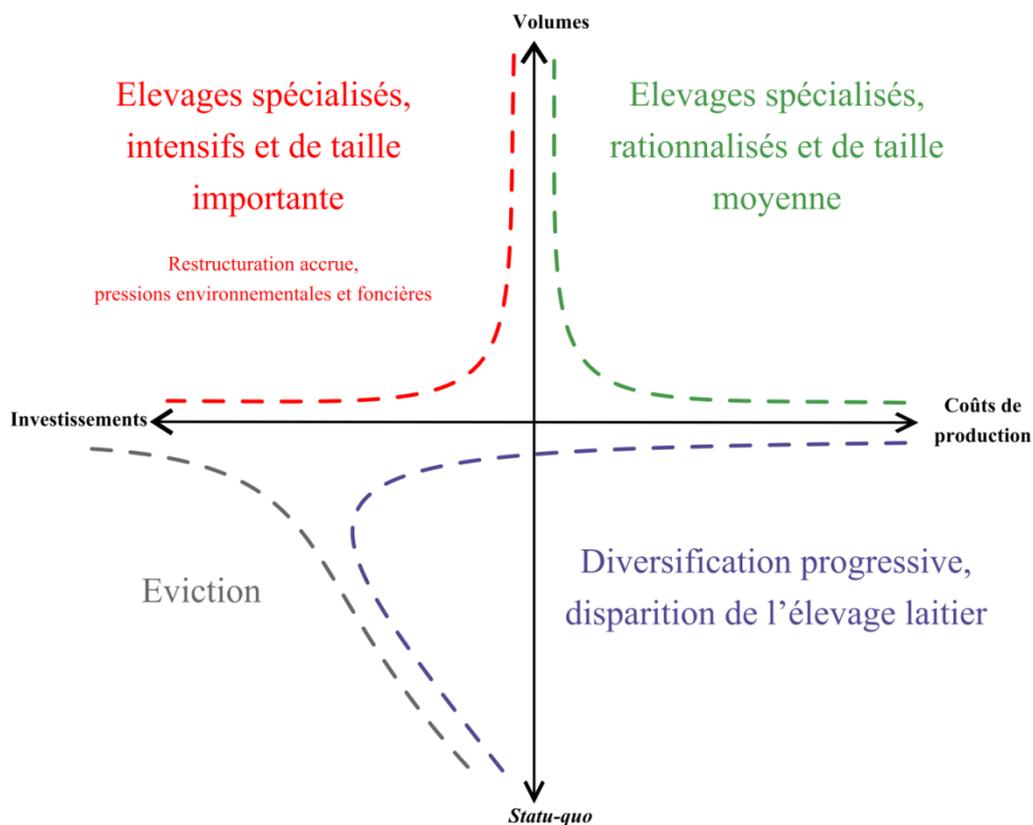


Fig. 31 : Retour du tracteur au silo, premier ensilage de maïs, Saint-Jean-des-Champs.



Photographie : U. Legentil, Oct. 2015.



BIBLIOGRAPHIE

❖ Ouvrages

- Assemblée nationale**, Mars 2016, « Projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique », n°3623, p. 216.
- Bermond M.**, 2004, *Produire et se reproduire dans la crise. Agriculture, familles, exploitations en Normandie au début du XXIème siècle. Essai de géographie sociale* (thèse), UFR de Géographie, Université de Caen-Basse Normandie, Caen, p. 463.
- Bertin J. (aut.), Barbut M. et al (coll.)**, 1967, *Sémiologie graphique*, éd. Mouton – Gauthier-Villars., La Haye, p. 431.
- Blanchet A., Gotman A. et Singly F. (dir.)**, 1992, *L'enquête et ses méthodes*, éd. Nathan, Paris, p. 125.
- Bourdieu P.**, 2002, *Le Bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, éd. Points Essais, Paris, p. 382.
- Bureau J.-C.**, 2007, *La politique agricole commune*, éd. La Découverte, Paris, p. 122.
- Chapuis R., Brossard T.**, 1986, *Les Ruraux français*, éd. Masson, Paris, p. 225.
- Delorme H.**, 2004, *La politique agricole commune*, éd. Presses de Sciences Po, Paris, p. 402.
- Durkheim É., Dubet F.**, 2007, *Les règles de la méthode sociologique*, éd. Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Grands textes », Paris, p. 144.
- Duterque C.**, 1987, *L'adaptation et l'organisation des exploitations. L'exemple du Sud-Manche*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, UFR des Sciences de la Terre et de l'Aménagement Régional (STAR), Université de Caen, Caen p. 130.
- Fatout M.**, 2005. *La pluriactivité agricole. L'exemple du Sud-Manche*, Mémoire de master 2 recherche, UFR de Géographie, Université de Caen Basse-Normandie, Caen, p. 158.
- Frémont A.**, 2008, *La région, espace vécu*, éd. Flammarion, Paris, p. 288.
- Frémont A.**, 1981, *Paysans de Normandie*, éd. Flammarion, Paris p. 297.
- Frémont A.**, 1977, *Atlas et géographie de la Normandie*, éd. Flammarion, Paris p. 310.
- Frémont A., Malon C.**, 2015, *Paysans de Normandie aujourd'hui*, éd. Orep, Bayeux, p. 160.
- Hérin R.**, 2013, *Chemin faisant, parcours en géographie sociale*, éd. Presse Universitaire de Caen, Caen, p. 372.
- Hervieu B., Viard J.**, 2005, *L'archipel paysan*, éd. De L'Aube, La Tour d'Aigues, p. 121.
- Juillet P.**, 2000, *Dictionnaire de psychiatrie*, éd. Conseil international de la langue française, Paris p. 415.
- Kaufmann J.-C., Singly F. (dir.)**, 2011, *L'entretien compréhensif*, éd. Armand Colin, Paris, p. 127.
- Le Roy P.**, 1994, *La Politique Agricole Commune*, éd. Economica, Economie Poche, Paris, p. 112.

Madeline P. (dir.), 2012, *Géographie rurale et interdisciplinarité*, éd. Presses universitaires de Caen, Cahiers de la Maison de la recherche en sciences humaines de l'Université de Caen-Normandie, Vol. 53, Caen, p. 208.

Madeline P. et Moriceau J.-M. (dir.), 2006, *Acteurs et espaces de l'élevage en France (XVIIe-XXIe siècle) : évolution, structuration, spécialisation*, éd. Bibliothèque d'histoire rurale, Rennes, p. 328.

Margetic C., Bermond M., Jousseau V., Marie M., 2014, *Atlas des campagnes de l'Ouest*, éd. Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 299.

Marie M., 2009, *Des pratiques des agriculteurs à la production de paysage de bocage. Étude comparée des dynamiques et des logiques d'organisation spatiale des systèmes agricoles laitiers en Europe (Basse-Normandie, Galice, Sud de l'Angleterre)* (thèse), UFR de Géographie, Université de Caen-Basse Normandie, Caen, p. 519.

Musset R., 1926, « Les genres de vie anciens du Bocage normand et leurs survivances », in *Bulletin de l'Association de géographes français*, n°10, 3^e année, Paris, pp. 5-7.

Musset R., 1960, *La Normandie*, éd. Armand Colin, Paris, p. 220.

Pflimlin A., 2010, *Europe laitière valoriser tous les territoires pour construire l'avenir*, éd. France Agricole., Paris, p. 320.

Preux T., 2012, *De l'agrandissement des exploitations agricoles à la mutation des paysages de bocages, Etude des conséquences paysagères et environnementales de la transformation des structures agricoles en Basse-Normandie*, Mémoire de master 2 recherche, UFR de Géographie, Université de Caen Basse-Normandie, Caen, p. 185.

Ricard D. (dir.), 2013, *Les reconfigurations récentes des filières laitières en France et en Europe*, éd. Presses universitaires Blaise Pascal, coll. CERAMAC (Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central, à la moyenne montagne et aux espaces fragiles), n°31, Clermont-Ferrand, p. 456.

Thomas O., 2011, *Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche* (thèse), UFR de Géographie, Université de Caen-Basse Normandie, Caen, p. 687.

❖ Articles scientifiques

Bailleul H., Décembre 2013, « Quelles méthodologies pour une géographie sociale de terrain ? », in *Travaux et Document de l'Unité Mixte de Recherche 6590, ESO – Espace et Société*, n°36, Rennes, pp. 131–133.

Bédes M-R., 1999, « Economie et stratégies agricoles », in *Déméter 2000*, chap. 5, pp. 50-55.

Bourgeois L., Juillet-Aout 2015, « Revenu des agriculteurs : un enjeu politique mal documenté » in *Paysans et Société*, n°352, pp. 23–28.

Bourgeois L., Pouch T., 1993. « La politique agricole commune : une politique réduite au marché », in *Revue de l'OFCE*, n°1, Vol. 43, pp. 365–398.

Brocard V., Septembre 2015, « Faire face à la fragmentation du parcellaire grâce à un robot de traite mobile, exemples des mises en œuvre dans les stations expérimentales de Trévarez et de Liège », éd. IDELE (Institut de l'Elevage), synthèse de présentation du Congrès de FEZ de Varsovie, p. 3.

Charrin È., Janvier 2010, « Le lait de l'Europe », in *Esprit*, n°1, pp. 227–229.

Chatellier V., Février 2004, « La révision de la PAC (juin 2003) et les exploitations laitières françaises », in *INRA 18^{ième} années*, n° 4-5/03, pp.181-203.



- Chatellier V.**, Novembre 2001, « L'hétérogénéité des exploitations laitières françaises et leurs écarts de performances économiques : des situations contrastées dans une hypothèse de baisse des prix du lait », in *INRA 15^{ième} année*, n° 1-2/01, pp. 1-6.
- Chatellier V.**, Juin 2015, « La fin des quotas laitiers, entre craintes et espoirs », in *Pour*, n° 225, pp. 7–11.
- Chatellier V., Gaigne C.**, Octobre 2012, « Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français », éd. INRA – Nantes et Rennes – SAE2, Carrefours de l'Innovation Agronomique, Poitiers, p. 14.
- Dedieu M-S., Courleux F.**, Juillet 2009, « Les enjeux de la régulation du secteur laitier », in *Analyse - Prospective et Évaluation*, n°11, Agreste, p. 4.
- Delhoume C.**, 2013, « Les relations éleveurs - industriels en Picardie : des rapports fluctuants », in Ricard D. (dir.), *Les reconfigurations récentes des filières laitières en France et en Europe.*, éd. Presses universitaires Blaise Pascal, coll. CERAMAC, n°31, Clermont-Ferrand, pp. 55–72.
- Demazière D.**, Mars 2013, « Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues », in *Sociologie*, vol. 4, pp. 333-347.
- Dufour A., Bernard C., Angelucci M-A.**, Juin 2003, « Reconstruction des identités professionnelles autour de la multi-fonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des Coteaux du Lyonnais », in *Ruralia*, Sciences sociales et mondes ruraux contemporains, n°12-13, p. 18.
- Grosse M.**, 1995, « Les exploitations agricoles françaises, taille physique et productivité », in Brunet P., *Les Mutations Dans Le Milieu Rural : actes du Colloque de géographie rurale tenu à Caen les 17 et 18 septembre 1992 en l'honneur de Pierre Brunet*, Presses universitaires de Caen, Centre de recherches sur l'évolution de la vie rurale, Caen, pp. 71-83.
- Hyacinthe A.**, Juillet-Aout 2015, « Entre le marteau de la métropole et l'enclume de l'agro-alimentaire », in *Transrural initiatives*, n°447, pp. 10–11.
- Jamet J-P.**, Mars 2003, « Gérer la multifonctionnalité de l'agriculture », in *Revue Projet*, n° 274, pp. 68–75.
- Jamet J-P.**, Mars-Avril 2016, « Les filières de l'élevage désorientées par les incertitudes » (éditorial), in *Paysans et Société*, n°356, pp. 3-4.
- Jollivet M.**, 1965, « D'une méthode typologique pour l'étude des sociétés rurales. », in *Revue française de sociologie*, numéro spécial « Les transformations des sociétés rurales françaises. Orientations de recherches », pp. 33-54.
- Langer F.**, 1991, « La gestion des quotas laitiers France/CEE », in *Politiques et management public*, n° 2, vol. 9, Actes du 4^e Colloque International de Bruxelles – Octobre 1990 (Mutation des principes : du régalién aux politiques publiques, la souveraineté éclatée : les nouveaux cadres de l'action publique), pp. 237-255.
- Leyon B., Chatellier V., Daniel K.**, 2012, « Fin des quotas laitiers, contractualisation et stratégies productives : enseignements d'une modélisation bioéconomique », in *INRA Prod. Anim.* 25 (1), pp. 67-76.
- Madec J.**, 1966, « La lutte pour la possession de la terre en vue de ses usages agricoles et non agricoles », in *Économie rurale*, n°1, Vol. 70, pp. 55–62.
- Magimel J.**, Janvier-Février 2016, « Après la crise de l'élevage, coup d'œil sur la presse », in *Paysans et Société*, n°355, pp. 5-12.
- Mahé L.-P., Guyomard H.**, 1995, « Le GATT et la nouvelle Politique agricole commune : une réforme inachevée », in *Revue économique*, n° 3, Vol. 46, pp. 657–666.

Marie M., Madeline P. et Bermond M., 2013, « Les éleveurs laitiers européens face aux recompositions de leurs identités professionnelles », in Ricard D. (dir.), *Les reconfigurations récentes des filières laitières en France et en Europe*, éd. Presses universitaires Blaise Pascal, coll. CERAMAC, n°31, Clermont-Ferrand, pp. 123–144.

Michel J-P., 1995, « De la terre au sol, le marché foncier bas-normand », in Brunet P., *Les Mutations Dans Le Milieu Rural : actes du Colloque de géographie rurale tenu à Caen les 17 et 18 septembre 1992 en l'honneur de Pierre Brunet*, Presses universitaires de Caen, Centre de recherches sur l'évolution de la vie rurale, Caen, pp. 297–303.

Nallet H., Septembre 2007, « La refondation de la PAC : un objectif ambitieux mais nécessaire », in *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n°300, pp. 48–53.

Naylor E-L., Janvier 1993, « Milk quotas and the changing pattern of dairying in France » in *Journal of Rural Studies*, n°1, Vol. 9, pp. 53–63.

Naylor E-L., Janvier 1986, « Milk quotas in France. Journal of Rural Studies », in *Journal of Rural Studies*, n°2, Vol. 2, pp. 153–161.

Preux T., Delahaye D. et Marie M., Mai 2016, « Recomposition foncière des exploitations agricoles et transformations des espaces ruraux. Approche comparative en Basse-Normandie. », compte rendu de conférence, Journées Rurales 2016 : « La Renaissance rurale, d'un siècle à l'autre ? », Toulouse, p. 12.

Ragonnaud G., Octobre 2015, « Le premier pilier de la PAC, I- L'Organisation Commune des Marchés (OCM) des produits agricoles », éd. Parlement Européen (europarl.europa.eu), Bruxelles, p. 5.

Ricard D., Octobre 2014, « Les mutations des systèmes productifs en France : le cas des filières laitières bovines », in *Revue Géographique de l'Est*, n°1-2, Vol. 54, p. 23.

Simonet G., Décembre 2009, « Le concept d'adaptation : polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques », in *Natures Sciences Sociétés*, n°4, Vol. 17, pp. 392–401.

Spoljar P., 2014, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », in *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 16-3 (2014), p. 21.

Thoyer S., 2007, « Jean-Christophe Bureau, La politique agricole commune. », in *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n°302, pp. 71–72.

Vercherand J., Lemery B., Compagnone C. et Doidy E., Juillet-Septembre 2012, « Le syndicalisme agricole face à la réforme de la PAC », in *Économie rurale* pp. 05-26.

Verherbruggen, Novembre 1993, « La réforme de la PAC », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1396-1397, p. 74.

You G., 2015, « Contractualisation et modes de coordination dans la filière laitière. », in *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n°345, pp. 87–100.

❖ Communications et dossiers d'informations

Agrial, Octobre 2014, « Partenariat Agrial, Coralis, Eurial, Evolution. Un projet de filière innovant au service des éleveurs laitiers », in *Journal d'information des adhérents Agrial*, n°58, pp. 4.

Chambre d'Agriculture d'Aquitaine, Mars 2011, « Projet : Typologie des systèmes d'exploitation agricole », éd. Chambre d'Agriculture d'Aquitaine, APCA - REE, p. 14.



Chambre d'Agriculture de la Somme et DDTM de la Somme, Août 2015, « Plan de soutiens à l'élevage », éd. Chambre d'Agriculture de la Somme, coll. Info rapide, p. 2.

Charlie Hebdo, Février 2016, « Labourage et entubage » (éditorial), in *Charlie Hebdo*, n°Février 2016, pp. 1–2.

Conseil départemental de la Manche, 2016, « Pour accompagner les mutations de l'agriculture Manchoise », in *Manche – West Normandie mag'*, n°51, pp. 16–21.

Corniaux C., Baritoux V., Madelrieux S., Décembre 2014, « Entre (re-)localisation et globalisation : analyse des stratégies spatiales des laiteries dans six bassins laitiers », 8^{èmes} Journées de Recherches en Sciences Sociales, Grenoble, p. 20.

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), Janvier 2013, « La Normandie : des productions laitières qui bougent », éd. Agreste Basse et Haute-Normandie, DRAAF – service régional de l'information statistique et économique, hors-série, p. 6.

Durand E., 2015, « Les contrats laitiers s'arrachent comme des petits pains », in *AgraPresse*, Art. du 13/12/15, pp. 1-2, (*agrapresse.fr*).

FranceAgriMer, Mars 2016, « Évolution des structures de production laitière en France, dernière image sous le régime des quotas laitier », in *Les Etudes de FranceAgriMer*, Accompagner les filières 80 ans, Dossier Lait de vache, Montreuil, p. 24.

FranceAgriMer, Mai 2016, « Conjoncture, les indicateurs économiques suivis par FranceAgriMer – Lait », in *tableau de bord hebdomadaire*, n°20, Montreuil, p. 10.

Groupe Transversal Inosys, Juillet 2014, « Faut-il investir pour faire plus de lait, réfléchir à l'après-quota », éd. IDELE (Institut DE L'Elevage), coll. Théma, Paris, p. 8.

Groupe Transversal Inosys, Avril 2014, « Impacts de la réforme de la PAC sur les systèmes laitiers normands », éd. IDELE (Institut DE L'Elevage), coll. Théma, Paris, p. 5.

Groupe Transversal Inosys – Réseaux d'élevages pour le conseil et la prospective (Chambre d'Agriculture, Institut de l'Élevage), Avril 2015, « Intérêt économique du pâturage des vaches laitières dans les élevages équipés d'un robot de traite (RDT) », éd. IDELE (Institut DE L'Elevage), coll. Théma, Paris, p. 9.

Groupe Transversal Inosys et Réseau d'Elevage Bovin Lait, Décembre 2015, « Les éleveurs face à la crise laitière », éd. IDELE (Institut DE L'Elevage), coll. Théma, Paris, p. 4.

IDELE (Institut DE l'Élevage), Octobre 2013, « Assurer la mobilité d'un robot de traite », éd. IDELE, coll. L'Essentiel, Paris, p. 8.

IDELE (Institut DE l'Élevage), 1^{er} trimestre 2014, « Application de la directive nitrates, situation au 1^{er} Janvier 2014 », éd. IDELE, coll. L'Essentiel, Paris, p. 7.

Ministère de l'Agriculture, Juillet 2015, « Plan de Soutiens à l'Elevage français (PSE) », éd. Ministère de l'Agriculture, PSE version détaillée, Paris, p. 9.

Mouvement Agricole Rural et Solidaire (MARS) et al, Avril 2016, « Dossier : Sortir de la crise du lait », in *Transrural Initiatives*, n°454, Paris, pp. I-VIII.

Perrot C., Richard M. et You G., Novembre 2015, « Compétitivité et potentiel laitier de l'Europe du Nord », éd. IDELE (Institut de l'Élevage), GEB – Département Economie de l'Institut de l'Élevage, Journée amont du CNIEL, p. 56.

Terre de liens, Février 2016, « Le pas-de-porte en agriculture : quelle influence sur la transmission des fermes et l'installation en dehors du cadre familial ? », Terre de liens – Nord-Pas-de-Calais, Lille, p. 5.

❖ Filmographie et BDgraphie

Andrien J-J., 2012, *Il a plu sur le grand paysage*, éd. Les Films de la Drève - RTBF - ARTE G.E.I.E., 1h40.

Chapouillé G. et Bailblé C., 1972, *La guerre du lait*, éd. Front Paysan, 52 min.

Davodeau E., 2001, *Rural! Chronique d'une collision politique* (BD), éd. Delcourt, Ligugé, p. 140.

Le Tacon J-L., 1979, *Cochon qui s'en dédit*, 37 min.

Levain M. et Porte O., 2008, *Herbe*, éd. ADEVA et Amelimages, 76 min.

Marchais D., 2009, *Temps des grâces (Le)*, éd. Capricci Films, 2h03 min.

Ringoot S., 2016, *En quête de Terres*, éd. Big Bang Films, Hélicotronc et France 3 - Normandie, 52 min.

❖ Webographie principale

Agrial. URL : agrial.com/ (dernière consultation le 12.20.15).

Agrialait. URL : agrialait.fr/ (dernière consultation le 12.20.15).

Bimagri. URL : agriculture.gouv.fr/ (dernière consultation le 12.20.15)

Boudon R., 2015, *Adaptation - Adaptation sociale*, Encyclopædia Universalis. URL : universalis.fr/encyclopedie/adaptation-adaptation-sociale/ (dernière consultation le 12.5.15).

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. URL : cnrtl.fr/ (dernière consultation le 12.5.15).

CERFRANCE - Conseil, Expertise comptable. URL : 1450.cerfrance.fr/ (dernière consultation le 12.20.15).

Chambre d'agriculture de la Manche, URL : chambre-agriculture-50.fr/ (dernière consultation le 11.29.15).

Chambre d'agriculture de Normandie. URL : chambre-agriculture-normandie.fr/ (dernière consultation le 12.20.15).

Délicelait. URL : delicelait.fr/ (dernière consultation le 12.20.15).

DRAAF de Basse-Normandie. URL : draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr/ (dernière consultation le 12.20.15).

European Commission. URL : ec.europa.eu/ (dernière consultation 01.18.16).

European Milk Board. URL : europeanmilkboard.org/ (dernière consultation le 11.29.15).

FranceAgriMer. URL : franceagrimer.fr/ (dernière consultation le 06.06.16).

Ferrero. URL : ferrero.fr/ (dernière consultation le 12.20.15)



Géographie sociale et politique - Frontières et relations URL : geographie-sociale.org/ (dernière consultation 12.29.15).

IDELE (Institut DE L'Élevage). URL : idele.fr/ (dernière consultation 06.01.16).

INRA – Sciences et impact. URL : 6.inra.fr/ (dernière consultation 06.01.16).

L'Éleveur laitier. URL : eleveur-laitier.fr/ (dernière consultation le 11.29.15).

La France Agricole. URL : lafranceagricole.fr/ (dernière consultation le 12.20.15).

Normandie développement durable. URL : normandie.developpement-durable.gouv.fr/ (dernière consultation le 06.01.16).

Par-dessus la haie. URL : pardessuslahaie.net/ (dernière consultation le 12.20.15).

Pôle de formation agricole. URL : pole-formation-agricole.com/ (dernière consultation le 05.04.16).

Réussir Lait. URL : lait.reussir.fr/ (dernière consultation le 11.29.15).

Revue Laitière Française. URL : rlf.fr/ (dernière consultation le 06.06.16).

Savencia Fromage & Dairy. URL : savencia-fromagedairy.com/ (dernière consultation le 12.20.15).

Senoble. URL : senoble.fr/ (dernière consultation le 12.20.15).

Unilever France. URL : unilever.fr/ (dernière consultation le 12.20.15).

Liste des acronymes

ADASEA : Association Départemental pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles	INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
AB : Agriculture Biologique	IVD : Indemnité Viagère de Départ
BPI : Banque Publique d'Investissement	JA : Jeunes Agriculteurs
CEE : Communauté Economique Européenne	JAC : Jeunesse Agricole Catholique
DJA : Dotations aux Jeunes Agriculteurs	LME : Loi de Modernisation de l'Economie
DDT : Direction Départementale des Territoires	LOA : Lois d'orientations agricoles
DPB : Droit à Paiement de Base	MFA : Multi-Fonctionnalité de l'Agriculture
DPU : Droit à Paiement Unique	OCM : Organisations Communes de Marché
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt.	PAC : Politique Agricole Commune
EARL : Exploitation A Responsabilité Limitée	PDB : Prix De Base
EU : Etats-Unis	PMTVA : Prime au Maintien au Troupeau de Vaches Allaitantes
FEAGA : Fonds Européen Agricole de Garantie	PSE : Plan de Soutien à l'Elevage
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural	QMG : Quantités Maximales Garanties
FEOGA : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole	QMU : Quantité de Matière Utile
FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles	RA : Recensement Agricole
FNPL : Fédération Nationale des Producteurs de Lait.	RDT : robot de traite
FRESH : Formation à la Recherche En Sciences Sociales.	SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
GAEC : Groupement Agricole d'intérêts En Commun	SAU : Surface Agricole Utilisée
GATT : General Agreement on Tariffs and Trade	SIE : Surface d'Intérêt Ecologique
GMS : Grandes et Moyennes Surfaces	SMI : Surface Minimum d'Installation
HA (ou ha) : Hectare(s)	STH : Surfaces Toujours en Herbe
IAA : Industries Agro-Alimentaires	STL : Superficie en Terres Labourables
	TBTP : Taux Butyreux – Taux protéiques
	TSL : Terres Sans Labours
	UE : Union Européenne
	UGB : Unité de Gros Bovin
	UTH : Unité de Travail Humain
	VHP : Vache Haute Productrice
	VL : Vache Laitière



Liste des figures

Figure 1 (graphique) : « Corrélation positive entre prix du lait et volumes français collectés sur les trois dernières années. » (p. 25).

Figure 2 (graphique) : « Livraisons de lait à l'industrie en France de 1989 à 2014. » (p. 25).

Figure 3 (graphique) : « Evolution des différents indices (base 100 - 1997) concernant l'élevage laitier Manchois. » (p. 27).

Figure 4 (carte) : « Carte de localisation des zones d'étude. » (p. 40).

Figure 5 (carte) : « Répartition des différents systèmes culturaux du département Manchois. » (p. 41).

Figure 6 (carte) : « Localisation de différentes pratiques culturelles spécifiques au Sud-Manche. » (p.43).

Figure 7 (tableau) : « Tableau récapitulatif des cultures des 3 zones d'étude. » (p. 45).

Figure 8 (graphique) : « Graphique illustratif de la figure 7. » (p. 45).

Figure 9 (graphique) : « Evolution de la Surface Agricole Utilisée (SAU) depuis les Recensements Agricoles (RA : 1970-2010) sur nos deux communes d'étude. » (p. 46).

Figure 10 (graphique) : « Evolution de la SAU sur la commune de Brécey sur la période 1970-2010. » (p. 47).

Figure 11 (graphique) : « Evolution de la SAU sur la commune de Saint-Jean-des-Champs sur la période 1970-2010. » (p. 47).

Figure 12 (graphique) : « Evolution du nombre d'exploitation depuis les Recensements Agricoles (RA : 1970-2010) sur nos deux communes d'étude. » (p. 48).

Figure 13 (graphique) : « Evolution du nombre d'Unité de Travail Annuel (UTA) depuis les Recensements Agricoles (RA : 1970-2010) sur nos deux communes d'étude. » (p. 49).

Figure 14 (carte) : « Localisation des types culturaux par commune d'étude. » (p. 50).

Figure 15 (graphique) : « Evolution des Surfaces Toujours en Herbes (STH) et des Superficies en Terres Labourables (STL) dans le département de la Manche. » (p. 51).

Figure 16 (graphique) : « Evolution de la SAU Manchoise en fonction des différents MOS, en milliers d'hectares et sur la période 1989-2014. » (p. 52).

Figure 17 (graphique) : « Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU Manchoise sur la période 2000-2007. » (p. 52).

Figure 18 (graphique) : « Prix moyen des terres et prés libres ou loués, de plus de 70 ares, en €/Ha, sur la période 1999-2014. » (p. 53).

Figure 19 (carte) : « Inscription spatiale du Sud-Manche dans la spécialisation laitière et hors-sol. » (p. 54).

Figure 20 (photographie) : « Ensilage de maïs dans le Sud-Manche. » (Saint-Jean-des-Champs) (p. 55).

Figure 21 (graphique) : « Augmentation de la collecte européenne de lait (Avril 2012- Mars 2016). » (p. 74)

- Figure 22** (graphique) : « Chute européenne des prix du lait (Avril 2013- Mars 2016). » (p. 75).
- Figure 23** (schéma) : «Schématisation de l'évolution de la conjoncture laitière entre 2014 et 2016. » (p. 77)
- Figure 24** (planche) : « Restitution d'observation de terrain – Planche 1/2. » (p. 84).
- Figure 25** (planche) : « Restitution d'observation de terrain – Planche 2/2. » (p. 86).
- Figure 26** (tableau) : « Tableau récapitulatif de la durée de stockage minimale des effluents d'élevage bovin-lait. » (p. 87).
- Figure 27** (schéma) : « Les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers face à la fin des quotas. Essai de typologie. » (p. 101).
- Figure 28** (tableau) : « Tableau récapitulatif de l'ensemble des statistiques des groupes. » (p. 121).
- Figure 29** (schéma) : « Relations entre thématiques analysées et fin des quotas. » (p. 125).
- Figure 30** (schéma) : « La dualisation de l'élevage laitier dans le Sud-Manche avec la fin des quotas. » (p. 126).
- Figure 31** (photographie) : « Retour du tracteur au silo, premier ensilage de maïs, Saint-Jean-des-Champs. » (p. 126).



GLOSSAIRE

- « **Adaptation** : Action d'adapter* ou de s'adapter à quelque chose : Adaptation aux circonstances.
- ***Adapter** (latin *adaptare*, **ajuster**) : (A) Appliquer, ajuster une chose à une autre. [...] (B) **Modifier la pensée, le comportement** de quelqu'un **pour le mettre en accord avec une situation nouvelle**, ou modifier quelque chose pour l'approprier à quelqu'un, le **mettre en accord** avec quelque chose : Adapter son comportement aux circonstances. (C) Transposer une œuvre pour qu'elle convienne à un autre public, à une autre technique [...].

Synonymes : (A) : ajuster, joindre, unir ; (B) : aménager, approprier, arranger, conformer, mettre en accord. » (Dictionnaire LAROUSSE, 2015).

- « **Adaptation** [en anglais *ajustement*] : Ensemble des phénomènes qui permettent la **mise en accord et l'interaction harmonieuse** d'un organisme et, plus généralement, d'un individu, avec **de nouvelles conditions d'environnement**, en particulier des **circonstances éprouvantes**.
 - **Adaptation (stratégies d')** [en anglais *adjustment skills, strategy*] : « Ensemble des **réponses** physiques, psychiques, d'un **individu soumis à des circonstances stressantes** notamment à une agression imprévue. » (JUILLET P., 2000, p. 14)
 - « **Adaptation sociale** : Le concept d'adaptation sociale va de pair avec celui d'**intégration sociale**. L'adaptation décrit les mécanismes par lesquels un individu **se rend apte à appartenir à un groupe**. [...] L'adaptation insiste sur **les changements** chez l'individu, qui sont la **condition de l'intégration**. » (BOUDON R., universalis.fr, consultation nov. 2015)
 - **Adapter** : « **Mettre en accord**, approprier à quelque chose ou à quelqu'un d'autre, considéré comme prépondérant ou du moins comme incontestablement réel, de manière à **obtenir un ensemble cohérent** ou harmonieux. » (CNRTL, 2015)
-



ANNEXES

Sommaire

ANNEXE 1 : ENTRETIENS COMPLEMENTAIRES (EC*)	146
ANNEXE 2 : ENTRETIENS AUPRES DES ELEVEURS LAITIERS	168
ANNEXE 3 : Tableau récapitulatif de la 2nd série d’entretien	206
ANNEXE 4 : Performances Littoral et FranceAgriMer....	213
ANNEXE 5 : Point géo-pédologique	214
ANNEXE 6 : Une variante d’analyse croisée.....	219
ANNEXE 7 : Recueil journalistique	220



ANNEXE 1 : ENTRETIENS COMPLEMENTAIRES (EC*)

Première série d'entretiens réalisée du 13 Novembre 2015 au 25 Avril 2016
auprès de professionnels des structures encadrantes de la profession agricole

Guide d'entretien 1 : Exemple de cheminement :

Nos interventions :

- Présentation : - statut
- recherche
- Enregistrement
(mise en confiance)

Ecoute

+

Interventions
et
relances

Fin de l'entretien

Production du discours des interviewés

Entretien 1

- Présentation :
 - Enquêtés et structures (statut, rôle, etc.).
 - Contexte général :
 - Restructuration PAC
 - Crise agricole (ex : PSE)
 - Fin des quotas laitiers :
 - Contractualisation (ex : marché des contrats)
 - Liens éleveurs laiteries
 - Laiteries privées / coopératives : adaptations
 - Adaptation des agriculteurs-éleveurs laitiers (à grande échelle) :
 - Diversification / spécialisation
 - Agrandissement (volume et/ou foncier) / optimisation (quelles solutions ?)
 - Intensification / extensification
 - Facteurs ?
 - Ex : âge exploitant, types exploitations
 - Crise économique...
 - Détails, caractéristiques du Sud-Manche (dans ce contexte)
 - Pression foncière, forte densité
 - Intensification fourragère
 - Spécialisation laitière (+ hors-sol)
 - Orientations/tendances (petite échelle)
 - surproduction, inondation marché
 - spécialisation et concentration (restructuration rapide ?)
 - avenir ? Ex : technique : RDT (Robot De Traite)
- (Tarisement !)
- + Contacts, formations, bibliographie/documentation

**M. Philippe LEGRAIN, Responsable Economie et politique agricole,
Chambre d'Agriculture de la Manche, le jeudi 13 Novembre 2015, à 14h00,
Maison de l'Agriculture de Saint-lô – 1h30.**



- Chambre d'agriculture conseille et oriente les pouvoirs publics, les agriculteurs (société de services) et les conseillers à l'agriculture.

- Crise : effondrement prix du lait et revenus : « panique à bord » (mise en place PSE* : Cf. entretien 3).

= environ 500 agriculteurs ont aujourd'hui sollicité le service d'urgence (aides directes, aides à l'endettement, aides à l'allègement des cotisations sociales, etc.). Toutes exploitations concernées mais surtout exploitation déjà en difficultés.

« Effondrement des revenus de moitié » (// avec crise 2009) : revenus négatifs pour environ 1/4 des élevages laitiers en 2015.

- Création du marché des contrats : 2 tendances : - achats contrats (investissements, accroissement des volumes en intensifiant) ; - demande aide (PSE)

= évolutions « perpendiculaires »

- Laiteries : gèrent les volumes offerts aux éleveurs et régulent leurs productions suivant les débouchés.

- Stratégies différentes entre laiteries privées (ex : Lactalis, Bongrain) et coopératives (ex : Agrial-Eurial, Maitres Laitiers du Cotentin).

- Augmentation de la spécialisation laitière (moins de systèmes diversifiés) ; regroupement exploitation facilité après la fin des quotas... ; hausse du nombre d'actif par élevage ; agrandissement généralisé (en particulier foncier).
- Sud-Manche : concurrence foncière importante (++ installations JA) ; 30-50 % maïs et 75 % Pies Noires // Manche : 75 % herbe et 25 % maïs.

*PSE : Plan de Soutiens à l'Élevage

ETA : Entreprise de Travaux Agricoles

+ contacts et documentation (électronique)

Entretien 2

**M. Geoffroy MALINE, Chef de Service Départemental de l'Orne, a suivi
pour la Société d'Aménagement Foncier et Rural de Basse-Normandie,
la fin des quotas laitiers, SAFER Basse-Normandie, le mardi 24
Novembre 2015, à 16h00, SAFER de Caen – 1h45.**



- Fin des quotas laitiers = intérêts et différentes stratégies des opérateurs. Pouvoir décalé vers les entreprises laitières.



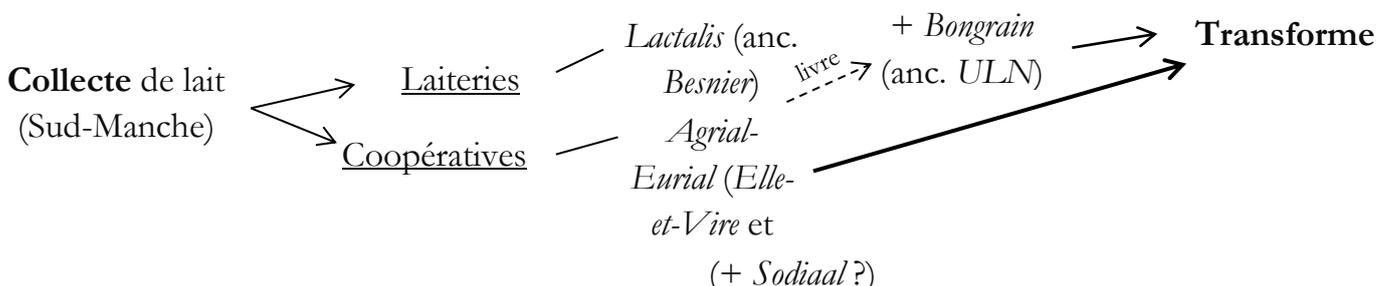
- Prix du lait géré par l'interprofession (OP*, influences des syndicats : ex: FNSEA, CR, APPLI, France mille-borne, etc.) et modulable par les laiteries (contractualisation). « **On passe d'une chape de plomb : les quotas à un droit à produire, un litrage** » (12^e min)

« **Lactalis n'a rien fait pour avoir en face d'eux un interlocuteur très fort. Sans le dire non-plus, on voit bien que ce n'était pas leur intérêt de chercher à fédérer leurs acheteurs, on comprend leur point de vue** » (16^e min).

Accélération de la restructuration de la filière lait : difficulté de l'élevage, travail contraignant, faible rentabilité.

- Sud Manche : entreprises laitières de dimension nationale (ex : Lactalis, fusion Agrial-Eurial) : « **La filière se prépare à changer d'air** » (9^e min) depuis 3-4 ans : réorganisation, restructuration des acheteurs : investissement concentré dans l'offre.

Ex : Agrial-Eurial : développement filière lait (transformation)



- Entre coopérative et coopérateur : système de double prix pour gérer les volumes (stratégie d'entreprise).
- Contrats laitiers en vente sur internet = une part sociale d'une coopérative à céder à un éleveur de la même coopérative. Part sociale ou contrat = propriété de la coopérative.
- Crise 2008-2009 : conversion en bio plus importante.
- Prod. laitière / prod. céréalière : différence dans le rapport capitalisation/rentabilité.

+ contacts et documentation.

Entretien 3

**M. Olivier PÔTE, responsable pôle productions, filières, innovation,
Chambre d'Agriculture de la Manche, le jeudi 10 décembre 2015, à 9h00,
Maison de l'Agriculture de Saint-lô – 1h.**



- Plan de Soutien à l'Élevage (PSE) : (22 juillet 2015) mesures d'urgences (chambre d'agriculture) et mesures à long terme.

Mesures d'urgences :

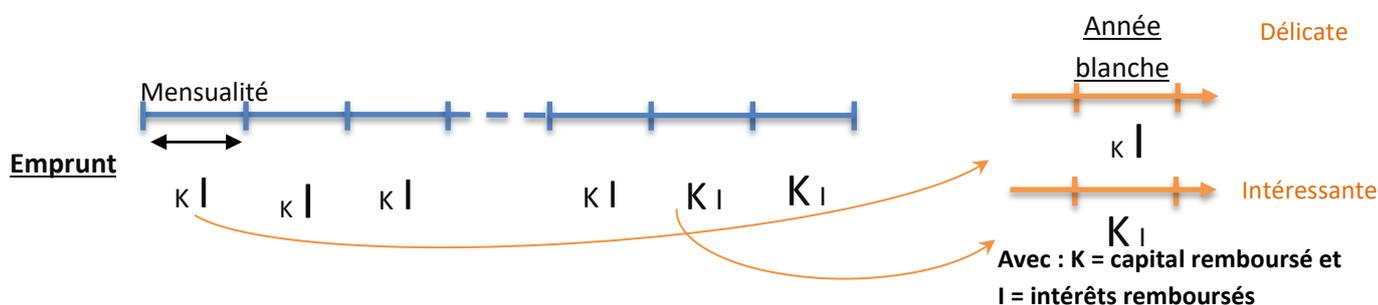
- Mesures sociales (cotisations sociales MSA*) : - remise partielle cotisation / - étalement cotisation / - option n-1 (ex : pour 2016 : calcul sur année 2015 et non-plus sur années 2013-2014-2015)

MSA* : Mutualité Sociale Agricole

- Mesures fiscales : restitution totale ou partielle taxe foncière, de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés, de la taxe d'habitation, de la redevance audiovisuelle publique.

Impôts et MSA : étude au cas par cas basée, en grande partie, sur l'endettement fournisseur.

- Mesures liées à l'endettement (bancaire) : - restructuration bancaire (mutualisation de tout ou partie des prêts + possibilité de modulation des prêts (JA)) / - année blanche (arrêt remboursement sur un ou plusieurs prêts : intéressant pour les fins de remboursement de prêts sinon coût important avec intérêts plus élevés et durée plus longue (coût du prêt quasiment doublé)). / - activation garantie BPI (banque publique d'investissement se porte garante) : coûts pris en charge par le FAC** (Fond d'Allègement des Charges).



FAC** : trois volets : - A°) prise en charge intérêts des emprunts bancaires (4000€/exploitants laitiers ou viandes et 9000€/exploitants porcins) / - B°) prise en charge coût restructuration / - C°) prise en charge coût année blanche.

PDE : prévisionnel d'installation des JA (Jeunes Agriculteurs).

- « **Une très grande majorité des exploitations du département sont en difficultés, parce que parmi ceux qui nous contactent là, on en éjecte très très peu hein.** [...] C'est des petites structures, familiales, dans la Manche, on a très très peu de grosses grosses structures. Le modèle Manchois c'est la ferme familiale quoi hein, donc ça déjà... ça pénalise un petit peu... Enfin... Concrètement c'était déjà dur donc ils étaient [les agriculteurs Manchois] déjà à ras la gueule et puis ils ont pas beaucoup de marge de manœuvre. Ensuite on a des exploitations qui sont essentiellement laitières ou en viandes bovines [...], sont ceux qui prennent le plus cher là, dans le cadre de la crise agricole parce que c'est, c'est ces prix-là qui chutent le plus fort quoi. Donc **les éleveurs de la Manche sont en très grande difficulté parce que c'est des très petites structures tournées vers le lait ou la viande et que c'est ces deux productions-là qui pâtissent le plus du contexte économique global quoi.** » (19-20^e min)

- Fin des quotas annoncée dès 2003 et, dans les faits, amorcée bien avant (augmentation quotas tous les ans : « rallonges » « quotas pas limitatif ») = adaptation à cette « fin » déjà largement anticipée.

- Crise 2015 :

- liée surproduction européenne : l'Europe a sous-produit par rapport à ses capacités de production mais a surproduit par rapport au marché. Logique liée à une stratégie d'éviction (« tuer le marché » ; « c'est la guerre ») des grands pays producteurs de lait (ex : Pays-Bas, Danemark, Allemagne) qui « se récupèrent » sur la quantité/les volumes (grandes exploitations).

- Chute des prix (2015) suivant une très bonne année (2014) et une phase d'investissement sur fond propre importante (peu d'emprunt) (= fin 2014 trésorerie faible).

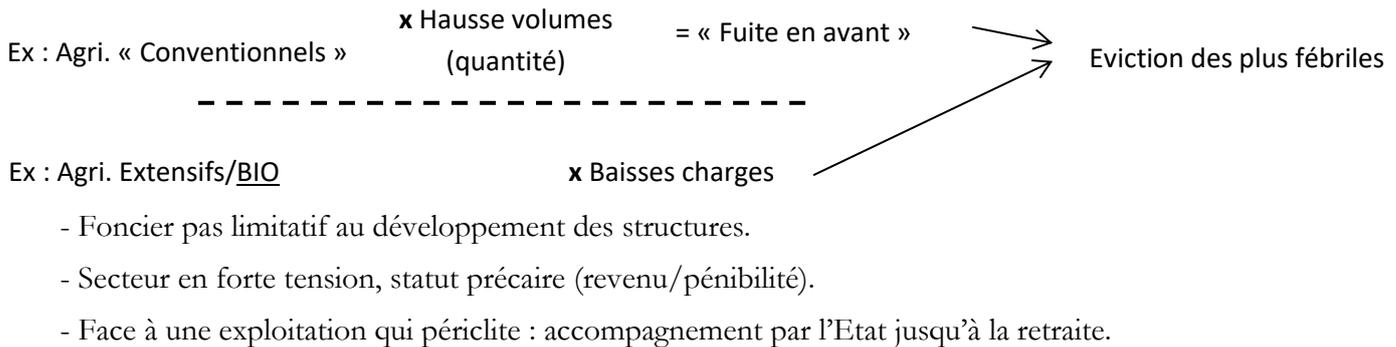


+ Volatilité des prix liés fin des quotas de contingentement des productions.

- Contractualisation :

- laiteries privées ex : Lactalis (« tensions permanentes avec leurs adhérents ») / - coopératives ex : Agrial, Réo (Danone) (« fierté » d'appartenir à une coopérative // liens avec le producteur-coopérateur).

= contrats en fonction des besoins des laiteries (différents des contrats fonction des quotas). : « *En gros, on passe d'une économie régulée par l'Etat, via les quotas, à une économie régulée par le marché quoi. Ce qui n'est pas tout à fait la même limonade* » (26^e min).



+ contacts et formation.

Entretien 4

**Mme Viviane SIMONIN, Systèmes bovins-lait Manche-Normandie,
Chambre d'Agriculture de la Manche, le jeudi 10 décembre 2015, à 10h00,
Maison de l'Agriculture de Saint-lô – 1h30.**



- Plusieurs scénarios d'adaptation selon le type d'exploitation, l'âge de l'exploitant.

Tendances :

- Exploitants en fin de carrière : la performance ne passe pas forcément par l'agrandissement mais par la maîtrise des charges et du système de production.

- Jeunes Agriculteurs (JA) : toujours en recherche volume supplémentaire (agrandissement) par anticipation à la fin des quotas.

+ Besoins d'investissements (matériel, bâtiment, main d'œuvre, etc.) pas forcément anticipés.

= ne concentre pas l'exploitant sur son activité, mobilité accrue (surtout en cas de reprises foncières éloignées de l'exploitation).

- Travail sur la maîtrise de charge : « *Ceux qui ne se plaignent pas aujourd'hui [...] c'est des gens qui depuis plusieurs années travaillent sur leur maîtrise de charge.* » (8^e min). « *Chaque euros investit, doit rapporter au moins 1 euros 20, sinon ce n'est pas économiquement rentable* » (10^e min).

➔ Réduction de la productivité par vache mais baisse du coût de production (ex: intrants (ex: concentrés) et frais d'élevage (ex: frais vétérinaire)) :

« C'est vrai que certains qui étaient plutôt dans la logique productiviste des vaches à 10 000, 12 000, donc ça veut dire beaucoup de concentrés donc beaucoup de frais vétérinaires derrière donc... Je pense que **certains en sont revenus et font un peu marche arrière** et aussi, peut-être, ce qui a aidé dans cette approche là c'est, peut-être, les crises précédentes ont montré que celui qui a produit son volume supplémentaire l'année où il pouvait produire 15 % de plus [2008]. Les seuls qui ont gagné de l'argent, qu'ont amélioré leurs revenus, c'est ceux qui avaient des **vaches disponibles** ou de la **génétique** [...], ceux qui avaient des **fourrages** et également du **cheptel en place**. [...] Vu qu'une tonne de concentré peut atteindre 800 ou 1000€ la tonne, il faut déjà produire des litrages supplémentaires pour **amortir** cet **investissement de concentré**. » (9^e min)

- Travail sur le produit lait (maîtrise sanitaire, taux TBTP – pénalités/ primes) et viande (atelier complémentaire).

Ex: race normande : meilleur valeur ajoutée sur produit viande (veaux ou vaches de réforme).

- Crise d'autant plus forte qu'on sort d'une phase d'investissement (relations organismes agricoles/éleveurs laitiers : sentiment de ne pas être écouté).

- Crise = éviction d'une partie des exploitations = libération de foncier

= spécialisation avec encore plus d'intensification (moins de pâturages (et/ou adaptation parcellaire) mais ensilage d'herbe)

- Pâturage = moins de temps de travail (ex: épandage : fosse ; tracteur).

- Troupeau : avec génétique = gain du nb de lait/vache (logique VHP**) mais plus de sollicitation sur l'animal = frais vétérinaires, durée de vie diminuée...

- Agrandissement : regroupement troupeau (« jeu sur la génétique ») :

Ex 1 : Race unique : Prime Holstein = gain de place (plus productive), moins d'épandage, moins de temps passé, moins d'infrastructures (ex: fumière)

Ex 2 : troupeau mixte : race Normande améliore TBTP (= valorisation prix lait).

= génétique : « un levier », un atout utilisé par les éleveurs (mais coût à évaluer).

Nb.: agrandissement = volumes supplémentaires = dilution charges de structure (ex: charges mécanisation).

(Rapport charges de structures/charges opérationnelles)

- Activité diversifiée : prairies au loin valorisées par l'élevage de veaux mâles en bœufs (suppléments trésorerie) / consommation surface (mais potentiel/réserve en cas de spécialisation).

- Activité spécialisée lait (essor) : exploitants concentrés sur l'atelier lait = gain de charge et de productivité (4-5€/1000 l.)

➤ COHERENCE (stabilité) = PERFORMANCE

- Robot de traite : expansion limitée des robots (complexité avec un très grand troupeau). Gain de temps avec robot (2min/vaches/jours) mais coût de maintenance et astreinte identique.

Sans pâturage : 70 vaches par stalle*** de robot – Avec pâturage : 50-60 vaches par stalle.

= Rq.: accentuation des clivages entre pâturant et non-pâturant (« idéologie » marquée).

- Fin des quotas en trompe l'œil : encadrement avec la laiterie par les contrats. Laiteries privées : moins de perspective d'avenir pour l'éleveur. Peu de visibilité avec les contrats (quel prix d'équilibre ?).



• Sud-Manche :

- Structures moins familiales et plus diversifiées (plus de cultures et plus de hors-sol : ex : porcs, volailles) ;
- foncier plus cher (ex : Avranchins jusqu'à 15-17000€ l'Ha) ; - mentalité proche Bretagne.

+ Contacts et formations

*TBTP : (TB) Taux Butyreux et (TP) Taux protéiques

**VHP : Vache Hautement Productrice

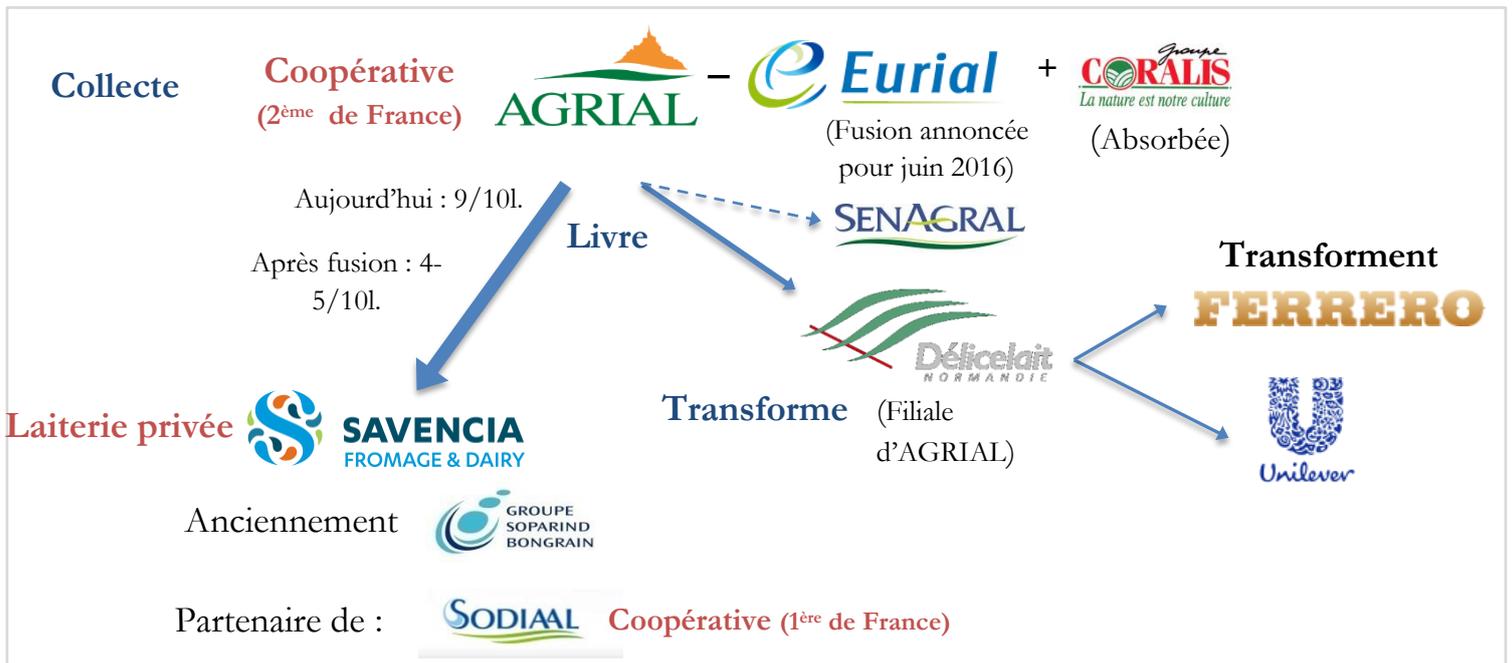
***Stalle : emplacement pour 1 animal (1 unité)

+ SFP : Surfaces Fourragères Principales

+ GI2E (ou GIcE) : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

Entretien 5

M. Sébastien SALLIOT, Technicien Lait bocage Virois, Branche Lait AGRIAL Basse-Normandie, mercredi 16 décembre 2015, Siège AGRIAL-Manche, à 9h30 – 1h45.



Ex : marques détenues par AGRIAL : Soignon, Bio Nat', Agrilait, Maestrella, Merci Chef, Grand Fermage, etc.

Ex : marques détenues par SAVENCIA : Caprice des dieux, Tartare, Elle- $\&$ -Vire, Le Rustique, RicheMonts, etc.

- Seule entente entre laiteries privées et coopératives sur la collecte (et la diminution pour chaque partie des frais de collecte) (depuis 2009).

• Agrial :

- Valoriser le produit, le terroir (ex : formation aux producteurs, mesures techniques) ;

- Organisation : Coopérative principale > sous-région et mini-coopératives ;
 - Contractualisation surtout initiée par les laiteries privées car en coopérative : contrat coopérateur.
- Contrat (« droit commercial ») évolutif de 3 % par an sur 5 ans chez Agrial : en adéquation avec la stratégie d'expansion du groupe.
- En cas de cessation du droit commercial : Agrial maîtrise le devenir de cette part sociale. Les contrats laitiers ne peuvent pas être transférés d'une laiterie à une autre.
- Réaction des agriculteurs : surtout une optimisation du système de production (agrandissement limité).
 - Crise de surproduction mondiale d'environ 25 milliards de litres de lait soit l'équivalent du volume français laitier annuel produit : « *on va faire des crêpes, y a trop de lait* ».

Les pays européens (surtout Danemark et Pays-Bas) qui produisent au-delà de leurs références laitières inondent le marché et **stockent**.

= stocks libérés courant 2016 = estimation du prix du lait autour de 280-300€/1000 l. : faible prix d'autant plus dur à affronter car l'éleveur est dans une phase d'amortissement importante (Investissement 2014 et emprunt 2015 face crise).

Petit espoir : prix des compléments azotés en baisse...

Entretien 6

**M. Jean-Luc RAULIC, Responsable Production, Branche Lait AGRIAL
Basse-Normandie, mercredi 16 décembre 2015, Siège AGRIAL-Manche, à
11H15 – 30min.**



- 2012 : premiers contrats entre laiteries privées et producteurs.
- Coopératives : liées au territoire
- Cessibilité des contrats fonction des décisions entre Organisation de Producteur (OP) et coopératives laitières. En réalité : contrat figé, domination des entreprises de collectes.

Entretien 7

**M Pascal FERREY, Président de la Chambre d'Agriculture de la Manche
(agriculteur et président de la FRSEA), le lundi 21 décembre 2015, à
16h00, Maison de l'Agriculture de Saint-lô – 45min.**



- Rôle de la Chambre agriculture Manche : représentation du monde agricole, travail de synthèse et de développement économique du département.



- Ex : développement : - « *La Manche terre à blé* » (1987) : avant quotas : environ 5-6000 Ha blé cultivé et 25-30 000 Ha maïs fourrage/ Auj. : 50-70 000 Ha blé et + 100 000 Ha maïs fourrage.

- Fin quotas : quelles incidences prévisibles ? :

« *Il ne fallait pas revenir au libéralisme le plus total... Et nous craignons, à l'époque, que le « confort » offert par les quotas laitiers et surtout la gestion des droits à produire par l'administration, serait plus problématique parce que c'était les entreprises qui reprenaient la main* » (1-2 min).

(« *Pendant trente ans les agriculteurs ont eu la ceinture de sécurité largement serrée* » (2^e min))

- Surproduction locale (européenne) à absorber.

- Effondrement prix du lait

- Crise laitière 2015 :

« *Elle ne résulte pas, en plus, de la libéralisation des quotas laitiers. Elle résulte d'une conjoncture internationale mauvaise, que des entreprises, européennes et françaises particulièrement, n'ont pas été prudentes en considérant que comme la Chine était aux achats de façon très importante, on allait se retrouver avec un eldorado laitier... [...]* » + embargo Russe + surproduction mondiale + démantèlement outils d'intervention de la PAC.

= « *une légère induction positive fait que les marchés s'effondrent* ».

+ Souhait Français d'avoir du lait partout sur le territoire national (pol. 1980's – Michel Rocard, Edith Cresson) = aides à la production pas centrées sur les régions les plus spécialisées puisque défense des espaces marginaux (ex : aides aux producteurs de montagne).

= « *On a maintenu des producteurs partout donc on n'a pas fait la restructuration assez vite et aujourd'hui on le paie cash. Un : on n'a pas fait une restructuration des producteurs. Elle se fait à marche forcée, tout de suite, et c'est catastrophique parce que ça va faire des dégâts [...]. Et dans le même temps, on a fait une situation confort vis-à-vis des entreprises laitières qui n'ont pas été non-plus obligées de se restructurer. Résultat des courses : on a bien trop de coopératives, bien trop de sortes de collectes, bien trop de points de collecte, que les producteurs payent. Parce qu'à ce jour c'est bien les producteurs qui paient les frais de collecte [...]. Aujourd'hui nous ne sommes pas du tout préparés à cette restructuration violente, qui va être violente, et donc aujourd'hui, il va y avoir, j'ai bien peur, des gens au tapis.* » (7-9 min)

(« *Il faut rechercher dans les gènes d'hier pourquoi nous sommes dans une situation aussi violente aujourd'hui. Chercher [19]84 !* » (9^e min))

- Rapport Laiteries/producteurs :

« *Les difficultés que nous avons à appréhender la gestion de l'offre laitière, c'est que, les coopératives, ça va encore, mais dans les gros groupes privés aujourd'hui ils ont repris leurs vieilles habitudes. [...] Vous divisez les producteurs entre eux pour, effectivement, mieux leur marcher dessus, et ça, ça c'est lamentable mais en même temps les producteurs sont responsables. Plutôt que de se diviser en cinq, six ou sept OP, qu'ils se mettent à en créer une seule ou au moins qui fassent un syndicat des OP pour parler d'une seule voix.* » (10-11 min)

(= Délits de sales gueules = primes à plus gros producteurs de volumes)

- Contractualisation : stratégies : - coopérative : préservation de leurs ressources puisque impossibilité de se développer ailleurs (ex : Agrial)/ - entreprises privées (ex : Danone, Bongrain, Bell, Lactalis, etc.) : production *a minima* sur le marché français : accordent péniblement +3 % d'allocation provisoire aux producteurs (développement à l'international) : « *C'est la gestion de l'offre par les entreprises qui raréfie le marché pour de l'autre côté ne pas se donner la peine, ils jouent à volumes constants, ils ne se donnent pas la peine d'emmener des volumes pour les producteurs pour aller chercher des marchés nouveaux* » (17^e min).

- Situation plus durable dans les grosses entreprises (laiteries privées ayant accès au marché européen) que dans les coopératives.

- Continuité avec les quotas puisque les contrats laitiers sont en train d'acquiescer une valeur administrative (financière : ex : marché de contrats sur *Leboncoin*).

+ Achats contrats pour se développer puisque allocations provisoires des laïteries françaises très faibles (= production au-delà de ses références laitières et pénalité si augmentation des volumes produits) : « *Le prix du lait au mois d'avril on l'annonce à 250€ et aujourd'hui les contrats se vendent entre 250 et 400€... Non mais cherchez l'erreur ! Il va falloir combien de temps pour les amortir ? Les gars font un calcul stupide c'est de dire : comme je vais dépasser mes références et que ma référence en dépassement va être sanctionnées à hauteur de 180-250€, **plutôt que de payer des pénalités autant que j'amortisse le quota*** » (18-19 min) (« hérésie »).

- (Sud-Manche) Adaptation crise/fin quotas :

« *Tout dépendra de la capacité qu'auront les agriculteurs à **produire un lait économe**. [...] Le **coût alimentaire** va devenir l'alpha et l'omega. [...] Il va falloir qu'on réapprenne à cultiver la **prairie** pour la rendre fortement productive. [...] Il faut revenir sur l'**autonomie*** ». (herbe pâturée) (21^e min). « **Il faut transformer cette habitude fâcheuse du développement par la production, par des volumes, en maintenant nos volumes de production [...] par l'autonomie fourragère. Il faut baisser nos coûts de production.** » (22-23 min)

➔ Frais de mécanisation, frais d'alimentation, frais de bâtiment (« L'exploitant moyen de la Manche, va perdre, en recette d'exploitation, cette année 25 000€ ») : « *Maintenant il faut maîtriser l'endettement lié à la mécanisation [...], **j'ai vu des gens extrêmement souffrir par des surinvestissements dans le matériel voire dans le foncier*** » (25^e min).

- Pression foncière importante = prix foncier élevé = utilisation intensive du foncier (rentabiliser).
- Difficultés avec le robot de traite : - gros troupeaux (trop de main d'œuvre) ; - pâturage ;

(1 exploitant peut produire = 400-450 000 l. lait/an – 2 UTH : max. 800 000 l. lait/an)

Robot/grande unité (roto.) = gain de temps : nécessite main d'œuvre et investissement lourd.

➔ « *Il faut que le raisonnement économique soit prévalent* » (35^e min)

+ Contact

(« *Si les Hommes avaient été dans les salles de traites et les femmes sur les tracteurs, les tracteurs seraient moins confortables et les salles de traites plus puissantes* » (28^e min).)

Entretien 8

M. Jean-Jacques BEAUCHAMPS, Responsable du pôle élevage, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, le lundi 01 Février 2016, à 14h00, CRA de Caen – 1h.



(Problème d'enregistrement)

Entretien 9



M. Lionel POULAIN, Responsable SAFER du Sud-Manche (zone Granville-Avranches-Pontorson), SAFER de Basse-Normandie, le lundi 01 Février 2016, à 14h00, SAFER de Caen – 45min.



(Problème d'enregistrement)

- Contrat laitier : vente face aux difficultés/ fin de carrière = capitalisation pour le vendeur et optimisation du système de production par l'acheteur (évite les pénalités) : ex : optimisation (saturation) bâtiment disponible.
- Complète restructuration de la production opérée par les laiteries.

Entretien 10

M. Sylvain LEBAIN, Responsable du pôle territoire, Chambre d'Agriculture de la Manche, le mardi 02 Février 2016, à 14h00, Maison de l'Agriculture de Saint-Lô – 30min.



(entretien non-enregistré sur la volonté de l'intervinté)

- Sortie de **crise** par la réduction des **coûts de production**. Elle passe, entre autre, dans les systèmes d'élevage, par un effort de **regroupement parcellaire** autour des sièges d'exploitation.

Exemple : Une parcelle de 10Ha en maïs nécessite, en moyenne, 84 aller-retour par an du siège au clos.

Les parcellaires éloignés représentent alors de lourdes charges et des inconvénients supplémentaires (frais de mécanisation, frais de déplacement, conflits d'usage, etc.). Dans la Manche, en particulier dans le Sud-Manche, où les prix du foncier sont élevés, les marges de manœuvre dans le regroupement de parcelles sont importantes. Le remembrement ancien, associé à des quotas longtemps liés au foncier ont entraîné l'achat de terres loin du siège d'exploitation.

On remarque que les terres éloignées sont moins bien travaillées et valorisées (ex : épandage minimum – sous-exploitation). Pour y remédier, les agriculteurs qui ont des parcellaires dispersés effectuent des choix souvent irraisonnés en matière de matériel agricole. Le poids de ces investissements n'étant pas contrebalancé par la productivité des parcelles au loin. La valorisation de ces terres par le pâturage pose également des problèmes en terme logistique et de transport.

Face à ces soucis d'efficacité productive et d'organisation du territoire, les communes de Saint-James, ou encore de Saint-Hilaire-du-Harcouët, ont demandé la mise en place d'outils de remembrement. Il s'agit alors, à l'échelle communale, de travailler sur la **fonctionnalité de l'espace**.

Entretien 11

M.*, Responsable entreprise d'agrofourniture sur le Grand-Ouest et en particulier sur le Sud-Manche, le samedi 13 Février 2016, à 11h00, domicile de l'interviewé – 1h.**

- 4 piliers :

Collecte de céréales en augmentation = évolution de l'élevage sur le secteur (espace intensif) : de plus en plus de céréales cultivées.

Phyto-semences de distribution = développement nouvelles technologies : ex : drones

Engrais et amendements (calcaire) = engrais à la carte

Alimentation animale

- OP trop nombreuses, mauvaise organisation et pas d'anticipation : « **ça a pas été du tout anticipé quoi. Y a eu les arrêts des quotas, puis après point barre. Qu'est ce qui va se passer quoi.** » (4^e min)
- Fin juin 2015 : hausse de 20 % de l'en cours client (Client moyen : 60 tonnes d'aliments/an = 18 000€/an = 1500€/mois).

Sur 3000 clients, environ 50 sont en larges dépassement de crédits (impayés) et ne seront sans doute pas livrés cette année : « **Aujourd'hui la paye de lait ne permet pas de payer les factures d'aliments pour la plupart des clients. Et, phénomène que l'on a depuis 3 mois c'est que des bons clients qui payaient, qui n'avaient aucun problème de trésorerie, se trouvent quand même à... Dans des difficultés quand même importantes quoi.** » (8^e min)

- « **Aujourd'hui c'est que je pense c'est que y a t'façon, 10 % des clients qui aujourd'hui n'ont pas la compétence professionnelle, c'est-à-dire qu'ils ont des, des coûts de production de lait qui sont déjà très élevés. Ils étaient déjà très élevés avant mais là aujourd'hui dans ces scénarii ils ne s'y retrouvent pas. [...]** Bon bah y en a 10 % aujourd'hui, avant le prix du lait permettait à ce que les gens qui étaient, pas très bons techniquement, pouvaient s'en sortir. Bah aujourd'hui, sur ces niveaux actuels c'est clair que... Bah ceux qu'on pas la qualité, c'est 40 ou 50€ donc si ils l'ont pas c'est un prix du lait à 270. Y a peu de clients qui aujourd'hui sont à 250 en coûts de reviens quoi. » (9^e min)
- « **Même aujourd'hui, ceux qui sont des bons professionnels ont quand même des difficultés à, de grosses difficultés à s'en sortir avec un lait à 270 de base quoi voilà.** » (10^e min)
- « **Aujourd'hui, la négociation avec les laiteries elle est compliquée parce qu'il y a trop d'organisations professionnelles, et après si tu prends le cas des coopératives : tu ne vas pas critiquer ton propre système où tu es actionnaire.** » (11^e min)
- « **Donc aujourd'hui on annonce une conjoncture difficile pour toute l'année quoi. Donc j pense qui faut qu'il est une grosse restructuration de la filière agricole quoi, notamment laitière.** » (13^e min)
- Gros élevages = besoin de compétence et erreurs multiplié par la quantité qui est plus importante.

« **On voit globalement qu'on va vers des exploitations à 1 million de litres de lait dans le Sud-Manche quoi. Ça c'est un phénomène un peu récurrent et qui s'est accéléré depuis 5 ans quoi. Donc soit par des installations père-fils ou des associations de type GAEC quoi voilà.** » (16^e min)

- Préoccupations actuelles : - volonté autonomie fourragère et notamment protéique ; - réduction du coût alimentaire ; - suppression de l'insémination et du contrôle laitier = gain d'indépendance.
- « **Y en a qui peuvent produire plus, sans investir tellement plus quoi. Donc cela bah c'est foisonnant niveau coût marginal quoi c'est tout hein.** » (18^e min)
- « **On a pas vu qu'on aurait une concurrence intracommunautaire quoi. Avec des gens qu'on su évoluer, qu'on su, bah produire un lait moins cher que nous, tout en dégageant**



du revenu quoi. Donc euh... ça c'est pas bon du tout. Le Sud-Manche on devrait être... Enfin c'est, le Sud-Manche vu le bassin où on est avec les, avec les rendements qu'on peut avoir sur le maïs, sur l'herbe, etc. Si on reste pas laitier dans le Sud-Manche faut arrêter quoi. » (22^e min)

Entretien 12

M. Pierre LAVILLE, Responsable équipe Littoral Normand, zone de la Baie (Sud-Manche), le vendredi 19 Février 2016, à 9h30, Maison de l'Agriculture du Sud-Manche, Saint-Senier-sous-Avranches – 1h30.



- 900 élevages adhérents sur 1400 présent. 17 conseillés.

Plus de vaches sur la zone de Mortain et plus de conseils (90 %) alors que sur l'Avranchins moins d'adhérents (78 %)

- Production de maïs hétérogène (dans un même canton : variabilité de 5-6 tonnes de matière sèche à l'hectare) : ex : zone de Saint-Hilaire très productive, zone côtière productive (Granville-Avranches), zone de Pontorson-St James système plus céréalière et plus hors-sol. Plus de hors-sol sur zone Sud-Sud : Teilleul-Pontorson (volaille et porc). Zone de Villedieu-Saint Pois : moins productive, pas de hors sol (désertification).

Canton de Brécey : à la croisée des chemins, grand nombre d'installations (11 installations sur 18 mois sur le Canton).

« Ya des écarts très importants sur les prix d'équilibre, très très importants, une centaine d'euros d'écart » (16^e min)

- « On a 80 élevages adhérents en robot. Ce qui fait la zone la plus importante, en nombre, de robot. » (7^e min) : 7-8 %
- Elevages bio localisés sur l'ensemble de la zone, pas de secteur qui se détache.

« C'est généralement dans les zones les plus intensives qu'on en trouve [...] Pour moi ce sont des éleveurs qui ont une bonne technicité et qui sont capables de s'adapter, qui font des choix de système. [...] Les producteurs bios qui sont à des niveaux de production faible ou voire peu intensif, sur la zone y en a pas beaucoup. Ils sont plutôt on va dire bio-intensif, avec un résonnement économique intéressant mais très, très technique. Ils sont d'ailleurs moteurs dans les groupes [de réflexion]. » (9^e min)

- « Sur les zones côtières, y a quand même quelque chose un peu particulier c'est que : y a quand même pas mal d'élevage de chevaux, ce qui fait qu'il y a quand même une pression foncière forte. » (10^e min) + tourisme + maraîchage

- Petit nombre d'éleveurs qui ont souhaité arrêter le contrôle laitier ou diminuer le service. Plutôt des baisses de contrôle de performance que de conseils.
- « On retrouve des gens techniques de manière générale sur la zone Sud. Alors on dit toujours que y a l'appel de la Bretagne, l'appel de la Mayenne, et que sans doute qu'il y a une forme de compétition. » (13^e min)
- Situation actuelle : Investisseurs récents : situation compliquée sur la crise se pérennise.

- Recherche de gain de productivité, notamment sur la génétique animale et végétale, projection sur le long terme avec des coûts de production tirés vers le bas.

A court terme : « Malheureusement le seul levier pour les éleveurs aujourd'hui, à court terme, c'est de travailler sur la technique, c'est de travailler sur leur coûts de fonctionnement. Trouver des, trouver une organisation et un système d'exploitation qui permettent d'avoir un prix d'équilibre qui descend... Et bien souvent ils ont pas trop de capacités d'investissement. » (39^e min)

- Laiterie : « Je pense qu'il y a un déficit là d'explication des laiteries ou de demande des éleveurs sur la valorisation que la laiterie fait du lait des producteurs. » (33^e min) Manque de dialogue pour réfléchir à l'adaptation du système de production en fonction des besoins des laiteries.

Relations OP et relations à la fin des quotas appropriées différemment selon les laiteries (Lactalis, Agrial, Bongrain par ex).

- Système de production : « Y a des éleveurs qui disent encore : « bon aujourd'hui on dégage plus de trésorerie d'accord mais on paye nos charges, on se verse encore un p'tit salaire et on n'est pas dans le rouge » y en a quand même aussi faut... **La crise est pour tout le monde mais y en a qu'en souffre plus que d'autre quoi.** Ceux qui sont à 270 ou 280 de prix d'équilibre aujourd'hui ils font le dos rond, ils attendent que ça passe. Ils vont pas investir et encore que... [...] On a aussi des gens qui s'apprêtent à produire très correctement [...] pour quand les conditions vont être meilleures, en volumes ou en prix. » (40^e min)

Fonctionnement des formes sociétaires plus en phase avec la libération des marchés agricoles : « La réflexion à plusieurs associés fait qu'on construit davantage les projets, probablement. » (41^e min)

- Crise : Moindre consommation de la Chine, embargo Russe, conditions favorables à la production en Europe, idéologie portée par la libération des quotas, spéculation boursière = surproduction : demande < offre.
- Forte inertie de l'organisation et de la (re)structuration du para-agricole : modèle a-libéral. Statut ne permettant pas de réagir vite.

= décalage complet avec la situation des éleveurs et du marché (volatil).

- Rôle du syndicalisme (majoritaire : FNSEA) : a accepté cette libéralisation de l'élevage (aujourd'hui manque de légitimité)

= choix politique : quel fonctionnement des chambres d'agriculture ? Du système para-agricole ? Du syndicalisme ? Dans un système que l'on a voulu plus libéral.

- Désolidarisation des JA à la FNSEA lors de plusieurs manifestations.

Entretien 13



M. Mathieu MOUROCQ, responsable équipe de conseil CER pour le Sud-Manche, le lundi 22 Février 2016, à 9h30, Siège sur CER de Saint-Senier-sous-Avranches – 1h15.



- Missions : comptabilité et conseil/accompagnement du chef d'entreprise (juridique, fiscal, social, etc.).
 - Manche : gradient d'intensification agricole du Nord au Sud (élevage intensif, UGB/Ha, hors-sol), prix foncier.
- Gradient Sud-Manche (Avranchins, Mortainais) : proche Bretagne : hors sol (porc, volaille).
- « *Elevage laitier ouais intensif et à mon avis en restructuration et en grossissement permanent fff. Ça n'arrête pas, ça s'accélère très, très vite au niveau des structures laitières dans le secteur.* » (12^e min)
- = - Volonté de développement de l'entreprise et écraser les coûts (économies d'échelles) ; - effet d'entraînement ; - gains économiques.
- Quotas : mise en place = maintien exploitation, stabilisation secteur // freiner le développement de certaines structures. « *Une exploitation qui ne s'est pas développée depuis des années 1980, 1990 et ben d'un point de vue économique elle a du mal à suivre, parce que le reste des charges suivent, le matériel coûte plus cher, les bâtiments vous devez les mettre aux normes, etc. Donc c'est compliqué quoi. Disons que y a quelques années des exploitations à 200-250 000 litres de lait pouvaient s'en sortir, correctement, y en avait un certain nombre. Depuis quelques temps on voit que ça passe plus.* » (15^e min)
 - « *Là le fait que les quotas soient arrêtés, ça peut aujourd'hui permettent à certains de mieux optimiser leurs outils et retrouver la compétitivité on va dire, ça c'est quand on regarde le bon côté des choses. Le mauvais côté, c'est que ça peut faire de l'agrandissement rapide et à outrance sans être totalement maîtrisé, ça peut arriver. Et euh... L'autre mauvais côté et que la fin des quotas a, a priori, généré une augmentation des volumes produits, ça s'observe depuis le mois d'avril 2015, et un engorgement des marchés et aujourd'hui des prix qui sont vraiment à des niveaux... Voilà, à des niveaux qu'on peut dire insuffisants par rapport aux besoins qu'ont les exploitations.* » (16^e min)
 - Situation actuelle :
 - Exploitations de très petites tailles (volumes < 250 000 l.) vont avoir du mal à tenir dans la durée, au sein du système conventionnel.
 - Exploitations en danger : exploitation ayant des **coûts de production** élevés (grandes ou petites) ex : taux d'endettement.
 - Grandes exploitations : meilleurs revenus si pas trop d'amortissements : besoin plus grande précision. Besoin d'avoir un prix d'équilibre en dessous des prix du marché.
 - Anticipation fin quotas :
 - Surdimensionnement des investissements. ; - Confortement du droit à produire : reprise de terres avec du quota, attributions volumes pour les JA (90 000 l. -> bassin laitier).
- « *Le volume laitier en 10 ans il a doublé, avant la fin des quotas.* » (29^e min)
- Laiteries : évolution assez hétérogène avec la fin des quotas
 - Laiteries privées : Lactalis et Savencia : politique restrictive pour gérer l'offre, maîtriser le volume.
 - Coopératives : Agrial : Attribution de volumes (en freinage) / Maitres laitiers : besoin volume mais produit de niche = prix corrects.

- Contrats : exploitations en phase d'investissements. // Stratégies des laiteries influences stratégies des producteurs.

Entretien 14

Mme FORT-LEGRAND, ingénieur projets/consultante en prospective territoriale à la Chambre d'agriculture de la Manche (Sud-Manche) et éleveuse en agriculture biologique, Jeudi 25 Février, Maison de l'agriculture du Sud-Manche, Saint-Senier-sous-Avranches – 1h.



- Sud-Manche : structures intensives, concentration de production forte (population agricole / surface réduite). Disparité Est-Ouest (modèle Breton sur l'Avranchins).
- Restructuration importante au niveau des crises (ex : 2009). Développement des formes sociétaires (SCL, GAEC), déficits de trésorerie non-résorbés.
- Contrats marchands aujourd'hui, car quotas marchands précédemment malgré l'illicéité des transactions.
- Lactalis gère son volume pour valoriser au maximum sa production à un bon niveau de rentabilité et gère les contrats sans attribution supplémentaire. Besoin de connaissance par les producteurs des stratégies d'entreprises des laiteries.
- Crise sur un marché mondial : embargo russe + fin de l'eldorado chinois et surproduction européenne (influence géopolitique).
- Situation aujourd'hui difficile pour les récents investisseurs.
- Fin des quotas : effet libérateur pour les producteurs.
- Système d'élevage en Agriculture Biologique plus épargné, conjoncture différente.

Entretien 15

M.*, Commercial fournisseur de matériel agricole secteur Sud-Manche, le mardi 15 Mars 2016, à 12h, chez un client – 30min.**

« *C'est plus la crise qui pose problème que les quotas j'pense.* » (1^{ère} min)

- Investissement par anticipation à la fin des quotas trop lourds/ basés sur les prix du lait assez élevé (ex : 300€/1000l.) = situation difficile car trop d'amortissements.

Etalement des crédits puisque situation financière compliquée (crédits bancaires ou auprès des marques distributrices : ex : Agilor, Macey-Fergusson).

- Ralentissement relatif : peur et retenue des agriculteurs, retardement des investissements.

« *Mais sinon moi, pour l'début d'année y a pas plus de baisse que... Mmb. Pour l'instant c'est un peu plus calme quoi et il s'est vendu autant de tracteurs l'année dernière que l'année d'avant, autant.* » (4^e min)



- Situation correcte voire bonne : investissements pour échapper à l'impôt sur le revenu. (« Y en a d'autres qui achètent pour casser le revenu. » (4^e min))
- Achat de matériel pour limiter les coûts de production mais également pour gagner du temps du temps de travail, éviter d'avoir recours à de la main d'œuvre.

Entretien 16

M. Axel BIGOT, attaché d'affaires publiques et réglementaires pour le groupe Lactalis, le jeudi 24 Mars 2016, à 10h, par téléphone – 30min.



(Problème d'enregistrement)

- 2003-2008 : adaptation des structures d'élevage (augmentation du nombre de vache par atelier, regroupement d'exploitation, financements) = importante vague d'investissement : notamment au Danemark, aux Pays-Bas poussé (grandes coopératives laitières).
 - Contrat : définit la durée, le volume à produire et le prix.
 - Adaptation des éleveurs : grandes tendances :
 - Hausse du nombre de GAEC (formes sociétaires) = économies d'échelle, volumes supplémentaires.
 - Equipement robot et roto : soulage le travail mais demande des investissements importants (installations, entretiens).
- = demande volume par les exploitants (regroupés...)
- Crise : touche tout le monde, petits/grands producteurs :
 - coût de production important // prix d'achat moins rémunérateurs = crise (trop peu de volumes) ;
 - pas d'investissements = pas d'amortissements = vivre sur l'existant (pas de dvp possible), situation figée.

Entretien 17

M. *, technicien lait, jeudi 31 Mars 2016, à 18h, par téléphone – 20min.**

- Allemagne, Pays-Bas, Danemark et Irlande inondent le marché et stockent = année 2016 encore dans la crise.
- Crise compensée par le volume, importante demande de contrat sur l'Ouest pour éviter les pénalités et rentabiliser l'outil de production.
- Production laitière sur le Sud-Manche : 22 tonne/hectare.

- Beaucoup d'investissements avant la crise, notamment dans la robotique, secteur Sud-Manche dynamique, beaucoup d'installations de JA. Aujourd'hui travail sur la maîtrise des coûts en particulier alimentaires.
- En 10 ans : +350 % de litres de lait produit en moyenne sur le Sud-Manche // - d'exploitation // + 2100 % d'exploitation ayant au moins 1 robot de traite.
- Recrudescence des GAEC et des associations de GAEC.

Entretien 18

**M. LAFONT, responsable du Pôle Economie et Prospective des
Chambres d'agriculture de Normandie, mardi 29 Mars, 11h, Chambre
d'Agriculture de Normandie, Caen. – 2h.**



- *« On a progressivement emmené l'agriculture européenne sur le champ, je dirais, de la, de la vraie vie économique. La loi de l'offre et de la demande, la loi du plus fort, en tout cas la loi de celui qui arrivera à tirer son épingle du jeu [...] » (3^e min)*

Population dans les espaces agricoles = besoin d'être regardant sur les normes environnementales.

- *« Le libéralisme, que peut être la France n'a pas voulu à Bruxelles [...] Ce qui nous arrive là, c'est à mon avis, plutôt une conséquence de ces choix, qu'une véritable crise. » (6^e min)*

- *« Le secteur du lait ça a été un secteur... Comment dire, chouchouté par la politique agricole commune. [...] En France on a utilisé les quotas pour faire une politique territoriale. » (21^e min)*

Quotas laitiers en France = protectionnisme et défense de l'idée d'avoir du lait partout sur le territoire national.

- *« Une génération complète de producteurs de lait est envoyée, alors j'dirais pas à l'abattoir mais pas loin. Est envoyée dans un, dans un contexte économique, qui est celui dans lequel on est. » (21^e min)*

Conditionnement des producteurs dans un système confiné qui aujourd'hui montre ses limites : *« Il y a malgré tous des gens qui pendant 30 ans ont été totalement, je dirais, j'utilise le mot à dessein mais... « Mithridatisés ». C'est du poison les quotas, parce qu'on a la même quantité à produire, on a un prix qui varie un tout petit peu [...] Et ça roule, tu te poses pas de question. Et là ce qui se passe avec la fin des quotas, c'est que nos producteurs, ils réagissent quasiment comme s'ils étaient en quotas. C'est-à-dire de l'opportunité de produire plus. Pensant que plus ils vont produire, mieux ça sera. » (23^e min)*

- Production du jour au lendemain (Avril 2015) des pays du Nord de l'Europe (Irlande, Pays-Bas, Allemagne, Danemark).
- Les laiteries ont pris le pouvoir qui leur était offert vis-à-vis du contrôle de l'offre laitière et du prix : *« On redonne de la capacité à stratégie aux entreprises laitières » (32^e min)*

Elles appliquent différentes stratégies de production mais aussi de communication en regard aux Organisations de Producteurs (OP) : *« Vous avez des laiteries très participatives, type je pense Danone et Bongrain qui cherchent vraiment à structurer cet échelon des OP, qui ont facilité cette structuration [...]. Et vous avez d'autres entreprises qui voient les choses différemment, comme Lactalis par exemple. 36 % de la collecte Normande qui est liée à une stratégie de la production un petit peu rugueuse*



où effectivement le laitier ne veut pas jouer l'OP. **Le laitier Lactalis lui, il veut jouer : je fais ce que je veux et j'organise les choses comme bon me semble, je divise pour mieux régner, les producteurs, j'ai les bons producteurs à qui je donne du lait, d'autres à qui j'en donne pas... C'est une politique difficile.** » (36^e min)

Entretien 19

M. JARDIN, vice-président de Littoral Normand, responsable du secteur Sud-Manche au Comité Régional de Développement Agricole (CRDA) de la Baie, éleveur laitier, lundi 4 Avril, 11h, domicile de l'interviewé, Brouains – 1h.



- Sud-Manche : Mortainais : exploitations intensives en production laitière mais avec du hors-sol (porc, volaille). Pression environnementale importante et terres de moindre qualité agronomique sauf Vallée de la Sée et Vallée de la Sélune (terres très fertiles). Avranchins : plus de céréales, surfaces plus importantes et meilleurs sols.

Remarque : en zone plus défavorisée = éclatement des structures d'exploitations = manque de compétitivité (coût de mécanisation important).

- Foncier : chasse sur le foncier depuis 30 ans car quotas laitiers liés.
- Contrat : « **On est pas passé d'un régime de quotas à un régime de produit tout ce que tu veux, on est passé à un régime de contrats** » (13^e min)

- Marché des contrats : prix plus important chez Lactalis.

- Amortissement du contrat = volumes supplémentaires à produire (garantis) mais non-rentable sur la période de remboursement de l'investissement volume.

- Changement des règles courant 2016 pour réduire la production : ex : suppression des contrats de cessations au lieu de transfert (mise en annexe des transferts de contrats).

- Quotas : « **L'après quotas a calé dès la première année. Alors que personne ne l'avait prévu. Ni les agriculteurs parce qu'ils avaient fait un peu de sur-investissement pour la période après quotas, ni les industriels parce qu'ils ont tous fait des tours de séchage en disant : « c'est génial, le marché chinois est en train de s'ouvrir, on met en place des tours de séchage ». Sauf que les tours de séchage elles tournent à plein, mais elles tournent à plein avec du lait valorisé à 220€ les 1000 litres.** » (16^e min)

- Les éleveurs ont anticipés les hausses de volumes mais pas la chute des prix (prix d'équilibre dans les exploitations de 300 à 400€/1000l.).

- Les OP n'ont pas de poids face aux industriels et ne discutent pas du prix du lait, sont trop nombreuses (divergences syndicales) et en manque de légitimité : « **L'organisation des producteurs aujourd'hui, c'est du pain béni pour les industriels.** » (18^e min)

Pour la coopérative : pouvoir délégué à une minorité... Quel rôle réel de l'éleveur/coopérateur ?

- Stratégies plus laxistes les coopératives et plus fermes des laiteries privées.

- Les industriels ont mis la main sur les volumes de production avec une petite écoute des OP.

- Crise/Europe : « Les coop allemandes, dans la même logique que les coop françaises, se sont mises à produire du lait comme des bourrins et plus ils produisent, plus le lait baisse. » (22^e min)

Cependant : prise de conscience depuis 2-3 mois de la difficulté de l'élevage laitier européen face à une politique de volumes sans opportunités de vente supplémentaires.

- Crise qui va encore durer au moins 1 an : besoin outils concret de freinage/régulation.

- Conduite d'exploitation économe : coûts de production à baisser : ex : coûts alimentaires (moyenne littoral normand : 90€ /1000l.)

Entretien 20

M. BLIN, vice-président et président du secteur lait de la FDSEA de la Manche, Vendredi 15 Avril, 14h, locaux de la FDSEA, Maison de l'Agriculture, Saint-Lô – 30min.



- + 2 % lait par an au niveau mondial : 15 milliards de litres de lait/an, en plus, pour une production mondiale de 750-800 milliards de litres de lait (Europe : 150 milliards de litres de lait).
- Gestion des volumes à court terme (ex : marché des contrats). Besoin d'ententes entre représentants des éleveurs (OP, syndicats)-transformateurs.
- Aire sans quota (entérinée aux accords de Luxembourg, en 2003) et contractualisation pour préparer à la sortie de la régulation. Mais : aujourd'hui **OP** pas assez pesante pour décider de concert avec les laiteries = les transformateurs imposent leurs prix : « On a un problème en Europe, donc la France, c'est qu'on a une transformation laitière qu'a pas su se restructurer en heure et en temps. Et aujourd'hui on est trop, trop atomisé devant la distribution. » (5^e min)
- ➔ Multiplicité de fournisseurs permettant de tirer les prix à la baisse. Aujourd'hui pas dérégulation = stratégies d'entreprises.
- Laiteries : Trop de coopérative en comparaison à la structuration des industries de collecte et de transformation visibles dans les autres pays européen producteurs de lait (grandes coop.). Besoin de coopératives efficaces économiquement pour le bien des producteurs.
- Producteurs n'ayant pas le choix de leurs collecteurs = manque de liberté, la contractualisation rend rigide le rapport des producteurs aux laiteries (discrimination). Réfléchir au poids des **OP** : OP commerciales ?
- 3 groupes : - producteurs qui n'optimisent pas leurs outils ; - producteurs qui l'optimise ; - producteurs qui sont prêt à investir.

Entretien 21

M. SAUVAGET, responsable de la commission « lait de vache » de la Confédération Paysanne, éleveur en agriculture biologique, Lundi 18 Avril, 18h30, domicile de l'interviewé, Saint-Ovin – 1h.





- 2003 : Fin des quotas actée par la commission européenne (Mariann Fischer-Boel). Influence de l'Europe du Nord (pour des volumes rémunérateurs) et progressivement de l'Europe de l'Est (pour l'autosuffisance laitière).
- L'industrie laitière décide : elle fera produire le volume dont elle aura besoin où elle en aura besoin. Concentration de la production laitière française dans le croissant laitier Grand-Ouest avec le développement, à proximité, des outils de transformation.

Ex : - Orne : progressive déprise du lait ; - Calvados : déprise avec regain des exploitations céréalières.

- **Les laiteries valorisent 93 % du lait collecté (forte valeur ajoutée, marges importantes) : seulement 7 % se retrouve à l'export sur le marché mondial des produits industriels (très volatile). Mais : le prix du lait payé aux producteurs est fixé sur les 7 % de prix des marchés volatiles.**

- Taille maximale des OP : 3,5 % du volume européen (mini-paquet lait) : en France si on applique une restructuration des OP elles pourraient passer de 60 (OP reconnues aujourd'hui) à 9. Besoin de développer des OP commerciales ayant un vrai pouvoir de négociations face aux laiteries.
- Rédaction des contrats unilatérale, sans concertation avec les OP et les syndicats : rédaction dans leurs propres intérêts (devoir de présentation d'un contrat par les industriels ; accords interprofessionnels de 2009, faisant suite à la LME de 2008 renforçant le pouvoir de la grande distribution)
- Les coopératives tirent le prix vers le bas car elles ont misé (depuis 30ans) sur les produits industriels (poudre, beurre, aidés par l'UE).
- Embargo Russe (8 août 2015) a impacté surtout l'Allemagne (effet domino : lait Allemand exporté au sein de l'Europe). Importations chinoises liées aux crises sanitaires mais impacts réduits = réduction des importations Chinoises (Mars-Avril 2015).
- Loi Sapin 2 : interdiction de vendre les contrats laitiers. / PAC 2020 : système assurantiel venant tamponner la volatilité (assurer 100 % de la production pour 7 % de production volatile ?).
- Impossibilité pour les producteurs de changer de laiterie : problème de concurrence (anti-libéralisme ?). Producteur, maillon le plus faible de la chaîne, auparavant protégé par les quotas.
- Changement de localisation de la production laitière à venir et restructuration plus importante et rapide que dans le porc car la production laitière est beaucoup moins industrialisable.
- Stratégie d'entreprise et communication : Lactalis ne vend plus l'excellence laitière française mais le « savoir-faire français » et peut donc vendre un camembert au « savoir-faire français » fabriqué à 100 % en Australie (1 semaine après la signature des accords de libre-échange entre la Chine et l'Australie, Lactalis initie ses investissements sur le continent).
- Secteur lait bio pas impacté au niveau du prix par la crise du lait conventionnel. Impact indirect puisque l'écart entre prix bio et conventionnel ne peut pas trop se creuser. S'il l'écart augmente c'est au détriment du développement du lait bio.

Entretien 22

M. REPPLINGER, doctorant en sciences politiques, Centre d'études européennes de Sciences-Po, Lundi 25 Avril, 14h30, entretien téléphonique – 25min.



A écrit un mémoire de recherche en sociologie politique sur l'engagement militant des agriculteurs dans la grève du lait de 2009 (sa thèse porte sur le rôle des mouvements protestataires dans les changements de politiques publiques, à travers l'étude des mobilisations paysannes en France et en Allemagne).

- Divergence interne entre FNSEA (libéral) FNLP (critique).
- Laiteries privées imposent leurs visions des choses.

- Grève du lait: mouvement spontané de l'APLI (Association des Producteurs de Lait Indépendants).
- Liens étroits syndicalisme -> pouvoir publics. FNSEA influence la politique agricole et a voulu le « non-renouvellement » des quotas = 2007-2008 : allègement progressif en vue de non-renouvellement de 2015 (FNLP contre).
- Effet d'imposition (ressenti) = décide la contractualisation (2010 : débat lié crise du lait 2009).
- 2010-2012 : table ronde décide du paquet-lait mis en place ne 2012.

↪ Bilan :

- 21 entretiens complémentaires avec des professionnels des structures et entreprises encadrantes de la profession agricole.
- 21h40 d'entretiens (ou 1300min)



ANNEXE 2 : ENTRETIENS AUPRES DES ELEVEURS LAITIERS

Seconde série d'entretiens réalisée du 10 Février au 22 Avril 2016
auprès des éleveurs laitiers du Sud-Manche

Cf. Tableau récapitulatif

U.L. : Ugo Legentil

*** : nom d'une personne anonymée

Entretien 1, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mercredi 10 Février à 11h,
enregistrement de 30 min (total 45 min).

★ « EUGENE » : Exploitant proche retraite (septembre 2016).

EUGENE : « Plus de vaches, du bœuf, d'herbe quoi, d'herbage c'est comme ça qu'on a occupé le terrain, parce que reprendre du terrain faut bien mettre quelque chose dessus. Ça s'est fait petit à petit parce que, **on est une génération où on avait du mal à trouver du terrain. Fallait se battre pour arriver à récupérer de la terre hein... ça a miséré longtemps pour en avoir.** D'abord j'travaillais à l'extérieur, un tiers, ou bien un bon tiers de l'année tous les ans pendant, pendant 20 ans. » (4^e min)

EUGENE : « On a fini de payer le hangar y a, y a 5 ans à peu près, et puis après comme on approche de la retraite, j'arrive à la retraite là, tous les emprunts se trouvent terminés hein... le tracteur, tout ça, les bâtiments... **C'est pour ça qu'aujourd'hui on arrive à s'en sortir financièrement malgré la crise puisque y a plus d'emprunts...** C'est tout hein ! Forcément celui qu'est beaucoup chargé en emprunt... T'en a entendu parler hein, les gens meurent de faim c'est tout hein... Ouais ! » (7^e min)

EUGENE : « Des quotas on en a acheté un peu aussi... Donc des fois reprendre de la terre avec du quota, après ça les laiteries nous en ont attribué un peu, j'ai un propriétaire qui m'avait donné, quand j'ai repris son terrain, 11 vaches allaitantes que j'ai transformé en lait, donc là ça m'avait donné 50 000 litres. Puis on a évolué en quotas comme ça... » (8^e min)

- Zone spécialisée lait, fin de la diversification (ex : atelier taurillons) car coûts supplémentaires.

EUGENE : « Y a une paye tous les mois là... Quand t'as du lait. C'est ça hein... C'est mieux que la viande. La viande c'est une fois par an.

U.L. : Mais il y a plus d'incertitude actuellement avec le lait...

EUGENE : Ah bah oui mais aujourd'hui ça c'est autre chose, le lait... La crise... **Il aurait jamais fallu libérer les quotas c'est tout ! [sourir]** » (11^e min)

- En 1984 : mise en place quotas laitiers ayant limité le développement mais ayant maintenu les prix.

EUGENE : « **Les prix se cassent la figure surtout depuis que les quotas sont libérés... puisqu'on a une surproduction dans tous les pays** et puis... Si chaque pays avait gardé son quota ça ne serait pas arrivé ça ! Puis t'as les pays de l'Est comme ça-là qui se mettent à produire à fond, t'as l'Algérie qui veut produire je ne sais pas combien de milliers de litres de lait là d'ici quelques années là... S'ils sont venus acheter nos génisses et nos semences de taureau et tout ça, c'est bien pour faire quelque chose, c'est pas pour les mettre dans le congélateur... Donc si tous ces pays-là se mettent à produire et bah forcément on va plus pouvoir exporter en Algérie hein... [...] Faut bien se méfier hein... Tu

sais on construit un grand hangar, on met 1000 vaches là-dessous avec des vaches de sélection et puis c'est parti hein ! [...] C'est surtout les marchés extérieurs qui nous inondent de leur lait... Puisque on a des, on a nos, nos fabricants français de yaourts et de j'sais pas... *Qui sont partis travailler à l'étranger aussi...* » (12^e min)

EUGENE : « Là aujourd'hui d'une laiterie à l'autre y a des belles variantes hein... ça va varier de 260€ les 1000 litres à, je sais pas, 300€ hein suivant, y a des laiteries qui payent mieux.

U.L. : Est-ce qu'on peut changer de laiteries facilement ou...

EUGENE : Ah pas du tout ! Non ça c'est... En plus nous on est en OP [Organisation de Producteur] donc euh... **Bah on est bridé là, c'est l'OP qui nous tient, qu'a dit le quota c'est le vôtre mais... vous n'en faites pas ce que vous voulez !** » (14^e min)

U.L. : « Est-ce que vous cherchez à acheter du contrat, puisqu'il y en a en vente...

EUGENE : Ouais... Fin... Moi je peux pas dire si j'en rachèterais puisque j'arrive à la retraite mais y a quand même des gens qui en recherchent hein... Oh bah oui, t'en as qui rachètent des gros paquets de lait, d'autres qui arrêtent de produire mais t'en a qu'achètent hein. [...] T'as même des gens sur Saint Jean des Champs qu'ont acheté beaucoup de lait là, pour pouvoir monter un robot, pour amortir un robot, par exemple. [...] **Toute façon j'arrête-moi au mois de décembre donc euh... j'te dis, c'est la dernière ligne droite, pépère, jusqu'au bout.**

U.L. : Est-ce que tu modifie quand même ton système de production avec la crise...

EUGENE : Non, non... Non, non, ça vaut plus le coup ! Non, non, y a des choses que je ne ferais plus pareil mais pour le moment, pour moi ça ne vaut plus le coup, faut pas que j'm'embête... Faudrait sans doute une mélangeuse [...] partir avec des aliments simples, non-transformés pour que ça coûte moins cher, mais non, **c'est fini, c'est dire on est au bout du rouleau... [...] Y en a quand même qui cherchent à évoluer. T'as ceux qui veulent évoluer et puis qui n'y arrivent pas parce que les banques ne suivent pas. [...]** » (23^e min)

EUGENE : « Tout le monde veut produire davantage mais faudrait que ça soit à un prix correct [...] Faut avoir des années devant soi pour pouvoir amortir du matériel [...] » (24^e min)

EUGENE : « **Qu'est-ce que tu veux faire, tout petit comme t'es, même avec un bon quota, ça porte pas hein... Qu'est-ce que c'est que 300 000 litres de lait, qu'est-ce que c'est que 500 000 litres de lait, pour, pour une laiterie ?** » (16^e min)

EUGENE : « **Y en a qui nt à produire et d'autres qui veulent rester comme y sont, c'est qu'une question de volonté hein... Bon des fois t'as un fils qui revient, bon bah forcément faut évoluer... ça incite à... à augmenter les volumes mais celui qu'est à saturation de travail déjà, il va pas chercher à en produire plus puisqu'il a déjà du mal à faire ce qu'il a à faire [...] il va continuer son système et essayer de produire à moins cher en transformant lui-même.** » (26^e min)

EUGENE : « Les gars ont tellement besoin d'argent que... S'ils bloquent la laiterie bah leur lait ils n'ont plus qu'à le jeter, et je crois que là, c'est fait mal hein... **C'est pas un mystère les laiteries sont les reines** » (31^e min)

EUGENE : « Faut pas investir de trop c'est tout. C'est ça hein... faut, faut se résonner. Faire des belles cathédrales à vaches c'est bien mais... faut les payer hein... faut pas rêver, et puis peut-être qu'il y a une surenchère dans la construction aussi hein... On pourrait peut-être des fois faire des choses à moins cher. » (33^e min)

Entretien 2, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mercredi 10 Février à 14h, enregistrement de 30 min (total 1h30).

★ « **VINCENT** » : Exploitant proche retraite (2-3 ans), arrêt de la traite en septembre 2016.

- Retraite proche = emprunts à terme ou à terme.
- Evolution quotas : rachat terrain avec du lait, + 3 % quotas par an sur référence année précédente



par la laiterie (coopérative Agrial).

- Ne recherche pas de volumes supplémentaires, difficultés à atteindre le quota supplémentaire.
- Crise du lait :

VINCENT : « *Financièrement ça fait quand même un... surtout ce n'est pas la première, on est à peine remis de la précédente qu'il en vient une deuxième... Bah c'est un manque à gagner hein ! C'est les revenus qui chutent hein... C'est quand même important ça fait... J'sais pas... moi sur l'ensemble de l'année ça va me faire, en gros, 10 000€ de moins. [...] C'est le prix qui ne va plus, là le mois dernier ont été payé 275€ au prix de base, les 1000 litres. Alors qu'en 2013 ont nous payé 340 les 1000 litres, tu vois la différence.[...] Je ne vois pas pourquoi ils nous redonnent [la laiterie] 3 % tous les ans sachant qu'il va y avoir, qu'il y a trop de lait. C'est là, pour moi, le problème qui... Comme cette année ils nous ont redonné 3 % de lait... [...] Soit disant qu'il y a moins de débouchés, alors, le problème il est là... Si tu produis plus et qu'il y a moins de débouchés, je ne vois pas l'intérêt.*

U.L. : *ça serait quoi la solution ?*

VINCENT : *Il faudrait presque revenir aux quotas [...] ça garantissait le prix quoi... Parce que moi, cette année-là, à 3 % ça me fait 8000l. de lait, de plus à produire, c'est pas beaucoup, ça me fait une vache si tu veux de plus... Mais les gens qu'ont, qu'ont plus de 500 000, entre 1 millions et 500 000 litres de lait ça fait quand même un gros volume qu'arrive tout de suite... » (13^e min)*

VINCENT : « *Avec l'embargo Russe on a moins de débouchés avec le lait et la viande et puis si tout le monde produit un peu plus bah... [...] Et puis la grande distribution fait que les laiteries ne peuvent peut-être pas non-plus payer plus cher parce que... s'ils ne trouvent pas à vendre, ils ne vont pas acheter à perte non-plus... » (15^e min)*

VINCENT : « *Moi je pense que ça doit être difficile pour tout le monde. Mais y a peut-être des fermes où c'est mieux, moi je sais pas, ceux qu'ont beaucoup investi et puis qu'ont des gros troupeaux s'tu veux mais... Quand même... [Silence] Non mais c'est le prix qui ne va pas, le problème il est là, et puis est ce qu'on veut vraiment, comment... J'ai l'impression qu'on veut éliminer le plus de fermes possible, qu'y est... Avoir que des grandes fermes. J pense que le problème il est là. [...] Des fermes comme la mienne tu sais... On sera rayé de la carte d'ici quelques années hein. [...] On en reviendra peut-être, dans quelques années, certainement... » (17^e min)*

VINCENT : « *Comme moi j'arrête si tu veux euh... J'avais prévu d'arrêter euh... Au départ pas forcément cette année de traire, mais, j'pensais plutôt en 2017 et puis, comme l'occasion se présente, si je peux vendre mon quota j'arrête. [...] Au ben j'aurais bien continué 1 an ou 2 de plus mais bon euh... puis faut le faire le travail hein, les années sont là. Si je vends mon quota... Et puis la terre toute façon je vais la louer, il y a beaucoup de demande, je vais en vendre un peu mais bon... [...] J'ai fait des échanges pour regrouper, pour avoir un plus gros panneau auprès de la maison. » (18^e min)*

VINCENT : « *D'après le gars de la laiterie là, d'ici à la fin de l'année on pourra partager le quota s'tu veux, je pourrais peut-être en vendre à deux ou trois personnes différentes, tandis que pour l'instant on peut en vendre qu'à une seule personne ou qu'une seule société quoi. [...] Comme le GAEC *** je leur en ai parlé, il serait plus ou moins intéressé mais il faudrait que je leur loue de la terre alors je ne sais pas comment faire, faut que je réfléchisse à tout ça. Ce sont des jeunes qui ont un projet de robot, de 2 robots de traite. Ils sont jeunes s'tu veux donc c'est important... oui c'est important. Puis ils ont au moins 1 fils qui restera... [...] Moi si *** [fils] était resté je pense que j'aurais investi davantage si tu veux [bâtiment, salle de traite], mais bon, comme ça l'intéressait pas... [...] Mais bon le problème ne s'est pas posé. » (21^e min)*

VINCENT : « *Je pense que les gens n'ont jamais assez grand, s'ils pouvaient te manger ils te mangeraient, prendre ta place [rire] pas tous, mais quelques-uns. Regarde ***, sans le savoir je pense qu'il a ma terre sous surveillance au cas où je la vendrais s'tu veux... [...] Mais bon, chacun voit midi à sa porte un... » (22^e min)*

- Moins d'entraide, moins de corvées

VINCENT : « J'ai jamais eu un coût de production élevé mais... Tu ne peux pas non-plus tout, être sans donner d'aliments à tes vaches sinon après... J'ai quand même un niveau qui est correct alors, si tu donnes moins d'aliment, ça va chuter. Et si je veux vendre des vaches euh... Un prix correct s'tu veux, faut bien que je continue à avoir mon niveau de production. Produire le plus de produits chez soi c'est pas évident... **Moi vu que j'arrête c'est aussi différent. Je pense que si je devais continuer encore 10 ans je changerais, je ferais certainement moins de maïs, plus davantage d'herbe... S'tu veux mon cas est différent comme j'vais arrêter euh... Je vais pas changer maintenant. Je serais jeune je pense que je partirais en bio, je pense... Puisque le lait est quand même nettement plus cher hein.** » (24^e min)

Entretien 3, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mercredi 10 Février à 19h30, enregistrement de 30 min (total 1h).

- ★ « **BERTRAND** » : Exploitant retraité et « **CATHERINE** » : Exploitante actuelle (mariés)

BERTRAND : « On attend *** [fils] qui réussisse à s'installer dans 1 an, peut-être là on verra la subvention parce que, il va s'installer mais... faut voir la conjoncture, si y peut ravoir du lait à l'installation. Normalement il doit peser 200 000 [...] parce que là il faut récupérer du terrain, il faut... C'est pas évident hein ! [...]

U.L. : S'il reprend qu'est-ce que vous allez faire ?

BERTRAND : Continuer comme ça ! D'abord faire un bâtiment hein... [...] On est dans l'indécis. [Silence] Mais normalement après il reprendra après, quand même hein. » (6^e min)

BERTRAND : « **Bon c'est sûr que maintenant à l'heure actuelle, faut investir bah... faut investir comme tout le monde... C'est ça, c'est comme ça que ça fonctionne, ah ben oui.** J'me souviens par rapport à... [avant] Y a tellement de charges là aussi. C'est comme ça. Mais enfin bon pour nous euh... Comme on vit tout de suite c'est bien hein. A part c't'année qu'les prix baissent. » (8^e min)

BERTRAND : [à propos de la laiterie Lactalis] « Parce là on a pas eu de rallonge, rien du tout c't'année, pour l'instant... »

U.L. : Vous en auriez voulu ?

BERTRAND : Oh bah tous les ans ils nous en donnent un petit peu mais... Faudrait qu'ils nous en donnent un petit peu plus oui. [...] **Alors on dit que y a plus de quotas. Alors je comprends pas, je comprends pas moi. Y a pas de quotas, ils ont libérés les quotas, ils ont fait explosé la... la quantité et maintenant les prix plongent...** C'est nul nul nul nul. Bahh oui c'est nul. C'est comme toi si tu produis... admettons du cidre, tiens tu te dis, j'en mets 5000, puis après mettons, le voisin il dit bah on va en r'mettre plus, on va en faire plus, on va en faire plus plus. Bah un jour ça fait bah... Prrrrr ! Quand tu produis comme une... Faut un équilibre. **Ya trop, y a trop de volumes, puis les pays étrangers ils ont libérés là, ça donnait tout... Le lait étranger est moins cher arrivé en France que nous alors, ça peut pas coller ça, et ça collera jamais.** [...] A faudrait que tout le monde freine hein. Ou alors on a une Europe qui ne tourne pas rond. Une Europe on aura... tout le monde pareil hein...

CATHERINE : ...ah ça devrait être tout le monde pareil ça t'façon.

BERTRAND : Tout le monde est à l'euro mais c'est 1 euro pour tout le monde pareil. On bah nan c'est pas possib'. Quand la roue tourne comme ça c'est au tarmari [? 13'48''] Bah pour moi c'est scandaleux. »

U.L. : Et sur l'exploitation, la crise qu'est-ce qu'elle a comme effets...

BERTRAND : ...Bah tout de suite là bah ça commence là parce que là on vend des bêtes bah attends, on perd 200€ par bête là [...] les chèques sont moins forts hein ! Qu'est-ce qu'on va faire quand les marchands d'aliments, bon l'aliment p't'êt pas cor, l'marchands d'engrais vont passer, on va dire bah : « tu vois, la route elle est ouverte », on va rien mettre, c'est comme ça, bah on va être obligé hein... Ou alors si, si y'en a beaucoup bah ils achètent, si tu creuse dan'l'fossé bah ça va arriver qu'ça... Hein aujourd'hui y avait cor' une vente à vendre, une vente aujourd'hui, une ferme ça y est... [...] tout le monde est



en train d'attraper un bouillon. [...] Ah bah ch'ais pas comment qu'ça va faire. Y en a on dirait qu'y a pas la crise parce qu'ils investissent... Regarde les gars ***, ils ont rachetés un quotas de 400 000 litres de lait, mais pour nous c'est des, ça pour moi c'est des financiers qui viennent hein. T'as *** là, il avait monté un bâtiment là il en monte un 2^{ème}, il a racheter cor' une ferme, une petite ferme [...] moi j'comprends pas. [...] Oui mais moi ce que je dis, c'est où qui prennent le pognon pour faire ça ? Pour moi ça peut être que des financiers derrière. » (16^e min)

U.L. : « Sur le secteur, vous pensez que ça va évoluer comment ?

BERTRAND : Oh bah ça va être simple tiens, tous les petits, regarde-moi, qui vont arrêter à l'âge de la retraite, les gros vont reprendre tout, terminé, c'est clair et net hein. Ils font rien pour aider hein... J'crois qui veulent [...] 1 ferme par commune, 1 ferme à 2 fermes par commune, alors on y va hein. Regarde ça y va là. Dans 4-5 ans y en aura un paquet qui va arrêter. [Silence] On verra bien ! On verra bien...

CATHERINE : Oui.

BERTRAND : Mais on est dans un drôle de système. Drôle de système.

U.L. : Est-ce que vous regrettez les quotas ou c'est bien qu'il n'y est plus de quotas ?

BERTRAND : Ah non, moi je regrette qu'une chose c'est qu'ils les avaient arrêtés les quotas, ils auraient dû continuer les quotas. Parce qu'ils donnaient un peu de rallonge que... Bah oui, c'était géré et bon bah... Si, si y avait trop de lait on freinait un peu, si y en avait pas assez ils te donnaient un peu de rallonges. Mais bon, y a toujours besoin d'évolution hein ! Parce que là, ils n'ont tiré trop le robinet hein, à fond. Tu vois que Agrial ils ont... Ils ont donné le feu vert, y avait des gars qu'avaient 200 000 litres de trop, 200 000, tu te rends compte là ils vont les pénaliser que sur 25 %...

CATHERINE : ...Ils l'ont dit que fallait produire produire et puis...

BERTRAND : ...Oh bah oui et puis là ils ferment tous les robinets...

CATHERINE : ...Ils ferment les robinets maintenant, et ceux qu'ont dépensés bah va falloir qu'ils payent...

BERTRAND : ...Ils vont payer moins, mais y en a qui vont payer. Dans de ce qu'ils ont fait ils vont le redonner, c'est comme s'il n'y avait pas eu rien du tout. Ils vont redonner leur prix... Alors ils vont aller bosser, pour rien. Le lait bah... Ils vont leur en repayer une partie, mais les gars vont être par terre c'est pas possib'. [...] Oh bah y en a qui vont arrêter oh oui, oui. Arrêter ou faire autre chose, moi j'en sais rien. [Silence] Qu'est-ce que tu veux faire, si on te dit : « vous payez pas, bah on vend tout », qu'est-ce que tu veux faire après ? » (19^e min)

BERTRAND : « Ils veulent que des grosses fermes, des grosses grosses fermes. Ça change c'est sûr. Bah oui, qu'est-ce que tu veux faire, c'est comme ça... C'est que des grosses unités qu'ils veulent c'est tout. Mais un jour ou l'autre les grosses unités comment elles vont faire ? Ils n'auront plus la main d'œuvre [...] Y en a plus beaucoup qui veulent bosser » (20^e min)

BERTRAND : « C'est eux qui gèrent maintenant, toute façon avant c'est eux qui géraient, c'est toujours pareil... les laiteries qui décident. [...] C'est eux qu'il leur faut du lait alors, qu'il leur faut tant de millions de litres de lait alors, ça fait partie... T'as ton quota, tout ça c'est avec ton quota. En fin de compte c'est même plus un quota, c'est une quantité de lait que t'as à produire c'est tout. C'est le mot « quota » a disparu mais pour moi c'est comme si y avait cor' des quotas, c'est pareil. Parce que maintenant une laiterie négocie les... Ceux qui veulent vendre les... Comme ceux qu'arrivent qui vendent leurs quotas, leur litrage, ça reste à eux...

U.L. : ... Parce qui décide du prix du lait ?

BERTRAND : Ah bah c'est les laiteries toute seules

CATHERINE : C'est les laiteries t'façon... C'est pas nous hein ! C'est les laiteries...

BERTRAND : ...ils se mettent tous ensemble. [...] **Toi t'a rien à dire.** » (28^e min)

Entretien 4, commune de Saint-Jean-des-Champs, le jeudi 11 Février à 11h, enregistrement de 1h10 (total 1h45).

★ « JEAN-PIERRE » et « DOMINIQUE » : Exploitant et exploitante actuelle (mariés).GAEC familial de

trois personnes.

JEAN-PIERRE : « *Toute notre carrière professionnelle, on a été contraint... On la fait sous le régime des quotas quoi si tu veux, on a pas pu se développer. On a limité, on a été obligé de limiter notre production toute la durée de notre carrière quasiment quoi, ouais. Donc c'est pour ça qu'on a développé à côté du lait l'atelier taurillons que t'as vu, là tout de suite là, pour diversifier quoi hein, puis créer un autre atelier quoi ouais...* »

DOMINIQUE : ... *Puis du revenu complémentaire !*

JEAN-PIERRE : ... *et du revenu complémentaire quoi, ouais, ouais... [...]*

DOMINIQUE : *Donc quand... on est passé sous le statut des quotas, de 60 vaches à 35 vaches...*

JEAN-PIERRE : ... *Bah oui parce que s'tu veux, dans les années 1980 les bonnes laitières elles produisaient 5000 litres de lait à peu près hein et euh... Nous ont étaient, on a quand même sélectionné un peu [génétique], et finalement on est monté quasiment à 12 000 litres par vache quoi hein... Donc euh, c'est vrai qu'à la fin, avant que *** [fils] revienne, euh... on travaillait, oui ont été à 37, peut-être 35-37 vaches pour produire les 375 000 litres quoi hein... Ouais, ouais...*

DOMINIQUE : ...*ça n'a plus rien, ça n'avait, ça n'avait rien à voir avec ce que, ce que l'on pouvait produire hein.*

JEAN-PIERRE : *Oui en terme de travail ont étaient relativement cool hein. [...]. C'est vrai qu'à l'époque ont été pas mal hein quoi, ouais. Et puis malgré tous les quotas, même si ça nous a beaucoup freiné quoi hein, jusque dans les années euh... Bon jusqu'à 2008, ils ont quand même garanti un prix quoi hein... Pour moi la fin des quotas ça date de 2008 parce que la crise de 2009, on avait la contrainte des volumes et y avait aucune... On n'a pas eu la sécurité sur le prix donc c'était déjà le début de... fin... C'était le début de la fin, ouais. Les quotas sont tombés en 2009 quoi, d'après moi c'est, c'est... C'est pas en 2015 quoi hein. Dans la mesure où on, où... Parce qu'au mois d'avril 2009, avril 2009 ils payaient le lait 205€ hein donc euh, c'était vraiment une vraie crise quoi du coup, une vraie crise laitière, une vraie crise économique quoi. D'une autre nature que celle d'aujourd'hui hein... Ouais. » (7^e min)*

+ Surdimensionnement des investissements et, de facto, outils de travail agréable

JEAN-PIERRE : « *On livre à la coopérative Agrial et donc qui laissait la possibilité, fin... Ont été passé d'un quotas individuel, à un quota mutualisé puisque c'était un quota mutualisé sur l'ensemble de la coop. Et on savait qu'il y avait des opportunités de... de produire en plus quoi hein. Et donc nous depuis 3 ans, enfin oui depuis 3 ans, on dépasse nettement notre référence quoi hein, sans pénalités quoi hein donc euh... On a anticipé la fin [des quotas] sauf que... En sachant que aujourd'hui c'est encore le la... la base du quota qui sert, qui fait lieu de contrat quoi hein fin... de valeur de contrat quoi. Donc il y a encore une part d'inconnu puisque, a priori, même en mutualisant cette année, a priori la coop va être en dépassement donc euh... On risque de payer des pénalités partielles sur le... Sur la partie qu'on dépasse, donc on dépasse notre référence historique quand même, s'tu veux quand même quoi hein... Ouais. Mais euh, du fait que en 2011, *** [fils] il a repris la moitié de l'exploitation à *** [agriculteur voisin], et donc là on a repris du lait quand même, pas mal quoi hein... Et donc aujourd'hui euh, aujourd'hui on a une référence de 800 000 [...], mais on produit 1 millions 100 quoi, 1 million 150 quoi hein... Donc on dépasse de presque 40 % quoi hein. Alors on... Depuis 3 ans on a bien fait, parce qu'on est gagnant [...]. » (9^e min)*

- Dernières bonnes années : investissements dans du confort (ex : enrobé, béton)
- Poste traite obsolète, facteur limitant du développement si volumes supplémentaires à produire dans l'avenir (2h30-2h traite). Jamais de traite complète pour 1 personne, rotations organisées pour limiter la contrainte de la traite.

JEAN-PIERRE : « *On a multiplié par 3 notre production en 3 ans quasiment [370 000 l. à 1,2 millions de litres], 2-3 ans, donc forcément, on a été moins rigoureux sur le... on a moins trié les vaches, il suffit de remettre un petit coup de pression sur la, sur la sélection en production puis on peut remonter facilement à... de 500 litres quoi hein, c'est, c'est assez rapide hein.* »

DOMINIQUE : *Oui parce que comme on voulait produire du volume, on a tout gardé...*

JEAN-PIERRE : ... *on a tout gardé quoi hein, on a pas fait de tri quoi hein, parce que y en a forcément des origines qui sont un peu moins bonnes laitières que d'autres hein. » (13^e min)*



JEAN-PIERRE : « *En 1984, à la mise en place des quotas, j'étais le premier sur les barricades pour dire non aux quotas quoi hein, et puis finalement ça nous a quand même apporté une relative sécurité pendant notre carrière quoi hein, par rapport à une vraie connexion au prix mondial.* » (14^e min)

JEAN-PIERRE : « *La grosse différence entre la coopération et le privé c'est que, la coopération il, il... Il envisage de se développer à l'export, Agrial c'est clairement annoncé comme ça, affiché quoi, avec le groupe Eurial notamment, affiché à l'export, et les... Les groupes privés comme Lactalis, eux, y sont pas du tout dans la même démarche, bon mis à part leur démarche qualité, [...] s'ils veulent se développer à l'étranger, eux ils rachètent une entreprise là-bas quoi, ils n'ont pas l'ambition d'inciter leurs producteurs à produire plus pour exporter vers l'étranger. Eux, leur politique [...], ils achètent une entreprises laitières sur place et puis voilà, ils développent la production, ils transforment sur place quoi hein. Ils, ils ont, ils sont pas dans, dans le... Ils sont dans une démarche industrielle pure quoi hein s'tu veux, donc ils n'ont pas la même préoccupation que, qu'une, qu'une coopérative qui, qui est normalement, elle est censée être l'émanation de ses producteurs et, être le bras armé de ses producteurs, même si on est moins bien armé que, que les grosses coop euh... du Nord de l'Europe quoi hein... ou du Nord de l'Allemagne [...]* » (18^e min)

- Problème restructuration industries laitières, notamment coopératives, pour avoir de la puissance à l'export.

DOMINIQUE : « *Au niveau du lait, comme on a été contraint durant toute notre carrière, c'est pour ça qu'on a développé la production de taurillons, c'était un... un moyen de... une source de revenu, dans la mesure où ont été limités à produire.* » (25^e min)

JEAN-PIERRE : « *Dans tous les autres pays on a pas vu autant de contraintes en terme d'environnement que chez nous hein. [...] Ils ont pas du tout les mêmes approches, pas les mêmes contraintes donc pas les même approches d'entreprises que nous quoi hein.* » (29^e min)

JEAN-PIERRE : « *Du fait qu'on a été limité dans, dans les développements, bon ce qui est bien parce que ça a maintenu beaucoup d'agriculteur, bon c'était aussi le but des quotas, gérés à la française, c'était, c'était l'occupation du territoire hein. [...] Comme les entreprises se sont pas développées, fin elles sont restées dans des dimensions très petites quand même malgré tout hein quoi. [...] En 1983, la moyenne par livreur c'était 67 000 litres. [...] Et là on est, j'sais pu, combien ? 400 000 peut-être j'en sais rien.* » (30^e min)

JEAN-PIERRE : « *Même les bonnes années, quand on ramène ça à un salaire horaire, on est quand même un peu des, des parias. [...] On en fait des heures pour que ça soit au top quoi. C'est quand même un métier ou t'as pas trop le droit d'être en... bah comme toutes les entreprises individuelles, faut que tu, faut mieux être en bonne santé quoi hein.* » (32^e min)

JEAN-PIERRE : « *Baisse du prix du lait, baisse du prix de la viande aussi, donc euh... baisse du prix du blé, mais bon le blé mais bon, c'est un peu moins important pour nous et puis baisse des, des, des DPU quoi hein. Avec la réforme de la PAC, diminution des DPU donc on va être impacté de tous les bouts quoi hein. Ouais, ouais ouais, ça va être une année, faut pas que ça dure trop longtemps quoi hein. Y a des réserves mais... Pour les gens qui sont déjà dans des systèmes un peu fragile, 2 ans comme ça et puis ils passent sous la table quoi hein, ouais. [...] Parce qu'on voit bien même dans la région y en 3 ou 4 -là qui sont en redressements judiciaires, ça veut dire que ça... ça c'est des gars, soit y a un manque de compétences, quand même, pour certains, ou alors des investissements un peu, un peu trop costaux quoi hein, un peu trop ambitieux ou alors des mauvais, des coups de pas de bols quoi hein. Sur des opérations ils ont acheté des trucs trop cher, fait des reprises d'exploitations trop cher ou autres quoi hein. Mais euh... Ouais y en a quand même hein, y en a quand même. [...] A la cuma j'vois bien les gars qui nous payent plus fin', qu'ont du mal à nous payer ou pas. On voit bien qu'il y en a... Donc y en a pas forcément de nouveau mais euh... Y en a certains c'est sûr qu'ils vont, on, on va pas, on va, on va pas être payer quoi hein, et ça va, ça va finir en liquidation judiciaire* »

quoi, direct, ou en règlement judiciaire mais... Y a pas de production. Y a pas de technicité. Y a pas de compétence quoi s'tu veux donc... Pas de technicité et ils produisent rien donc c'est, c'est obligé que ça marche pas quoi hein. Si t'as 40 vaches à 3000 litres, aujourd'hui ça marche plus quoi hein... [...] Dès que tu es un peu en situation de fragilité, une crise comme ça tu peux, bah tu peux te retrouver balayer quoi hein. C'est ça qu'est un peu... [...] T'as de l'inertie s'tu veux, ça tombe pas d'un coup quoi hein. Sauf, sauf maintenant sur des, ou alors sur des très grosses structures, qu'on des, des investissements très importants là du coup, là y a beaucoup de poids mais l'inertie est moins... Ils se trouvent confrontés, beaucoup plus rapidement à la difficulté quoi hein. Parce qu'il y a des charges financières énormes, pour peu qu'il y est un peu de salariat... [...] Tu peux pas te permettre de rester en roulette, bah quand t'as... à partir du moment ou t'as commencé à investir en tout cas euh... [...] sinon tu finis mal, ça finit tristement quoi hein. » (40^e min)

- Levier d'action efficace sur l'exploitation : performance et rigueur technico-économique (animale et végétale)
- Importance des réseaux, organisation réunions techniques par exemple.

JEAN-PIERRE : « A chaque fois les gars qui... qui sortent, qui font des sorties de routes c'est ça... Ils sont à fond dans le boulot, ils n'ont même plus le temps de réfléchir quoi hein... »

DOMINIQUE : Ils n'ont plus le temps de lever la tête pour voir d'où vient le vent.

JEAN-PIERRE : Ah nan nan, c'est de la folie, c'est de la folie hein. T'as des gars qui bossent 15h par jour, tu te dis, tu te demandes si c'est possible quoi hein. » (52^e min)

JEAN-PIERRE : « La restructuration continue de se faire en douceur. Dans le village, [...], y avait 5 fermes, elles ont disparues petit à petit et bon bah si *** [voisin agriculteur] arrête y aura plus qu'une ferme dans le village, et puis... Ouais. [...] Nan et puis bon c'est vrai que... Alors est ce que c'est un bien ou pas un bien j'en sais rien mais... Nous, quand je me suis installé on, on vivait sur 35 hectares à deux familles quoi hein. Et là on est sur 104 hectares pour euh, pour, pour euh 3 travailleurs quoi hein. » (55^e min)

JEAN-PIERRE : « Là c'est bien parce que il y a beaucoup de jeunes donc ça créé une dynamique mais par contre ça créé une pression foncière aussi quoi hein... [...] Puis y a de la pression des surfaces d'épandages tout ça... Bah nous c'est la seule contrainte que l'on a puisque les hect... fin... les...ça m'a jamais été... Les hectares ça rend pas riche hein, c'est ce que t'en fait quoi hein, donc euh. Là le seul truc c'est que maintenant on est vraiment au taquet en surfaces d'épandage, en normes UGBN, on est, on est vraiment... [...] C'est ça la limite quoi hein, c'est la seule limite quoi hein, qu'on est quoi hein. » (1h02)

JEAN-PIERRE : « Là on peut pas augmenter de vache sans augmenter de foncier quoi. On est au taquet quoi hein. Ou alors faut supprimer l'atelier taurillons. On supprime les taurillons et du coup ça nous redonne de la capacité quoi hein. »

DOMINIQUE : [...] [A propos du fils] donc s'il ne peut pas produire plus de lait il fera plus de culture. » (1h07)

- Parcelles au loin = coûts de production plus élevés.

Entretien 5, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mardi 16 Février à 9h30, enregistrement de 1h (total 1h30).

- ★ « SYLVIE » et « JEAN-FRANÇOIS » : Exploitante et exploitant actuels (mariés). GAEC familial de deux personnes.

SYLVIE : « On a repris de la terre avec un quota vaches allaitantes [...], et on a détenu les vaches



allaitantes pendant 3 ans, le quota vaches allaitantes, et au bout des 3 ans bah on a transféré le quota vaches allaitantes en lait. Pour nous redonner du lait et pour simplifier un peu le travail. Donc on s'est spécialisé en lait. » (3^e min)

+ Suppression additionnelle de l'activité pomme et des vergers basses tiges (2 ha).

JEAN-FRANÇOIS : « *Comme on se retrouvait avec de la surface quand même euh... pas mal, faut occuper la surface, donc on a fait du jeune bovin et du taurillon, ce qui nous permettait de faire de la culture de maïs fourrage pour alimenter les taurillons s'tu veux. Et puis on faisait, on fait aussi un peu de céréales à coté... Aujourd'hui un peu plus mais on...* »

SYLVIE : *...On valorise une partie du blé aussi auprès des taurillons.*

JEAN-FRANÇOIS : *C'était avoir une autarcie un peu sur l'exploitation c'était mieux pour éviter de trop acheter, et puis t'façon on voulait éviter de faire de l'achat extérieur en animaux pour éviter les maladies. [...] C'est une priorité pour nous ça.* » (5^e min)

JEAN-FRANÇOIS : « *Là à l'automne j'ai réimplanté 5 hectares et demi d'orge d'hiver [...], on se retrouve avec de la surface plus disponible, parce qu'on a changé un peu notre système. Au point de vu lait, on a changé notre système y a 2 ans on a robotisé l'exploitation. C'est-à-dire on a un robot de traite, en traite.* » (7^e min).

= plus d'hectares en céréales car foncier disponible lié à moins de pâturage des V.L. dans le système avec RDT.

Robot : changement lié, en premier lieu, à des soucis de santé donc une pénurie, un risque de pénurie de main d'œuvre = modernisation atelier lait et arrêt atelier vaches allaitantes et vergers basses tiges.

JEAN-FRANÇOIS : « [soucis de santé] C'est pour ça qu'on a arrêté, qu'on a fait le choix aussi aujourd'hui d'arrêter les vergers basses tiges et l'activité vache allaitante et qu'on a modernisé notre atelier lait. Parce que le fait qu'on récupère du lait par le quota vache allaitant... »

SYLVIE : *... On a récupéré 100 000...*

JEAN-FRANÇOIS : *... Il fallait qu'on modernise notre système euh... D'alimentation [...] Donc on a refait un... Ouais pratiquement un bâtiment tout neuf, et c'est d'la qu'on est parti sur le robot de traite. [...]*

SYLVIE : *Donc on a fait le pas de faire tout, de rationaliser les productions et d'investir en nouveau bâtiment...*

JEAN-FRANÇOIS : *...Partir en traite robotisée, donc euh... on a fait ça en 2013. [...] On ne s'attendait pas à une chute des prix du litre de lait comme ça. Mais, c'est vrai que ça serait aujourd'hui, on se poserait cor' beaucoup plus de questions, [...] l'arrêt de l'exploitation on se la posait moins mais aujourd'hui on se la poserait cor' davantage... Parce que 'tention, vu le prix du lit' de lait... On se prend une claque dans la gueule. Ça C'est clair.* » (9^e min)

- Moins 37 000€ de recette prix (30 septembre 2015) avec 20 000 litres de lait en plus. EBE : - 20 000€.

JEAN-FRANÇOIS : « *Y a aucune, aucune perspective de toute façon de rehausse du prix du litre de lait... Moi je vois aucune amélioration en 2016 là, c'est clair.* »

SYLVIE : *Nan puis on voit bien que depuis 2-3 mois, on est obligé de remettre de l'argent sur le compte pour payer les factures c'est, c'est, on voit bien depuis 3 mois c'est... C'est clair. On est à jour de payer tout mais on voit bien on prend de compte privé, de placement mais...*

JEAN-FRANÇOIS : *...on a aucune dette extérieure mais, le problème, c'est qu'on déplace des comptes... De l'argent placé pour faire face à ça... Mais ça va pas pouvoir durer 107 ans hein. C'est clair.* » (11^e min)

- Bonne maîtrise de charge malgré un surcoût de concentré lié à la traite robotisée. Travail sur les charges : ex : espacement contrôles laitiers.

SYLVIE : « *Tout ce qui est factures de para-agricole en service et tout, c'est... C'est toujours 1 et demi d'augmentation tous les ans de, de prestations...* »

JEAN-FRANÇOIS : *... Les centres comptables ne baissent pas leurs tarifs eux, hein personne ne baisse.* » (12^e min)

Poids financier important du para-agricole (centre comptable, contrôle laitier), manque restructuration ? Réflexion sur les inséminations = revenir au taureau (pb : danger technique).

JEAN-FRANÇOIS : « *Quand t'es pas de l'âge de la retrait' et qu'il te reste une dizaine d'année à faire euh...Faut penser au lendemain quoi ! Donc euh voilà. Ça peut aller vite à la catastrophe [...] tu peux aller vite au casse-pipe quoi.* » (20^e min)

JEAN-FRANÇOIS : « *Via nos industries laitières, nos entreprises laitières, on s'aperçoit aujourd'hui que... Tout le monde dit qu'il y a eu la suppression des quotas mais le quota il est arrivé dans nos usines de transformations laitières. C'est eux qui nous gèrent. Euh... Nous y a 2 ans, nous, nous on est à Agrial, y a 2 ans euh... Ouais y a deux ans, Agrial, quand on a commencé à parler de la fin des quotas euh, bon les jeunes se manifestaient et tout parce que bah voilà pour s'installer les reprises sont de plus en plus dures, on peut le comprendre, donc ils voulaient de l'attribution de lait. On en a, nos entreprises laitières leur en ont donné à tout va, 200 000 litres. Nous, on voulait produire un peu plus, prrrr, prrrr, on a le droit à rien. Aujourd'hui, on a un marché du lait qu'est engorgé, on a beau nous dire que le quota, chez nous, pour les jeunes, il est arrivé des zones défavorisées plus ou moins de montagne, [...] moi j'la mets un peu amère parce que, en plus, l'entreprise Agrial nous a dit, nous avait donné euh... S'était engagée durant 5 ans, j'me trompe pas, 3 % par an. Là blocus, donc on se retrouve cor' lésé. Donc euh... Non moi j'l'ai amère, on a, c'est clair quoi donc euh... Là on l'a un peu en travers quoi. [silence] Moi je veux bien qu'on favorise les jeunes mais faut des limites quand même à la connerie et voilà quoi.*

U.L. : *C'est quoi le rapport à la laiterie que vous avez, avec Agrial ?*

JEAN-FRANÇOIS : *Bah t'façon aujourd'hui quel rapport qu'on peut avoir ? Bon nous on a, on va pas dire qu'on a pas de mauvais rapport mais t'façon quel pouvoir de négociation qu'on a, on a aucun pouvoir de négociation... Là on va dépasser notre quota laitier euh... On a fait venir le technicien de la laiterie de notre secteur... Parce que y a un marché de lait qui s'est mis en parallèle [...] donc nous on s'est dit si on peut pas, si après tout au lieu de payer des pénalités si on peut racheter un petit quota mais simplement, un ptit litrage qui correspond à peu près à notre dépassement et pis qui nous permettrait de... Parce que aujourd'hui on sait qu'on peut traire... On a un quota de 496 000 litres de lait. Et on sait qu'on peut produire, on produit, à peu près, en moyenne, 550 000 tous les ans. Et on sait qu'on peut le faire avec notre robot. [...] Donc le gars de la laiterie, déjà d'une nous au niveau d'Agrial faut racheter un quota, c'est le quota euh... entier de l'exploitation qui est à vendre, [...] donc pour nous c'tait pas... Et puis le gars de la laiterie nous a fait comprendre que des ptits quotas y en avait plus [...] mais en fin de compte c'est eux qui font le marché...*

SYLVIE : *...On a eu le sentiment qu'ils mettaient le lait un peu où ils avaient envie de le mettre. [...]*

JEAN-FRANÇOIS : *Donc c'est eux qu'ils jouent la politique de l'autruche [...], moi Agrial c'est plus une coopérative pour moi, c'est des business man. C'est comme des industries laitières comme Lactalis et tout c'est... Ouais, c'est comme ça que je l'ressents aujourd'hui.* » (25^e min)

SYLVIE : « *Aujourd'hui y a des agriculteurs qu'ont plusieurs casquettes. Ils ont une casquette, peut-êt' euh... Syndicale, professionnelle, mais ils ont aussi une casquette Agrial. Ils sont délégués aux 2 endroits donc automatiquement quand on leur dit d'aller bouger au niveau des laiteries bah... Le syndicat dit nan, nan, nan faut pas toucher. [rires] On est manipulé, on est manipulé.* » (26^e min)

JEAN-FRANÇOIS : « *Faudrait qu'on aurait un prix revalorisé, on l'a pas, et puis on en parle pas, de revaloriser le prix du lit' de lait. On parle de, de donner des aides, mais les aides qu'on nous donne c'est des broutilles. [...] C'est une goutte d'eau dans un vase quoi ! [...] quand il te manque 36 000 € de recette lait, d'EBE, excuse-moi mais bon, c'est un foutage de gueule. Donc c'est clair hein. Donc c'est pas par des aides, des aides, c'est pas ça qui va sauver, qui va sauver l'agriculture. Mais le malaise il est général, c'est dans toutes les productions.* » (28^e min)

JEAN-FRANÇOIS : « *De toute façon y a une surproduction, déjà des autres pays, des pays du Nord t'façon. [...] Y a d'autres pays, bah on s'occupe pas du quota, on produit donc bah voilà. Donc bah c'qui fait que*



bab... Et le problème dans les autres pays c'est que la main d'œuvre, les coûts de fonctionnement ils sont moins élevés que chez nous. Y a certains pays ils ont aucune astreinte de mise aux normes. [...] Aucune fosse de rétention d'eau ni rien... Donc euh, comment qu'tu veux ? On peut pas faire face à ça. Ils peuvent produire dans ces pays-là c'est sûr, à des moindres coûts... Et c'est là le problème. » (30^e min)

JEAN-FRANÇOIS : « *Là tu vois bien, malgré la crise, nos entreprises laitières, [...] ils sont tous en train de réinvestir. Pas de problèmes ! [...] Ah nan mais tout va bien ! Tout va bien... [...] Y a 3-4 ans les laiteries, entre elles, ont fait un partenariat dans la collecte du lait. Donc nous aujourd'hui on est producteur Agrial mais on est collecté par Lactalis, tout ça pour éviter les frais de collecte dans les zonages. [...] On nous parle pas de nous donner des dividendes sur le... c'qui gagnent sur le ramassage de la collecte. Là on nous donne pas... C'est quand même, pas normal. » (37^e min)*

JEAN-FRANÇOIS : « *On va vers des restructurations plus importantes c'est sûr. C'est inévitable. Quand tu vois le journal toutes les semaines, t'façon c'est, c'est les arrêts, d'arrêts d'exploitation, c'est des redressements... Des quotas à vendre euh... Ces exploitations-là elles sont... Dispatchées hein, c'est clair. » (39^e min)*

- Foncier

SYLVIE : « *Les jeunes justement qu'ont eu les 200 000 lit' de lait, et bah ils ont du lait à produire mais ils ont pas la terre aujourd'hui. Donc eux ils vont nous, ils vont nous faire une pression d'achat de foncier...*

U.L. : ... *Concernant les surfaces épandables...*

SYLVIE : *Et ben oui, parce qu'ils ont besoin de surface pour euh... [épandre][...]*

JEAN-FRANÇOIS : *Donc y aura toujours une pression foncière Et c'qui dit, plus d'animaux, plus d'effluents, d'élevage à maîtriser, donc plus de surfaces épandables. » (40^e min)*

SYLVIE : « *On a fait le choix de rationaliser not' travail en limitant deux productions. On a supprimé deux productions pour...*

JEAN-FRANÇOIS : ... *Si, le seul souhait qu'on pourrait avoir, c'est essayer d'cor' de mieux restructurer même si on a pas de trop de parcelles éloignées, mais d'cor' de mieux restructurer nos, not' parcellaire. Pour dire, parce qu'on a quelques petites parcelles là à droite et à gauche, et... en pâture, et que ça nous permet de, si ça serait dans un ilot compact, de mieux rationaliser le travail et d'éviter les coûts et voilà quoi. Aujourd'hui c'est plus ça notre objectif. » (41^e min)*

- Arrivée robot (Delaval) = moins de pâtures et plus de cultures. Plus de volumes (fréquence de 3 traites/j. = +7-800l/vache). Normandes tarées plus vite (fin lactation ne pense plus à se traire) mais donne plus en début de lactation.

JEAN-FRANÇOIS : « *Nous en 2013 y a eu un flux là. Y a eu un flux j'dirais dans la Manche, de mise en place de robot et ça s'est stagné j'dirais parce que les représentants voyaient bien, avaient des projets, mais les projets n'aboutissaient pas parce que c'était dans l'indécis, et pis là avec la crise du lit', du lait, t'as des projets qui se trouvent bloqués par rapport à ça, les gens disent « on va attendre là ». [...] Ou que c'est qu'y a une salle de traite à vend', ils disent [concessionnaires machines traite], un projet sur deux aboutis à un robot. [...] Mais ceci dit, la machine à traire aura toujours sa place demain je pense quoi. Alors après bah c'est vrai que si on aurait eu des Roumains chez nous p't'être que voilà, on aurait peut-être embauché un Roumain pour traire. [rires] Bah nan mais... Tu te dis c'est ça. » (53^e min)*

Robot = se sortir des contraintes horaires, souple // besoin surveillance constante (engouement JA).

Entretien 6, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mercredi 17 Février à 10h, enregistrement de 20 min (total 45 min).

- ★ « RENÉ » et « FRANCINE » : Exploitant et exploitante actuelle (mariés). GAEC familial de deux personnes.

RENÉ : « **On va essayer de rester comme on est, on restera pareil et puis... Pas trop puiser dans les réserves, c'est plutôt ça, voilà.**

U.L. : Et la situation actuelle, elle a quel impact sur votre exploitation ?

RENÉ : Ob bah l'pact lait, lait et viande hein. Céréale bah un p'tit peu mais bon euh... On en fait pas, c'est pas not' métier à nous, nous c'est, notre chiffre d'affaire c'est 80 % en lait, c'est ça qui... **Faudrait pas que ça dure très longtemps mais... On connaît pas l'avenir. [...] Moi j'pense... Y a des gens qui sont, qui font du beurre sur notre dos, qui, qui spéculent sur nous puis voilà... Est-ce qu'on est trop d'agriculteur, je ne sais pas. Mais bon... L'artisanat hein. Ya eu la crise boursière en 2009, 2008, après y a eu la crise laitière en 2009, voilà. Et on voit que ça recommence encore une 2^{ème} fois, je sais pas... Est-ce qu'on est trop d'agriculteurs ?** Beaucoup de questions se posaient, voilà.

U.L. : Est-ce que cette crise-là elle ressemble à la crise de 2009 ?

RENÉ : Non, non, non. Pas du tout. **En 2009 ça avait duré 3-4 mois et elle est repartie. Que là, ça fait plus d'un an que ça baisse quand même hein. Non ça... Puis là on est encore plus bas que on n'tait en 2009. Et pis bah les charges augmentes, tout augmente, tout. A part le fuel, le, le, le pétrole qui baisse mais bon euh... L'aliment est cher, les céréales sont pas chères mais l'aliment est cher quand même. [...] On est vraiment bas quand même, on peut pu trop dire ben, serrer trop la ceinture parce que faut bien produire, pour produire du lait faut bien donner ce qui faut aux vaches, on va pas faire économiser ci et ça pour euh... Sinon on va partir vraiment à l'extrême, ou changer la, la méthode de notre travail. Mais bon, là c'est sûr à 4 ans ou 5 ans de la retraite... On a pas été bercé comme ça, on a été dressé pour dire, pour faire comme ci-comme ça, puis ben bon faut se remettre en question tous les jours presque hein, pas, c'est pas facile hein. Pour moi je pense que c'est comme ça. Moi j'voudrais bien que ça reste, bah le lait reste un peu plus cher pour qu'on puisse quand même tenir encore 5 ans mais bon... Pour qu'on en ai un mieux... Mais bon, je sais pas... On verra. » (6^e min)**

RENÉ : « **Quand les quotas ont arrivés, ont étaient pas malheureux** parce que on avait fait des... DJA donc on a eu une plan de... On avait demandé de l'argent pour faire un bâtiment, donc **on avait une rallonge de lait donc pour nous on a pas été malheureux, faut pas dire.** Ah et puis bon ça avait, c'était euh... Notre, notre... On avait ce qu'on avait à produire et pis à le faire le mieux possible et tout. Et **maintenant on a pu de quota donc euh, maintenant c'est plus quotas, c'est référence. C'est la laiterie qui gère c'est plus nous qui gérons** y a toujours un quota mais j'veux dire, y a, mais il est remplacé par référence. [...] **A partir de maintenant, à l'heure d'aujourd'hui, on peut pas rallonger notre, notre référence, ils nous redonnent pas de rallonge. On pensait « fin des quotas » on pourrait produire un prix de tant, mais nos prix à baissé mais on peut pas produire plus. Voilà, parce que au départ ils nous avaient dit : « bah oui vous pourrez produire 7-8 % de plus », pis tout de suite euh... T'en a d'aut' qu'on parti plus vite et puis qu'on... » (8^e min)**

RENÉ : « **Est-ce qu'il faut refaire un bâtiment 4 ans avant [retraite]... Tout, tout se met en question hein. Voilà, j'aurais 10 ans de moins, pourquoi pas. Tout de suite non, je le fais pas. [...]** C'était très bien avant, et puis bah si on veut dépa... Dès qu'on veut lâcher un peu plus et bah on a des problèmes sanitaires derrière. [...] » (9^e min)

U.L. : « **Quel est votre rapport à la laiterie ?**

RENÉ : « [...] **Par rapport à quand on se parle, c'est la grille et pis c'est tout...**

FRANCINE : ... **C'est eux qui commandent et pis c'est tout. On est les pions tu sais, on est les esclaves tu vois.** [rires] Et on leur baisse pas leurs salaires hein. Si on leur baissait juste leurs salaires quand les prix ils seraient baissés, qu'est-ce qu'ils diraient ?

RENÉ : **Oui c'est le prix, le prix d'il y a 30 ans. C'est au moment qu'on s'est installé y a 35 ans, les prix du lait était à ce prix-là. Mais les charges ont augmenté par rapport à, voilà. » (10^e min)**



RENÉ : « *On est parti haut maintenant, c'est toute l'Europe qui commande c'est pas nous, c'est pas les français hein. Mais bon, sur l'marché Européen faudrait que tout le monde se répartissent sur la même longueur d'ondes hein... Parce pourquoi qu'en France on a les mises aux normes et ci et ça, et dans d'autres pays y a moins de mise aux normes que nous.* » (11^e min)

- Investissement : mise aux normes bâtiments 2008-9. Structure un peu trop sous-dimensionnée, chargement trop important en vache. Tracteur il y a 6 mois.

Entretien 7, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mercredi 17 Février à 14h30, enregistrement de 45 min (total 1h30).

★ « **YOHANN** » : *Exploitant actuel. EARL simple.*

YOHANN : « *J'ai pris le choix d'arrêter de faire des veaux de boucherie au lieu de... D'embaucher un salarié, et de me spécialiser que dans le lait quoi en fait. Après [rires], au fil du temps bah tu te dis bah pt'être qu'il aurait peut-être mieux valu arrêter de traire et continuer à, à développer plutôt l'atelier veaux de boucherie, à... Mais bon, voilà quoi, ici euh... On ne sait jamais euh... J'espère qu'un jour y aura de l'avenir dans le lait quoi.* » (2^e min)

YOHANN : « *Tous les ans en fait j'ai repris du terrain, une dizaine d'hectares, avec un peu de lait donc ça a regonflé le quota quoi. [...] Et comme on avait le droit, avec nos laiteries d'traire, ce qu'on voulait, donc comme moi j'avais les animaux bah j'ai... J'ai trait quoi. Bon là cette année on est un peu plus les vis serrées apparemment. Parce que a priori ils nous disent que... Le problème de nos laiteries : un jour faut traire, un jour faut pas traire mais bon, les vaches ça ne se pilote pas comme ça quoi. C'est l'éternel problème quoi.* » (4^e min)

YOHANN : « *Entre les 2 exercices [2014 ; 2015], en produisant la même quantité de lait [...], en ayant plus ou moins, fin exactement les mêmes références [qualité], euh... J'avais 71 centimes, de moins, que l'exercice d'avant. [...] S'tu veux en produit ça fait 35 000€, plus de 35 000€ de produit en moins. [...] Donc bah ça fait mal au cul, parce que quand tu sais que t'as tes annuités à payer à la banque... Tout ce qui est mise aux normes, tout ce qui est investissements qu'on a fait... Et voilà.* » (6^e min)

- Attention : différenciation/décalage entre campagne laitière, année civile et exercice
- Prix de base et second prix qualité (AAA : cellules, germes, bytériques ; taux)

YOHANN : « *Si vraiment il nous garde un lait plus, plus, fin, si peu payé, ouais faudrait se remettre en cause. Après euh, soit diminuer la part de maïs dans la ration, r'partir en herbe, fin pas tout herbe mais euh... Ce qu'on fait déjà d'ailleurs, parce que les vaches ils ont une partie d'ensilage d'herbe et une partie de maïs quoi. Après une remise en cause, c'est pas forcément toujours euh, toujours évident. Bon bah y en a qu'on prit la voie de faire du lait bio. Tout en bio. [...] Le seul problème c'est qu'on a pas un lait qu'est payé euh, qu'est payé assez cher parce que tu vas, tu vas acheter ton litre de lait chez la grande distribution mais il a pas baissé hein. Il est resté le même prix, donc y en a bien qui se remplissent les poches sur notre dos quoi. Et c'est pas les plans de soutien que nous ont pondus notre gouvernement qui va, qui va nous, qui va nous relancer, c'est pas, c'est impossible.* » (12^e min)

YOHANN : « *La crise bah c'est le problème c'est que en fait euh, bah y a eu la fin des quotas, et ça*

ils le savaient depuis quelques années quand même. Et j'pense qu'ils ont pas pris ça en considération, et bah assez vite. En plus ils croyaient avoir un débouché euh... Avec la Chine qui, qui n'a pas forcément eu lieu d'être et... [...] Et le problème là c'est parce que y a trop de lait, y a trop de lait sur le marché quoi. Et la libération des quotas, fin l'arrêt des quotas n'a pas arrangé les choses. [...] J'pense ils ne pensaient pas que... [...] les gens allaient se remettre à produire du lait quoi. Donc bah le problème c'est ça, c'est les marchés qui sont engorgés quoi. Quand tu vois notre laiterie qui nous dit que l'on a le droit de produire ce qu'on veut, même à plus de 20 %, par rapport à ta référence... Sur le coup c'était bien [...] mais à un moment donné on s'est dit « ça va bloquer ». [...] J'pense aussi qu'les, les, les laiteries et les GMS [Grandes et Moyennes Surfaces] s'en mettent aussi plein les poches quoi. » (15^e min)

YOHANN: « *Il a fallu que je loue, que je reloue de la terre pour avoir, pour retrouver du quota de façon à pouvoir traire un peu plus quoi. »* (16^e min)

YOHANN: « *On a eu bah l'année qu'on avait un lait qu'était payé, bah y a 2 ans, qu'était payé très cher. Et si tu veux le problème de ça, t'en a certains bah ils investissent, par rapport à cette année-là quoi. Mais bah, le problème, bah c'est que bah le lait a pas suivi. [...] Après bon y en a qu'ont peut-être la folie des grandeurs j'en sais rien. Chez nous tout de suite c'est robot, c'est machine qui distribue toute seule aux vaches, c'est ffffh... [...] On croit s'enrichir mais en fait on s'endette encore plus. »* (18^e min)

- Ex: cercle vicieux des plans d'aide à l'investissement.

YOHANN: « *En fait bah t'en a qu'investissent bah pour faire, enfin on va pas dire pour faire bien... Pour faire comme les autres quoi. »* (20^e min)

YOHANN: « *On nous a fait croire que en fait on aurait le droit de plus ou moins traire plus ou moins ce qu'on veut quoi mais... Bah moi ce qui a été le cas, j'ai réussi à, à traire un peu plus que je pouvais. Mais le seul problème c'est qu'là on a les pieds et mains liés quoi. [...] Après... J'pense qu'on a été mal, on nous a promis la lune, en disant qu'il allait y avoir la fin des quotas [...]. »* (24^e min)

YOHANN: « *Le lait il est plus lié à la terre, le lait là maintenant il appartient aux laiteries. C'est eux qui nous... En fait on est mené par le bout du nez quoi. [...] Alors là bah la solution tout de suite c'est, a priori, bah t'en a qui arrête de traire, c'est racheter du quota de façon à te refaire une référence [...]. »* (25^e min)

YOHANN: « *Le problème c'est qu'on nage tellement dans le flou tout de suite, qu'on sait pas forcément sur quel... Sur quel pied danser, parce que... Puis t'en a quand même qu'ont des situations qui sont pas... [...] Et le problème les années à venir... Je vois pas... [...] Si ça ne bouge pas la fin de l'année risque d'être difficile, même avant. A mon avis t'en a beaucoup qui vont mettre la clé sous la porte hein. J's'rais p't'être un des... J'en ferais peut-être parti j'en sais rien, j'pense pas j'espère pas mais... ça va tellement vite que tu, bah, pfff. [...] Ch'ais pas comment je... Bah ch'ais pas, on va voir, on va p't'être se ragrandir, on va p't'être pas s'ragrandir, on va peut-être arrêter le métier. Tout de suite c'est le flou quoi. [...] Si tu veux tous les matins quand tu te lèves quand tu sais que tu perds tous les jours de l'argent même en travaillant comme il faut, à un moment donné ça va 5 minutes hein. Faut arrêter hein. [...] ça fait quand même plus d'un an que ça dure hein. Donc un moment donné y a un ras le bol quoi. [Silence] On est... Le problème c'est qu'on fait travailler beaucoup trop de monde quoi. »* (28^e min)

- Trop d'administratif, trop de contrôle, trop de personnel para-agricole.
- Manque légitimité syndicat et représentants syndicaux (-> Xavier BELIN, agro-industriel).

YOHANN: « *Donc faut essayer de travailler intelligemment, pas, pas acheter plus qu'il ne faut, juste l'essentiel, fin l'essentiel... Faut essayer de rester raisonnable quoi. »* (30^e min)



Entretien 8, commune de Saint-Jean-des-Champs, le jeudi 18 Février à 14h, enregistrement de 1h (total 1h30).

★ « PIERRE » : *Exploitant actuel. EARL familial de 2 personnes.*

PIERRE : « *J'ai toujours connu les quotas moi oui, toujours... Bah les quotas, moi justement j'avais que 150 000 quand je me suis installé donc, j'avais pas assez de lait donc, donc j'ai toujours pleuré le lait et euh... Bah là du coup, quand je me suis installé mes parents m'ont payé un bâtiment [...] mais le bâtiment il est fait pour faire 250 000 litres à peu près. Alors là tout de suite que j'ai 350 000 litres et bah j'suis, j'ai du mal à les faire. Parce que le bâtiment n'est plus adapté donc, là je voulais en faire un, j'ai commencé les travaux mais j'arrive pas à obtenir de, de prêt auprès des banques. [...] Là en quantité de lait je ne peux pas évoluer, alors que j'ai tout pour le faire mais... Sauf l'outil de travail, le bâtiment. Alors je sais pas là, je ne sais plus comment faire, je ne sais pas trop. [...] Mon projet, mon idée était très bonne tant qu'il y avait un prix rémunérateur mais là c'est plus le cas. Donc là ouais on est pas bien quoi.* » (5^e min)

- Pression maximale sur le bâtiment actuel, concentration, densité d'élevage trop importante (manque de logement) = mauvaises conditions de travail.

PIERRE : « *Tout durant l'existence des quotas, le quota était lié à la terre, donc à chaque fois que j'ai... Les 20 Ha que j'ai repris [...] bah à chaque fois je reprenais du lait un petit peu avec. Et pis comme la référence était pas importante, j'avais toujours des attributions gratuites entre deux, à peu-près. Donc euh... C'est comme ça que je suis arrivé à, à 350 000 maintenant quoi. Et pis là, ma laiterie Agrial donnait 3 % pendant 5 ans là encore, donc on a eu déjà 3 % cette année, la campagne prochain là normalement on en a encore 3 %, et 3 % encore pendant... Voilà...*

U.L. : « *...C'est pour ça l'idée du bâtiment...*

PIERRE : « *Et bah j'ai pas le choix oui ! Si je veux faire ma référence euh... En 2019 normalement j'ai 400 000 litres de lait à faire. Donc c'est pour ça j'avais le... Un bâtiment...* » (7^e min)

PIERRE : « *Et là du coup si je pouvais me dégager, me convertir en bio et dégager un peu plus de revenu pour pouvoir investir et du coup ça serait pas mal mais...* » (9^e min)

PIERRE : « *Tout de suite là l'impact bah c'est 35 000€ de pertes là, en 2015. A cause des cours qui sont trop bas quoi. [...] En 2014 il était payé [le lait] pratiquement 70€ de plus et tout le monde s'en tirait. Hein, même les industriels... Personne ne... Et en 2015, du jour au lendemain il a pratiquement baissé, descendu de 70€, 'fin bon. Donc les 70€ ils sont partis où ? [...] En tout cas nous ils sont plus dans notre poche et prrr. Donc nous ont est vraiment dans le caca et ben les autres j'crois qu'ils s'en mettent plein les poches quoi. Je ne sais pas, je ne sais pas.* » (11^e min)

- Aucune légitimité des instances de l'Etat, manque de compétence souligné.

PIERRE : « *Agrial c'est bien simple, y a encore un mois on m'a dit : « bah va falloir faire du lait », donc euh, prrr. Maintenant Agrial là [...] et ben non, on ratribeu plus de lait. [Rires] Alors tu vois comme quoi ils savent plus, ils savent pas non-plus eux.* » (14^e min)

- Trop de charges en France.

PIERRE : « *Comment on réagit ouais on attend que ça se passe ou ch'ais pas mais on fait l'dos rond je sais pas trop mais...* » (19^e min)

PIERRE : « *On reste toujours avec une référence en fait finalement, puisqu'on est en contrat avec notre industriel là. [...] La fin des quotas c'est, c'est, c'est, c'est... En France en tous les cas, c'est pas une vrai fin des quotas. Les quotas c'était géré par l'Etat justement, que là ça la fin, que maintenant bah c'est la laiterie qui gère ça en gros. Même plus que les OP parce que les OP ils n'ont aucune force là-dedans, apparemment là... C'est les laiteries qui commandent. Les laiteries, comme ils n'ont pas de débouchés plus que ça euh... Ils donnent pas du lait, ils donnent pas de lait tu vois bien. [Silence] La fin des quotas ça a profité aux pays du Nord ouais tout ça, c'est eux qui voulaient ça en fait, je pense hein.* » (22° min)

PIERRE : « *On nous dit « faut faire des trucs de qualité », faut faire du, du pâturage, faut faire du bio presque et tout le bazar, hein. Mais faut pas rêv... Les gros fermes et ben le pâturage ça n'existe plus faut pas rêver hein. Quand t'as plus de 100 vaches, les vaches elles sortent plus hein. Et tout est... ça c'est paradoxal complètement, avec tout ce qui est environnement, faire des grosses structures, c'est ça qui est le comble. On nous dit faut faire des trucs de qualité, et le paradoxe c'est qu'on nous dit « il faut grossir » !* » (24° min)

PIERRE : « *T'en a qui ont les reins plus solides que d'autres oui, y en a qu'on des... Ça ferait comme de la concurrence déloyale un peu parce que y en a qu'on des... Du, y en a qui vont vendre du bien de famille par exemple, pour rinvestir à côté, ouais euh... [...] C'est toujours le même qui investit quoi, c'est ça le problème. [...] C'est une agriculture à deux vitesses oui. Le, le, celui qui peut se développer développera toujours et grossira tout le temps puis bah l'autre et ben il crève quoi. Et c'est ça, c'est de pire en pire quoi.* » (30° min)

PIERRE : « *On a réduit les charges dans tous les sens quoi, on en est même arrivé à faire attention d'éteindre la lumière là, quand on a fini de traire, tout ça donc... [...] Est-ce que c'est ça qui va nous sauver quoi ! Parce qu'on éteint la lumière un quart d'heure plus vite quoi ! Ou ch'ais pas... [...] Les charges augmentes et que même si on a 1 million de litres de lait mais à partir du moment que tu vends à perte, tu gagnes pas d'argent ! Et c'est pour ça que je vois pas où... Quel intérêt de courir après les surfaces ? Moi après, moi j'cours pas, si je cours c'est parce que j'essaye de suivre tant bien que mal les autres quoi, mais c'est tout.* » (43° min)

PIERRE : « *Y a 30 ans, y avait 5 fermes [...] et bah j'suis le seul qu'a repris. Sur les 5, je suis le seul fils qui a repris. [...] Bah y en a plus qu'une, y a plus que moi.* » (44° min)

- Solitude du métier : occupation travail, moins de sociabilité, de contact avec l'extérieur.

PIERRE : « *Bah quand t'es tout seul, bah tu passes la journée à soigner tes bêtes, et pis bah c'est bien, tu, tu rentres chez toi tu n'a marre et pis bah tu te mets devant la télé et puis c'est bien et puis à dix heure tu te couches et tu r'commences à six heures et demi le lendemain matin, vla ta vie, prrr. Et puis comme tout va mal et bah c'est bien, tu te dis bah nan on va pas prendre le vacher, on va pas prendre un weekend, on va pas prendre rien du tout, on fait rien parce que... C'est comme ça...* » (47° min)

PIERRE : « *Nan mais c'est vrai j'en sais rien. Je sais pas où on va. Ah bah j'peux te dire, tout de suite y a des nuits qui sont pas longues hein. On s'demande, on va pas trop bien hein.* » (48° min)

Entretien 9, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mardi 23 Février à 10h30, enregistrement de 30 min (total 1h).

★ « **PATRICE** » : Exploitant actuel. EARL simple.



PATRICE : « *Je Normandie plus que je Steinise, pourquoi ? Parce que la normande, pour moi, est plus facile à conduire, moins fragile, et en plus que j'fais du bœuf, faut mieux valoriser des bœufs normands que des bœufs noirs. Le rendement est meilleur, ils ont plus de viande. [...] Etant tout seul sur l'exploitation, c'est une race qui est moins fragile au niveau... Et qui produit quand même du lait [...] Des taux... De la qualité meilleure quoi, de la matière grasse et de la protéique plus élevées que de la Prim'Holstein, et là en période de crise... C'est intéressant quoi. On a quand même une plus-value sur le lait quoi.* » (5^e min)

PATRICE : « *Là le mois dernier au prix de base on était à 270€ la tonne. [...] Avec la plus-value moi ça me donne, là ce mois-là j'étais payé 313€ avec la qualité. On arrive, cor' avec la qualité j'arrive à faire une plus-value de, entre 40 et 50€ d'la tonne. Donc c'est pas négligeable quoi.* » (6^e min)

PATRICE : « *Le volume pour chez Agrial, ils nous avaient proposé 3 tous les ans pendant 5 ans, en réglera 15, et là vu les, la tendance, ils ont gelé les 3 % pour l'année prochaine, comme normalement y a pas de débouché... Donc pour l'instant voilà, on reste là. Et sur les prix bah on sait pas, aucune perspective, aucune vue, on sait pas... Un peu dommage mais j'espère que ça va remonter quand même parce ça va... Commencer à faire mal. Parce que là, il manque, il manque, par rapport à l'année dernière, il manque 40 à 50€ d'la tonne quoi. Donc c'est 1500 à 2000€ par mois tous les mois qui manque quoi.* » (7^e min)

PATRICE : « *Les chinois qui n'achètent plus, l'embargo Russe qui nous disent, donc voilà, moins de débouchés, des stocks importants, une production européenne voire mondiale plus importante, donc du coup pas de débouchés. Mais c'qu'est dommage c'est que Agrial nous dit... Y a cor' 2-3 ans ils sont venus nous voir pour savoir si on était prêt à faire 15 % de plus. [...] Ils nous incitaient à... à produire plus. Tout en nous disant, « agrandissez-vous mais avec des investissements raisonnables », euh voilà quoi. Et puis maintenant on nous dit « stop » quoi. Donc euh, aucune perspective quoi. Bon moi j'ai pas fait d'investissements je, j'attendais voir justement. La libération des quotas j'attendais voir, j'appréhendais un peu, un peu comme tout le monde, j'étais pas confiant, comme de fait quoi, j'ai pas investi voilà... J'ai produit avec ce que j'ai, j'ai produit au maximum, avec c'que j'ai, sans investir de trop. Pour essayer de passer la crise et puis après on verra.* » (8^e min)

- Réaménagement boxes vêlages, agrandissement stabulation (1 travée supplémentaire), agrandissement poste de traite.

PATRICE : « *Dans les années 2000, j'avais des vaches allaitantes, donc j'avais des droits de primes sur les vaches allaitantes, et j'ai voulu arrêter les vaches allaitantes et en arrêtant ça il me redonnait du droit, du quota laitier, à la place, comme ça, ça m'avait redonné 80, je crois que c'était 80 000 à l'époque et pis tous les ans les laiteries nous r'donnent 1,5-2 %-3 % mais voilà, j'ai monté comme ça, progressivement à 400 000 quoi.* » (11^e min)

PATRICE : « *La raison principale de la crise j'pens... pour moi elle est pas due vraiment à l'arrêt des quotas. [...] Les commerces extérieurs qui y a pu de débouchés, l'embargo russe... Voilà quoi. Puis c'est les, j'pense qu'il y a des distributeurs qui, qui veulent conserver leurs marges et donc du coup ils ne répercutent pas la hausse, dans les produits quoi. Y a ça hein.* » (12^e min)

PATRICE : « *P't'être qu'au début quand je me suis installé bah, j'ai r'gretté, j'aurais peux être voulu avoir plus de volumes. Mais euh... Moi je me dis : faut mieux avoir un, des quotas et avoir un prix euh... rémunérateur.* » (13^e min)

PATRICE : « *J'préfère avoir plusieurs productions, plutôt qu'une principale et pis que... Quand y en a une qui va pas ben... Voilà après, les 3 vont pas terrib', l'blé, blé et viande c'est pas top.* » (14^e min)

PATRICE : « **Tout le monde il devient saturé au niveau surfaces d'épandables, donc voilà tout le monde recherche un peu de terrain quoi.** Parce que dans tous les troupeaux, tous les troupeaux ont augmenté plus ou moins donc après on se retrouve saturé pour, pour les déjections quoi. [...] **Y a une demande importante.** » (15^e min)

PATRICE : « Y en a qui vont vraiment se spécialiser dans le lait j'pense. Qui vont chercher à tout prix à pouvoir s'agrandir, à faire plus de volumes. Moi j'pense ça, sur le secteur ouai. » (20^e min)

- Dilution charges = plus de volumes sans investissement (fertilisation, naissance – génotypage, matériel, etc.).

PATRICE : « On a beau dire aux laiteries « ça ne va pas », c'est pas nous qui faisons notre prix quoi. Et sur les achats c'est pareil. » (28^e min)

Entretien 10, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mardi 23 Février à 11h35,
enregistrement de 1h (total 1h30).

★ « MARTINE » : Exploitante actuelle. GAEC familial de 2 personnes

- Actuellement problèmes sanitaires (coccidiose) = impact sur production laitière.

MARTINE : « **A l'époque c'était bien quand même les quotas, parce si y avait pas eu les quotas, bon on se s'rait cassé la figure encore plus vite quoi. C'est vrai ça permettait quand même d'assurer un revenu et un minimum quoi hein, voilà.** Du moment qu'on avait ça c'était quelque chose quand même. Oui, si, si, c'est sûr, je pense que si y avait pas eu les quotas maintenant y aurait encore moins d'exploitations et ça s'rait, ça s'rait des grosses, grosses exploitations encore plus. **Voilà, je pense qu'on a quand même ralenti et reculé le phénomène de, de suppression de petites exploitations** et, mais bon, est ce que c'était bien fait, si ça, ça après, difficile à... Fallait faire quelque chose c'est sûr. » (15^e min)

U.L. : « Là, la fin des quotas, de l'année dernière, elle se traduit comment sur l'exploitation ?

MARTINE : Bab ça change pas grand-chose hein ! Parce que ça s'appelle plus quotas, ça s'appelle contrat ! Le problème ben, c'est qu'c'est beaucoup plus grave, plus sur le prix du lait. Et puis, c'est beaucoup plus grave parce que **ce n'est plus l'Europe, c'est plus « un système d'état » ou de gouvernement qui gère ça, c'est qu'c'est des entreprises privées ! Et pis que y a beau y avoir des lois et des machins elles font ce qu'elles veulent ! Et que là, on est parti, dans un système, de politique du « gros copain ».** C'est-à-dire que bah les gros producteurs, la laiterie elle cherche qu'une chose, réduire le nombre de camion, réduire le nombre de lieu, de point de récolte hein. Donc s'il y a un gros producteur qui dit « bah attends moi j't'en fais un petit peu plus », oui bah oui, on va passer l'éponge hein attends, on va faire des, des rétrocessions sur le prix du machin, des trucs. Ça va, si faut une enveloppe par en'd'sous et des choses comme ça et voilà quoi c'est. On sait très très bien, ça va faire comme les, comme dans les supermarchés où ils ont des marges arrières et des machins et des trucs, hein. **On va vers, vers une, un libéralisme qu'est n'importe quoi, qu'est, qui va être, voilà quoi, il serait pfff.** C'est, c'est, c'est, c'est, je pense que, bon **les petits tout le temps qu'on survit on a pas le droit à l'erreur** [...] Je pense qu'on est mieux avec, nous on est Lactalis, hein Besnier tout ça voilà. On est mieux avec une société privée comme ça qu'avec le groupe Agrial. Parce que le groupe Agrial c'est encore plus la politique, justement du gros copain et de tout ci et de tout ça quoi. [...] Malheureusement on va vers, magouilles, c'est, c'est... » (18^e min)

MARTINE : « **Maintenant il est certain que on va vers de grosses, grosses exploitations, que y va encore diminuer d'exploitant sur la commune** [...]. **De toute façon on va baisser de producteur, on va aller vers de très grosses structures.** [...] **Ouais on va vers un système de sociétés, d'industries**



productrices même, ça s'ra des usines, ça s'ra pu des exploitations agricoles familiales. Ouais ça s'ra des grosses associations. » (19^e min)

MARTINE : « On trouve des choses un peu idiotes dans le bio, notamment : pas du tout de désherbant, pas du tout d'engrais, pas du tout de choses comme ça. Le désherbant, à partir du moment où il est utilisé à p'tite dose, parcimonie, je vois pas pourquoi on en mettrait pas un p'tit peu hein. [...] J'pense que la nature est capable d'en digérer des p'tites quantités, quand on reste raisonnable, un peu de désherbant parce qu'on ne peut pas passer partout avec la, la... Pourquoi ils reviennent pas à la faucille, pourquoi ils brûlent du fuel avec des heures de tracteurs les bio ? Nan mais faut réfléchir, s'ils vont dans leur démarche en disant aucun produit, aucun rien du tout, bah qu'ils arrêtent de démarrer le tracteurs avec du fuel dedans. Ils vont pas au bout, ils vont dans ce qui les arrange. Donc moi j'suis honnête, non. On ne peut pas passer partout à la faucille, ou même débroussailler partout [...]. » (23^e min)

MARTINE : « On a encore plus de difficultés à rembourser les fournisseurs partout. Bon bah le salaire, y a plus rien du tout quoi hein. [...] On a pour dire plus de loisir, on a plus, voilà, ça... C'est... Tout est réfléchi partout au centime près. » (24^e min)

MARTINE : « Les banques nous coulent ! [...] C'est les fournisseurs qu'attendent, c'est les fournisseurs qui font le rôle de banque. » (25^e min)

MARTINE : « Ce que je demande c'est une reconnaissance de la qualité de notre lait, à l'échelle européenne, à l'échelle européenne ! Que tout le monde, ou alors on arrête l'Europe hein c'est, voilà ! Qu'on ait à peut-être les mêmes, les mêmes, voilà, ouais les mêmes... [normes, règles] » (30^e min)

MARTINE : « De toute façon on produit plus du lait, on produit une matière première euh, industrielle [...] ça va vers l'intensif et puis c'est tout, produire à moindre coût, des gros troupeaux, des gros systèmes, ouais voilà. [...] T'façon on voit bien, les grosses structures qu'ont un peu d'âge, qu'ont une vingtaine d'année, dont les emprunts sont remboursés, tout de suite ils ne parlent pas de la crise hein. Sont pas trop gênés hein. [...] Je parle bien des grosses structures assises hein. J'parle pas de jeunes qui se sont installés y a 3-4 ans hein. Parce que ceux-là ils pleurent hein. Ceux-là ils pleurent hein, les, les les... [...] Là ils ont fait des emprunts sur un prix du lait basé à 300€ ou 320€ et puis bah il y est pu à 300 ou 320€. [...] Les chambres d'agriculture et tout ça, quand un jeune s'installe, [...] et bah ils les poussent à faire des bâtiments, ils les poussent à investir énormément. » (32^e min)

- Investissement : mise aux normes salle de traite (2x5), fosse à lisier. Achat mélangeuse.

MARTINE : « On se doutait bien que la fin des quotas y aurait pas à produire... Nous on a toujours... Parce que beaucoup, on entendait parler dans les années 2010 et depuis quelques temps, « ah mais quand y aura pu les quotas, on produira, on produira, on produira à autant qu'on voudra ! ». Ça on s'est dit nan parce que, y avait déjà la surproduction, donc on s'est dit... « Ah mais le lait va tomber à 1,20 € des choses comme ça pis... » mais on dira, mais c'est pas possible, on s'est dit c'est pas possible, ça va pas faire, ça n'existera pas comme ça. Ça, si y a pu les quotas, mais les laiteries elle f'ront en sortent de, elles ramasseront pu le lait hein, si y en a de trop elles viendront pas le chercher à un prix trop bas. [...] Pis après on a vu apparaître les contrats bon on a compris. On a dit : c'est une continuité des quotas. Bon, malheureusement qu'est catastrophique parce que, j'vous dis, c'est des organismes privés qui font c'qui veulent et pis qui magouille comme ils veulent, y a pu aucun contrôle. [...] Pis faut voir les contrats qu'on a signé hein. [...] Ils se réservent le droit de pas venir collecter s'ils en ont pas envie, c'est clair comme, c'est, c'est à peu près comme ça. Nous par contre on doit produire ! [...] On sent que c'est le pot de terre contre le pot de fer... » (37^e min)

MARTINE : « On est en train de faire ce système de politique pourrie, de gros copain voilà. Mais qu'on soit de droit' ou d'gauche hein ! Qu'on soit syndiqué à un syndicat ou à un aut' hein ! Ou qu'on y soit pas. [...] Les autres qui essayent de faire simplement leur boulot et pis qui aime leur métier et puis que... Bah ils crèvent. Voilà. Et puis on les laisse creuver et

pis on s'en fou. » (40^e min)

MARTINE : « *T'façon y a plus de solidarité entre les agriculteurs, c'est marche ou crève, c'est marche ou crève maintenant !* » (43^e min)

- Volonté arrêt normes, trop de normes et trop d'intermédiaires (contrôle). Besoin de liberté.

MARTINE : « *On est une région, pour moi, à produire du lait : bocage Normand, la vache Normande et tout. Dans des justement, dans des près et des vallons on y met des vaches. Du lait, de la viande, on produit des choses comme ça. Les moutons en prés-salés et tout voilà quoi. On a une géographie qui fait que, on a des terrains pour produire ça. Pourquoi ils nous ont fait la Manch... **La Manche terre à blé ?** Fallait Bintôt faire des, des plaines avec des cultures intensives. Ça n'a jamais marché chez nous, faut arrêter certaines choses. C'est, c'est voilà, c'est, c'est... On veut les rendements, des mêmes rendements blé que, que... » (54^e min)*

MARTINE : « ***La surproduction est un problème. Arrêtons de permettre la surproduction de certain. [...]** Pourquoi que c'lui là il a le droit de d'passé il s'ra pénalisé que sur 25 %, que l'autre il a pas le droit de dépasser au lit' prés. Y a pas un 'blem là ?* » (57^e min)

MARTINE : « *Faudrait aussi arrêter de conditionner nos jeunes dans les lycées [...]. Le système est gangréné que on en est même à formater nos jeunes. » (1h00min)*

Entretien 11, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mardi 23 Février à 14h15,
enregistrement de 1h05 (total 1h15).

★ « **DIDIER** » : *Exploitant actuel. EARL simple.*

Passion/activité : chevaux : pension, échographies, (étalonnages). Périclite.

Situation difficile : remboursements emprunts cause rachat suite divorce.

DIDIER : « ***J'suis hyper inquiet parce que bon... On a beau serrer, serrer, serrer, les boulons euh... Pis là j'arrive, j'arrive à saturation quoi là. Je travaille énormément, 7 jours sur 7. En fait on travaille pour sauver notre peau quoi. C'est ça on se dit : « bah dans quelques temps... j'vais avoir des emprunts en moins, ça va mieux aller et tout », pis là j'ai un tracteur qui m'a lâché, j'suis obligé d'en racheter un. Bon j'fais pas de folie, je vais en racheter un d'occasion, mais je me dis : est-ce que la banque va suivre quoi, est ce que la banque va me prêter les sous pour me racheter un tracteur... Si j'ai plus de tracteur pour travailler j'peux pu travailler quoi. **Mais c'est complètement dramatique quoi. C'est... Ah ouais, ouais, j'ai jamais été autant inquiet qu'aujourd'hui. [...]** C'qu'est pas normal c'est qu'on nous baisse nos produits alors que tout augmente à coté quoi. [...]*** Y a des gens qui ont des remboursements d'emprunt de fait... Mais celui qui s'installe, qu'est jeune et tout, aujourd'hui euh... Fff, il peut se foutre dans le mur quoi. » (3^e min)

- Flambé des prix des produits ex : vétérinaires.

DIDIER : « ***En fait il faut arriver à être très, très bon techniquement mais pour être techniquement il faut être bien installé quoi. Travailler dans de bonnes conditions. [...]** Alors y a des gens qui vont bien sortir mais y a des gens qui vont être très très mal... Et ça c'est pas normal quoi. » (5^e min)*

DIDIER : « ***Moi j'suis chez Sofralait, Besnier quoi [Lactalis], donc ils ont toujours eu une politique de maintenir les prix quoi. Maintenir les prix en réduisant la production quoi. Parce que y a des coopératives et d'autres, qu'ont donné du lest, qu'ont donné un peu plus à produire quoi.***



Et le problème c'est que, bah là on est en concurrence, apparemment les laiteries sont en concurrence sur le lait... Avec l'Europe quoi. Les pays tiers et cetera, et cetera quoi. [Silence] Maintenant faut... Ce que j'en pense c'est que... La population augmente, logiquement la consommation devrait augmenter. » (7^e min)

DIDIER : « *Aujourd'hui, aujourd'hui on nous a imposé des mises aux normes. Donc ceux qu'ont les mises aux normes de payer bah ils sont bien, ceux qu'il l'on pas de payées euh... Moi j'ai encore une année à payer, c'est pour ça que je souffre énormément. » (13^e min)*

- Problème sanitaire, vêlage anticipé, non-délivrance = problèmes de reproduction.

DIDIER : « *Maintenant on a un gouvernement qui se fout complètement de not' boulot. » (16^e min)*

DIDIER : « *Y a quelques années, sur une ferme, quelqu'un qui travaillait, qui faisait son boulot et tout il vivait, il s'en sortait, il payait ses dettes. Aujourd'hui on est, on est inquiet parce qu'il faut toujours plus d'argent, plus, plus, plus, et au bout du compte pour gagner moins et on a des, tous des soucis de trésorerie parce que tout autour ce qu'on achète est très cher quoi. » (18^e min)*

- Arrêt étalonnage = place sur le foncier.

DIDIER : « *J'me suis retrouvé seul, donc j'peux pas tout gérer quoi. Alors j'étais en face de remboursement d'emprunt à faire, donc c'que j'ai fait j'ai tout misé sur les vaches quoi. Comme j'suis tout seul bah j'suis bousculé... Et puis j'ai pas le temps de faire les chevaux donc je réduis les chevaux. » (27^e min)*

U.L. : « *ça serait quoi les solutions possibles à la crise, sur l'exploitation par exemple ?*

DIDIER : « *Pour moi ? [rire] J'en sais rien. J'me suis déjà posé la question d'arrêter. [...] Le problème c'est que, ça fait mal quand même, parce que ça fait 24 ans qu't'es installé, tu bosses comme un fou pour avoir quelque chose de sympa et tout. Tu te dis : « bah faut qu'on arrête » ffff... C'est pas... » (31^e min)*

- Acquisition mélangée

DIDIER : « *Aujourd'hui la production laitière c'est hyper intéressant parce que c'est très régulier quoi. Il faut tellement d'argent tous les mois que... » (41^e min)*

DIDIER : « *Faut que tout soit calé, si c'est pas calé, surtout avec des Holsteins, ça pardonne pas hein. Y a tout un tas de problèmes qui se greffent et là ça coûte cher quoi. » (43^e min)*

DIDIER : « *Là tout de suite c'est le stand-by quoi, voilà. C'est que bah je continue à produire mon lait, les vaches, j'ai mes quelques chevaux, voilà. Et puis j'essaie de faire face parmi tout ça et... Si... La, la très grosse question c'est que bah j'me dis que je vais pas pouvoir continuer à travailler comme je le fais, dans les conditions actuelles jusqu'à 65 ans. C'est pas possible ça. Va falloir que je trouve une solution. La solution c'est soit j'allonge mon bâtiment là-haut [...]... Maintenant, j'ai déjà un passif à rembourser, j'avais déjà commencé par payer ça, c'est ça qu'est un peu... » (50^e min)*

DIDIER : « *J'ai pas pu anticiper la fin des quotas parce qu'avec l'endettement que j'avais j'ai pas pu anticiper. Je me suis mis à élever un maximum de génisse... J'espère pouvoir m'en sortir, j'espère être sur le, le bon chemin mais j'ai un passif qu'est lourd, qu'est là et... Et quand on voit, bah le prix qu'on nous paye le lait... Eff ! [...] Surtout pour sécuriser le quota, la production, et puis élever des génisses c'est aussi pour essayer de, de produire du lait de qualité quoi. Parce que le prix de base c'est une chose mais on est toujours payé à la qualité donc plus on s'améliore techniquement... Meilleur on est. [...] Moi j'ai eu de la perte, bon bah c'est des choses qu'il faut qui cessent quoi. » (52^e min)*

DIDIER : « *Je parlais avec le gars de la laiterie, il me disait : « les gars qui s'en sortent aujourd'hui c'est des gens qui produisent du lait de qualité ».* » (54^e min)

Entretien 12, commune de Saint-Jean-des-Champs, le jeudi 10 Mars, à 14h15, enregistrement de 50min (total 1h20).

★ « **GÉRARD** » et « **FABIEN** » : *Exploitants actuels. GAEC de 3 (bientôt 4) associés.*

GÉRARD : « *Y a 60 places mais étant donné qu'on a augmenté la production laitière on a diminué les veaux de boucherie. [...] Ça nous permet de, d'augmenter de, de faire à peu près la référence laitière, le contrat qu'on doit faire, sans trop acheter d'animaux et eux... Y a, l'augmentation de production se fait avec les animaux qu'on élève, sans, sans acheter et... Bah en rythme d'croisière on va pouvoir augmenter les veaux de boucherie quoi. Mais euh, 20 en continu c'est pas mal. Ça permet de faire consommer le lait, qui quelques fois ne peut pas être livré, parce que c'est des vaches qui ont des cellules ou qui ont, qui viennent de vèler, donc le lait n'est pas conforme pour la laiterie. Donc les veaux peuvent consommer tout ce lait-là.* » (3^e min)

U.L. : « *Vous-êtes à quelle laiterie ?* »

GÉRARD : *Lactalis.*

U.L. : *Et, c'est quoi leur politique de volumes actuellement ?*

GÉRARD : « *Ça a toujours été contrôlé, par rapport à d'autres laiteries qui, qui ont laissé augmenter, comme Agrial je crois. Nous c'est vraiment lié à l'équivalent du quota qu'on avait avant avec certaines augmentations qu'ont été attribuées par l'Europe je crois... Et, à côté de ça, avec Lactalis, éventuellement on pouvait racheter des, des contrats quoi. Parce qu'avec certaines laiteries ce n'était pas possible.* » (4^e min)

- Attribution JA : 80 000 litres + rachat contrat Lactalis 210 000 litres en prévision de 4 UTH sur l'exploitation (+ seconde attribution JA : 200 000 litres). = + 490 000 litres.

GÉRARD : « *Nous on avait, avant que *** [fils, JA] arrive, on avait à peu près 360 000 litres et euh... Avec une référence matière grasse assez importante. Ce qui fait que ça permettait de, de produire plus et euh... Quand les quotas ont été arrêtés, cette référence matière grasse, qui nous permettait de faire un volume supplémentaire, est devenue du quota finalement. Ça nous mettait autour de 430 000 - 450 000 litres, et quand *** [fils, JA] s'est installé, il a repris une ferme, à Saint-Jean-des-Champs, *** [agriculteur cesseur] donc on a repris à peu près 200 000 litres, 210 000, plus l'attribution qu'il e eu de 80 000 litres [JA], plus l'achat de références de, des parents de *** [belle-fille, JA] puisqu'elle va s'installer, elle a eu l'opportunité de racheter le contrat de ses parents. Voilà, c'est comme ça que y a eu une augmentation en plusieurs paliers.* » (6^e min)

FABIEN : « *On a saisi les opportunités qu'on avait. On aurait pu les refuser aussi mais on a décidé d'être là. [...] Y avait pas assez grand pour un salaire de plus. [installation]* » (9^e min)

GÉRARD : « *Les veaux de boucherie consommaient à peu-près 200 000 litres par an. Donc là, ça a diminué, ils consomment 80 000 litres. [...]*

FABIEN : « *...On tourne avec une vingtaine en permanence, à peu près. On va peut-être réduire un p'tit peu là... Pour assurer la production à la laiterie.*

GÉRARD : « *Donc bah là ça dépend du prix qu'ils nous payent quoi. Aujourd'hui on gagnerait peut-être un peu plus à faire des veaux de boucherie, pour rentabiliser le litre de lait plutôt qu'à le vendre à la laiterie.* » (11^e min)



- Situation financière tenable car majorité des lourds emprunts remboursés.
- Investissements liés installation : reprise (avec matériel), bâtiment de stockage, silos.

FABIEN : « On va se stabiliser à ce niveau-là (volume), l'objectif c'est de ne pas aller plus loin. Rester sur ces bases-là. [...] Faut que ça reste faisable pour 2 ou 3 personnes, c'est l'objectif. Si on arrive pas à vivre avec ça c'est que y a un gros problème. » (15^e min)

FABIEN : « On en parlait ent' le comptable, il dit qu'on est payé à peu près 350€ les 1000 litres quand on fait des veaux. Ça nous met le lait à 350... Donc en dessous ça vaut pas le coût hein. [...] On va dire qu'aujourd'hui on est payé 50€ de plus à faire des veaux. Si on compte sur les veaux on peut changer d'un moment à l'autre, [...] ça nous permet de jouer un peu sur la production, sur la matière grasse aussi, on joue là-dessus et si on se trompe pas c'est bon. » (17^e min)

FABIEN : « On travaille sur les charges, parce que de toute façon on ne peut pas travailler sur le prix de vente. Si bon avec les veaux on peut trier un peu de lait, on peut, je pense que là on va essayer de trier un peu plus le lait sur les taux pour augmenter la qualité à la laiterie. Et après bah c'est dans les charges, on essaie d'avoir un coût alimentaire pas trop cher. [...] On travaille en matière première beaucoup, pas trop en aliment du commerce. [...] Avant on faisait pas trop d'ensilage d'herbe, maintenant on en fait de plus en plus. » (18^e min)

FABIEN : « Chez Lactalis les litrages sont assez rigoureux, donc ils nous disent de produire tant on produit tant. On a pas trop le droit de dépasser.

GERARD : « ... On a trainé les pieds, un peu, à signer le contrat.

FABIEN : « On l'a signé à mon installation [...] y avait pas le choix. Après pour nous ça s'est très bien passé parce qu'on a réussi à, à transférer un contrat. [...] On a plutôt des bon rapports avec Lactalis, mais c'est eux les patrons. [...]

GERARD : Avec les contrats, la laiterie est ce qu'elle va pas décider, au coup par coup, si elle est favorable à la reprise d'un contrat ou pas hein, ça, on sait pas. [...]

FABIEN : Lactalis eux ils sont dans la maîtrise des litrages tout le temps. Ils veulent... C'est assez rare que, qu'on puisse dépasser, et quand on peut c'est...

GÉRARD : ... C'est arrivé, c'est arrivé qu'ils laissent jusqu'à 10 [%], mais c'est exceptionnel, qu'il te donne, une année... C'est peut-être quand le lait était autour de 400€, que vraiment il manquait de lait mais sinon... Mais sachant que la plupart des producteurs pouvaient pas l'atteindre.

FABIEN : Maintenant c'est eux, c'est eux qui dictent un peu la messe hein. Y a pas trop le choix. C'est un peu ce qui nous disent. On est plutôt assez d'accord sur la gestion des litrages. Parce qu'aujourd'hui, si y a un problème de production c'est certainement à cause d'une mauvaise gestion des litrages. Les autres pays ont accélérés avant nous déjà. Donc on s'est fait prendre un peu de litrage par rapport aux autres pays je pense. Et euh... Les autres laiteries, comme Agrial a, a laissé produire donc à mon avis, ça a un peu favorisé la surproduction. C'est une partie du problème qu'on a aujourd'hui. [...] Bon après le fond du problème, on connaît pas tout, c'est pas très clair tout ça. Comment c'est négocié au niveau des prix, on sait pas tout hein. Faudrait que les marges soient mieux réparties aussi je pense. » (26^e min)

FABIEN : « On a jamais trop su comment ça allait finir au final. [...] Là comme pour la cessibilité du contrat on l'a su, officiellement on l'a su en décembre 2015, donc ça faisait déjà 7-8 mois que la fin des contrats... Que la fin des quotas était, était actée. [...] Y a un gros manque d'anticipation c'est impressionnant. » (29^e min)

FABIEN : « Nous on a cherché du volume parce que, on savait aussi que les prix allaient baisser, on savait que, il fallait de toute façon produire plus pour un nombre de personne. [...] On a eu l'opportunité et on les a saisiés parce que chez Lactalis... Chez Agrial ça n'aurait pas été pareil. Chez Lactalis on sait que le litrage on peut pas l'avoir. Ils ne donnent pas de litrages comme ça. Il

faut soit reprendre du terrain ou racheter des contrats ça, si c'était possible, mais chaque année les vannes sont fermées quoi. Donc on a eu les opportunités et on les a saisies quoi. C'était un peu trop rapide pour nous mais comme on avait l'opportunité de reprendre du lait, on l'a pris parce qu'on l'aura peut-être pas d'autres fois avec Lactalis. C'est par rapport à eux qu'on l'a fait. Chez Agrial on aurait peut-être fait différemment parce que eux par exemple ils ont donné 25 % une année, bon même si ça a un peu réduit sur la fin mais ils ont ouvert les vannes. Bon celui qu'est chez Agrial il a pas trop d'intérêt à racheter de contrat. » (30^e min)

- 4 UTH pour la transition entre parents et fils/belle fille JA repreneurs.

FABIEN : « *On a élevé beaucoup plus, depuis déjà un bon moment. Donc techniquement on a raccourci les âges aux vêlages, on a réformé un petit peu moins, ces 2 choses-là euh... On a augmenté nos litrages un peu par vaches aussi, un p'tit peu. [...] Changer de ration, en changeant la ration on a monté, avec la génétique, on a poussé un petit peu plus par vache mais pas plus que ça. P't'être le fait d'la ration, un meilleur équilibre peut-être. » (32^e min)*

FABIEN : « *C'est vrai qu'on investit plus dans la génétique là, avec les séxées, l'insémination...*

GÉRARD : *Bah on investit par rapport à quelqu'un qui a un taureau quoi. Parce que y en a quelques-uns quand même quoi.*

FABIEN : *Ab oui, oui, oui, puis y en a qui, qui mettent des croisées facilement, nous on met des séxées 1 à 2 fois, et après on continue sur du noir, ou sur du brun, pour essayer quand même de garder la descendance quand, quand on sent que ça vaut le coup. » (35^e min)*

FABIEN : « *On passera en logette ouais... [...] Cette année. Mais euh... ça c'est aussi pour simplifier le travail et la qualité.*

U.L. : *Est-ce que les vaches vont moins pâturer, plus pâturer ?*

FABIEN : *Bah elles vont moins pâturer parce qu'on a augmenté le nombre de vache, donc y aura forcément moins de surface à pâturer, par vache. Mais sinon elles vont toujours pâturer la même surface totale. On ne va pas diminuer l'herbe, on va essayer de continuer à faire pâturer autant qu'on peut. On a fait le bâtiment pour.*

GÉRARD : *Bah oui pour qu'il soit orienté...*

FABIEN : *Bah près des parcelles à pâturer quoi, bien centré quoi. On a centré le bâtiment sur les parcelles à pâturer à peu près. » (37^e min)*

- Concurrence foncière importante. Au final l'agriculteur césseur et/ou la SAFER choisissent l'acheteur.

GÉRARD : « *C'est la SAFER qui a choisie... [...]*

FABIEN : *C'est la SAFER qui commande. Bah c'est eux qui ont le dernier mot sur l'acquéreur hein. Ils choisissent l'acquéreur. [...]*

GÉRARD : *C'est assez trouble, et eux n'ont pas d'obligation de se justifier pour dire « on a attribué à telle personne quoi ». (42^e min)*

Entretien 13, commune de Brécey, le mardi 15 Mars, à 9h, enregistrement de 20min (total 30 min).

- ★ « **STÉPHANE** » : *Exploitant actuel (JA). GAEC familial de 3 associés.*

STÉPHANE : « *Mes parents ils avaient euh... 370 000, avec 45, 45 vaches, ouais... Du coup moi j'en ai rapporté à peu près autant plus ce qu'ils ont donné pour l'installation du jeune donc voilà c'est arrivé à 800 000. [...] Quand je me suis installé ils donnaient 60 000 à tous les jeunes [laiterie] [...] Donc c'est là que ça a fait donc 370[000] plus*



60[000]... 430[000] Plus la référence que j'ai repris... Onais ça faisait 770[000] et après on a eu le... On avait la référence matière grasse et du coup ça nous a redonné du lait ça. » (1^{ère} min)

- Investissement en bâtiment (stabulation) et salle de traite (2x6 -> 2x8) : améliorer les conditions de travail, augmenter le volume produit.

STÉPHANE : « [Avec Lactalis] On a pas le droit de dépasser du tout t'façon, enfin si on a le droit mais avec une pénalité de 286€ des 1000 litres donc euh, mais nous on n'est pas dans ce cas-là, on dépasse pas donc... » (4^e min)

- Possibilité reprise volume d'un voisin.

STÉPHANE : « On va déjà voir ce qu'on peut faire avec notre troupeau, l'idée c'est de ne pas introduire d'animaux extérieurs donc toutes les maladies qu'il peut y avoir, faire le maximum nous-même qui à ne pas faire le, la référence... » (4^e min)

- Pressions foncières importantes ? (facteur limitant) Îlots éloignés jusqu'à 11 km (16 Ha) et 20 km (11 Ha) (coûts de production plus élevés).

STÉPHANE : « On a besoin de terrain donc bon ben, on a pas le choix. » (7^e min)

STÉPHANE : « **On travaille avec des matières premières, on fait pas de trucs sophistiqués.** » (8^e min)

STÉPHANE : « [crise] En ce moment tout le monde est énervé, tu sens que... **C'est, tout le monde, ça tire partout, partout, partout. Tout le monde est énervé, les relations, tu sens que c'est quand même pas le top.** Et euh... Après nous là, comme là on se rend pas trop compte en fait, pour le moment, parce qu'on a fait notre prêt d bâtiment là. Pour le bâtiment et, bah la trésorerie est un peu chamboulée là parce que [...] tout est un peu dilué quoi. Donc pour le moment on se rend pas trop compte, [rires] on va dire, mais j pense que quand on va tout ventiler ça va faire mal. Après on essaye de pas rentrer dans des trucs sophistiqués pour, dans l'élevage, pour pas partir dans des frais exorbitants. Donc on fait, on fait comme on peut et puis voilà. **Mais c'est sûr que c'est pas, ça peut pas durer longtemps comme ça.** » (9^e min)

STÉPHANE : « Là maintenant aujourd'hui nous on est déjà, on essaye déjà de faire au plus faible [coût de production]. **On s'est, on s'est regroupé à 3 là, pour avoir une désileuse en Cum..., en commun, en Cuma, on est trois fermes là [...] donc c'est un facteur aussi qui fait qu'on gagne sur la rentabilité. Après quoi faire d'autre, maintenant je sais plus, j'sais plus quoi faire... On est... Prrr ! On essaye de baisser au maximum tout, pfff...** » (10^e min)

STÉPHANE : « **Maintenant c'est la laiterie qui a la main sur notre production. Enfin notre production, notre droit à produire. Donc c'est elle qui décide tout, nous Prrr ! Comme ça elle a encore gagné ça. Sur les quantités tout ça maintenant c'est elle qui décide.** Les, les, oui... Parce que nous concrètement on a toujours notre droit à produire qui correspond à notre quota, donc nous concrètement ça nous change pas énormément. C'est surtout bah... Voilà c'est la laiterie qui décide des quantités, quoi faire de notre, des réserves et tout ça quoi pffff. [...] C'est pareil entre laiterie ils sont pas d'accord, Agrial a le droit de dépasser et nous pas... **J'suis pourtant pas un fan de Lactalis, loin de là mais... On est producteur à Lactalis mais j'suis plutôt anti-Lactalis mais... Au moins celui qui dépasse il paye quoi. Ça fait une régulation, que Agrial tu peux dépasser bah t'as un peu de pénalité à 60€. J'ai des copains ils dépassent de 150 000, ils font 1,5 million, ils dépassent de 150 000, un peu de pénalités et puis c'est tout... Donc bon.** » (14^e min)

STÉPHANE : « Ce qui est fait par les autres est pas fait par nous et ça fait, la quantité fait baisser le prix c'est comme tout. » (15^e min)

STÉPHANE : « Y en a qu'ont voulu des projets exorbitants là... Bah pas loin de Saint Jean des Champs, là par-là, y en avait un qu'a voulu mettre des panneaux photovoltaïques et tout ça. Ils ont fait un gros projet mais là apparemment ils se calment. Apparemment il s'est calmé pas mal. » (15^e min)

Entretien 14, commune de Brécey, le mardi 15 Mars, à 11h, enregistrement de 30min (total 1h15).

★ « PASCAL » : *Exploitant tout juste retraité travaillant encore sur l'exploitation. EARL simple.*

PASCAL : « **[Atelier porcin] On a abandonné puisqu'on a repris des terres avec du quota donc on est... On a abandonné ça en... 2000, un truc comme ça p'têt' un peu... On avait repris une vingtaine d'hectares avec du lait donc euh... On a décidé d'arrêter. Fallait réinvestir, tout était à bout de souffle, donc fallait grossir donc on a fait le choix d'arrêter, on n'a pas regretté. Mais bon ça marchait bien on gagnait de l'argent avec les cochons mais, c'était, fallait grossir, on avait pas les surfaces d'épandage ni rien, tout ça donc bon, et puis on trouvait qu'on avait assez de boulot et tout. »**

PASCAL : « **J'fais tout, c'est ce que je disais au représentant, j'dis, j'dis : on est des mauvais clients pour lui parce que, on n'achète pas un sac d'aliment nous, même pas pour les p'tites génisses rien. On fait tout, on fait toute notre aliment nous-même. On a juste, on achète juste l'aliment, le tourteau de colza, on marche qu'avec du colza, c'est tout ce qu'on achète, autrement... Et ça va. Pas de soucis. J'Y'ai dit, j'dis ça fait un an et demi au moins qu'on n'a pas eu le vétérinaire, pas une mammite de l'hiver. Pourquoi changer ? [...] On dit « faut du local ! », bah moi j'estime qu'on a ce qui faut chez nous et c'est pas la peine d'aller chercher ailleurs hein, c'est tout. On a d'orge, 3 hectares de orge, on fait manger nos 3 hectares. Souvent on a un petit surplus de maïs, on en bat 1 hectare, ou un truc comme ça, bah on l'fait consommer. Y a qu'la matière azotée quoi qu'on a pas, qu'on achète. »** (4^e min)

PASCAL : « **Moi j'dirais qu'on a des coûts de production très faibles, on arrive en fin de carrière. [...] J'ai plus d'investissements. [...] Personnellement le lit' de lait, nan j'ai pas de soucis... Je n'ai pas de frais vétérinaires, pas de soucis sur les ptits veaux, aucune diarrhée, c'qui m'fait m'permettre la situation économique... Aujourd'hui comme beaucoup de gens qui marche dans des systèmes simples hein, passent mieux la crise que d'autres. [...] Les systèmes herbes comme nous, parce qu'on est quand même beaucoup sur l'herb', passent beaucoup mieux la crise que, que tout ce qu'est « en conserve », qu'on des coûts de production beaucoup plus élevés. »** (5^e min)

PASCAL : « **Nous on n'est pas parti dans un système j'dirais plus... Que beaucoup ne veulent pas faire et qui marche très bien c'est de mettre du foin l'matin aux vaches pendant 2 heures hein. [...] Parce que s'tu veux, le foin le matin, beaucoup les mettent dans les distributrices, bah comme les voisins qu'ont acheté... Bah ch'ais pas si t'as vu l'engin. Et ça, ils en reviennent un peu hein aujourd'hui, parce que... Le foin ça doit se manger le matin à jeun. [...] C'est pour faire le fond de cuves de la panse, avec qu'elle ait mangé autre chose il faut que, quelle mange le foin. [...] La vache du fait qu'elle mange du foin elle rumine bien, donc une vache qui rumine, se porte bien. C'qui compte c'est la rumination. Et le foin ça fait ruminer. »** (8^e min) (technique utilisée depuis 3 ans)

PASCAL : « **Est-ce qu'on veut vivre avec 50 vaches ou on en veut 100 pour pas vivre ? [rires] Hein ? C'est tout ! Nous en frais vétérinaires, je sais qu'au niveau comptable on est 5 fois moins élevé que les aut'. [...] C'est que c'est intéressant de te lever, tu sais que t'auras pas de problèmes. Que tu vas traire à r'culons quand t'as des problèmes de mammites. Ouais c'est désagréable, c'est un passe-temps. Parce que nous, malgré qu'on soit en 2x4 on passe pas longtemps à traire. Alors que quand t'as des mammites, faut mettre du lait à part, c'est... »** (11^e min).



PASCAL : « *L'ensilage d'herbe, on est reparti là-dessus aussi nous. [...] On est une région ou on devrait avoir plus d'herbe que ça. Mais bon le problème c'est que l'herbe faut être toujours en train de surveiller la météo, ça... Le maïs quand c'est fait, les gens ils sont tranquilles pendant... Que là l'herb' c'est toute l'année faut y êt'. [...] Mais bon ça réduit les coûts aussi l'ensilage d'herbe, c'est l'quoi qui coûte pas cher l'herbe, ouais c'est...* » (14^e min)

- Baisse importante des découchés, de la demande concernant les vaches en lait, peu d'acheteurs.

PASCAL : « *Mais j'pense que faudra que les gens, justement, revoient un peu leurs coûts de production, c'est j'dirais aujourd'hui, c'est le seul moyen de s'en sortir hein c'est de, de revoir ses coûts. J'pense qu'on a quand même par-là, un potentiel en herbe que, qui devrait être mieux exploité qui n'est. Mais, c'qui fait que quand on va, quand on grossit toujours les structures, l'herbe et ben, les vaches ils vont pas faire 2km pour aller manger d'l'herbe hein. Alors après si on part dans l'système affouragement c'est même plus la peine... Parce que les coûts sont trop élevés.* » (22^e min)

PASCAL : « *Y a toujours des droits à produire de toute façon, on est limité comme avant. Même si y a pas de quotas, on est toujours, là aujourd'hui on... Faut, on fait, on fait avec notre droit à produire c'est tout, avec notre référence, même si officiellement ils n'existent plus mais...* » (23^e min)

PASCAL : « *Moi s'tu veux je tombe pile dans ma référence, et j'ai jamais payé de pénalité, j'ai toujours essayé d'adapter en fonction, j'vends des vaches et puis... Mais là je vais tomber pile, et maintenant c'qu'on entend c'est, on est payé le prix normal jusqu'à ta référence et après on va passer en quotas B, si tu veux, le supplément à 1€20 ou 1€70 je sais pas trop. Y aura pas de pénalité comme chez Lactalis s'tu veux.* » (26^e min)

Entretien 15, commune de Brécey, le mardi 15 Mars, à 14h, enregistrement de 40min (total 1h).

★ « **MARIE** » : Exploitante actuelle (JA). EARL simple.

MARIE : « *On était Normand à la base, mon père avait repris quelques Prim'Holstein. Puis là comme on est limité en place avec la salle de traite derrière, on a plutôt tendance à noircir le troupeau euh, pour avoir moins d'animaux. Produire plus de lait avec le même effectif, finalement c'est pas tellement moins d'animaux... Produire plus de lait avec le même effectif parce qu'on peut pas, voilà. Quand on a passé 50 vaches dans la salle de trait' on est, on atteint des limites quoi.* » (2^e min)

MARIE : « *On se questionne sur un tas de choses, sur l'arrêt, la poursuite... La poursuite dans quelle activité, on sait pas on va voir. On va voir comment ça se passe. [...] On se lève de bonne heure tous les matins, puis on gagne pas grand-chose. [...] Encore nous on s'en sort plutôt bien puisqu'y a pas eu d'investissements récents donc euh... Tout est amorti et y a qu'un tout petit emprunt, qu'on avait fait il y a quelques années pour un tracteur, c'est une somme modeste à rembourser tous les mois, donc ça nous aide beaucoup à avoir un coup de production qu'est relativement bas et à s'en sortir à peu près correctement avec tout le monde. Pour autant y... Voilà pour autant les fins de mois on va pas, fin en c'moment on, je sais pas si les mois prochains je vais me payer quoi. Ça va qu'on vit pas que d'ça, aujourd'hui euh... Est-ce qu'on peut vivre que d'ça je ne sais pas [rire]. [...] Après on économise par tous les bouts, sur les intrants sur... Par rapport à mon père ça a beaucoup évolué, sur l'ajustement des rations sur essayer de faire, d'acheter l'moins d'engrais possible [...]. Globalement voilà, un sous est un sous et à la fin du mois bah si on arrive à se faire un ptit truc, un ptit salaire, c'est toujours ça de pris quoi. Donc euh, on peut rien laisser trainer*

quoi. Voilà si j'prends quelque chose ce mois si ça sera 600€ quoi. Voilà en gratouillant 50€ par ci, 50€ par-là, 100€ sur les engrais, bah on arrive à faire quelque chose. C'est vrai que **du temps de mon père c'était un peu moins...** On se posait un peu moins de questions parce que la conjoncture était meilleure et surtout plus stable. Aujourd'hui euh... [...] **Après si 2017 est comme cette année, là, là y va y avoir des morts. [rire].** [...] Ça va pas être évident si le prix du lait reste aussi bas, donc voilà. En gros tous les matins à 5h30 j'suis là donc euh... Voilà! C'est une vie, une vie quand même qu'est... **Notre vie est fortement influencée par l'exploitation qui nous rapporte quasiment rien.** [...] **Là sur la structure aujourd'hui telle quelle est [...] on joue un peu sur tous les bords... Sur les frais véto, sur l'achat de paille, c'est, aussi on a beaucoup travaillé sur l'achat au bon moment quoi** [...] C'est essayer de vendre des vaches de réformes quand les cours sont bons et pas pendant l'hiver quand tout le monde les vend quoi. Là dès que la campagne va être finie j'avais commencé à en revendre. » (7^e min)

MARIE : « **Est-ce qu'on reste dans le lait ? Euh, je ne sais pas... On a tout, on simule : on a simulé l'achat du robot, on a simulé le maintien du troupeau laitier avec une salle de traite, on a simulé faire de l'élevage autre que du lait, donc élever des génisses en contrat pour d'autres éleveurs, et puis voilà. Simuler l'arrêt c'est assez facile pour nous puisqu'on retrouve nos salaires vu qu'on est plutôt beaucoup mieux payés en tant qu'ingénieur, pour ça c'est assez facile de simuler l'arrêt total.** » (8^e min)

MARIE : « **Si on avait euh... Si on avait 20 hectares de plus on aurait plus de possibilités d'évolutions. Que là ça nous bloque dans nos choix stratégiques pour l'avenir parce que il faut avoir, il faut pas acheter, pour moi, pour être rentable il faut acheter au minimum quoi. Et si on commence à acheter de l'alimentation, du fourrage, etc. On se met vite dans le rouge.** [...] Là si on veut évoluer sur un robot, il faut que l'investissement sur le robot euh... Il faut qu'on est un retour sur cet investissement. Et comment on peut avoir un retour sur cet investissement ? C'est que par une augmentation du volume. Donc faut qu'on augmente d'au moins... Au moins 150 000 litres, pour voilà. Et aujourd'hui avec la surface qu'on a, on peut quasiment plus, c'est déjà euh... [...] **On se trouve vite limité par cette histoire de surface. Et récupérer de la surface ici bah... C'est pas facile et puis bah quand on est une femme c'est encore plus difficile parce que, parce que voilà c'est un milieu de machos quoi voilà. Les mecs c'est les mecs entre eux, moi ils viennent même pas me proposer de, éventuellement de terres.** « T'façon c'est une fille, qu'est ce tu veux qu'elle fasse, elle en a d'jà bien assez pour elle. Puis en fait il me voit comme... En fait il aurait préféré que je ne sois pas là et pis récupérer ce terrain-là quoi. Donc en gros je les fait chier quoi [rire].

U.L. : Il y a des pressions...

MARIE : **Toute la pression en, toute la pression qu'il peut y avoir dans le milieu agricole est quasiment, y est quasiment, pour la totalité j'dirais, à 99 % sur le foncier.** C'est ce qui met toutes les tensions dans le monde agricole, dans le monde rural... Et c'est qui fait qu'il n'y a pas la solidarité qu'on pourrait avoir et... Voilà. » (13^e min)

MARIE : « **Après ça fait, ça fait, ça va restructurer énormément hein. L'arrêt des quotas euh, fait que le quot... 'fin, le quota, les volumes à produire ne sont plus liés à la terre donc il y a des transactions qui vont se faire en dehors du foncier, et puis euh... Et puis les gros vont grossir de plus en plus vite, et quelque part c'est normal. C'est pas en soutenant la p'tite agriculture familiale 40 ha et 40 vaches que la France risque d'être compétitive par rapport aux autres pays quoi. Faut se faire une raison quoi. Malheureusement... Bah le problème, notre problème c'est que les autres produisent à beaucoup moins cher que nous quoi. Y a d'autres pays qui produisent beaucoup moins cher que nous, donc nous on est complètement à la ramasse parce que notre coût de production est trop élevé et prrr ! Ça malheureusement... Alors grandir, grandir est une des solutions, à condition de le faire bien. Parce que vouloir s'agrandir c'est euh... C'est dangereux aussi, il faut toujours investir en se disant : quel va être le retour sur cet investissement là parce que sinon tu cours à l'aveugle quoi. Et là, je ne sais pas si tout le monde réfléchit vraiment au retour. [...] C'est qui faut c'est que y est, à la tête de ces exploitations, c'est plus le bouseux du coin c'est un manager quoi. Et il gère une entreprise [...].** » (18^e min)

MARIE : « **Donc y a l'agrandissement, ça peut être une solution. Après y a des gens qui pourront**



aller dans une filière courte mais ça va rester une minorité parce que les gens ils vont quand même aller faire leurs courses au supermarché. » (19^e min)

- Poids des charges sur l'exploitation.
- Poids des services para-agricole : remise en cause, perte de légitimité car non-restructuration et manque d'action.
- Aides de l'Etat mal ciblées.

MARIE : « *Moi à mon avis il faut donner de l'argent à tout le monde. Le prix du lait il est le même pour tous le monde. Et il faut, **pourquoi il faut aider ceux qui travaillent mal ?** Euh... Nous on a jamais été aidé. **Il faut aider ceux qui travaillent bien à être encore plus compétitif, à être encore meilleur, voilà ! Il faut récompenser les entreprises qui vont bien. Il faut pas soutenir, vouloir soutenir, les gens qui travaillent le plus mal, moi j'suis désolé. C'est méchant mais... Le problème des agriculteurs c'est qui souvent ils sont nés pour être agriculteurs et ils savent plus quoi faire d'autre quoi donc bon. [...]** Alors là on en a deux qui se sont suicidés, y en a un il est tombé de son silo, alors ça prrr. C'est une catastrophe.* » (23^e min)

MARIE : « *Les mecs ils vont manifester avec des tracteurs énormes, mais ils se foutent dans le rouge pour acheter du gros matos et puis frimer dessus quoi, donc euh...* » (25^e min)

MARIE : « *Là dans les manifs, ouais moi c'qui m'plait pas c'est ça quoi, c'est une distribution de fric, c'est pas ça qu'on veut. On veut pas, **on veut pas d'pansements quoi, on veut vraiment une gestion de fond de la filière.** Et puis en plus cette distribution de fric elle va à une petite proportion des gens qui sont déjà au bord de la faillite euh, qui vont mal. Donc ça déjà c'est pas, c'est pas, c'est pas bien.* » (27^e min)

MARIE : « ***J'préfère passer euh, ne pas produire mon volume, mais travailler proprement, ne pas être surchargée, qu'ça me coûte pas trop cher [...]. J'préfère rester là-dans et produire un peu moins mais maintenir mon coût de production et puis que ça fonctionne à peu près proprement plutôt que de vouloir absolument faire du volume, du volume comme, comme ça a pu être le cas quand je suis arrivée. Moi j'suis arrivé j'ai vendu 15 vaches [...]. Moi j'm'en fou d'faire le volume je veux juste gagner 4 sous, en fait c'est ça, c'est... Donc voilà. Mais là, oui, il faudrait, nous, aujourd'hui produire un plus en lait, il faudrait refaire un bloc traite, donc une salle de traite dimensionnée pour pouvoir produire, pour pouvoir traire plus d'animaux et puis il nous faudrait un peu plus de surface, ça ch'sais pas. [...]** Aujourd'hui pour rentabiliser des hectares en achats euh, fff, moi je ne vois pas bien, des hectares à 15 000€ ou à 14 000€...* » (31^e min)

MARIE : « ***Pour la pérennité de l'exploitation aujourd'hui y a besoin d'investir. D'une manière ou d'une autre, si on continue, il faut investir. Donc il faudra investir en reprenant du foncier, donc l'idéal ça serait de prendre du fermage, il faudrait investir dans un bâtiment pour les génisses. Pas forcément un truc hors de prix. [...]** Fonctionner en aire paillée, aujourd'hui à mon avis, c'est plus d'actualité, faut faire les logettes. [...]* Et après le bloc trait'. » (41^e min)

- Problème du retour sur investissement dans le foncier.

Entretien 16, commune de Brécey, le mercredi 16 Mars, à 9h30, enregistrement de 25min (total 2h).

★ « **NICOLAS** » : Exploitant actuel ; GAEC à 2.

NICOLAS : « *Nous on a eu un problème de maladie avec la vaches avec la néosporose donc on a investi un peu dans les vaches. Les bâtiments quand on a fait la mise aux normes en 2000, sont pas finis de payer là encore, donc **au niveau***

taux d'emprunt on est encore assez élevé, donc bah que le fait que le lait bah baissait ben, au niveau trésorerie ça nous pénalise beaucoup. Donc c'est un peu tendu. Donc au point, on a des tracteurs qui sont très vieux, donc on a pas tellement investi dans des tracteurs. Donc euh... [...] Donc si, on a changé un tracteur quand même mais au lieu d'acheter un tracteur récent on a acheté un tracteur qu'a déjà 6-7000 heures. On a changé un tracteur à 10 000 heures pour un tracteur à 6000 heures. Si ça nous pénalise un peu pour investir. » (5^e min)

- Achat décileuse-mélangeuse automotrice en CUMA à 3. 15 minutes pour nourrir 100 vaches au lieu de 2h auparavant.

Mais : besoin silo et béton adaptés = travaux/investissements nécessaires.

- Besoin agrandissement stabulation et nouveau bâtiment pour le fourrage et le matériel.

U.L. : « [investissements] Vous prévoyez ça si jamais ça... »

NICOLAS : *Bah dès que ça repart ouais. Mais faut que ça reparte bien aussi parce que... Déjà, oui on aurait besoin de trésorerie pour, pour investir, pour continuer à se développer. » (6^e min)*

NICOLAS : « *Au niveau européen y a trop de lait sur le marché. On est les, j'crois que la France est le seul pays qui veut réguler et sinon les autres ils sont à fond, à fond, à fond les manettes. Et les autres pays pour, bah j'trouve que... Pour compenser la perte du prix bah ils produisent. Que bah nous on peut pas produire, on est limité, on a toujours notre référence du coup. [...] Tout le monde n'est p't'être pas comme ça mais si on pouvait faire 20 000 ou 50 000 litres de lait de plus et bah ça pourrait p't'être... Faire un peu de trésorerie. [...] Si c'était régulé le prix serait meilleur, on s'rait peut-être aussi heureux prrr ! Mfff ! Je m'aperçois depuis qu'on augmente en lait plus que... Plus que la trésorerie est dure. En fin de compte c'est parce que c'est à cause du prix. Plus on augmente en quantité plus que les prix ils baissent et la marge bah elle diminue. » (7^e min)*

NICOLAS : « *Agrial nous donne 3 % tous les ans mais on a toujours une référence comme, comme avant, sauf qu'on a 3 % tous les ans mais par contre les 3 % on va pas les avoir pendant 2 ans parce qu'ils se sont aperçus qu'il y a trop de lait, et ils arrivent plus à le valoriser. Donc pour l'instant on est toujours a, on a toujours un quota, même si y a plus de quotas, on a toujours un quota, sauf que le prix n'est plus là. » (8^e min)*

NICOLAS : « *[Agrial] Ils avaient annoncé 15 % sur 5 ans mais y en a qui sont à plus 40, dans la coop. Agrial. C'est ceux-là qui font mal. Tout le monde est pas... Coopératif. [rires] Y en a qui produisent à fond les manettes. Bah pour, pour compenser le prix. Ce, ces gens, c'est des jeunes, ch'ais pas, qu'on investit puis qu'ont besoin de trésorerie bah pour euh... Pour combler les prêts. Comme ça se serait fait pour nous hein, parce que nous, avec le cheptel qu'on a tout de suite l'année prochaine si on veut on peut faire plus 10 % aussi hein. Vu qu'on a acheté des vaches y a 2 ans et y a 1 an, maintenant l'effectif est, est là. » (10^e min)*

NICOLAS : « *Tout de suite on est prêt, on est prêt à partir. [rires] » (11^e min)*

NICOLAS : « *Si y a trop de lait au niveau mondial, prrr ! On n'arrive plus à écouler le lait. J'crois depuis 1 an c'est morose, ça donne pas envie de... Heureusement que y a la famille parce que c'est vrai que y en a plusieurs qu'abandonnent. » (12^e min)*

NICOLAS : « *Tout de suite dès qu'y a du terrain de libre, toute façon, il reste pas, tout le monde le veut hein. Tout le monde, là j'pense que dans notre coin tout le monde veut produire. [...] Mais bon, on peut produire plus de lait mais faut plus de vaches et après on aura pas assez de surfaces pour, en plan d'épandage. » (13^e min)*

- Anticipation fin quotas par achat animaux.



NICOLAS : « *On avait acheté des p'tites génisses de 8 jours, et puis on avait acheté des vaches en lait. [...] Pour être prêt à bondir au 1^{er} Avril 2015, on était prêt à bondir nous. On a fait notre référence, là on va faire +5 %. [...] Celui qui serait à + 5, il serait, bah il a fait un peu attention par rapport à celui qu'a + 40, celui-là il a pas fait attention. Il devrait avoir... Une plus grosse différence entre le, celui qu'est à + 40, il devrait payer plus. [...] Pour moi il devrait payer ces gens-là, ils font mal à tout le monde.* » (18^e min)

NICOLAS : « *On a une désileuse automotrice, c'est la première à Brécey, c'est la première dans le coin alors... Comme y a de plus en plus de vaches, plus en plus de lait, puis moins de personnel [...], donc on essaye de trouver des moyens quand même pour réduire le temps de travail. [...] Là, la machine sans chauffeur on est à 12€ des 1000 litres.* » (20^e min)

Entretien 17, commune de Saint-Jean-des-Champs, le vendredi 25 Mars, à 14h,
enregistrement de 20min (total 45min).

★ « **JACKY** » : *Exploitant actuel ; simple.*

JACKY : « *Je ne recherche plus rien du tout, non, non. [...] Bah j'arrive à la fin d'toute façon, y a pas de repreneur normalement, alors...* » (1^{ère} min)

JACKY : « *Tout de suite y a 50 vaches, parce que y a des réformes à faire mais comme ça vaut rien ben, on attends à en vend' et pis... On verra ça au mois de juin, leur mettre de la viande su'l'dos. [...] Je ne pousse pas alors, j'aime mieux avoir des bêtes et pis comme ça, quand y a besoin de sous on en vend. Ça c'est ma politique.* » (3^e min)

JACKY : « *Au début, en [19]82 on n'admettait pas les quotas, mais en fin de compte c'était la meilleure solution. Qu'aujourd'hui bé... On n'sait pas ou qu'on va aller. J'tais prêt à produire du lait, du lait mais... Aujourd'hui y a des pénalités parce que y a des... C'est des contrats. [...] [Agrial] L'année dernière ils avaient dit « produisez du lait » et en fin de compte moi j'ai freiné parce qu'ils m'ont dit : « pénalité ». Alors on ne sait pas comment qu'ça va faire les pénalités. Vont t'y prendre des pénalités ? [...] On ne sait pas grand-chose aujourd'hui de toute façon. [...] je ne vois pas l'avenir brillant, tout ce que je sais c'est euh, c'est ce mois-là les 270€ les 1000 litres, le prix d'base. [...] C't'année il va manquer 25 000€, alors faut les avaler bein... » (5^e min)*

JACKY : « *Moi j'vais, toute façon j'vais aller en roulette jusqu'à la retraite. Comme ça on va s'laisser s'rouler.* » (6^e min)

JACKY : « *On va stabiliser l'affaire et si j'ai le droit à la retraite à 60 ans j'arrête.* » (8^e min)

JACKY : « *Sinon moi mon truc il aurait fallu trouver un jeune bein. En parrainage, c'est vrai que c'était viabl', y a les bâtiments, y a tout.* » (11^e min)

JACKY : « *De toute façon on va continuer en roulette, puis diminuer de terres à la limite. [...] Tout de suite c'est décourageant... Tout le monde le dit. Ils se foutent de la gueule du monde. C'est clair et net. [...] Si y a les grosses structures qui tournent aujourd'hui, ils sont en train d'investir non de dieu ! C'est qu'ça doit aller putain, investir comme ils font ! Putain moi j'comprends pas moi... » (13^e min)*

Entretien 18, commune de Brécey, le mardi 29 Mars, à 14h, enregistrement de 25 min (total 1h).

★ « FRANCK » et « A24 » : *Exploitant et exploitante actuels ; EARL*

FRANCK : « *L'évolution du quota, ça s'est fait par des reprises de terrains à l'époque, parce qu'ils étaient liés au foncier. Donc ça s'est repris, pour arriver là, au fur à mesure, par la reprise de terrain et de quota. Il n'a pas été acheté de contrat depuis la fin des quotas.* » (2^e min)

FRANCK : « *On espérait un p'tit peu d'avoir quelques attributions mais apparemment tant que les contrats se vendent, c'est monnayable donc y a pas de réserves quoi. [...]*

A24 : *Et puis sur la campagne là, ils annoncent faut qu'on est -6 % sur le quota...*

FRANCK : *Bah c'est pas -6 % strict.*

A24 : *Nan. Si tu veux avoir la prime de 20€ par 1000 litres il faut, il faut faire -6 % de ton contrat.*

FRANCK : *Oh pis bah c'est un peu dommage, les Irlandais, les Danois, les Hollandais ils hésitent pas à faire 30 % de plus et pis nous bah... On est obligé de compenser en faisant -6 %. C'est quand même pas normal.* » (3^e min)

FRANCK : « *Avec le bâtiment qu'on a refait, c'est vrai que pour le valoriser à son maximum... C'est vrai que 150 000 en plus, on pouvait les faire quoi. D'autant qu'de la surface en plus, plus d'épandages, ça se faisait. Bon bah... Ils nous disent -6, ça va pas faire l'affaire. Si, si, si les céréales, se vendent bien, bon ben on va pouvoir compenser avec les céréales mais... Ah non mais, tout de suite, c'est un peu chaud. Tout de suite on gagne pas grand-chose.* » (4^e min)

FRANCK : « *La Vallée de la Sée c'est vrai que... Elle est assez prisée quand même. C'est des bonnes terres, c'est vrai qu'en maïs fourrage on est toujours bien quoi. [16-18 t. mat. sèche/Ha]. [...] Donc forcément dès qu'y en a à vendre ça se bagarre. [...] Donc forcément le prix va avec, dès qu'y en a à vendre... ça arrive au 10 000€... Au 15 [000] l'hectare. Avec la crise y aura p't'être moins de candidats si y en a à vendre.* » (8^e min)

FRANCK : « *Les prix des produits diminuent plutôt que d'augmenter alors c'est pas normal. Ça démotive tout le monde. [...] Surproduction, surproduction, et pour le lait c'est quelques pays européens qu'on fait la surproduction et pis ben tout le monde en paie les pots cassés quoi. Parce que la France a dépassé de 0,5 %, que y a des pays comme l'Irlande qui sont à 30-40 %, qu'est... Pfff. Voilà ça déséquilib' tout, et au niveau mondial, 1 % d'écart, ça désorganise le marché.* » (9^e min)

FRANCK : « *C'qu'une race ne fait pas ou est moins capab' de faire, les aut' le font. La noire fait plus de lait, les Normandes font plus de taux. [...] S'ils nous baissent les quantités comme ça, vaudra mieux aller vers la Normande hein. Il est valorisé par les taux, le lait est valorisé par les taux. La quantité de lait, prrrr ! ça n'a rien d'important, c'est moins gênant. On est pas arrivé à la Jerseyse mais... » (11^e min)*

FRANCK : « *Mais bon c'est vrai que la noire elle permet de faire du volume quoi. Quand faut du volume faut d'la noire. Quand il faut faire du volume et pis que les bâtiments étaient pas suffisants bah c'était la solution aussi, plus de lait par vache.* » (12^e min)

- Nouvelle stabulation en logette (bâtiments précédents trop petits + problèmes sanitaires).

FRANCK : « *Y avait des problèmes sanitaires et pis y avait plus d'évolution possible puisque, c'était saturé... Plus que saturé. [...] C'est en réflexion depuis 4-5ans. Ça fait 1 an et demi qu'on a commencé à d'mander des d'vis et puis à aller voir à droite et à gauche, et puis ça fait 9 mois que c'est démarré. Et la crise nous est tombée d'ssus. Et là c'est un peu, c'est un peu dur, dur.* » (14^e min)

FRANCK : « *L'avenir on l'espère meilleur, forcément. Si les laiteries ont besoin de lait on sera capab' de répondre, maintenant. Si le prix est meilleur, on aura une situation financière plus confortable.*



Maintenant voilà... Mais bon **c'est vrai que pour l'instant on n'a pas de visibilité sur l'avenir, on n'sait pas prrr ! C'est... C'est un peu, c'est un peu dur, dur quand même.** » (17^e min)

FRANCK : « **Maintenant les laiteries ils font c'qui veulent quoi. C'est eux qui sont les maîtres à bord quoi, c'est plus l'Etat, c'est plus l'Europe. Quelle est la différence ? Maintenant c'est les laiteries qui maîtrisent... Enfin qui maîtrisent... Qui font leurs politiques. [...]** **Qu'avant avec les quotas c'était tout le monde à la même enseigne. [...]** **Que là maintenant ils font tous leurs sauces et puis...** » (19^e min)

Entretien 19, commune de Brécey, le mardi 29 Mars, à 18h15, enregistrement de 25min
(total 40 min).

★ « **DENIS** » et « **DANIÈLE** » : *Exploitant et exploitante tout juste retraités (arrêt du lait au 1^{er} Mars).*

- Cessation activité anticipée d'un an car, projet de reprise en cours (reprise 26 Ha), problèmes de santé.

DENIS : « [Lactalis] *Leur politique eux, c'est de faire le contrat, et pas 1 cent, et pas 1 litre de plus quoi.* » (4^e min)

DENIS : « *Les gens gueulaient parce que les quotas. Y avait des manifestations parce qu'avait les quotas et après ben quand y a eu les quotas, la fin des quotas, les gens étaient pas contents quoi, parce que les quotas étaient supprimés [rires].*

DANIÈLE : *En plus c'est les quotas supprimés, la baisse du prix... Bah ça va pas quoi.*

DENIS : *En sachant que forcément, maintenant c'est un contrat, c'est un contrat avec la laiterie.*

DANIÈLE : *Ah bah maintenant oui c'est compliqué.*

DENIS : *C'est un peu plus... Mais oui, la fin les quotas c'était à prétendre d'aller à la catastrophe forcément. C'était quand même mieux. Avec les quotas laitiers ça a préservé quand même, depuis l'début, le prix, c'tait mieux. Ça permettait d'préservé l'prix quand même et puis les p'tites structures mais bon. Quand même ça permettait de préserver le prix, que ce soit à l'échelle européenne au moins. Si qu'un pays fait ça pis qu'l'aut' pays produit à tarlarigo ouais voilà. Bah oui c'est ça, c'est une aut' époque.* » (7^e min)

DENIS : « *Nous Besnier [Lactalis] y avait 0 en plus alors euh...*

DANIÈLE : *Le souci, quand on n'veut pas changer de laiterie et ben on est dans le couloir, on ne peut pas, on ne peut pas bifurquer quoi. On est bien obligé de se plier à leur volonté hein. C'est dommage.*

DENIS : *C'qu'est... C'est que le quota, ou le contrat est d'venu propriété de la laiterie quoi, pratiquement. Ou n'y, n'est plus droit à la concurrence.*

DANIÈLE : *Il se sont accaparés sans, sans...*

DENIS : *Parce que nous, on n'peut pas changer de laiterie, faut rester toujours dans... Une fois qu'vous êtes... Prrr ! C'est un peu dommage quand même.* » (8^e min)

- Arrêt non-anticipé par rapport à la fin des quotas. Cultures de céréales sur le foncier restant jusqu'à l'âge légal de la retraite (62 ans).

DENIS : « *On a vendu [contrat Lactalis] 50€ la tonne.*

DANIÈLE : *On a pas voulu assommer les jeunes.*

DENIS : *Y en a qui vende à 200€, même 250€. [...]* *On a voulu faire plaisir aux jeunes avec qui on s'entraide un peu. [...]* *Y n'a un qui dépassait pas mal cette année alors euh... ça va l'arranger un p'tit peu. Et pis y un aut', ben l'aut' bah parce que il a refait sa stabu et il avait cor' les moyens de faire euh... 200 000-280 000...*

DANIÈLE : *... Et pis ça va être va être du quota, du quota sûr, si plus tard y a 2 prix, celui-là il sera au prix le plus fort.*

DENIS : *C'est un contrat qui va être fait.*

DANIÈLE : *On n'sait pas à quelle sauce on va être mangé. Que les jeunes ça va au moins être du quota à leur référence. Si y a un quota A un quota B euh...*

DENIS : *Parce que ces jeunes-là ils avaient la possibilité de le faire sans investissements. [...] Dans le coup ça va lui permette de mieux rentabiliser son, son investissement. [...] Mais c'qui y a c'est qui faut être à la même laiterie. Mais sinon ça aurait été, parce qu'on a un gendre qu'est sur une ferme, et ça aurait été chez *** [agriculteur voisin] d'où qu'on vient tout de suite quoi. Ça aurait été... ça aurait été surement ces gens, mais comme on n'est pas à la même laiterie c'est pas possib'.* » (20^e min)

DANIÈLE : *« C'est pas eux qui font le boulot, c'est eux qui... Ils payent le prix qui veulent, bah y a beaucoup de gens qui sont écœurés quand même.*

DENIS : *Finalemnt, bien content d'arrêter ! [rires] [...] Ça n'va pas inciter à des installations tout de suite.*

DANIÈLE : *Ah bah non. Peut-être avec les GAEC père-fils des choses comme ça.* » (21^e min)

Entretien 20, commune de Saint-Jean-des-Champs, le mercredi 30 Mars, à 18h30,
enregistrement de 45 min (total 50min).

★ « DAMIEN » : *Exploitant actuel ; GAEC à 4.*

DAMIEN : *« En 2009 on avait 240 000 litres de lait, 30 vaches. [...] Mon frère s'est installé en 2009, on est monté à 480 000 litres de lait et on était à 55 vaches. [...] A chaque fois si tu faisais ton quota, la laiterie disait : « depuis 3 ans vous faites votre quota voilà, vous êtes 3 associés, y a 10 000 litres de lait par associé, vous nous donnez, ch'ais pas moi, 7 ans du litre et on vous donne 30 000. » Donc à chaque fois on a toujours fais ça. C'qui fait que arrivé en 2014, on n'tait arrivé à 60 vaches sûr, 60 vaches et on n'tait à, à quasiment 500 000 litres de lait. Moi, à ce moment-là la politique c'était, tu t'installes sans terre donc en tant que JA tu bénéficie de 60 000 litres de lait, plus 20 000 si tu reprends avec terres ou 30 000 sans terre. Ça faisait soit 80, soit 90 000, donc moi j'ai repris de la terre. [...] Donc ça devait faire 580 000 litres de lait. [...] Et en même temps y a eu la fin des quotas donc les laiteries pour pas bloquer les... Comme maintenant c'est les laiteries qui reprennent plus ou moins, euh... Qu'ils essayent d'avoir ça et de, et qu'ça soit eux qui vont décider mais nous on n'veut pas trop ça. Donc c'est eux qui vont donner 200 000 à un jeune qui s'installait, actuellement aujourd'hui c'est ça. [...] Donc du coup ils m'ont redonné 120 000 après. Donc moi à mon installation j'ai eu 200 000. Donc plus, après t'as les quantités, vu qu'c'était la fin des quotas t'as, par rapport à notre laiterie nous [Agrial], t'avais une référence matière grasse comme elle était élevée, bah ça ça repartait en quota brut. Donc ça redonnait 60 000 litres de lait. Donc on avait racheté du lait en plus par rapport aux associés, donc on avait rechopé 30 000. Donc du coup moi quand je me suis installé avec tout ça on était arrivé à 839 000 litres de lait. [...] Donc ça, ça à fait pendant 1 an, 1 an et demi. Et là, en fin de compte, et là y a l'arrêt des quotas. L'année dernière il n'y avait pas de pénalités donc nous on avait produit, au lieu de faire 830, on avait fait 900 000. Donc on avait fait 100 000 litres de lait de plus, donc y avait pas de pénalités, donc c'était bon, c'était favorable pour nous. Surtout que la conjoncture était assez bonne en 2014, 2015 moins bonne mais ça restait encore raisonnable. Et là, cette année, ben on refait encore, comme forcément on a de l'élevage et ben et qu'on garde tout. Parce que le but c'était d'en vendre, mais vu le prix d'la viande, que ça soit en général, c'est pas forcément bon. Donc donner des bêtes à des prix médiocres c'est pas la peine. Donc du coup on préfère les garder et pis faire du lait, puisqu'on à la structure, on a les bâtiments, on a la nourriture, toutes les charges de structures nous c'est les mêmes. [...] Donc après le coût de production il est réduit. Donc du coup on a dit autant les traire. Seul problème c'est que ça fait produire plus de lait. Donc même que y a plus de quota, vu ce qu'on dit les autres t'as toujours une référence plus ou moins, ils appellent ça un droit de commercialisation, mais t'as toujours un droit quoi, plus ou moins. Donc du coup cette année on va encore dépasser euh... De, donc on allait faire quasiment 1 million. Donc ça allait faire presque 200 000 litres de lait en plus, et là c't'année ils parlent de pénalités quand*



même. Parce que tout le monde a produit plus, plus ou moins, donc du coup, là on ne sait pas encore s'il va y avoir des pénalités ou pas [volumes mutualisés à l'échelle de la coop].[...] Il vont faire un pourcentage, pas de majoration mais de dépassement. Donc au lieu de, nous l'amende, c'est toujours pareil c'est 286€ les 1000 litres, en gros par rapport au dépassement, on s'rait à... Si on est disons à 15-20 %, c'est ce qu'ils annoncent. Tu paierais que 20 % de pénalités. Donc si tu dépases de 100 000 litres de lait, ils vont te pénaliser à 286€ sur 20 000 litres de lait. Donc déjà ça dilue. Donc après à toi de faire ton calcul entre ton coût de production et c'est valab' ou pas valab'. Et donc du coup vu l'prix du lait actuellement aujourd'hui qu'est pas forcément favorab'. Payer un lait pas trop cher, payer des pénalités derrière, ça fait encore un lait moins cher. [...] Donc si faut qu'tu payes des pénalités, et puis là par rapport à la fin des quotas y a pas mal de fermes qui ont arrêté, y a du lait à vendre sur le marché. Donc nous par rapport, et puis rapport à ce qu'on a fait nous dans la ferme, et pour rentabiliser plus l'exploitation, donc nous l'objectif c'était de remplir les bâtiments au maximum. Parce t'as les charges de bâtiment sont les mêmes que t'as 100 vaches, 110 vaches ou 120 vaches. Si tu peux mettre les 120 vaches faut mettre les 120 vaches. Fin... Par rapport à la conjoncture et par rapport à nous notre opinion. Du coup on a racheté du lait, sur internet, on a racheter 361 000 litres de lait. Donc là on est arrivé à 1,2 million. [...] Donc depuis, depuis 2009 à aujourd'hui, on a une évolution sans cesse, mais là ça y est on va arriver dans, dans nos objectifs on va dire ça comme ça. » (8^e min)

DAMIEN : « Le volume de lait en fin de compte ça tourne entre 15 centimes et 20 centimes du litre de lait. 25 ça dépend des endroits. Chez Lactalis c'est plus 25 comme les pénalités sont plus chères. Nous Agrial ça tourne en 15, c'est là qui font des très bonnes affaires jusqu'à 20 centimes. [...] Et après, en fin de compte pour l'échanger de la coop, du mec, fin dans la même coop j'voulais dire mais avec nous. On rachète, on rachète juste les parts sociales à la coopérative. Donc s'il a 5000€ de parts sociales, tu rachètes les 5000€ de parts sociales et hop le quota il est aussitôt à toi. Après eux ils s'en foutent complètement ce que tu lui donnes au mec pour acheter le lait quoi. Mais c'est un arrangement à l'amiable. [...] A mon avis on a encore, pour cette campagne-là ou cette année-là, tu peux acheter du lait de ferme en ferme, mais après les laiteries ils vont avoir la main la dessus. C'est leur but. Fin' le but c'est d'avoir la main, surtout nous tenir, mais on essaye de se défendre au mieux mais ils sont coriaces quand même. » (10^e min)

DAMIEN : « La France rajoute des normes par'd'ssus les normes européennes donc déjà ça nous assomme encore plus, beaucoup plus de contraintes administratives. [...] L'Union Européenne, sur des pays émergents, ils avaient anticipé la fin des quotas. Surtout leurs politiques les avaient poussés à anticiper, genre Pologne, Irlande, ils sont quand même à +30, +40 % de, de leur production qui faisaient avant. Donc du coup, nous, les Français bêtes et disciplinés ben on a pas su non plus... Là on régite mais c'est bien trop tard il aurait fallu réagir avant mais t'façon ç'aurait pas, il aurait... Ça aurait encore fait plus de lait, donc ça aurait encore... Inonder encore l'marché non ça n'aurait pas était cor' mieux non-plus. [...] Faut qu'on arrive à mettre en place des... Qui permet pas de limiter mais de mieux gérer les stocks. Parce que là y a trop de stocks dans les marchés c'est sûr, et les prix baissent. » (14^e min)

DAMIEN : « A l'installation de mon frère on a refait un bâtiment vaches laitières, genisses et nurserie et un bâtiment de stockage. Donc ça on l'avait anticipé pour mon installation. [...] On a refait un bâtiment g'nisses d'élevage là. [...] On a refait un bâtiment pour soulager les autres bâtiments qu'étaient déjà saturés. Et puis du coup avec le prix qu'a baissé, bah on a dit, pour tout rentabiliser autant racheter du lait puis tout re-remplir les bâtiments et pis, et pis rouler comme ça. » (17^e min)

DAMIEN : « [céréales] On en garde beaucoup en autoconsommation pour réduire les coûts d'alimentation. [...] Au lieu d'acheter de l'aliment lacté, on fait notre propre aliment et ça diminue les coûts. » (20^e min)

DAMIEN : « Nous dans les logettes on fait de la paille ensilée [...] Donc ça va plus vite, gain de temps et pis ça coûte moins cher que d'en acheter et ça a un meilleur pouvoir absorbant. » (22^e min)

min)

DAMIEN : « [génétique] On suit, on suit, on regarde les taureaux qui vont être le plus adapté, on met pas au pif, on regarde tous les critères... »

U.L. : Et en ce moment vous regardez quoi ?

DAMIEN : **En ce moment on gère plus les taux. Parce que comme y a plus de quotas euh... Avant nous comme on avait une référence matière grasse élevée bah on ne regardait pas trop les taux [...]. Que maintenant bah le but recherché faut du taux pour être mieux payé. Donc du coup on recherche le taux, on modifie l'alimentation des vaches pour avoir plus de taux. Donc là ça se paye. Donc là les taux ont beaucoup monté donc ça va.** » (26^e min)

DAMIEN : « **Tu prends l'atelier lait, l'atelier céréale, l'atelier viande, donc pour l'atelier viande-l'atelier céréales tu gardes ton bénéfice, et tu le ré-inclus dans l'atelier lait. C'qui fait ton coût de production, après, pour la ferme globale. Après tu sais que si t'es payé en dessous de ce prix-là ça va commencer à... à tirer sur la trésorerie. Donc nous c'est 312[€] les 1000 litres. [...]** Groupe moyen, attends que j'dise pas de bêtises : 384 ou 394 que c'est. 25 % meilleurs, 364, et nous on a 312. Donc quand tu vois ça, que t'en a qui gueulent à bloc à la télé et tout ça bah tu comprends. Mais **faut savoir s'diversifier et faire plus de choses, mais nous là-dans, tout ça aussi y a les panneaux solaires qui rent' en jeux.** » (29^e min)

- Panneaux solaires : équipement des bâtiments d'exploitation (200 kg/an)

DAMIEN : « [acquisition foncier] **On allait arriver qu'on allait être en saturation nous. Donc il aurait fallu faire un peu moins de céréales pour faire un peu plus de maïs [...]. Donc là tu te dis, ça va pas nous freiner quoi. Après si on veut produire plus, on a la surface d'épandage. [...]** On va encore monter à 150, jusqu'à 150-155 j'crois au moins, vu ce qui y a à prendre ici... » (39^e min)

DAMIEN : « **Si le cours du lait aurait été cher, la vente des animaux aurait été chère, pour nous ça aurait été plus valable de vendre, des élèves en fin de compte et d'pas produire le lait. Mais comme le marché est pas du tout porteur, élever des animaux pour les vendre et gagner rien dessus c'est pas valab'. On a dit autant produire le lait, les garder plus longtemps et, à long terme, ça va nous refaire un peu plus d'argent.** » (40^e min)

DAMIEN : « **Là on dit bien « y a la fin des quotas », mais y a toujours une référence, et un contrat. Si demain on fait 1 million 5 on va avoir des pénalités. On dit y a plus de quotas mais y a toujours des quotas, j'suis désolé.** » (41^e min)

DAMIEN : « **Si t'as moins de rentrée d'argent, si t'as les bâtiments, les capacités de faire, bah faut faire plus pour diluer tes charges. Actuellement aujourd'hui, celui-là qu'est intelligent il cherche plus à faire ça, à produire plus pour diluer les charges avec ce que t'as. Si t'as tout. Si tu commences à t'amuser à acheter des animaux, à acheter du fourrage, c'est pas la peine.** » (43^e min)

Entretien 21, commune de Saint-Jean-des-Champs, le jeudi 31 Mars, à 14h, enregistrement de 30min (total 45min).

★ « GUY » : Exploitant actuel ; GAEC à 2 (+ EARL à 2)

U.L. : « Combien de vaches laitières productrices actuellement ? »

GUY : Et ben là on n'a 100 et on va passer à 120-130, ouais.

U.L. : Pourquoi vous allez augmenter comme ça... »

GUY : Pourquoi ? Parce qu'on a racheté du quota. Et suite à rachat de quota on a investi dans des



robots de traite. Parce qu'on est en 2x7 s'tu veux donc on passerait trop de temps donc... Donc grâce au rachat de quota, que le lait est pas cher c'est sûr, ça nous permet d'avancer plus vite dans le robot de traite quoi. [...] Après ils disent [Agrial] : « oui on donne/ on donne pas », donc faut mieux s'assurer sa référence quoi. Aujourd'hui on nous le propose, le rachat de quota. Bon c'est vrai que c'est, y en a qui sont contre, nous on est pour. [...] De toute façon là on a dépassé de 100-120 000 litres, 120 000 ouais... Donc le but on achète du lait quoi. » (3^e min)

GUY : « Le robot lui il va jamais être malade, il va travailler les jours fériés et l'weekend et machin... Tout le temps, lui il va rien dire. Vous savez ce que c'est un salarié, il va, il va être malade, il va être arrêté, il va... Après c'est une autre façon de penser mais... Non et puis ça permet de... Le robot ça permet aussi de vend' plus de lait par vache. J'sais pas si tu vois, aujourd'hui on est à 30 kilos, on va passer à 33 kilos quoi par vache, 33-34. Sans rien faire de plus quoi, c'est l'effet qu'elles vont se faire traire 3 fois par jour ou 4 fois. » (4^e min)

GUY : « Suite au lait qu'est pas cher, on n'a pas cherché à monter trop la productivité, j'avais t'dire pourquoi. Parce qu'au niveau des taux, si tu montes à 33kg, bah les taux se cassent la goule, en TP et matière grasse, donc bah ça nous fait du lait à moins cher. Et comme on dépassait, on a préféré lever un peu le pied au niveau du lait, et avoir un peu plus de taux pour avoir du lait payé plus cher. [...] On va chercher un peu la qualité du lait ouais. Aujourd'hui c'est ce qui aide aussi quoi. Parce que quand t'as du lait à 270, quand t'as des taux, une bonne qualité ça te le met à 310 quand même, donc t'as quand même une majoration en haut. [...] Et on a acheté de la betterave pour mettre exprès à nos vaches, et on a gagné en taux un p'tit peu et la forme tout, les vaches, c'est nickel ça. Donc on va s'mettre à faire d'la betterave. » (6^e min)

GUY : « Les références sont toujours là. Tu dépasses on te pénalise. Donc ch'ais pas pour moi y a toujours les quotas. Toute façon la laiterie elle a toujours sa production à produire donc c'est, si elle arrive à sa référence, elle pénalise les éleveurs à sa référence laitière donc pour moi les contrats sont là, pour moi y a pas eu de changements, pour moi y a toujours les quotas. [...] Ils promettent des choses puis ils les tiennent pas donc... » (7^e min)

GUY : « T'as des autres pays : la Hollande... Tous ces pays-là ils sont supérieurs à nous ils sont plus d'avance que nous, ils sont robotisés depuis quelques années, ils ont, ils ont... Nous on est à 100 vaches, mais par chez nous on est beaucoup à 70-80 vaches par-là, 50. Que là-bas ils sont à 200-250, tout robotisé donc s'tu veux les mecs « bon nous on est prêt à produire du lait à pas cher » parce qu'ils ont, ils savent travailler pour quoi. Donc tout de suite à l'Europe c'est eux qui nous bouffent quoi. Puis y a pas les mêmes contraintes de leur côté, ils sont, au niveau qualité du lait, au niveau taux cellulaires et... Nous on est plus pénalisé, fin'... Eux ils sont supérieurs à... Ils ont les barèmes plus allégés. » (8^e min)

GUY : « On sait qu'le lait s'ra pas tellement plus cher bah faut aller chercher la qualité, la quantité... Pour nous ça va être la quantité qui va nous sauver hein. T'sais des vaches à, des vaches à 4-5000 par an, il en faut pu hein, il faut des vaches à 10-12 000. » (9^e min)

- Ré-investissements panneaux solaires (+ 300kg)

GUY : « En aliment on prend par 30 tonnes, quand on peut. Pour avoir un prix de 30 tonnes, en vrac, du benné. Donc nous on travaille en matières premières exprès, parce qu'on veut plus travailler avec le grossiste. Tout ce qu'est fournisseurs d'aliments ils font, ils nous baisent trop de pognon donc euh... Donc nous on fait notre aliment. [...] Et ça fait 3 ans, 3-4, non 3 ans qu'on est en matières premières. » (14^e min)

- Coût alimentaire environ : 125€/1000 litres. Besoin surveillance constante des cours.

GUY : « Comme là on met 2 robots, on va pas rester avec 90 vaches avec 2 robots. Donc on veut passer au taquet. » (22^e min)

GUY: « [secteur] Tout le monde produit un petit peu plus tout le temps, je ress... Bah... Si, fin certaines fermes non mais j'pense la majorité ça va toujours d'plus en plus quoi. » (25° min)

GUY: « **C'est vrai que l'année 2016, c'est ce qu'on, ça va être une année assez bouleversante pour tout le monde quoi. T'as ceux qui rachètent le lait et qui se développent. T'as d'aut' qui vont pas vouloir, t'as ceux qu'arrêtent, qui veulent partir en céréales. La restructuration des fermes tout de suite c'est impressionnant tu... Ch'ais pas. Ça va être impressionnant c't'année je...** » (27° min)

Entretien 22, commune de Brécey, le lundi 04 Avril, à 14h, enregistrement de 8min (total 15min).

« CLAUDE » : *Exploitant actuel, EARL simple.*

U.L.: « *Qu'est-ce que ça vous faisait les quotas sur l'exploitation ?*

CLAUDE: *Prrr ! Le lait était plus cher mais à part ça... Non ça m'a jamais trop pénalisé parce que bon, pfff, c'était pas la peine de traire pour payer des pénalités alors bon, on faisait aut' chose, ont faisait des céréales, on...* » (2° min)

CLAUDE: « *Ça vivoche comme ça puis... Ça va sûrement p't'être, bon j'ai des dettes à court terme mais bon y a pas des gros investissements. [...] Je n'sais pas comment ça va faire, soit j'vends tout, j'prends la prim' pou'lait soit j'continue pfff... [...] ça sert pu à rin, éccœuré du systèm'.* » (3° min)

CLAUDE: « *Maintenant après faut pas n'avouai d'embuch' dans sa vie pis c'est tout, partir du moment ou qu'tu tombes malade dans une période'... De main d'oeuv', pis tous les emprunts, bon voilà là ça y est... T'es dans le rouge à la banque et pis tu y restes toute ta vie.* » (4° min)

CLAUDE: « *[Prim'Holstein] Plus de lait, moins de vaches, moins de boulot.* » (4° min)

CLAUDE: « **Au prix où est le lait c'est mort les investissements.** » (6° min)

Entretien 23, commune de Brécey, le lundi 04 Avril, à 17h30, enregistrement de 15min (total 40min).

★ « JEAN-MICHEL » : *Exploitant actuel, Individuel.*

JEAN-MICHEL: « *Les quotas ça induisait que, ça induisait qu'on essayait de faire son quota, souvent on le dépassait parce que... Peut-être plus facilement qu'aujourd'hui. Après les quotas bah ça... Dans mon cas personnel j'pense que ça a gelé l'exploitation, ça a limité sérieusement alors qu'aujourd'hui on va dire que la production se libère pour une catégorie, pour les jeunes. Maintenant les jeunes ils s'installent plus jamais tout seul donc euh... Dans mon cas personnel ça a quand même, ça l'a figé.* » (4° min)

JEAN-MICHEL: « **La fin des quotas... Bah y a pas eu la fin des quotas puisque c'est le quota**



contractualisation, c'est-à-dire le volume par la lait', la laiterie. Moi j'suis Lactalis donc euh, cette année ils ont fait : « rallonge 0 », « quotas repris par rapport aux quotas d'autant », avec quand même un système de bourse donc je pense qu'ils vont vers, ils veulent aller vers une, une évolution... Une évolution des volumes quoi s'tu veux. [...] Je pense que c'est une façon, aujourd'hui, d'anticiper, de faire en sorte de collecter du lait sur peu de ferme et un maximum de lait quoi. [...] Le problème c'est que toutes les fermes s'agrandissent pas, y a des priorités, qui sont souvent surnoises, qui fait que finalement personne ne s'agrandit de façon régulière et homogène si tu veux. C'est toujours un peu l'agrandissement vers l'agrandissement donc euh... [...] Même-moi si j'avais voulu m'agrandir, j'étais prioritaire sur rien, sur beaucoup de choses quoi donc euh... Bah aujourd'hui 20 après c'est limitant quoi, très limitant. » (5^e min)

JEAN-MICHEL : « Je subis plus que j'anticipe. » (6^e min)

JEAN-MICHEL : « [contrats Lactalis] Minimum 100 000 litres et puis y a des prix dans des prix. C'est-à-dire, la laiterie ne fait pas de prix, c'est un prix de producteur à producteur et donc bon bah... En faisant 0 avoir cette année je pense qu'ils ont compris qu'ils avaient, qu'ils motivaient un peu à l'achat. Parce que je crois qu'il y a 1 cédant pour 7 acheteurs je crois à peu près... Grosso modo, un truc comme ça, je pense. Mais minimum 100 000. Moi dans mon cas si j'avais voulu 30 000 c'était pas possible, minimum 100 000. Donc là tu vois, la politique délibérée de Lactalis c'est de faire en sorte que il y est pas d'épicerie et que finalement les gros volumes aillent déjà à des, à des, à des exploitations qui sont déjà importantes et bien en place quoi. » (8^e min)

JEAN-MICHEL : « [Lactalis] Là je crois qu'ils ont dû changer le montant des pénalités, ils les ont revues à la baisse. Donc ils imposent un peu leurs... Ils s'offrent toujours des portes de sortie et donc ils s'imposent toujours... » (10^e min)

JEAN-MICHEL : « Le prix du litre de lait il est payé moins cher que y a 20 ans donc euh... [...] Les charges fixes ont augmenté et puis euh, et donc bah ça, oui ça a un impact parce qu'automatiquement le produit est moins important. Le volume n'est pas, donc on peut pas jouer non plus sur le volume donc euh... ça se traduit par un, par un revenu moindre. [...] Non un moment donné on ne peut pas revoir toutes les choses à la baisse. [...] On peut avoir une embellie mais elle ne sera jamais de très, très, de très, de longue durée. La crise va être longue, l'embellie s'ra courte. » (12^e min)

JEAN-MICHEL : « Y a effectivement, au niveau européen, suppression de quotas. Bon y a des pays, comme les pays Nordiques et l'Irlande, eux c'est pléthore de quotas, fin' c'est pléthore de lait, sans quotas. Que nous les laiteries on fait encore un système de quotas : volumes contractuels. Donc ce qui fait s'tu veux qu'on ne produit pas et là en dépassant légèrement et ben on va payer quand même quelques pénalités. » (14^e min)

- Urgence vétérinaire -

Entretien 24, commune de Brécey, le mardi 05 Avril, à 10h, enregistrement de 10min (total 15min).

★ « PHILIPPE » : Exploitant actuel, Individuel.

PHILIPPE : « [foncier] Sur Brécey c'est, c'est, pas facile. Par ici y a pas moyen... » (1^{ère} minute)

PHILIPPE : « [foncier] On m'a appelé la SAFER plus d'une fois. [...] Y avait un GAEC à coté, plus loin, j'avais acheté pis ils ont mis la SAFER et ils l'ont eu. Ils avaient l'doub', l'tripl' de moi mais bon... J'suis pas à côté. » (4^e min)

PHILIPPE : « Le lait est pas trop cher, c'est ça qui nous pénalise. » (5^e min)

PHILIPPE : « [quotas] *J'ai toujours vécu avec ça, c'est ça qui m'a pénalisé. [...] J'ai pas pu ravoir de lait, on m'a jamais donné un lit' de lait. J'm'ai installé j'ai pas eu de lait, j'ai été 10 ans sans en avoir et pis après ben, avec le p'tit peu d'terrain que j'reprenais bah si y avait du lait sur le foncier, c'est comme ça qu'j'ai récupéré. [...] Ils en ont r'donné les dernières années-là mais bon, c'est pas maintenant que j'vais mett' à faire du lait, à 55 ans comme j'suis tout seul, y a pas de reprise.* »

U.L. : *Et là, avec la fin des quotas...*

PHILIPPE : *Bah ça n'a rien donné, parce c'est eux ils ne veulent pas qu'on fasse plus.* » (6^e min)

Entretien 25, commune de Brécey, le 18 Avril, à 14h, enregistrement de 15min (total 20min).

★ « **SÉBASTIEN** » : *Exploitant actuel, GAEC à 2.*

SÉBASTIEN : « *En génétique on cherche sur, fin... Nous l'idée, on recherche surtout de la rusticité, parce que en bio on va pas forcément chercher trop le volume en génétique parce qu'après t'as tout le reste qui suit pas* » (3^e min)

SÉBASTIEN : « *On dépend toujours du prix de base, conventionnel, et ensuite ils te rajoutent une prime de, une prime biologique et après une prime conjoncturelle. Et ils jouent sur ces deux-là, donc on sait jamais à l'avance, même en fonction du prix de base, combien on est payé en fait.* » (6^e min)

SÉBASTIEN : « *Ton lait il coûte le même prix à faire, fin' tes vaches, qu'elles soient de bonne ou de mauvaise qualité, elles mangent la même chose, elles font autant de fumier, elles sont aussi longues à traire, elles sont, fin'... Donc oui on cherche de toute façon au maximum la qualité, plus à la limite, plus que le volume quoi. [...] On n'va pas se dire on sacrifie la qualité pour faire plus de quantité quoi.* » (8^e min)

SÉBASTIEN : « *On est dans un système [AB] où toute façon on ne peut pas courir après le volume facilement, et c'est pas le but, on quand même beaucoup lié à notre production, parce que j'te disais, on est indépendant au niveau fourrage, donc euh de toute façon, on va pas... En plus la stabu y a 60 places donc on va pas, on va pas mettre 70 vaches dedans. Donc de toute façon oui, on cherche à optimiser notre système comme il est aujourd'hui sans chercher à se développer forcément plus quoi.* » (9^e min)

SÉBASTIEN : « *Tu peux faire le tour des éleveurs bio, y en a beaucoup qui te diront, on devrait être payé 500€ la tonne [...] On a perdu 30 ou 40€ par rapport à l'année dernière et c'est possible que ça continue.* » (11^e min)

SÉBASTIEN : « *C'est pas facile tout de suite de savoir, de voir comment ça va évoluer et... C'est, bien malin celui qui peut savoir... Parce que y a plein de ferme qu'arrête parce que fin... ça va pas pouvoir durer très longtemps comme ça de toute façon. Financièrement y en a, ça va pas aller quoi, on va...* »

U.L. : *...Est-ce que la crise dans le système conventionnel est... Proportionnelle à la crise dans le système bio ou...*

SÉBASTIEN : *...En lait oui ! T'façon ça suit euh... On a un peu moins de charges donc euh, on a pas d'aliment ni rien, donc quelque part on est un peu plus indépendant mais... Oui le prix colle pas quoi.*

U.L. : *Au niveau de la laiterie c'est quoi les rapports avec Lactalis...*

SÉBASTIEN : *Y a pas de rapport. Tu prends c'qui te donne et puis c'est tout. [...] La marge de manœuvre avec Lactalis... C'est le numéro 2 mondial du lait, on n'est pas grand-chose à côté.* » (14^e min)



○ Entretien 1 bis (26), Alexis TRUBLET, EARL du Grand Fougeray, commune de Saint-Senier-sous-Avranches, le 08 Avril, à 11h – 50min

- JA, éleveur laitier en Agriculture Biologique, cheptel uniquement constitué de vaches de race Jersiaise. Exploitation couplée à un atelier de transformation et de fabrication des yaourts *Pivette et Palorette*, pour *Invitation à la Ferme*.
- Faible **quota** laitier et faible référence actuelle (passée de 60 000 à 150 000 avec l'attribution JA).
= double choix face à un faible volume à produire : production en Agriculture Biologique et cheptel 100 % Jersais afin de mieux valoriser le lait.

- **Troupeau Jersais** : rusticité (mise bas facilité, supporte les conditions météorologiques difficiles (+ coûts sanitaires réduits), précocité du vêlage (22 mois), bon port des mamelles dans le temps, etc.) + productivité très élevée puisque lait de très bonne qualité (environ 41 en TP et 62 en QMU).
= Lait payé 600€/1000l. en moyenne sur 1 an, avec +150€ pour la qualité (laiterie Triballât)

- **Génétique** : utilise le sexage pour avoir le plus de femelle (troupeau laitier jeune, à consolider)
- Réelle **culture de l'herbe** et restructuration du parcellaire à son service : 30-35 parcelles en herbe prévue pour le troupeau pendant 24 heures. Toutes les 24 heures : nouvelle parcelle.
= gestion de la pousse et de la taille de l'herbe (multi-espèces) + meilleure productivité des vaches puisque dans les premières 24h elles choisiront de manger les meilleures pousses (+quantité/+qualité).
+ Compléments énergétiques dans la ration grâce aux cultures de maïs (4ha) et de luzerne (7ha).

○ Entretien 2 bis (27), André LEFRANC, GFA des Viviers/SCL de la Baie, commune de Vains, le 08 Avril, à 17h – 45min

- 150/200 000 litres de lait collectés par Biolait ; 150 vaches (95 % Normandes) ; 8 UHT pour 100 hectares.
Volonté de réduire en vaches, en volume (contrat déjà sous-produit) et d'augmenter en main d'œuvre.

- Secteur du lait **Bio** non-impacté par la crise. Prix de base : 460€/1000l.
- **Valorisation** d'une partie du lait en caramels (« Cara-meuh ! ») et en produit laitiers (crème, beurre). Petit lait issu de la fabrication racheté par Biolait à 310€/1000l.
- Réorganisation du **parcellaire** pour une meilleure productivité des vaches avec 21 parcelles de 24 heures (modèle de Nouvelle-Zélande sans intensification). Attention portée sur l'herbe et les rotations.
Développement en parallèle de l'autonomie fourragère et semencière (production de semence de maïs).

○ Entretien 3 bis (28), HARDY, EARL de la Brèze, commune de Lolif, le 22 Avril, à 14h – 1h

- En Agriculture Biologique depuis 20ans (un des premiers à s'installer à l'époque). Motivé par des questions de santé, d'environnement, de rapport au consommateur et de valeur ajoutée.

Aujourd'hui : 60-65 V.L. : Noires et Mont-Béliardes qui produisent environ 380 000 litres de lait par an. Réussite des cultures. Production de 5000 litres/hectare.

- Collecté par Agrial mais lait vendu à Triballat (arrangement) : coopération, mais dynamisme en baisse.
- Bio : évolutivité, recherche et technicité. Formation continue au sein de groupe d'échange.
- Limite : morcellement foncier : sur 73 ha seulement 40 ha proches.

↳ Bilan

- 28 entretiens : 24 entretiens d'éleveurs laitiers conventionnels (Brécey et Saint-Jean-des-Champs) + 1 entretien d'éleveurs en Agriculture Biologique (Brécey) + 3 entretiens d'éleveurs laitiers aux systèmes atypiques (Saint Léonard, Saint-Senier-sous-Avranches et Lolif)

- Rencontre de la totalité des éleveurs de Saint-Jean-des-Champs et avec 75 % des éleveurs de Brécey (4 refus dont : l'EARL de Larsonnière, l'EARL Papin, le GAEC de la Lamberdière et le GAEC Lemartinel ; 1 sans-réponse : T. Brière).

- Du 1^{er} au 28^e entretien : 15 heures d'enregistrement et 28,5 heures de présence sur les exploitations ; 21 cafés.



ANNEXE 3 : Tableau statistique récapitulatif de la seconde série d'entretien

Exploitations	Age chef d'exploitation (ans)	Situation familiale	diplôme	Installation				Statu exploitation	Main d'œuvre	
				date	V.L.	surface (en Ha)	quota laitier (litres)		salariée	effective (en UTH)
1	61	conjoint sur ferme	non	1975	20	20	80 000	EARL simple	non	1,5
2	64	conjoint extérieur	non	1981	25-30	25	198 000	EARL simple	oui (remplacement)	1,25
3	54	conjoint sur ferme	non	1976	20	40	100 000	EARL simple	non	2,5
4	60	conjoint sur ferme	oui	1978	60	35	375 000	GAEC	non	3
5	50	conjoint sur ferme	non	1994	30	34	170 000	EARL	oui	2,5
6	58	conjoint sur ferme	oui	1979	27	25	90 000	GAEC	non	2
7	40	conjoint extérieur	oui	2001	30	39	145 000	Individuel	oui (remplacement)	1
8	44	conjoint sur ferme	oui	1995	30	40	150 000	EARL	non	1,75
9	41	conjoint extérieur	oui	1996	40	70	250 000	EARL simple	oui (remplacement)	1
10	47	conjoint sur ferme	?	1989	30	50	110 000	EARL	non	1,5
11	49	divorcé	oui	1992	30	48	148 000	EARL simple	non	1
12	34	conjoint sur ferme	oui	1981	30	23	150 000	GAEC	non	3
13	24	célibataire	oui	2013	45	45	370 000	GAEC	non	3
14	62	conjoint sur ferme	?	1981	27	19	110 000	EARL	non	2
15	30	conjoint extérieur	oui	2011	-	-	-	EARL simple	oui	2
16	47	conjoint extérieur	oui	1998	70	63	360 000	GAEC	non	2
17	57	-	non	1982	25	-	100 000	EARL simple	oui (1j./semaine)	1
18	50	conjoint sur ferme	oui	1989 (1996)	30	25	118 000	EARL	oui (1j./semaine)	2
19	61	conjoint sur ferme	non	1976	25	18	135 000	EARL	non	2
20	30	conjoint extérieur	oui	2014	-	-	-	GAEC	non	4
21	43	conjoint sur ferme	oui	1996	-	-	-	GAEC	(oui)	2
22	59	célibataire	non	1987	30	30	200 000	EARL simple	oui (1/2 temps)	1,5
23	45	célibataire	oui	1996	40	45	232 000	Individuel	non	1
24	55	célibataire	non	1994	16	24	60 000	Individuel	non	1
25	32,5	célibataire	oui	-	-	-	-	GAEC	oui (1,5 UTH)	4,5

Foncier (en Ha)								Cheptel				
SAU	Statut (P./F.)	Maïs (tout)	Cereale	Herbe	localisée proche, groupée	éloignement max	occupation îlots éloignés	total (approx.)	V.L.	racés (P./N.), proportions	viande	contrat (litres)
70	F	20	4	47	70%	14,00	prairies, céréales	100	42	50/50	bœufs	270 000
52	50/50	11	14	27	90%	3,00	prairies, céréales	80	36	P	bœufs	282 115
62	60/40	17	8	37	90%	2,00	prairies, céréales	-	36	N	bœufs	178 000
104	?	60	17	27	40%	9,00	prairies	394	110	P	taurillons	800 000
86	30/70	32	17	37	90%	2,00	prairies, céréales	-	67	70/30	taurillons	496 000
90	P	32	16	40	70%		-	148	58	P	taurillons	430 000
90	40/60	28	20	42	60%	8,00	céréales	-	62	P	-	460 000
66	30/70	15	8	43	90%	10,00	céréales	130	50	33/66	bœufs	350 000
72	30/70	22	10	40	60%	6,00	prairies, céréales	-	57	25/75	bœufs	400 000
80	F	12	10	58	50%	12,00	céréales	-	60	N	bœufs	268 000
70	30/70	14	10	46	90%	4,00	céréales	51	48	P	-	340 000
120	30/70	21	30	70	90%	3,50	maïs	220	135	P	veaux de boucherie	960 000
120	F	50	20	50	70%	20,00	céréales, maïs	180	90	90/10	bœufs	800 000
47	70/30	15	3	29	80%	3,00	prairies	110	55	60/40	-	380 000
46	P	13	10	23	60%	10,00	céréales, maïs	100	56	50/50	-	340 000
118	20/80	43	25	50	10%	8,00	maïs	230	110	60/40	taurillons	700 000
94	50/50	30	20	44	100%	2,00		220	50	P	taurillons	300 000
82	20/80	30	23,5	11,5	90%	10,00	céréales, maïs	120	60	60/40	-	437 000
74	-	25	25	24			-	110	42	P	taurillons	390 000
140	-	60	40	40	60%	4,00	-	390	110	P	taurillons	1 200 000
130	20/80	50	32	48	20%	7,00	-	300	100	p	taurillons, veaux de lait, vaches allaitantes	1 100 000
70	50/50	20	30	20	-	13,00	céréales	-	50	P	-	345 000
45	F	15	8	22	50%	7,50	maïs, herbe	-	40	50/50	taurillons, bœufs	288 000
32	40/60	9	4	19	50%	10,00	herbe	-	24	N	-	130 000
69	F	5	18	30	60%	6,5	herbe	-	55	N	-	350 000



Lait					Autres ventes/ productions				Divers
production	litres/vache	laiterie	Lait : PDB (€)	Lait : prix total (€)					
idem	6200	Savencia - Bongrain	260	cf entretien	maïs ensilage (10-11 Ha 1000€/Ha)	maïs grain (3 Ha)	bœuf (3,5€/kg)	céréales (blé, orge)	
idem	8000	Agrial	-	cf entretien	maïs sur pied	vaches allaitantes (10/an)	bœuf (7-8/an)	céréales (blé, orge)	
idem	4800	Besnier - Lactalis	268	cf entretien	bœufs (15/an)	céréales (blé,orge)	(alcool, poulet, porc)		
1 200 000	10 545	Agrial	-	cf entretien	taurillons (130/an)				
550 000	8500	Agrial	-	cf entretien	taurillons				
idem	7400	E. & V. - Agrial	271	cf entretien	taurillons (20/an)				
540 000	8600	E. & V. - Agrial	-	cf entretien	blé (14 Ha/an)				
idem	7000	Agrial	268	cf entretien	blé (8 Ha/an)				
idem	7000	Agrial	270	cf entretien	blé				
moins	4500	Besnier - Lactalis	270	cf entretien	bœufs				Luzerne et triticale
moins	7100	Besnier - Lactalis	266,2	cf entretien	maïs grain	(chevaux)			Luzerne, chevaux
idem	8000	Besnier - Lactalis	265	cf entretien	Veaux de boucherie (20/an)	céréales (5 Ha)			Luzerne
moins	8500	Besnier - Lactalis	268	292	bœufs (5/an)	céréales			
idem	7600	Agrial	-	cf entretien	vaches en lait ou amouillantes (5/an)	veaux mâles à 15 j.			
moins	6000	Agrial	-	cf entretien	blé (aliment échange)				Luzerne, double actif
735 000	8000	Agrial	275	325	blé (20 ha/an)	taurillons (20-25/an)			
idem		Agrial	270	286	blé	taurillons (50/an)			
plus	8000	Savencia - Bongrain	257	298	blé (15ha/an)	Orge (10t./an)	veaux gras	génisses croisées	Luzerne, dérobé (ray gras italien)
idem	9200	Besnier - Lactalis	275	354	blé	taurillons (25/an)	vache en lait	genisses amouillantes	Arrêt au 01/03/16
idem	10 500	Agrial	270	303	blé	taurillons (100/an)			Panneaux solaires
plus	10 500	Agrial	270	310	blé (30 Ha)	truite naisseurs (150/an)	vaches allaitantes (14/an)	veaux de boucherie labélisé lait doux (100/an)	Panneaux solaires et robots / (+lapin)
moins	6900	Agrial	-	cf entretien	blé				
idem	7200	Lactalis	275	305	bœufs (5-6/an)	taurillons (4-5/an)			
idem	5400	Lactalis	275	330					Pas de compléments
moins	6300	Lactalis	430	440	céréales				betterave fourragère, pois, fève, triticale

ANNEXE 4 : Performances Littoral 2015 et statistiques de FranceAgriMer

Littoral-Normand, Mars 2016, 75 pages.

Sont présent ci-dessous, une partie des élevages présents sur nos 2 communes d'étude (Brécey et Saint-Jean-des-Champs), recensés dans le cahier performance de Littoral-Normand, par race dominante du cheptel et pour l'année 2015.

➤ Élevage Prim'Holstein

- GAEC des Marais : 110 V.L. à 10 545 l./v. (Saint-Jean-des-Champs, éleveur rencontré).
- EARL La Saignererie : 47 V.L. à 9 232 l./v. (Brécey, éleveur non-rencontré).
- T. Lenfant : 60 V.L. à 8 682 l./v. (Saint-Jean-des-Champs, éleveur rencontré).
- GAEC du Grand-Trait : 90 V.L. à 8 846 l./v. (Saint-Jean-des-Champs, éleveur rencontré).
- B. Legentil : 34 V.L. à 8 604 l./v. (Saint-Jean-des-Champs, éleveur rencontré).

➤ Élevage Normand

- GAEC de la Lamberdière : 102 V.L. à 8 091 l./v. (Brécey, éleveur rencontré).

➤ Élevage mixte (Prim Holstein/ Normand)

- EARL La Limerie : 69 V.L. à 8 432 l./v. (Saint-Jean-des-Champs, rencontré).
- GAEC du Val de Sée : 97 V.L. à 7 966 l./v. (Brécey, éleveur rencontré).
- EARL Moussardière : 56 V.L. à 7 646 l./v. (Brécey, éleveur rencontré).
- EARL La Comterie : 56 V.L. à 7 196 l./v. (Saint-Jean-des-Champs, éleveur rencontré).

➤ Élevage Jersiaï

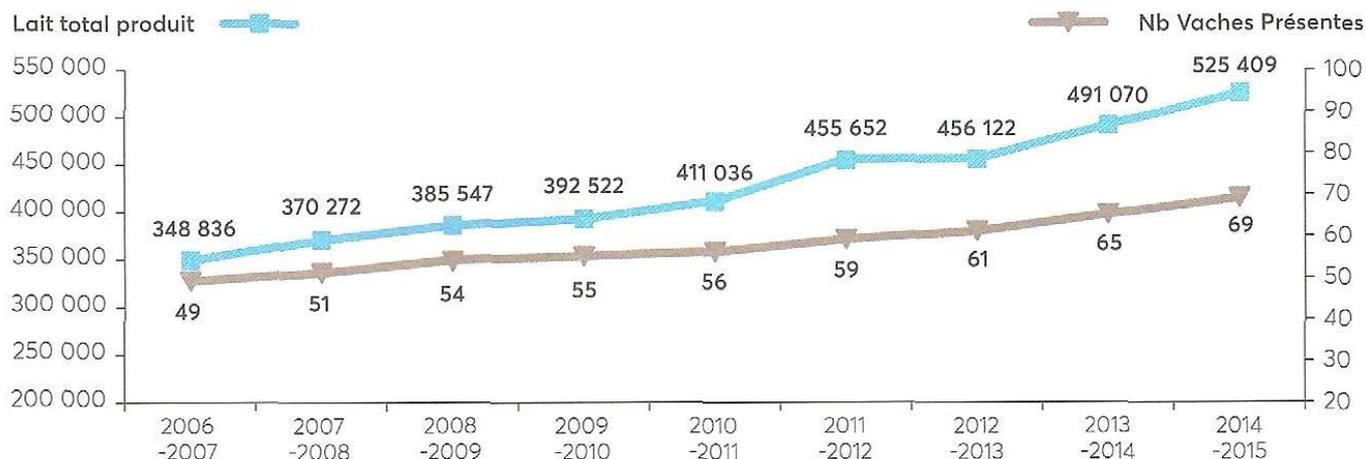
- EARL du Grand Fougeray : 43 V.L. à 2 981 l./v. (Saint-Senier-sous-Avranches, éleveur AB rencontré, entretien complémentaire).



Vous trouverez, ci-contre, des graphiques extraits du *Cahier Performance de Littoral-Normand* qui éclairent la tendance des prix, des volumes ou encore des races présentes sur le cheptel des éleveurs adhérents à Littoral-Normand (page 9, 10, 16 et 21).

Une production de lait en hausse de 50 % en 8 ans

La production de lait totale par étable poursuit son évolution pour atteindre 525 409 kg de lait soit une progression de +50 % sur 8 ans (Graphique 4).

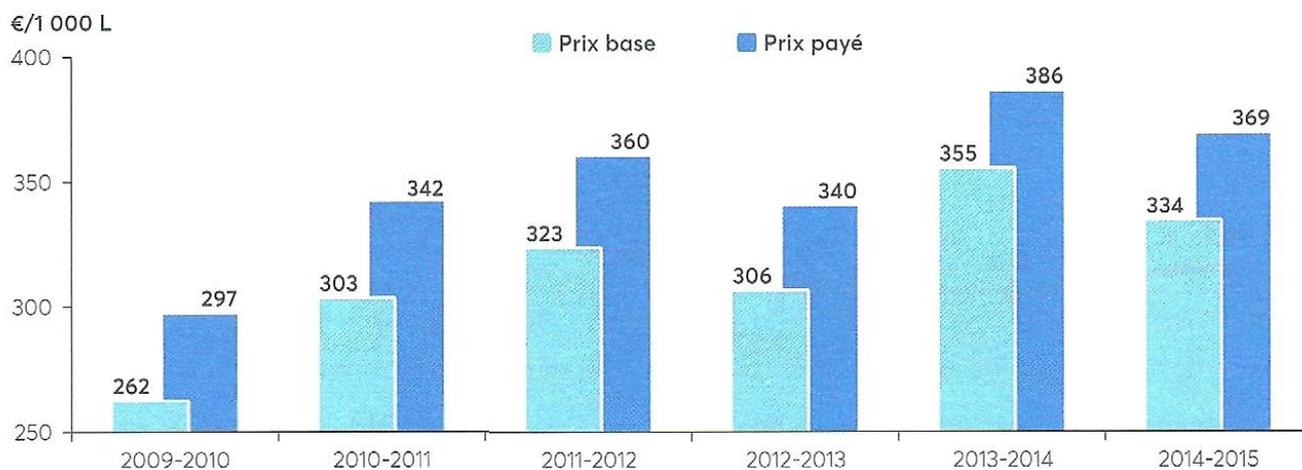


Graphique 4 – Evolution des productions par élevage (BAPL des 8 dernières années)

Historique depuis 2009

Lors de la dernière campagne laitière, le prix du lait est en retrait de 17 €/1000L mais s'est situé à +20 €/1000L sur la moyenne des 6 dernières campagnes (Graphique 1).

Le différentiel de prix de base entre juillet-août et mars a été de 75 €/1000L. Le mois le mieux payé a été septembre avec 408 €/1000L.



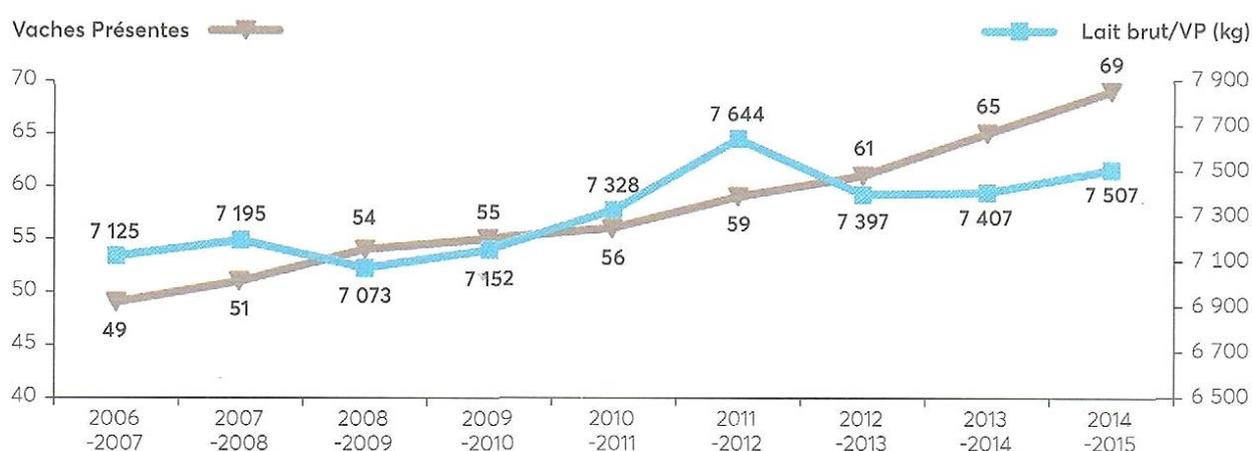
Graphique 1 – Evolution des prix de base et prix payé depuis 2009

> lait

+ 20 vaches présentes par élevage en 8 ans à Littoral Normand !

La restructuration des élevages de Littoral Normand est continue sur 8 ans pour atteindre **69 vaches présentes** en moyenne par exploitation (résultat Bilan Annuel de Production Laitière SIEL 1^{er} avril 2014 - 31 mars 2015): + 40 % d'effectif de vaches laitières sur 8 ans dans les exploitations adhérentes, soit 20 vaches de plus par étable (Graphique 2).

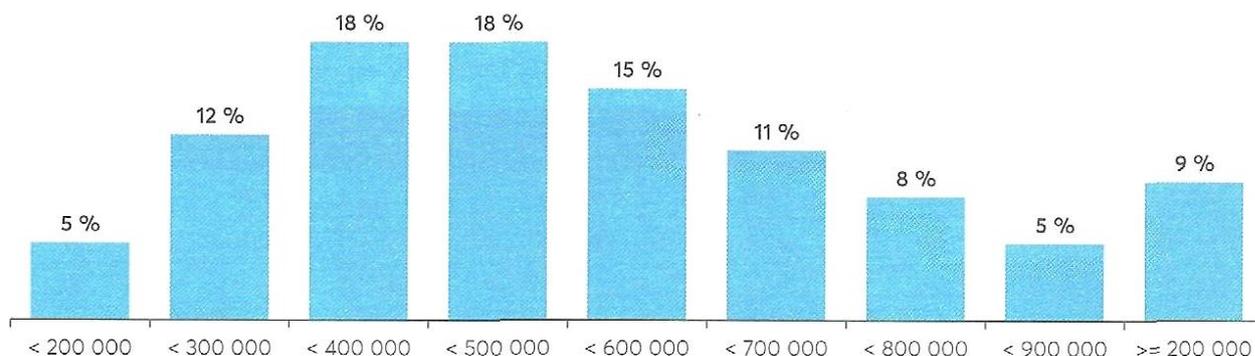
La production laitière par vache, qui avait connu un pic en 2011-2012, s'est stabilisée pendant 2 ans pour se situer aujourd'hui autour de 7 500 kg de lait par vache (une progression de 100 kg/VP en 1 an). Le gain de production par élevage se fait surtout par un nombre de vaches croissant.



Graphique 2 – Evolution du nombre de vaches et de la production laitière

Une distribution des élevages centrée autour de 450 000 kg de lait

En 2014-2015, la distribution des élevages de Littoral Normand est centrée autour des classes de 400 à 500 000 kg de lait produit par élevage. 5 % des exploitations produisent moins de 200 000 kg et 9 % plus de 900 000 kg (Graphique 3).

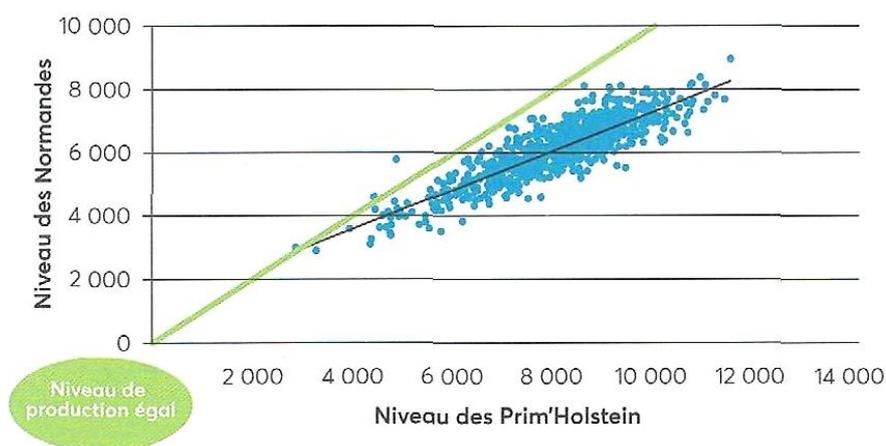


Graphique 3 – Distribution des élevages par classe de production laitière



Mixité dans les troupeaux laitiers : l'écart de production entre les races se creuse au-delà de 6 000 kg

Sur les 4 333 élevages, 1 443 (33 %) possèdent un troupeau mixte. 90 % de ces élevages possèdent les races Normande et Prim'Holstein.



Graphique 1 – Relation entre les niveaux de production des Normandes et des Prim'Holstein dans les troupeaux mixtes

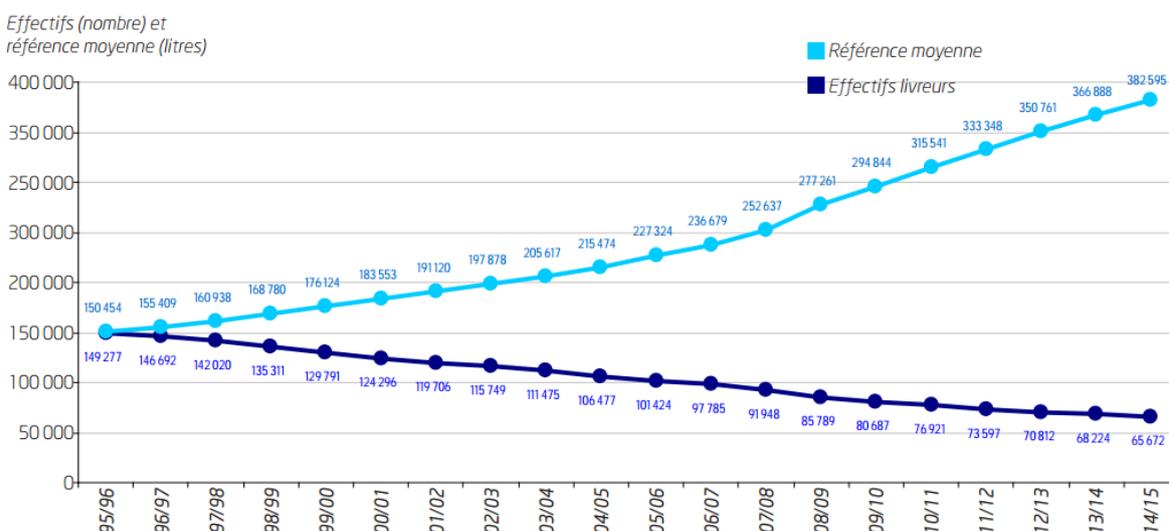
Lorsque nous mettons en relation les niveaux de production des deux races, Normande et Prim'Holstein, dans les troupeaux mixtes nous observons que l'écart de production entre les races varie selon le niveau de production de l'élevage (Graphique 1). L'écart est très faible pour les troupeaux produisant moins de 6 000 kg par vache et par an. Les pratiques qui permettent aux Prim'Holstein d'exprimer leur potentiel permettent aussi aux Normandes de produire une quantité importante de lait. Les effets troupeaux des deux races évoluent aussi dans le même sens.

Etude de FranceAgrimer lait – 2016

Contextualisation de l'élevage laitier, à plus petite échelle, sous forme graphique (page 6 et 7), et sur la période 1995-2015.

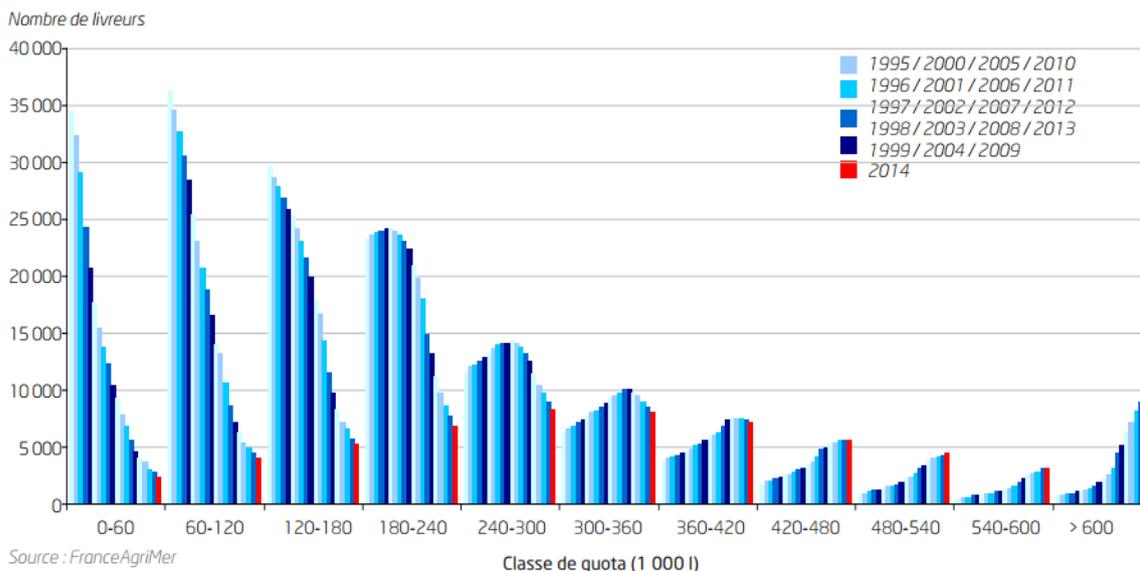
Référence : FranceAgriMer, Mars 2016, « Évolution des structures de production laitière en France, dernière image sous le régime des quotas laitier », in *Les Etudes de FranceAgriMer*, Accompagner les filières 80 ans, Dossier Lait de vache, p. 24.

Évolution du nombre d'exploitations laitières et de leur référence moyenne



Source : FranceAgriMer

Évolution du nombre d'exploitations laitières « livreaux » par classe de quota





ANNEXE 5 : Point géo-pédologique des deux communes d'étude

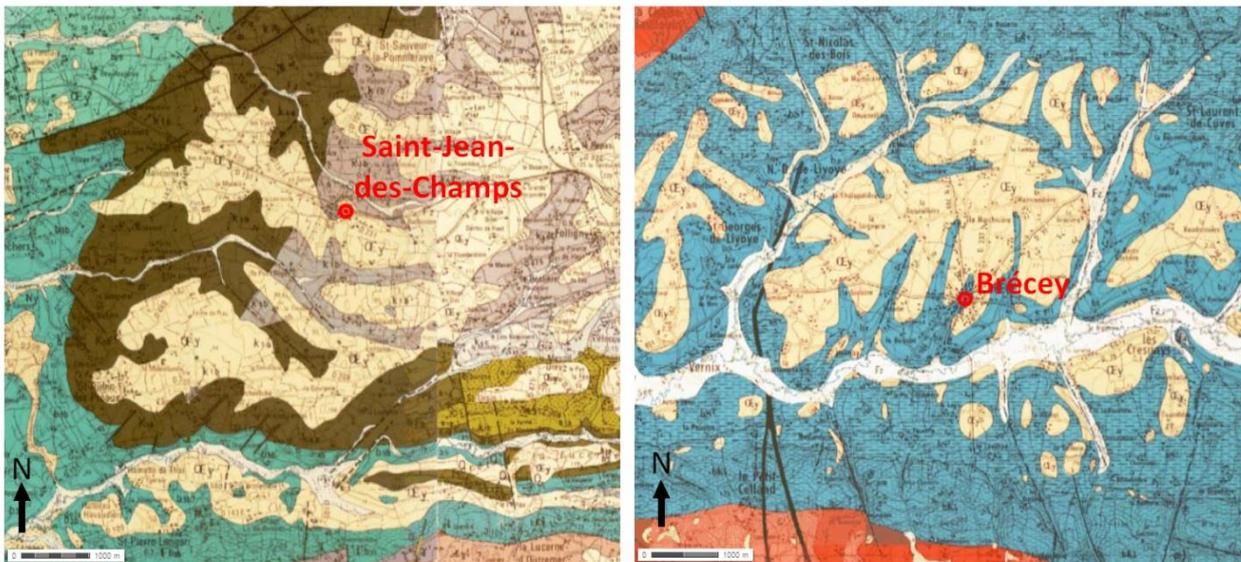
Caractérisation du substrat

La commune de Saint-Jean-des-Champs est en partie située sur des terrains paléozoïques, à l'extrême Ouest du synclinal de la zone bocaine. La commune est à cheval sur le synclinal et le briovérien supérieur (« formation du Thar », à base de flysch) affecté par un magmatisme granitique plus récent (540-500 Ma) d'âge cambrien (cadomien de la Mancellia). En ce qui concerne les formations superficielles, le plateau est recouvert d'un tapis chaotique de limons des plateaux (lœss), dépôts éoliens du quaternaire.

Brécey est, quant à elle, située sur des formations schisteuses du briovérien supérieur (590-500 Ma) sur lesquelles se sont surajoutées des séries sédimentaires alluviales liées à l'écoulement de la Sée. Cette vallée repose donc sur des terrains datant du précambrien (socle Cadomien), recouverts d'un manteau déchiqueté de loess et d'un large ruban d'alluvions recouvrant le fond de vallée. Ajoutons que les sols présents au bas des versants Sud de la vallée sont potentiellement plus lourds. Ceci est lié à la présence amont d'une barre shisto-gréseuse d'orientation Est-Ouest. L'axe cornéen (Mortain-Avranches) provoque un important écoulement des eaux et des sédiments le long des versants, ainsi on peut supposer un colluvionnement et une hydromorphie de bas de versants.

La présence d'alluvions dans la Vallée de la Sée agit sur productivité des sols et on retrouve alors de meilleurs rendements au sein de la vallée alluviales plutôt que sur le plateau de Saint-Jean-des-Champs (malgré la présence de dépôts éoliens).

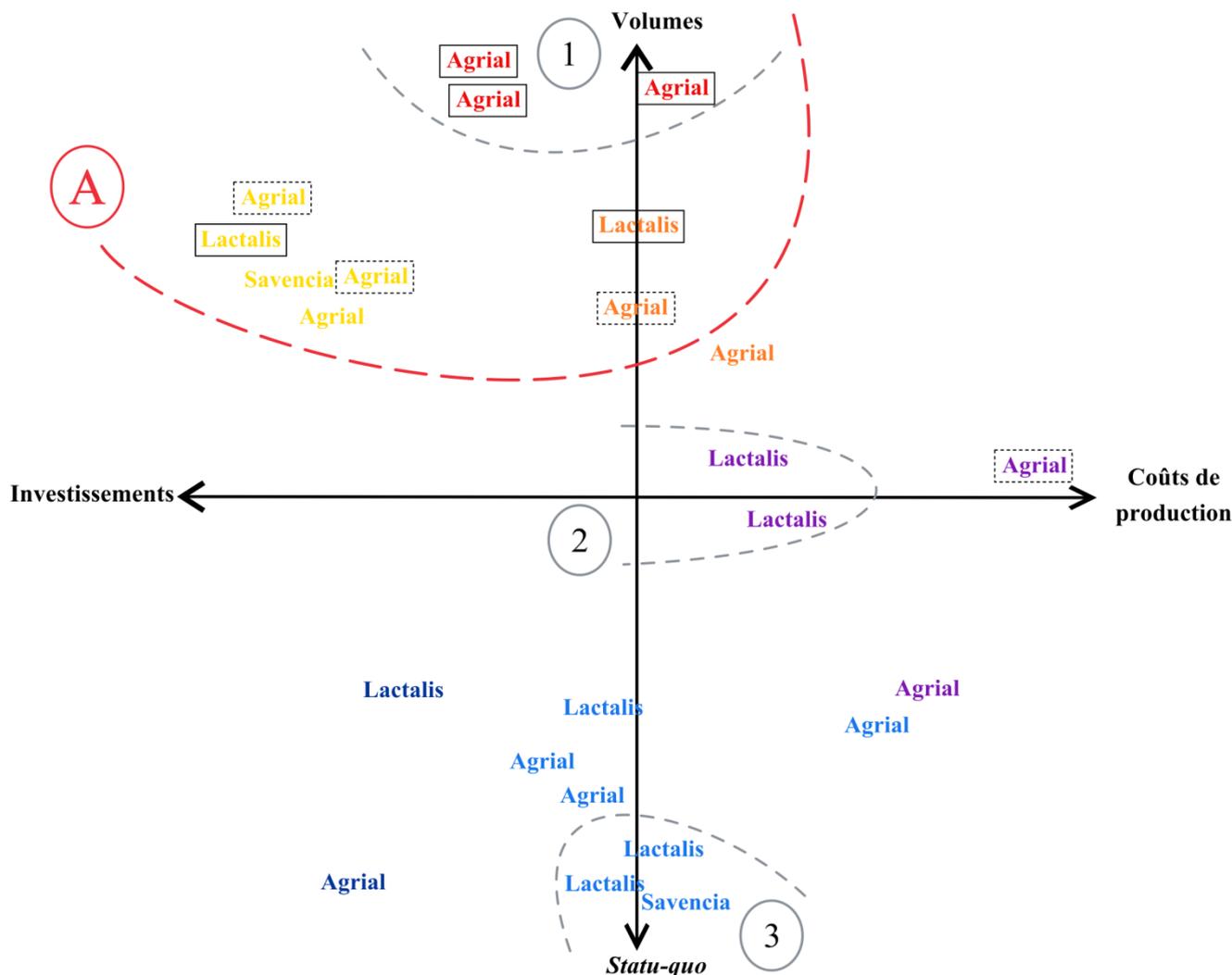
Sources : DREAL Normandie, etab.ac-caen.fr et Géoportail.fr



(Légende : texte ou carte géologique au 1/25 000 ou infoterre.brgm.fr)

ANNEXE 6 : Une variante d'analyse croisée

La recherche de volume, en regard des laiteries et des stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers à la fin des quotas



LEGENDE

Code couleur en référence aux différents groupes (CF. typologie partie 3.)

Groupe 1 Groupe 2 Groupe 3 Groupe 4 Groupe 5 Groupe bis

 Eleveurs qui ont gagné du droit à produire gratuitement (attributions de la laiterie, transfert quota matière grasse ou quota vache allaitante, reprise de foncier)

 Eleveurs qui ont acheté du contrat laitier en plus des autres attributions.

 Une tendance à la recherche de droit à produire et à l'achat de contrats pour les éleveurs qui recherchent le volume par l'investissement.

 Les éleveurs du Groupe 1 exclusivement chez Agrial, sont de gros producteurs-coopérateurs ou un hasard de l'échantillon ?

 Les éleveurs du Groupe 4 qui sont chez Lactalis investissent plus que leurs collègues chez Agrial.

 Les laiteries privées influencent le laisser-aller des éleveurs plus que les coopératives ?



ANNEXE 7 : Recueil journalistique

Regard sur l'actualité locale de l'élevage, *Ouest-France*, du 09/2014 – 05/2016.

La génomique rebat les cartes de l'élevage

Des vaches sans cornes, moins sensibles à la boiterie, plus productives en lait... Les éleveurs ont su s'approprier l'exploration du génome. Évolution est le numéro un français de la génétique bovine.

Une simple prise de sang

L'exploration du génome révolutionne l'élevage. « **Demain, grâce aux travaux conduits autour de la génomique, les vaches gagneront peut-être une lactation** », explique Thierry Simon, directeur d'Évolution. Une simple prise de sang pour évaluer le potentiel de tendreté de la viande, la résistance aux maladies, la facilité de vêlage, la qualité maternelle... En 2013, au sein d'Évolution, plus de 3 000 mâles *Holstein* ont été génotypés, près de 600 en *Normande* et une centaine en *Pie Rouge*. 10 000 embryons ont été produits pour les besoins du programme XY CREATION.

« La performance est un tout »

En 2013, Évolution a fait l'acquisition de Labogena, un Groupement d'intérêt économique créé avec l'Inra. Labogena travaille notamment sur l'extraction et le stockage d'ADN et l'étude de gènes d'intérêt zootechnique. En pointe dans ce décryptage du vivant, les éleveurs d'Évolution « **savent aussi que la performance est un tout** », rappelle Thierry Simon. Allumer ou éteindre des caractères génétiques fait également partie du bien-être animal : parer la boiterie d'une bête, lui



Évolution - Claire Honsin

Évolution a génotypé plus de 3 000 mâles *Holstein*, près de 600 en *Normande* et une centaine en *Pie Rouge*.

permettre de vêler plus facilement. « **Les vaches ne font pas de lait dans la souffrance**. » Mais les éleveurs de demain ne seront pas de simples OS du vivant comme le montrent les recherches menées aujourd'hui autour de l'épigénétique. Car si les marqueurs génétiques du génome sont stables, ils ne s'expriment pas de la même façon en fonction de l'environnement.

Le travail de l'éleveur et l'alimentation peuvent ou non permettre à certains caractères de s'exprimer et sont transmissibles. « **Le progrès génétique se fait dans la durée. C'est un effort collectif.** »

Un patrimoine à préserver

Basé à Rennes, Évolution est aujourd'hui le numéro 1 français et le

numéro 2 européen de la génétique bovine, derrière les Hollandais de CRV. Cette union de coopérative est le résultat de la volonté têtue des éleveurs de l'Ouest de préserver leur patrimoine génétique, issu du travail patient de sélection conduit dans les élevages.

Des coopératives qui ont su sortir de leur territoire pour affronter de nouveaux défis économiques de l'élevage. Les Normands d'Amélie, les Ligériens de Genoe et les Bretons d'Urceo sont désormais associés au sein d'Évolution. Un véritable capital qui doit rester aux mains des éleveurs, observe Thierry Simon.

Évolution a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 135 millions d'euros. « **Aujourd'hui, nous sommes ouverts à de nouvelles implantations ou à des alliances en France, mais aussi en Europe.** »

La société exporte des doses d'insémination dans 70 pays et plus particulièrement en Irlande, en Espagne, aux Pays-Bas, en Pologne, au Mexique. De nouveaux marchés, comme la Chine et l'Inde, ont aussi émergé ces dernières années.

Patrice MOYON.

16/09/2014.

Collecte et prix du lait en hausse

09/11/14

Stimulés par un marché mondial porteur, des prix attractifs et une bonne pousse d'herbe, les producteurs de lait français appuient sur l'accélérateur, notamment à l'ouest et au nord de la France. Selon FranceAgriMer, en cumul depuis le début de la campagne 2014-2015, démarrée en avril 2014, la collecte progresse de 6% par rapport à 2013-2014. Malgré cette hausse sensible de production, la France reste dans les clous de sa référence nationale. FranceAgriMer évalue le prix du lait standard à 369€/1000l en juin 2014, en hausse de 22€/1000l par rapport à juin 2013. Après le pic printanier de production, les cours de la poudre de lait écrémé, du lactosérum et des fromages se redressent. Le Cniel prévoit « une période favorable au moins jusqu'à la fin septembre » pour les



Marc Olivier

prix à la production. Il écarte toutefois l'éventualité d'une flambée des prix : « **Au printemps, les entreprises ont davantage fabriqué et stocké de poudre de lait écrémé et de fromages ingrédients. Il faudra résorber ce stock.** »



Fin des quotas laitiers en Europe, soif de lait toujours vive en Asie, embargo russe... Les producteurs doivent maîtriser leurs coûts pour ne pas subir la volatilité des prix.

09/11/2014



En quête d'excellence, les Chinois suivent de près la filière laitière française. Ici lors d'une visite organisée dans le cadre du Alltech global dairy & beef. À Gonneviller-sur-Honfleur, le Gaec Drakkar Holstein produit du lait et vend de la génétique.

La fin des quotas

Effective le 1^{er} avril 2015, elle va libérer les énergies dans les bassins laitiers dynamiques de l'Union européenne. L'Ouest de la France, l'Irlande, l'Allemagne, les Pays-Bas annoncent leur ambition d'augmenter sensiblement leur production. « Depuis l'été 2013, observe l'institut de l'élevage (Idel), la collecte a connu en Europe un bond sans précédent, grâce à un météo plus clémente et surtout à un prix du lait en forte progression. » Le marché européen étant saturé, cette offre supplémentaire devra être exportée sur le marché mondial.

L'Asie a toujours soif de lait

Sous l'influence de sa croissance démographique et économique,

l'Asie du Sud-Est consomme de plus en plus de produits laitiers. La production locale ne suit pas.

Une aubaine pour les pays exportateurs. La Chine reste la locomotive du marché mondial des produits laitiers.

Son cheptel laitier recule, ses petits élevages périssent à l'ombre de méga fermes subventionnées (une quarantaine d'exploitations détiennent plus de 10 000 vaches !) en proie à des ratés techniques, décrit Jean-Marc Chauvet (Idel).

Les importations chinoises ont flambé en 2013. « Septième pays fournisseur, la France a pris 10 % du marché du lait UHT, qui connaît un succès fulgurant », poursuit l'Idel.

Des alliances avec les industriels

La Chine investit massivement pour « sécuriser ses approvisionnements », analyse Christophe Lafouge (Gira). Cette stratégie ouvre des débouchés à la filière française, réputée pour l'excellence de sa sécurité sanitaire.

Synutra s'est associé à Sodial et Biotime à la coopérative d'Isigny pour construire des usines de poudre de lait infantile, destinée au marché chinois.

Biotime a aussi signé un contrat commercial avec la laiterie vendéenne de Montaigu.

« Les investisseurs chinois achètent notre chaîne de traçabilité du pis de la vache au produit fini », commente l'économiste Benoît Rouyer (Oniel).

Vigilance sur les coûts

Une course aux volumes sans maîtriser les coûts serait fatale aux producteurs français, en compétition avec le lait à l'herbe low cost de l'Irlande ou de la Nouvelle-Zélande. Seulement 10 % de la production mondiale s'exporte.

« Un faible excès d'offre, d'un à deux millions de tonnes, aurait un effet dépressif considérable sur les marchés », avertit l'Idel. L'embargo russe qui grippe les exportations des Pays-Bas et de l'Allemagne pourrait tasser les prix. La Chine, boulimique de soja, fait flamber les aliments du bétail. Les fermes laitières françaises ont tout intérêt à fortifier leur autonomie fourragère pour résister à la volatilité des prix.

Xavier BONNARDEL.

Pourquoi l'élevage reste un atout pour l'Ouest

16/11/16

La planète n'a jamais eu aussi faim de viande et autant soif de produits laitiers. Les éleveurs français doutent pourtant.

Avec le salon Eurotier qui a lieu tous les deux ans en Allemagne, c'est le grand rendez-vous de l'élevage en Europe. Du 16 au 19 septembre, à Rennes, le Space s'apprête à nouveau à battre des records d'audience. Dans un monde qui a soif et faim de lait, l'Ouest apparaît comme une terre idéale.

Ce secteur génère aussi plus d'emplois que les céréales à l'hectare. Six contre deux. Pour Pierre Lecoq, spécialiste de ces marchés au Crédit Agricole, la consommation de lait devrait progresser de 50 % en Inde et en Afrique et de 25 % en Chine dans les dix ans qui viennent.

La nécessité des marchés étrangers

« Les agriculteurs français savent qu'ils peuvent compter sur les Brics (Brésil, Russie, Chine, Inde), insiste Pearce Lyons. Et si ces pays ralentissent, les Mint (Mexico, Indonésie, Nigéria, Turquie) prendront le relais ». Le fondateur de cette société américaine spécialisée dans la santé animale s'exprimait à Deauville dans le cadre du Alltech Global dairy & beef.

Certains acteurs français ont su en profiter. C'est le cas du lavallois Lactalis, numéro un mondial des produits laitiers qui, via Parmalat vient de mettre la main sur les actifs laitiers

de Brasil food après avoir racheté en début d'année Tirumala en Inde. Toujours dans l'Ouest, Laïta investit 80 millions d'euros pour répondre à la demande de poudre de lait. La tendance, positive, est bien là. Pour échapper à un marché européen en panne de croissance, les marchés étrangers apparaissent comme une nécessité. « **Devant le Medef, Manuel Valls n'a rien dit sur l'export** », regrette un industriel. « **Le mal français est bien là.** »

Ces marchés sont pourtant accessibles à des PME. Une dizaine d'entreprises dont certaines de l'Ouest (Manitou ou Pichon leader français des tonnes à lisier) viennent de s'associer dans un projet pour réaliser deux fermes modèles dans le Nord de la Chine.

Dans cette grande galaxie de l'élevage, reste un maillon fragile : celui des hommes. Si, en 2013, le revenu moyen (chiffes provisoires) des producteurs de lait (23 000 €) a dépassé celui des céréaliers (22 100 €). Ceux des éleveurs de volailles (14 000 €), d'ovins (17 000 €) restent modestes. Et plus encore que le revenu, la question des conditions de travail apparaît essentielle pour motiver des jeunes. La plateforme recherche et développement du Space en a justement fait sa priorité cette année.



Dans un monde qui a soif et faim de lait, l'Ouest apparaît comme une terre idéale. La consommation de lait devrait progresser dans les dix ans qui viennent.



Des installations gourmandes en capitaux

15/09/15.

Depuis trois mois, ils ont été en pointe dans la mobilisation des éleveurs. Actions rageuses pour passer « au tamis » les rayons des grandes surfaces ou barrer les routes. Fragilisés par la chute des prix, de nombreux jeunes doutent. Comment construire dans un environnement aussi incertain ? Au-delà des mesures d'urgence adoptées par le gouvernement, c'est bien toute la politique d'installation qui est questionnée.

Car devenir agriculteur coûte de plus en plus cher. Mobilise des capitaux de plus en plus importants sans que le revenu suive toujours. Un million d'euros pour un élevage porcin, ce n'est plus une exception. La course à l'agrandissement peut déboucher sur des impasses économiques et sociales.

En dix ans, la taille des exploitations a progressé de 31%. S'y ajoutent des équipements de plus en plus coûteux et un accès au foncier incertain.

Une partie de l'économie agroalimentaire, notamment en Bretagne repose sur ces jeunes. L'Ouest en a besoin. D'ici à 2020, plus d'un tiers des chefs d'exploitations sont appelés à prendre leur retraite. La mise en place d'amortisseurs pour

faire face aux crises, des dispositifs d'accompagnement progressifs sont plus que jamais nécessaires. Le Crédit Agricole y travaille et veut s'inspirer d'initiative comme celle prise par la caisse du Finistère et son fonds Force 29. En bio, la foncière Terre de liens met à la disposition des jeunes des terres en location. Le crowdfunding fait une percée.

Ce ne sera pas suffisant. Car c'est aussi une autre culture qui est nécessaire. Revenir par exemple à une économie du partage en phase avec l'air du temps. Un domaine dans lequel l'agriculture a joué un rôle précurseur avec les coopératives d'utilisation de matériel agricole après la Seconde guerre mondiale. Retrouver le sens du collectif, ne plus tout posséder en propre. À l'heure de Blablacar et d'Autolib, est-ce encore nécessaire de continuer à disposer d'un tracteur qui sera sous-utilisé ? Et si oui, pour quel usage ?

C'est la construction d'un vrai projet économique et social, plus que la course aux volumes, qui importe, tout comme la préservation des marges plus.

Patrice MOYON.

15/09/2015

Le cours du lait stresse Pierre, éleveur passionné

À Saint-Corneille (Sarthe), Pierre Tricot, 30 ans, se régale à piloter un troupeau de 110 vaches laitières, avec ses deux associés. Mais la récente baisse du prix du lait l'angoisse.

Portrait

Pierre Tricot, 30 ans, a enfilé sa cote de producteur laitier le 1^{er} janvier, aux côtés de Pascal et d'Arnaud, ses associés au sein du Gaec de la Paumerie, à Saint-Corneille (Sarthe). Pierre n'est pas issu du milieu agricole. Une maman secrétaire de direction, un papa commercial. « **Je suis un gars de la ville, un pur Manceau** », sourit-il. Il y a tout de même, dans son arbre généalogique, un tonton cultivateur de maïs et vigneron dans l'appellation Madiran, au pied des Pyrénées. « **J'alais l'aider pendant les vacances. Les gros tracteurs, la vinification... Je m'épanouissais à découvrir tout ça** », se souvient Pierre. C'est le déclic. « **Je veux rentrer à l'école d'agriculture** », déclare avec aplomb l'adolescent de quinze ans à ses parents, un brin interloqués.

L'ère des quotas laitiers

Le jeune homme trace son sillon au lycée agricole de Rouillon, près du Mans : Bac pro, puis BTS. Dégourdi, il dégoûte ses premiers stages en parcourant la campagne à scooter. Facé-tie du destin, il tombe sur la Paumerie. « **Cette ferme m'a plu. J'ai demandé à voir l'agriculteur. C'était Pascal. Il a tout de suite accepté de m'accueillir**



Pierre Tricot s'est installé producteur laitier le 1^{er} janvier, à Saint-Corneille, dans la Sarthe.

comme stagiaire. » Dix ans plus tard, Pierre revient comme associé, aguerri. Il a fait ses preuves en tant que salarié, responsable de l'élevage laitier de l'exploitation de son lycée agricole. Le Gaec de la Paumerie entre dans l'ère nouvelle de l'après quotas laitiers. Avec l'arrivée de Pierre, la ferme a doublé de volume, passant de

bots de traite. « **On n'a pas cherché à faire une cathédrale surdimensionnée. Ce sont des investissements raisonnés pour dégager du revenu, gagner en efficacité, en qualité de vie et en confort de travail. C'est une autre vision du métier. Les agriculteurs ont le droit d'évoluer socialement** », argumente Pierre. Le jeune éleveur se dit épanoui. « **J'aime les animaux. J'aime la conduite du troupeau, calculer les rations, choisir les accouplements... J'aime le suivi individuel de ces 110 vaches, toutes différentes. Je consulte les données du robot matin, midi et soir... J'aime cette technologie de Playstation.** »

Le bonheur ? Pas tout à fait. Une ombre plane : Pierre a mis sur la table un chèque de 100 000 € pour s'installer et le prix du lait fléchit dangereusement. Le jeune homme pianote pour la énième fois sur son ordinateur, dans l'attente fébrile de la feuille de paie électronique adressée par sa laiterie. « **On a des échéances qui arrivent. La paie de lait ne va faire que boucher les trous. La trésorerie va être très tendue. Ça ne m'empêche pas de dormir, mais quand même, ça m'interpelle plus que quand j'étais salarié.** »

Xavier BONNARDEL.

Ouest-France



15/03/2015

L'élevage bio continue de résister à la crise

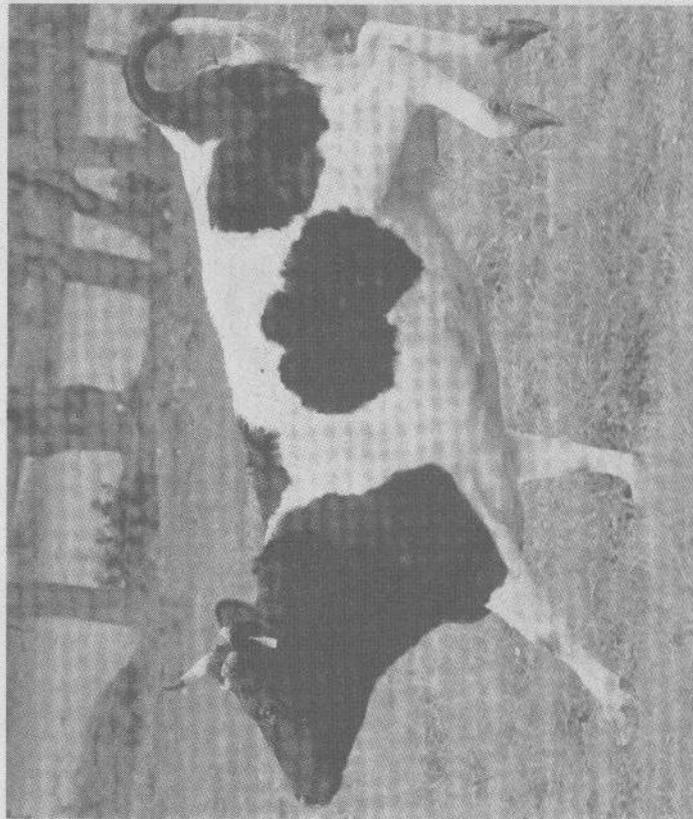
L'autonomie des élevages bio est un atout face aux violentes amplitudes des cours des matières premières. Et les consommateurs sont au rendez-vous.

Les maux qui rongent l'élevage français dit conventionnel semblent épargner l'élevage bio. Plusieurs raisons à cela. En premier lieu, la concurrence liée aux importations est réduite. « S'il y a des importations, elles sont vraiment à la marge », explique Célia Pasquetti, animatrice bio chez Interbev (filière viande).

Les productions sont aussi plus autonomes en protéines végétales, et donc moins sensibles aux variations du marché international. « Nous ne produisons pas du lait avec du soja importé du Brésil », soutient Christophe Baron, président de Biolait (1^{er} collecteur français de lait bio). Par ailleurs, leur préférence pour les filières courtes permet aux éleveurs bio de se protéger des fluctuations de marché. Les prix se maintiennent en lait comme en viande. En outre, ils sont en moyenne plus élevés qu'en conventionnels. (Voir tableau page 13).

Les consommateurs ont confiance

Résultat, la certification en bio permet d'assurer des prix rémunérateurs. « Ils permettent de couvrir les coûts de production », affirme Myriam Loloum, coordinatrice filière pour Unebio (réseau éleveurs bio). « Le point fort du bio est sa qualité, rappelle Marc



Se convertir au bio doit être longuement préparé.

Dufumier, professeur à AgroParis-Tech. Elle est certifiée par des certificateurs eux-mêmes certifiés. C'est aussi la présence d'un logo dans lequel les consommateurs peuvent avoir confiance : ce qui permet aux éleveurs bio de vendre leurs produits

un peu plus cher. » Le marché du bio est encore modeste, mais en plein développement. En 2015, les dossiers d'enregistrements en élevage allaitant bio se multiplient : 3 000 animaux supplémentaires en Auvergne, le même nombre en Lorraine, 1 500 en Cham-

pagne-Ardenne... « Dans deux ans, ces animaux arrivent sur le marché du bio », affirme la spécialiste Myriam Loloum.

En filière laitière, Christophe Baron ne s'attend pas à une « vague de conversion », du moins pas de l'ampleur de celle observée après la crise du lait en 2009, mais il admet qu'« il y a un redémarrage ».

La conversion en bio est en vogue mais ne s'improvise pas. « Pour des éleveurs à bout de souffle, la conversion en bio peut être dangereuse », prévient Célia Pasquetti. La clé du succès de la conversion ? La préparation technique et économique. Les candidats peuvent compter sur l'engagement des professionnels. « Il faudra aussi du courage politique pour imaginer une transition de long terme », ajoute Stéphanie Pageot, présidente de la Fnab (réseau agriculteurs bio).

L'expert Marc Dufumier analyse : « Une vague de conversion n'est pas à exclure mais cela serait encore plus facile si les aides directes de la Pac pouvaient être regroupées, non pas sur les produits issus de l'élevage industriel, comme autrefois, mais en faveur du bio. »

Clio RANDIMBIVOLOLONA.

Thierry Craux

Agriculteurs : le ton monte et la colère s'étend

Toutes filières confondues, des agriculteurs ont engagé, hier, une deuxième journée d'action en Bretagne et dans la Sarthe. En attendant d'être rejoints, dans la nuit, par les Normands.

Tous feux allumés, une vingtaine de tracteurs tirant des bennes remplies de paille et de pneus ont pris position devant la préfecture de Quimper, hier, à la nuit tombée. Pour tenter de les déloger, les forces de l'ordre ont sorti les lances à eau et lancé des grenades lacrymogènes. Au même moment à Gomené, à l'Est de Loudéac (centre Bretagne), des agriculteurs ont mis en place un barrage filant sur la RN164.

Après les actions de la veille, le ton est monté d'un coup. Dans les Côtes-d'Armor, les agriculteurs ont poursuivi leurs actions toute la journée, bloquant, dans les deux sens, la quatre voies qui mène de Rennes à Brest.

Déterminés

« Au bord de la faillite » pour beaucoup d'entre eux, ces agriculteurs en colère attendent des mesures d'urgence face à des prix de leurs produits inférieurs aux coûts de production tant pour le porc et le lait que pour la viande bovine. Ils demandent également de la clarté sur l'étiquetage des viandes transformées ainsi qu'une harmonisation des normes fiscales et sociales.

Mercredi, les manifestants avaient bloqué la RN12, un axe fréquenté par près de 60 000 véhicules par jour. A Trégueux, certains avaient passé la nuit sur place. Hier matin, peu après 8 h, le préfet des Côtes-d'Armor a donné l'ordre de les déloger. Dans le froid, ils n'ont pas cherché à résister, laissant derrière eux une chaussée jonchée de gravats, de pneus et paillettes brûlés.

Mais, dans l'après-midi, les mêmes agriculteurs, rejoints par d'autres, ont décidé d'installer deux nouveaux points de blocage sur cette même RN12 : à Plestan, près de Lamballe,



Les agriculteurs ont bloqué la RN12, hier, en différents points. Les actions se sont multipliées, y compris dans la nuit.

et à Guingamp. À soixante kilomètres d'intervalle, agriculteurs et forces de l'ordre se sont fait face une bonne partie de l'après-midi.

Les Normands aussi

En soirée, le barrage de Plestan a été levé. La circulation a pu être rouverte, sur une voie, vers 17 h, tandis que le blocage de Guingamp se poursuivait encore à 19 h 30 avec une centaine d'agriculteurs sur place, les tracteurs chargés de pneus et de fumier.

Manifestation, aussi, dans la

Sarthe, hier, avec des actions devant la préfecture et sur des axes routiers menant au Mans.

La tension est vive. Les agriculteurs sont déterminés. Et envisagent de mener d'autres actions dans les jours à venir. Samedi, le collectif des Bonnets roses, créé par des éleveurs de porc des Côtes-d'Armor, prévoit notamment d'intervenir dans les grandes surfaces de ce département. Certains agriculteurs se disent prêts à mener « une révolution pay-sanne ».

Côté normand, les Jeunes agricul-

teurs (JA) veulent « prolonger les actions engagées par les JA bretons, dans l'intérêt des filières d'élevage ». La nuit dernière, des actions étaient prévues à Lisieux, Vire et Bayeux, dans la Calvados. Comme appelle le Premier ministre « à se rendre sur place ». De son côté, la FDSEA de la Manche devrait décider, lundi, « d'actions syndicales très probables ».

Thibaud GRASLAND.
(avec nos rédactions).

21/01/16

Philippe Renaud



22/01/2016

La Conf' dénonce la course aux volumes

Pour Dominique Raulo, producteur de lait et porte-parole du syndicat en Bretagne, « l'Europe manque d'outils de gestion des marchés. »

Entretien

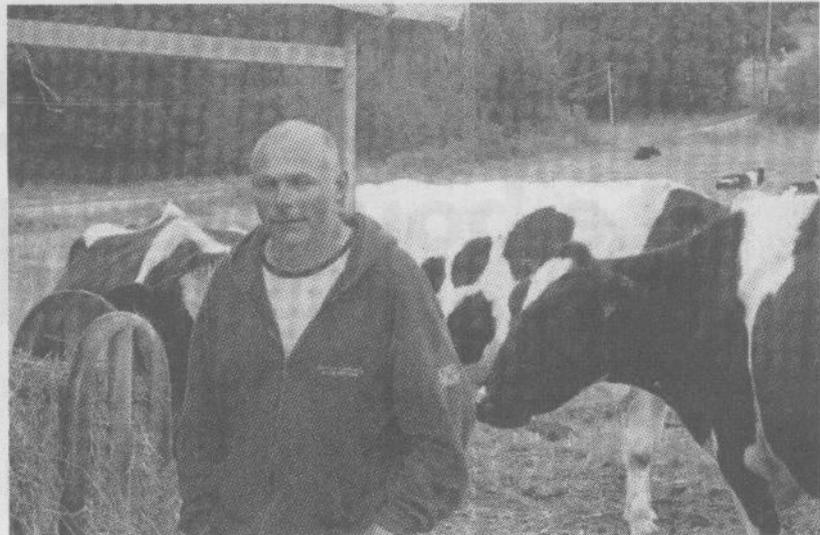
Entre 15 et 20 % des producteurs de porcs bretons sont menacés de disparition. De quoi la Bretagne souffre-t-elle ?

Depuis trente ans, les éleveurs et les salariés de l'agroalimentaire sont la variable d'ajustement d'un système dont nous dénonçons la logique. La crise actuelle est réelle et brutale. En Bretagne, les groupements ont leur part de responsabilité. Certains de leurs adhérents se sentent aujourd'hui trahis. On est resté sur une logique de volumes et de premier prix. On en paye aujourd'hui les conséquences. On a manqué d'imagination sur le plan commercial.

La filière porcine française pourrait faire mieux ?

Oui. Et l'État devrait être plus exigeant quand il apporte son soutien à un secteur d'activité en demandant des contreparties, y compris sur le plan social. Mais les acteurs concernés ne veulent pas rendre de comptes. La concurrence entre groupements a des effets néfastes. Nous ne savons même pas valoriser les efforts que nous avons faits dans le domaine de l'environnement par exemple. Donnons au consommateur l'envie d'acheter, développons des signes de qualité. Ne restons pas dans une logique de minerai. Donnons-nous des objectifs de long terme. Sortons de la logique mortifère et de la concurrence entre groupements qui profite à une oligarchie. On a besoin de renouvellement.

Le marché du lait se retourne à son tour. Ça vous inquiète ?



Dominique Raulo est le porte-parole de la Confédération paysanne en Bretagne.

Ça nous inquiète. Mais malheureusement ça ne nous surprend pas. On n'a pas tiré les leçons de la précédente crise laitière en 2009. Entre novembre 2014 et novembre 2015, la production irlandaise a augmenté de 48 %. C'est la guerre entre bassins de production en Europe.

Si on continue comme ça, on va au désastre. En lait, on prend la même direction qu'en porc. Cette crise est européenne et nous l'avons annoncée. L'Europe n'a plus d'outils de gestion des volumes. Or ils sont indispensables.

Il fallait préserver les quotas ?

Non pas forcément. Mais conserver une organisation de marché, oui, pour encadrer les volumes. Ne pas l'avoir fait s'est révélé suicidaire comme on le voit aujourd'hui. Nous avons fait des propositions. Pourquoi l'Europe refuse-t-elle de tirer les

leçons de ce qui se passe ? On voit des acteurs privés, comme aux Pays-Bas, qui incitent les producteurs à moins produire pendant que l'Europe reste sans réaction. La casse sociale, personne ne la gère.

Le bio tire son épingle du jeu ?

Oui mais il ne représente que 3 à 4 % des volumes produits. C'est une filière qui a dû batailler pour exister. Pour s'en sortir, elle a dû s'organiser.

Pourquoi continuer à soutenir l'élevage ?

L'élevage contribue à l'aménagement des territoires. Il fait vivre des villages. Et les éleveurs de la Confédération paysanne montrent au quotidien qu'on peut aussi créer de l'emploi en élevage.

Recueilli par
Patrice MOYON.

Agriculteurs : nouvelle journée noire sur les routes

Circulation extrêmement difficile, hier, sur les axes du grand Ouest. Et ça pourrait continuer aujourd'hui... Le mouvement de colère se durcit, avec de multiples blocages.

28/01/16.



Le désarroi se lit sur les visages de ces agriculteurs qui avaient installé un barrage avec des tracteurs à Etreilles, vers Vitré.

Des bennes de fumier devant la maison de Le Drian

Toutes les quatre-voies bretonnes, ainsi que les principaux axes secondaires, ont été touchés, hier. À Arzal (Morbihan), les agriculteurs ont décidé de camper sur la quatre-voies jusqu'à la venue... du Premier ministre Manuel Valls en personne.

Par ailleurs, une cinquantaine de tracteurs, tirant des bennes remplies de fumier, ont entouré, hier soir, à Guidel (Morbihan), la maison de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense et président de la Région Bretagne.

Les quatre-voies endommagées

Dans le sud de la Bretagne, la quatre-voies Quimper-Lorient restait bloquée hier soir. Le temps de nettoyer les chaussées, elle ne devait ouvrir de nouveau à la circulation que ce matin. De même, la quatre-voies Vannes-Nantes ne devrait pas pouvoir être utilisable avant demain, tant les divers feux y ont endommagé les revêtements.

Contrôles

dans les Pays de la Loire

En Pays de la Loire, les principales actions se sont concentrées autour du Mans, avec des barrages sur les bretelles d'accès ainsi qu'un convoi de tracteurs. À Laval, blocage de l'hypermarché Leclerc. Comme à Angers, avec le blocage de l'hypermarché Géant, contrôle des prix et des origines dans ses rayons. À Ancenis (Loire-Atlantique), un barrage filtrant contrôlant les camions a été mis en place.

Barrages filtrants en Normandie

Gros blocages hier, autour de Caen (Calvados), ainsi qu'au viaduc de Caen-Lisieux. Autres points de blocage à Lisieux et Viré. Et sur l'A84, entre Manche et Calvados. En Seine-Maritime, cinq barrages filtrants avec contrôle des camions. De même dans l'Eure, barrage filtrant sur l'axe Paris-Rouen. Ainsi que dans l'Orne, à la sortie de l'A28, à Alençon.

Le soutien du pape François

Une délégation de 140 producteurs de lait européens de l'association European Milk Board (EMB) a apporté, hier au Vatican, des lettres au pape François. « Le pape nous a encouragés », rapporte Schöpges Erwin, un producteur belge. Il nous a dit : « Je vous soutiens dans votre combat, surtout n'arrêtez pas, il faut continuer ! » »

Sans la FRSEA

Une grande table ronde est organisée, aujourd'hui, à la préfecture de la région Bretagne, à Rennes. Elle va réunir tout le monde, sauf la FRSEA : le syndicat majoritaire, insatisfait des annonces du ministre de l'Agriculture, a indiqué qu'il ne comptait pas s'y rendre. Cependant, les barrages seront maintenus, partout en Bretagne, jusqu'à ce soir.



Les signaux très contradictoires de l'Union européenne

28/01/16.

Repères

Les manifestations vont-elles durer ?

Partie du Grand Ouest, la mobilisation s'étend à d'autres régions. Des actions sont par exemple annoncées en Ardèche demain. Président de la FNSEA, Xavier Beulin met le gouvernement sous pression pour obtenir un déploiement rapide des aides annoncées.

Quant aux producteurs condamnés à arrêter, personne n'aborde le sujet de front ni ne se risque à donner des chiffres. Une certitude, le choc est violent.

Que faut-il attendre de l'Europe ?

L'Europe envoie des signaux contradictoires. « Dans le contexte actuel, il faudrait diminuer la production de lait », a reconnu, hier à Bruxelles, Tas-

sos Hanniotis, directeur des études économiques, chargé de l'agriculture à la Commission. Qui est prêt à jouer ce rôle ? Surtout : pas la Commission. « Je n'ai pas de mandat pour ça », estime Phil Hogan, le commissaire européen à l'Agriculture. Il a cependant concédé, hier, une prorogation jusqu'en septembre 2016 de l'aide au stockage privé du lait écrémé et de la poudre.

Pour le reste, aux opérateurs privés d'assumer leurs responsabilités. Mais personne ne veut perdre de parts de marché. Et surtout pas ceux qui ont investi dans de coûteux équipements industriels de poudre de lait destinés à répondre à la demande chinoise, aujourd'hui au ralenti. On assiste à un bras de fer entre les bassins laitiers européens.

Les prix peuvent-ils remonter ?

Pour le lait, les prix devraient rester

bas cette année, après avoir chuté de 20 % en 2015. Bonne nouvelle : la demande mondiale va continuer à progresser, de 2 % en moyenne par an, jusqu'en 2025.

Mais la tension sur les prix devrait perdurer. La Commission européenne parle sur 360 € la tonne dans dix ans. Loin du record à 400 € en 2014.

Quant à la viande, selon la Commission, à l'horizon 2025, le poulet s'annonce comme le grand gagnant de l'appétit pour les protéines animales dans les économies émergentes. Mais avec deux concurrents redoutables : les États-Unis et le Brésil.

La France laitière doit-elle broyer du noir ?

C'est une passe difficile. « On n'a pas assez expliqué aux producteurs qu'on rentrerait dans un univers de prix très volatils. Dès 2009, il aurait

fallu dire que des crises de cette nature se reproduiraient. D'autres pays sont mieux préparés. Mais pour certains, comme le Danemark et les Pays-Bas, les conséquences risquent malgré tout d'être très lourdes », observe Katrine Lecornu, productrice de lait en Normandie et présidente de l'European dairy farmers (EDF), un réseau d'éleveurs européen.

La crise actuelle remet en lumière les atouts climatiques de l'Ouest et l'avantage des prairies pour produire du lait à des coûts défiant toute concurrence. S'y ajoutent des marques reconnues Yoplait, Président, Paysan Breton, Babybel. Dans ce contexte difficile, il y a aussi ceux qui tirent leur épingle du jeu : les signes de qualité (Comté), le bio, les systèmes herbagers.

Patrice MOYON.

Les agriculteurs de la Manche entrent dans l'action

Dans la Manche, l'action de la FDSEA et des JA (jeunes agriculteurs) s'est concentrée sur l'A84, à Guilberville. L'autoroute était toujours bloquée en début de soirée.

28/01/16



La FDSEA affiche ses couleurs sur les tracteurs. En bas, à gauche, la circulation venant de Rennes est déviée vers l'échangeur par la FDSEA. En haut à droite, l'A84 est bloquée par les exploitants. Et, en bas à droite, par les tracteurs.

9 h 30. Au rond-point de Guilberville, lieu de rendez-vous des manifestants, seuls les gendarmes attendent, sous un ciel grisâtre. Les tracteurs et agriculteurs arrivent progressivement et commencent à envahir le lieu. Les syndicats à l'origine du mouvement, la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs de la Manche, aiguillent les conducteurs de tracteurs sur la suite des événements. « **Quand on vous donnera le signal, vous descendrez sur les ailes d'accès vers l'autoroute** », explique un militant de la FDSEA. Pendant que certains s'occupent de la mise en œuvre des opérations avec les gendarmes, d'autres distribuent les drapeaux aux agriculteurs, prêts à montrer leur mécontentement.

10 h. Après avoir bloqué les deux entrées vers l'autoroute, en direction de Rennes et de Caen, certains tracteurs descendent sur la quatre voies pour un blocage complet, dans les deux sens de circulation. « **Les agriculteurs perdent de l'argent pen-**

dant que les transformateurs et les distributeurs ne cessent d'en gagner », clame Jean-Hugues Lorault, des JA. « **Ce que demande l'agriculteur aujourd'hui, c'est de pouvoir vivre de son métier**, confirme Christian Maquerel, de la FDSEA. **En 2015, il y a eu des augmentations du prix de certains produits dans les magasins. L'agriculteur n'a pas vu la différence. On veut dénoncer ce mécanisme qui n'est plus tenable.** »

15 h. Selon la FDSEA, ils sont une centaine d'agriculteurs sur le point de blocage, les gendarmes font la circulation. Sous des bourrasques de pluie. « **Personne n'a été tenté d'aller plutôt faire du bois** », sourit un militant de la FDSEA en commentant la météo du jour. Une vingtaine de tracteurs sont toujours postés aux entrées sur l'autoroute et sur la deux voies, dans les deux sens de circulation. **On devine les bouchons, vis de l'échangeur de Guilberville.** « **Le**

mot d'ordre aujourd'hui (NDLR : donc hier) était de bloquer l'A84. Les gens venant de Rennes ou de Caen sont sortis vers le réseau secondaire », résume Christian Maquerel, de la FDSEA. On reconnaît des visages d'exploitants déjà présents sur les manifestations de l'été. Qu'est-ce qui a changé depuis ? « **Ce n'est pas compliqué : rien !** » Selon la FDSEA, il manque 10,5 millions pour l'accompagnement des agriculteurs en difficulté dans le département.

17 h. La rumeur circule que l'autoroute est réouverte, il n'en est rien : les manifestants viennent de déverser des gravats sur l'autoroute. La levée de camp est néanmoins proche. À cette heure, il n'est pas question que les tracteurs partent en convoi sur la quatre voies pour Saint-Lô, comme cela s'était produit l'été dernier.

19 h. C'est le flou le plus total. « **Faute d'avancées suffisantes dans les né-**

gociations, les JA et la FDSEA de la Manche repartent en action demain (NDLR : jeudi). Venez nous rejoindre au rond-point de Guilberville à partir de 10 heures », disent les syndicats dans un communiqué. Sauf que le barrage durait encore à 20 h. Certains évoquent la possibilité de rester toute la nuit. « **La situation évolue très vite. Pour l'instant, je ne peux pas dire jusqu'à quelle heure il va durer** », résume Jean-Hugues Lorault, président des JA.

21 h. Une vingtaine d'agriculteurs sont toujours sur place. Si les gravats ont été nettoyés, l'autoroute reste bloquée. « **On finira par lever à un moment donné**, assure Christian Maquerel, de la FDSEA. **Rester toute la nuit, ça ne va rien donner.** » Sans pouvoir indiquer une heure de fin, il répète que, dans tous les cas, « **ça recommence demain.** »



Les agriculteurs lèvent provisoirement les blocages

Après avoir bloqué pendant deux jours l'A84 à Guilberville, les agriculteurs ont levé le camp, jeudi soir. De nouvelles actions pourraient être envisagées la semaine prochaine.

29/6/14

Ils sont partis après avoir sacrifié au traditionnel « bennage » de déchets sur la voie, après une journée entière de blocage. Comme mercredi, la FDSEA Manche et les Jeunes agriculteurs (JA) ont investi hier l'échangeur de Guilberville, bloquant l'accès à l'A84. Au plus fort de la mobilisation, la manifestation a réuni une petite centaine de manifestants et 25 tracteurs.

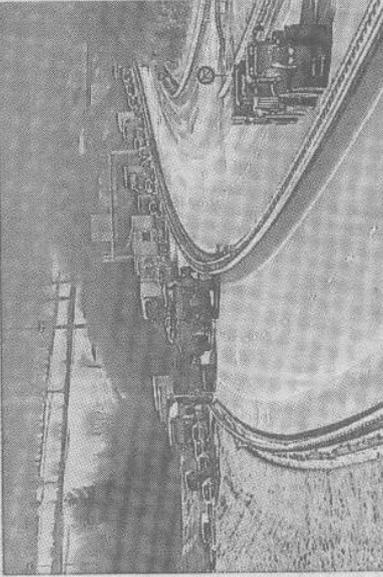
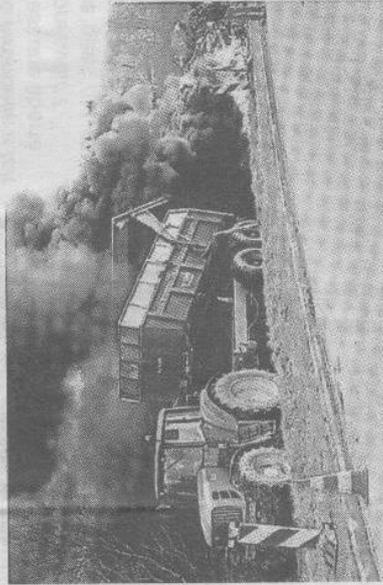
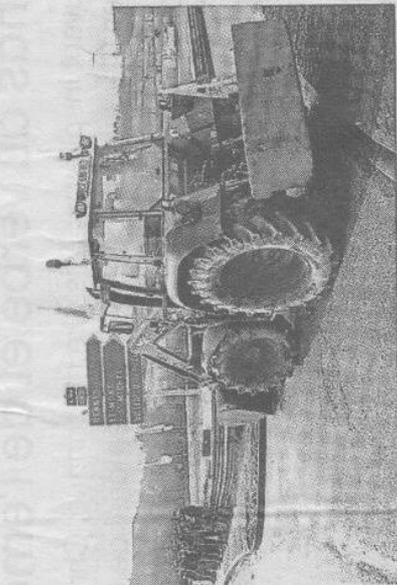
Dès 10 h, quelques-uns de ces tracteurs se positionnèrent en sortie de bretelle, empêchant tout accès à l'autoroute. Les premiers ralentissements ne tardèrent pas à se manifester.

S'ils n'ont pas nié la gêne occasionnée, les automobilistes sont apparus plutôt compréhensifs. « Je comprends qu'ils soient obligés de faire ça pour se faire entendre », reconnaît l'un d'eux. En contournant le rond-point, certains conducteurs y sont même allés d'un coup de klaxon, en guise de soutien.

« Se mobiliser en début de semaine prochaine »

Sur le terre-plein, un jeune agriculteur distribue des tracts à ceux qui doivent encore patienter. Au dos du flyer, figure le leitmotiv de la manifestation : « Pour un juste prix », « On ne veut pas d'aides, on veut des prix », confirme Julien, un laitier. Sur le bitume, près de son tracteur bloquant une bretelle, Thomas résume : « On veut vivre de notre profession. »

Les différentes réunions prévues sur le sujet, hier, ne se sont pas tenues, faute de participants. Pourtant, à 15 h, Sébastien Amand, président



Après avoir bloqué les accès à l'autoroute, les agriculteurs ont distribué des tracts aux automobilistes, avant de faire brûler des déchets agricoles aux abords de l'échangeur.

de la FDSEA Manche et Jean-Hugues Lorault, président des JA de la Manche, annonçaient de concert l'arrêt du blocage pour le soir même. Les leaders du mouvement s'étaient auparavant réunis une petite heure pour se concerter avec les organisations des autres départements. Les Bretons arrêtant les frais, les Normands ont décidé d'en faire

de même, « par cohésion ». Mais cet arrêt a tout d'une pause. « On vous invite à vous mobiliser en début de semaine prochaine », lance Sébastien Amand au mégaphone.

Maxime MANGUET.

Regarder nos vidéos sur ouestfrance.fr

Commentaire (29/01/16)

par Patrice Moyon

Élevage : choisir la voie de la raison

Occuper la rue conduit à une impasse. Rien ne peut s'y construire. Les barrages exacerbent les tensions. Fragilisent les liens de sympathie qui unissent la société française aux agriculteurs. Hier, la FNSEA a choisi la voie de la raison en appelant à la levée des barrages. Mais pas à la fin des actions. Le feu peut reprendre à tout moment. La base du premier syndicat agricole, et plus encore celle des Jeunes agriculteurs (JA), souvent les premiers à faire les frais de marchés chahutés, ruent dans les brancards.

La tentation est grande de chercher un bouc émissaire. Pas sûr que cela aide à construire. Il le faudrait pourtant, sans effet de com', pas à pas. Les éleveurs doivent pouvoir trouver leur place sur la chaîne alimentaire. À condition de se réorganiser en lien avec les industriels, la grande distribution et même le consommateur. Le convaincre d'acheter un peu plus cher de quelques centimes. Faire une trêve dans la guerre des prix.

De son côté, le ministre de l'Agriculture est confronté à une triple crise : sociale, économique et européenne. Débordées par l'afflux des dossiers, les cellules d'urgence ont besoin d'être encore plus réactives. Et personne n'ose aborder une question aujourd'hui

taboue : combien d'éleveurs vont devoir arrêter ? Comment les accompagner par de la formation, des aides à la reconversion ?

L'urgence est aussi économique : quels modèles d'élevage demain pour résister aux fortes amplitudes des cours sur les marchés ? Assiégé par les éleveurs, Stéphane Le Foll a aussi choisi de prendre des risques. Il veut imposer l'étiquetage obligatoire de la viande dans les plats préparés. Avec le soutien des consommateurs et de la majorité du Parlement européen. Mais contre l'avis des industriels français et de la Commission européenne. Pas gagné.

Savoir anticiper

À Bruxelles, le regard même des Français provoque des froncements de sourcils. Il renvoie à une vision administrée de l'économie et à des déficits dont nos partenaires ne veulent pas. Le mot régulation est devenu un épouvantail. Place aux signaux du marché, même s'ils sont contradictoires. Phil Hogan, le commissaire européen à l'Agriculture, s'en tient à un strict mandat : simplifier une Pac jugée trop complexe et ouvrir de nouveaux marchés pour les industriels de l'agroalimentaire.

L'Europe à 28 est le premier exportateur mondial de produits alimentaires. Priorité à ce qui marche. Et pourtant, la place des paysans et leur rôle seront posés dans les crises climatiques, sanitaires ou migratoires à venir. Sur le territoire de l'Union européenne tout comme chez nos voisins du pourtour méditerranéen. Mais de ça, Phil Hogan ne veut pas parler. Tout juste évoque-t-il un « problème » avec le revenu des agriculteurs européens.

Si, demain, la France veut une autre politique agricole commune – et toute l'Europe en aura besoin – il faut s'y préparer aujourd'hui. Trouver des alliés. Démontrer. Convaincre. Imaginer de nouveaux dispositifs pour faire face aux turbulences des marchés. Cet agenda, il faudrait s'y préparer dès maintenant. Et ce, en dépit du calendrier électoral français : dès la fin 2016, la France devra faire parvenir à Bruxelles ce qu'elle attend de la Politique agricole commune en 2021. Suivre aussi de près le traité de libre-échange en cours de négociation avec les États-Unis. Anticiper. Pour ne pas revivre de nouveaux Gad ou Doux qui laissent encore un goût amer aux territoires de l'Ouest.



29/01/2016

Europe : pour une « exception agricole » sur le modèle de l'exception culturelle

Par François Collart Dutilleul, professeur à l'université de Nantes.



Franck Dubrey

À quel jeu joue l'Europe en reprochant aux éleveurs de porcs de ne pas vouloir couler ?

L'Union est passée d'une politique de production agricole à une politique de commerce agroalimentaire. Pour elle, le commerce international peut pourvoir à nos approvisionnements. D'où la multiplication des traités bilatéraux de libre-échange négociés avec le Canada, l'Amérique centrale, la Colombie et le Pérou et, bien sûr, avec les États-Unis (traité transatlantique dit TTIP).

Ces traités uniformisent les normes pour éviter les distorsions de concurrence. Il n'y a pas que le poulet au chlore et le veau aux hormones. Ce sont toutes les disparités de normes que les négociateurs veulent faire disparaître sans qu'on s'en aperçoive afin d'éviter un rejet. D'où l'absence de transparence des négociations.

En revanche, l'Europe maintient les disparités entre ses États membres. Normes sociales, environnementales, fiscales : rien n'est uniforme dans notre marché unique. Ce n'est pas innocent : les pays les plus protecteurs baisseront eux-mêmes le niveau de leurs normes pour rester compétitifs.

On propulse ainsi sur les grands marchés des paysans déstabilisés, livrés à eux-mêmes dans une concurrence européenne inégalitaire et face à une industrie qui se débat sur des marchés internationaux rudes.

Le secteur économique agroalimentaire est partagé en deux : d'un côté, l'agriculture avec une logique historiquement sociale et, de l'autre, l'industrie avec une logique historiquement libérale. Jusqu'à présent, la

PAC et les subventions faisaient tampon entre ces deux logiques. Mais plus on réduit ce tampon, plus les deux logiques s'opposent frontalement et se heurtent sur les marchés concurrentiels. Face à l'industrie, l'agriculture ne fait pas le poids.

Que faire ? Le gouvernement ne peut pas agir sur les prix. Et les discussions sont vues comme des ententes, contraires au droit de la concurrence. Dès lors, faut-il adopter le modèle de l'agroécologie, en cohérence avec les discours entendus lors de la Cop 21, ou plutôt celui des fermes de 1 000 ou 10 000 vaches pilotées par des investisseurs financiers ? Sans doute les deux, mais en donnant un vrai choix à chacun.

« Inventer un droit du petit paysan »

L'agriculture industrielle a besoin des outils juridiques du droit des affaires, hors du droit rural, tandis que les paysans qui font le choix de l'agroécologie familiale ont besoin qu'on leur invente un droit rural spécial de l'agriculture paysanne à échelle nationale, ancré dans un territoire et ouvert sur la qualité et la valeur ajoutée.

Ceux-là ont besoin d'un droit protecteur dans les contrats conclus avec l'industrie, d'un droit des marchés publics plus favorable aux produits locaux, d'un droit du commerce national, d'un droit de la consommation qui permette aux mangeurs de faire des choix citoyens.

Bricoler le code rural ne suffit pas. Il faut mobiliser les chercheurs pour mettre un nouveau droit spécial, en conformité avec le droit européen et international.

C'est possible. L'agriculture paysanne a besoin d'une « exception agricole » sur le modèle de l'exception culturelle. Ce qui protège le cinéma français pourrait protéger notre agriculture rurale : faire de la place à *La Famille Bélier* pour ne pas finir comme *Titanic*.

10/02/2016

Les agriculteurs ont le droit de vivre de leur travail

Point de vue. Au cœur de la crise qui secoue le monde agricole, les évêques bretons et ligériens ont tenu à s'exprimer dans un communiqué commun.

« Il nous est impossible de vivre sans nourriture ! Les agriculteurs qui la produisent ont un métier particulièrement noble. Ils méritent la reconnaissance et la considération de toute la société.

Nous rencontrons souvent des agriculteurs. Ils cultivent le sol, travaillent avec le vivant, animal ou végétal. Nous sommes témoins de leur passion pour leur métier et de leurs réflexions pour mieux faire, mais aussi de leurs inquiétudes et de leurs souffrances, voire de leur colère. Pour certains, l'avenir semble bouché.

Avec notre foi en Dieu, Père et Créateur, nous sommes convaincus que les hommes ont la mission de faire fructifier la création de manière raisonnable et audacieuse.

Réunis pour réfléchir sur l'écologie, conscients qu'il est nécessaire de rechercher les enchaînements économiques adéquats dans la chaîne agroalimentaire et la grande distribution, nous attirons l'attention sur les points suivants :

1. Les agriculteurs et leurs familles ont le droit de vivre de leur travail. Dans la préoccupation trop exclusive de la productivité, on oublie souvent le bien prioritaire des familles. Il est temps d'oser penser un système économique, régional, national, européen et international, qui garantisse aux agriculteurs la possibilité de produire et de vendre leurs productions selon un juste prix. Travailler dans l'inquiétude en attendant l'octroi de subventions n'est pas satisfaisant.

2. Les agriculteurs ont le droit de choisir le modèle d'agriculture qu'ils souhaitent, pourvu qu'elle soit respectueuse de notre planète destinée à nourrir durablement toute l'humanité. Ils ont un savoir-faire qui mérite d'être partagé et écouté. Ils ont besoin d'être accompagnés sans que leur soit imposé un modèle unique. Le seul modèle qui vaille est celui qui favorise le vrai bonheur, les relations humaines authentiques, ainsi qu'une juste relation à la nature dont les riches potentialités sont complexes.

C'est pourquoi recherche et agriculture ont vocation à œuvrer main dans la main pour une écologie pratique digne de notre planète.

3. La qualité de la production de nos agriculteurs n'est plus à démontrer. Ils sont appelés à travailler ensemble selon les filières de production. Il est urgent de dialoguer pour favoriser ces regroupements qui permettront une meilleure vente à l'échelle européenne et au-delà. Pour cela, une harmonisation des coûts de production est nécessaire. C'est une question de justice !

4. Les agriculteurs sont invités à retrouver les solidarités qui les unissent les uns aux autres pour éviter les isolements parfois dramatiques, et pour renforcer les mutualisations qui sont indispensables. C'est une question de survie !

Nous invitons tous les décideurs à mettre en œuvre « une croissance par la sobriété heureuse », selon le mot du pape François. Respecter la nature et respecter l'humain sont liés,

insiste le Pape. C'est pourquoi l'engagement écologique passe par le respect des agriculteurs afin qu'aucun d'entre eux ne se sente plus jamais parmi « les esclaves des temps modernes » sacrifiés à l'idole de la productivité débridée, alimentée par une concurrence internationale aveugle. >>

Les signataires : Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo ; Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers ; Mgr Thierry Scherrer, évêque de Laval ; Mgr Yves Le Saux, évêque du Mans ; Mgr Alain Castet, évêque de Luçon ; Mgr Jean-Paul James, évêque de Nantes ; Mgr Laurent Dognin, évêque de Quimper et Léon ; Mgr Denis Moutel, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier ; Mgr Raymond Centène, évêque de Vannes ; Mgr Nicolas Souchu, évêque auxiliaire de Rennes.



Agriculture : produire moins pour produire mieux

Loin de la course effrénée à la surproduction, certains éleveurs soutenus par la Confédération paysanne pratiquent une agriculture raisonnée. Une solution à la crise agricole ?

04 103 20 16 -



Pour Maryline Laloë, éleveuse à l'Earl du Guérin à Belval, l'agriculture raisonnée n'est pas tant une solution alternative à la crise qu'un respect des traditions et du savoir-faire.

Les routes bloquées par les tracteurs et le passage chahuté du président François Hollande lors du Salon de l'agriculture sont le symptôme d'un monde agricole en crise. Certains éleveurs pensent mieux résister à ce choc en revenant aux fondamentaux, comme à l'Earl du Guérin, à Belval. Maryline Laloë refuse d'y nourrir ses vaches laitières au maïs : « Non seulement, ça coûte cher, mais en plus il faut ajouter des additifs. Quand j'ai repris la ferme de mes parents, j'ai préféré maintenir certaines habitudes, comme permettre à mon troupeau de brouter sur nos pâtures ».

Les 70 ha de l'exploitation suffisent presque à nourrir les 50 vaches. « Nous utilisons quand même un engrais chimique pour renouveler le fourrage plus rapidement », précise Frédéric Blanchard, l'associé de Maryline Laloë.

La solution du bio

Cette pratique les empêche de se lancer dans l'agriculture biologique. Pour le moment. « Nous sommes en pleine réflexion concernant la reconversion vers le bio. Cela répondrait à une demande des consommateurs et permettrait de mieux valoriser notre lait ».

Les deux éleveurs ne sont pas touchés par le phénomène de surendettement qui touche certaines exploitations. « Des éleveurs disent ne pas s'en sortir alors que leurs vaches sont enfermées toute l'année et qu'ils leur apportent du maïs à la machine, s'insurge Frédéric. Nous, il nous suffit d'ouvrir une barrière pour emmener brouter nos bêtes. »

Le 3 mars, l'Earl du Guérin a ser-

volumes ».

Une logique simple qui va à l'encontre de la politique agricole européenne, comme l'explique Jacques Witkowski : « Bruxelles a choisi d'aller dans une seule direction. Il est très difficile de prôner un autre mode d'agriculture. »

Le préfet a également écouté les arguments des éleveurs dans leur bras de fer contre les industriels. « Les contrats ne tiennent pas compte

des coûts de production des agriculteurs », rappelle Ludovic Lecrosnier. D'où l'engouement pour les circuits courts, bénéfiques pour le producteur et le consommateur, de plus en plus répandus dans les zones rurales.

Quentin RAILLARD.

La vie des entreprises de l'Ouest sur ouestfrance-entreprises.fr

C'est le prix de vente de 1 000 litres de lait bio pour les producteurs, contre 270 € pour le lait conventionnel »

490 €

À la Coordination rurale, le lait... bout

Hier, l'Organisation des producteurs de lait a réitéré sa demande de régulation des volumes de lait produits en Europe.

M/03/16

Un congrès symbolique au Mont Saint-Michel

L'Organisation des producteurs de lait (OPL), branche spécialisée lait de la Coordination rurale (CR), deuxième syndicat agricole français, tenait hier son congrès annuel au pied du Mont Saint-Michel. « **Là où, en 2009, 1 300 producteurs de lait avaient déversé des citernes de lait (NDLR ou supposé tel...)** », a rappelé Yannick Bodin, président de la CR de Normandie.

La CR réclame une « régulation »

Si la crise de 2009 n'avait duré que quelques mois, celle-ci frappe depuis maintenant un an et l'horizon 2016 reste sombre. L'Irlande et les pays du nord de l'Europe continuent d'augmenter leur production. Quant à la Nouvelle-Zélande, elle vient d'annoncer la dévaluation de sa monnaie pour aider ses producteurs à exporter leur lait...

La Coordination rurale, au sein de l'European milk board (EMB), réclame une régulation du lait selon un indice européen. Il prendrait en compte l'évolution des cours des marchés, des prix du lait payés aux producteurs et de leurs coûts de production.

Quand cet indice décroche de plus de 15 %, les producteurs sont incités à réduire leur production moyennant une prime (financée par les producteurs qui ont augmenté leurs volumes).

L'Europe préfère le stockage

La France et l'Allemagne seraient prêts à financer la réduction de la production de lait. On parle d'une aide de 100 € pour 1 000 litres de moins. Les deux pays pourraient le proposer au conseil agricole européen, le 14 mars à Bruxelles. Reste à convaincre une majorité de pays.

La Commission est favorable au stockage privé. « **Ça ne règle pas la cause de la crise**, a affirmé Ber-



Véronique Le Floc'h, ici à côté de Yannick Bodin, président de la CR de Normandie, a été réélue à la tête de la branche spécialisée lait de la Coordination rurale.

nard Lannes, le président de la CR, présent hier au Mont Saint-Michel. **La Commission devrait aussi doubler les « minimis » agricoles (des aides d'État, NDLR), actuellement 15 000 € sur trois ans pour un éleveur.** »

Vente problématique des droits à produire

Le syndicat se dit inquiet de la prolifération des ventes de droits à produire. « **On a vu, en Ille-et-Vilaine, des reprises à 600 € les 1 000 litres** », s'est indignée Véronique Le Floc'h, présidente de l'OPL.

L'endettement est au bout de la démarche alors que la validité de ces cessions n'est pas garantie, comme l'a rappelé Karim Ganai, responsable marché agricole au Crédit Mutuel de Bretagne. Les jeunes sont fragilisés. La banque ne finance pas tous leurs projets d'installation. « **Il faut un coût de revient maximum de 320,**

330 € la tonne de lait, main-d'œuvre comprise et avec 12 000 € annuels de rémunération par éleveur. »

Bientôt dans l'interprofession laitière

Le syndicat va faire son entrée dans l'interprofession laitière (Cniel), en prenant deux sièges d'administrateur dans le collège producteur. Comme la FNSEA, JA et la Confédération paysanne.

Véronique Le Floc'h pourrait y siéger. La présidente de l'OPL, réélue hier, a accepté d'être la candidate de la Coordination rurale au comité directeur de l'EMB. La place de la France est actuellement occupée par l'Apli. D'ici à la fin 2016, la Coordination rurale compte simplifier ses structures. L'Organisation des producteurs de lait devrait intégrer la Coordination rurale.

Guillaume LE DU.



17/03/2016.

Agriculture

Crise agricole : les laiteries en première ligne

Pour Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, l'Europe a repris la plupart des propositions françaises, comme la régulation des volumes de lait.

Entretien

L'Europe a voté, lundi, un nouveau plan de crise agricole. Pourra-t-elle réguler la crise de surproduction du lait ?

Le lait européen ne trouve pas de débouchés. En deux mois et demi, 52 000 tonnes de poudre de lait ont déjà été stockées en Europe, contre 40 000 tonnes au cours de toute l'année 2015. Le Conseil agricole européen du 14 mars a décidé, à la demande de la France, d'augmenter les volumes d'intervention (*poudre de lait et beurre sont retirés du marché pour faire remonter les prix*).

Mais nous cherchons à responsabiliser les laiteries, coopératives et entreprises privées, qui sollicitent l'intervention. Grâce à l'utilisation de l'article 222 de l'OCM, l'organisation commune de marché, ces opérateurs seront incités à réduire la production de lait. Une vache peut donner 10 % de lait en moins uniquement en jouant sur l'alimentation.

Pour financer la mesure, il existe des marges dans l'exécution du budget agricole européen qui n'ont pas encore été utilisées.

Comment éviter des approches différentes entre pays ?

Avec mon homologue belge, nous avons envoyé, mardi, un courrier au président de la Commission agricole du parlement européen pour qu'il réunisse au plus vite tous les acteurs laitiers de l'Union. Les Irlandais, qui produisent toujours plus de lait, ont multiplié par trois les volumes à l'intervention. Mais on dispose maintenant d'un mécanisme pour responsabiliser les acteurs industriels. À eux de se mobiliser, sous la pression des éleveurs et des gouvernements européens.

L'étiquetage obligatoire de l'origine de la viande et du lait



Stéphane Le Foll rappelle que, sur la question de la crise laitière, le texte commun avec l'Allemagne a été « déterminant ».

dans les plats transformés, le stockage de la viande de porc, étaient défendus par la France, non ?

La plupart de nos propositions ont été reprises. Nous avons rassemblé 20 pays sur 28. L'étiquetage obligatoire de l'origine de la viande et du lait dans les plats transformés, interviendra d'ici l'été. Concernant le prochain programme de stockage de la viande de porc, nos éleveurs devraient cette fois y recourir. Ils ne pourront pas, deux fois de suite, garder les porcs dans les élevages, comme l'a rappelé, aux abatteurs, le président de la FRSEA de Bretagne, Thierry Coué.

Dans le cadre de la loi biodiversité, l'interdiction des néonicotinoïdes, insecticides utilisés en agriculture, doit être examinée par les députés. Mais vous y êtes opposé, pourquoi ?

J'ai fait interdire le « cruiser », un insecticide, pour sa nocivité sur les abeilles. J'ai lancé un plan de développement de la filière apicole de 40 millions d'euros dès 2013. Mais

j'ai aussi pris un engagement auprès des agriculteurs à ne pas surtransposer les normes européennes. Les néonicotinoïdes ne sont pas interdits en Europe et il n'existe pas aujourd'hui d'alternatives scientifiquement prouvées comme moins nocives pour les abeilles. La mortalité des abeilles est multifactorielle.

Une soixantaine de militants ont été auditionnés après avoir manifesté à votre domicile du Mans, le 21 février. Aviez-vous porté plainte ?

Je n'avais pas porté plainte, ni après le saccage du stand du ministère, lors du salon de l'Agriculture à Paris. Mais dans les deux cas, j'ai fermement condamné ces méthodes.

Recueilli par Guillaume LE DU.

Crise agricole. Des réactions contrastées après le nouveau plan européen à lire sur [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr/rubrique/agriculture) rubrique agriculture.

Le Foll offensif devant les producteurs de lait

En clôture du congrès de la Fédération nationale des producteurs de lait, hier, le ministre de l'Agriculture s'est montré combatif. Sans pour autant apaiser les craintes des éleveurs.

18/03/16



Stéphane Le Foll, requinqué par les avancées obtenues lundi à Bruxelles.

Ni hué ni sifflé par la salle, parfois même applaudi. Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, a pu tenir un discours offensif face aux producteurs réunis pour l'assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), hier, à Saint-Didier-sur-Beaujeu (Rhône). Le ministre était sans doute requinqué par les avancées obtenues, lundi, à Bruxelles.

Avec le lait en excédent depuis plusieurs mois sur le marché européen, les prix chutent. « Si on continue comme cela, au nom du libéralisme, demain ce sera une catastrophe sociale. Il faut arrêter de produire pour polluer et peser sur les marchés », lance Stéphane Le Foll, qui demande à « être aidé par le syndicalisme agricole européen ».

Devant une centaine de congressistes, le ministre de l'Agriculture tonne : « On résoudre le problème ensemble. »

Une réunion française mardi

Mais pour l'heure, à part les propositions de la FNPL, il ne voit rien venir du syndicalisme communautaire. Or « à l'échelle européenne, pour faire bouger les choses, il faut trouver des alliés », rappelle-t-il. D'où sa volonté d'organiser prochainement une réunion avec « tous les industriels », notamment allemands et polonais, à Bruxelles.

Le ministre réunira aussi, mardi, les opérateurs de la filière française, afin de « stabiliser et d'organiser la production » à la suite des récentes annonces du commissaire européen Phil Hogan.

Une réunion difficile, « pas à la hauteur de l'enjeu », à entendre Thierry Roqueféu, le président de la FNPL. La Fédération des producteurs se dit insatisfaite par les mesures européennes de soutien. « Cette Europe ne nous donne aucune assurance, à ce jour, de sortir les producteurs

Jeantil Le spécialiste en matériels d'élevage, de transport et d'épandage

Conditions spéciales Printemps
Benne BR série PRO

Rehaussée ALU innovantes

Grande visibilité

Charge utile élevée

Jeantil

Existes surhaussés pour une grande stabilité

Page de la ferme - 21, De la Heule - 63900 - 31590 / 44690402
Tel. : 03 99 64 04 04 / Fax : 03 99 64 19 36

Jeantil www.jeantil.com



L'éleveur mayennais qui défie les puissants

Dès demain à Laval, Philippe Jehan accueille le congrès de la FNSEA sur une terre d'élevage en crise et dans le fief de Lactalis, leader mondial du lait.

Portrait

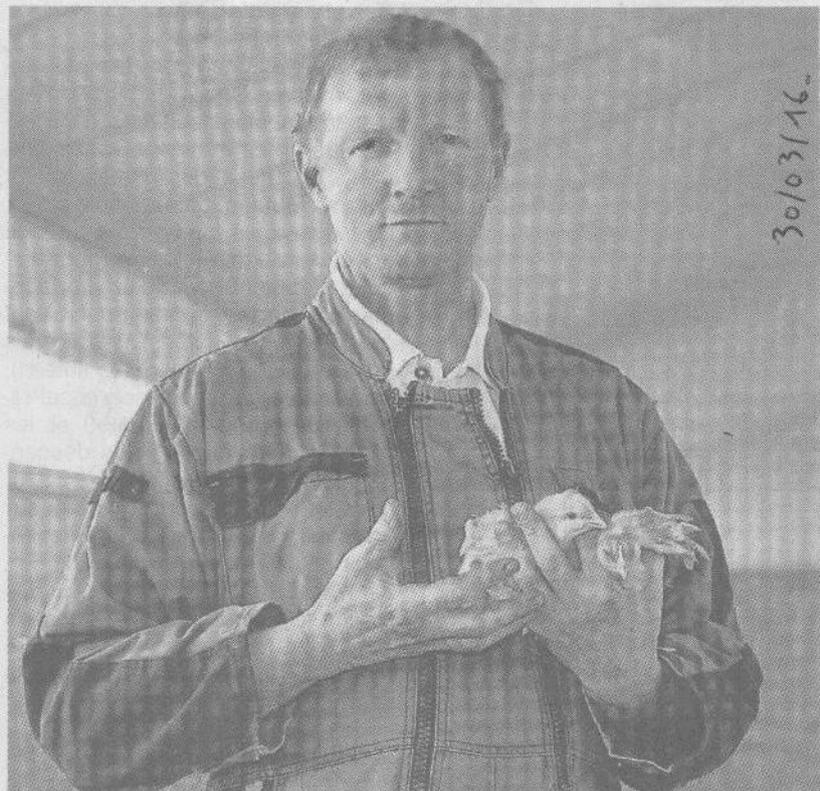
« On ne baissera pas les bras. On ne laissera personne sur le bord de la route. La solidarité, le collectif, le respect dû aux paysans sont à la base de mon engagement. » Lors des épisodes tumultueux de la crise agricole, Philippe Jehan, 45 ans, président de la FDSEA de la Mayenne, s'est révélé comme l'un des leaders paysans les plus pugnaces.

La crise, il l'affronte comme éleveur, aux côtés de Tony et Erika, ses jeunes associés du Gaec de la Gibaudière, à Châtillon-sur-Colmont. Une « ferme diversifiée », solidement plantée sur ses trois pieds dans le paysage vallonné du Nord Mayenne : le lait, les poulets fermiers en plein air et les œufs Label rouge. Bien que parée pour le gros temps, l'exploitation, avec ses 90 vaches prim'hostein et son fleuve blanc de 900 000 litres annuels, encaisse mal la chute du prix du lait.

Des bras de fer musclés

« On fait partie des récents investisseurs vulnérables. On y tire un salaire guère plus élevé que le Smic. » La Gibaudière, qui doit sortir de ses caisses 15 000 à 20 000 € chaque mois pour rembourser ses prêts, fait le dos rond. « Maîtrise des charges. » Investissements gelés. « Nous, les éleveurs, sommes les seuls à serrer les boulons », bouillonne Philippe, sans cacher le sentiment de « révolte » qui l'habite.

La crise, Philippe Jehan l'affronte aussi, dans les manifs, haranguant ses troupes sur une remorque, cadencant ses discours avec le tranchant de la main. « Toujours en équipe », insiste ce compétiteur, qui a joué des épaules sur les terrains de foot et de hand. Fils de chauffeur de



Philippe Jehan, président de la FDSEA de la Mayenne : « On ne laissera personne sur le bord de la route. »

bulldozer, il se dépeint comme « dur de caractère, franc et honnête dans les relations ». Président des Jeunes agriculteurs mayennais, à 25 ans, endurci par les expériences professionnelles de ses jeunes années (traite manuelle sur la « fermette » maternelle, ouvrier d'abattoir, salarié agricole, manutentionnaire...), Philippe Jehan possède l'endurance des bras de fer musclés.

Bras de fer avec la préfecture, en état d'alerte quasi permanent. « On vit à 100 à l'heure. Ralentir ? On verra ça à la retraite ! » Avec le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, à qui il reproche de cultiver « sa comm' » avant de penser aux éle-

veurs. Bras de fer avec la grande distribution et les laiteries : « On ne peut plus nous dire : « Montez sur votre tracteur, trayez les vaches, on profite de votre image et on s'occupe du reste. » »

Avec Lactalis, le numéro un mondial du lait, devenu à ses yeux « une entreprise milliardaire nombriliste, ne cherchant que le profit et indifférente aux éleveurs en train de crever. »

Xavier BONNARDEL.

70^e congrès de la FNSEA, les 30 (huis clos), 31 mars et 1^{er} avril, salle polyvalente, place de Hercé Lire aussi en page France.

Comment va le syndicalisme agricole en 2016 ?

Le 70^e congrès de la FNSEA s'ouvre, demain, à Laval, pour trois jours. L'occasion de faire le point sur le syndicalisme en pleine crise du monde agricole.

Entretien



François Purseigle, sociologue des mondes agricoles, Institut national polytechnique de Toulouse.

La FNSEA est-elle toujours en phase avec le monde agricole ?

Aux dernières élections dans les chambres d'agriculture, elle a remporté une large victoire. Même si, aujourd'hui, son positionnement ne va pas toujours de soi. Notamment, depuis qu'elle est bousculée sur sa gauche, par la Confédération paysanne, et sur sa droite, par la Coordination rurale.

De plus en plus de jeunes agriculteurs ne se retrouvent plus dans les syndicats... Une désaffection ?

Non, 60 % des agriculteurs restent syndiqués. Ils restent très attachés à l'accompagnement, aux offres de services, aux conseils des syndicats. Même si les nouvelles générations se détachent peu à peu de ces grands cadres d'appartenance. De nombreux agriculteurs sont de plus en plus seuls, mais certains n'en demeurent pas moins interconnectés via les réseaux sociaux. Plus autonomes, ils ne cherchent plus des réponses toutes faites.

Ils se détachent de l'identité de paysan ?

On ne subit plus cette identité, on choisit d'être agriculteur. C'est donc aussi un métier qu'on peut désormais

quitter... Les nouvelles générations cherchent un syndicalisme sur lequel ils peuvent avoir prise, dans lequel ils peuvent, avant tout, trouver de la solidarité.

Ils sont à la recherche d'organisations capables de fournir des outils, de repérer les signaux faibles en matière d'innovation, de leur permettre de se projeter face à l'incertitude économique et sociale.

Xavier Beulin, président de la FNSEA, est aujourd'hui contesté par la base...

Oui. Mais, c'est paradoxal, un grand nombre d'agriculteurs se retrouvent quand même très bien en lui, dans son discours économique libéral, dans sa figure de chef d'entreprise.

Le paradoxe c'est, qu'aujourd'hui, certains remettent en cause ce modèle libéral autrefois souhaité, récla-

ment le retour des quotas et de la régulation. Tout en aspirant à endosser les habits d'un chef d'entreprise qui réussit. Comme Xavier Beulin...

D'où vient le désarroi des agriculteurs ?

Plutôt leur incertitude. On parle des agriculteurs qui vont mal, mais beaucoup d'entre eux gagnent bien leur vie. Mais même ceux-là ont bien du mal à se projeter.

Tous ceux qui trinquent, aujourd'hui, sont aptes, bien formés, en phase avec les évolutions agricoles. Mais surendettés...

Recueilli par
Christophe VIOLETTE.

Lire aussi en rubrique Agriculture.

30/03/16



Vaches en location : des agriculteurs s'y mettent

Louer des bêtes plutôt que les acheter : c'est la solution adoptée par des éleveurs pour agrandir leur troupeau sans recourir à de nouveaux emprunts. En France, 30 000 vaches sont louées.

Reportage

« À choisir, je préfère être propriétaire de vingt hectares de terres que de vingt vaches. » Producteurs de lait à Servon, près du Mont-Saint-Michel, Gildas Gédouin a fait le choix, avec son épouse Valérie, de louer une partie de son troupeau. « Désormais trente laitières sur soixante-quinze », précise l'éleveur, passé au bio il y a deux ans. « En novembre 2013, on a signé un nouveau contrat de location pour dix génisses de race Brune, prêtes à véler, afin de croiser notre troupeau de Prim'Holstein. » Objectif ? Produire un lait plus « riche » en matière grasse et protéique.

5 000 vaches dans l'Ouest

Moins intensif, un élevage « bio » a besoin de plus d'animaux qu'un « conventionnel » pour maintenir la même production. « Après une mise aux normes du bâtiment d'élevage en 2004, des rachats de terres et la rénovation de la porcherie, nous ne voulions plus de nouveaux crédits bancaires. »

La ferme du « petit manoir » sollicite alors Gestel, première régie européenne de troupeaux laitiers, qui loue des vaches depuis quarante-trois ans. Unique en France, cette société lyonnaise apporte en location des génisses prêtes à véler ou bien achète une partie du troupeau (1 450 € hors taxe par animal) avant de le louer à l'éleveur.

La location améliore la trésorerie : « Ça apporte de la souplesse pour faire des investissements ou agrandir un troupeau, explique Benoît Bébin, technicien Gestel. Ache-

25/64/16



Gildas Gédouin et son épouse améliorent leur lait en louant des vaches de race Brune, croisées avec des Prim'Holstein.

ter quinze génisses à 1 200 € oblige à sortir 18 000 € d'un coup... Chez nous, l'éleveur commence à rembourser au bout de trois ans. En nature : tous les ans, il nous rend une génisse pour dix animaux loués. C'est ce qu'on appelle le « croît », auxquels s'ajoutent des frais de fonctionnement d'environ 50 € par an et par vache. « L'éleveur conserve tous les veaux mâles, les veaux femelles une fois le loyer payé, et les vaches de réforme issues du troupeau apporté. » Et évidemment le lait. Gil-

das et Valérie Gédouin ont fait les comptes : « Ça correspond à un rendement de 6 % par an. »

C'est ce que fait aussi Marc Courcin, à Montanel (Manche). Il possède 60 vaches dont douze en contrat. « A mon installation, j'ai repris un troupeau de vingt-cinq vaches qui n'étaient pas en bon état sanitaire... » La location de quinze génisses lui a permis de retrouver rapidement un lait de qualité. Environ 2 000 éleveurs en France ont signé un contrat avec Gestel. Soit

30 000 vaches louées, dont 5 000 dans l'Ouest (sur 3,7 millions de têtes en France). Signe des temps, le bailleur répond à des demandes de plus en plus importantes. « Dernièrement, dans le Calvados, 140 génisses dans un troupeau de 300 laitières », rapporte Benoît Bébin. Une bonne nouvelle pour le millier d'investisseurs réunis au sein de Gestel. La rentabilité annuelle de leur placement atteint 4,5 %.

Guillaume LE DU.

Le recul de l'éleveur « généraliste »

Difficile de conduire deux troupeaux laitiers et allaitant en même temps. Les éleveurs normands se spécialisent de plus en plus.



Les systèmes spécialisés en viande bovine, avec d'importantes surfaces herbagères, sont en croissance de 6,5 % par an.

C'est le quart de la richesse agricole régionale et 40 000 emplois. La production de viande en Normandie vaut donc bien une étude. Le cabinet de conseil CER-France et la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) de Normandie ont donc passé au crible l'économie de près de 7 000 exploitations de la région qui produisent de la viande de façon significative. Quels sont l'état des lieux et les perspectives de la production normande ?

Principal constat : les élevages se spécialisent de plus en plus. La production de viande bovine suit le mouvement déjà enclenché dans le porc (et qui se poursuit). Les « généralistes » (lait, viande, cultures) qui conduisent encore deux troupeaux, un allaitant (pour la viande) et un laitier, sont en nette baisse entre 2008 et 2014 (-3,8 %).

L'accroissement de la taille des exploitations laitières et de la productivité (215 000 litres par unité de travail !), donc la charge de travail,

contribue à la spécialisation. Les généralistes ont pourtant des revenus disponibles comparables aux « purs » laitiers : 25 000 € par unité de travail contre 26 000 € pour les seconds.

Si 40 % de la production de viande bovine devrait rester d'origine laitière à l'avenir, la tendance est aux systèmes associant des bovins et des cultures végétales, sans production de lait (+5,3 %). Mais plus la part d'herbe est importante, moins le revenu est au rendez-vous : 38 000 € en cultures spécialisées mais 9 000 € en viande bovine spécialisée...

À noter qu'un nombre croissant d'exploitations produit de la viande bovine, sans vache, uniquement par engraissement de « gros veaux » (broutards). Quel que soit le système, les aides Pac constituent l'essentiel du revenu disponible. On atteint même 155 % pour le système associant viande et cultures céréalières...

Guillaume LE DU.



Photographie : Brigitte Ammouial – Arts singuliers © NEO Galerie, Saint-Pair-sur-Mer.

« Comme dans tout l'Ouest, l'enrichissement du sol et l'ouverture des voies de communication ont sonné le glas des vieux genres de vie. De pauvre, l'agriculture est devenue prospère : par substitution d'abord du blé aux céréales pauvres, du cidre au poiré, puis récemment par envahissement des herbages. »

MUSSET R., 1926, p. 6.